VILLE DE GENÈVE

# COMPTE RENDU

DE

# L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

## PENDANT L'ANNÉE 1947

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif en 1948*

GENÈVE

IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE GENÈVE »

1948

VILLE DE GENÈVE

# COMPTE RENDU

DE

# L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

## PENDANT L'ANNÉE 1947

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif en 1948*

GENÈVE

IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE GENÈVE »

1948

# COMPTE RENDU

DE

# L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

# VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1947

---

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931, article 52, chiffre 3, le compte rendu administratif de l'exercice 1947.

L'ordre des chapitres du présent volume correspond à celui du budget de l'année 1947.

Les délibérations prises par le Conseil municipal sont rappelées succinctement au chapitre premier, sous la rubrique *II Conseil municipal;* les textes complets figurent dans le « Mémorial » de ce Corps.

Le compte rendu financier et le rapport à l'appui sont présentés à part.

Genève, avril 1948.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

---

CHAPITRE PREMIER

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

## Autorités municipales. — Administration générale

Le Conseil administratif élu les 29-30 mai 1943, pour la législation 1943-1947, était composé de MM. Henri SCHOENAU, Jules PENEY, Samuel BAUD-BOVY, Marcel RAISIN et Fernand COTTIER.

M. Marcel RAISIN a assumé la présidence et M. Jules PENEY la vice-présidence, pour l'année législative 1946-1947, jusqu'au renouvellement des autorités municipales.

Au cours de sa séance du 24 janvier, le Conseil administratif a reçu la visite de M. le consul général d'Italie, baron CONFALONIERI, accompagné de M. TRINGIERI, consul-adjoint.

Le Conseil a pris connaissance, dans sa séance du 28 janvier, de la communication de M. le chef du Département du commerce et de l'industrie l'informant de la décision du Conseil général de la commission romande de la ligne du Simplon d'attribuer à Genève un des cinq postes du Comité de direction, laissant le soin aux Genevois de désigner leur représentant. En plein accord avec l'autorité cantonale, le Conseil administratif a délégué M. le conseiller Fernand COTTIER pour occuper ce poste.

Dans sa séance du 4 mars, le Conseil administratif a décidé d'annexer au procès-verbal de ses séances, à toutes fins utiles, le procès-verbal de la séance du 12 février 1947 à laquelle assistaient M. le président RAISIN, M. le vice-président PENEY et MM. les conseillers municipaux Pierre GUINAND et Marius BOUJON et qui avait pour objet l'interprétation à donner au règlement concernant les conditions moyennant lesquelles les anciens membres du Conseil administratif ont droit à une indemnité ou à une pension (règlement adopté par le Conseil municipal le 20 décembre 1946).

Le Groupement des Conseils administratifs de la Ville et des communes suburbaines s'est réuni le mardi 4 mars à LANCY avec l'ordre du jour suivant :

1. Aide à la vieillesse et taux des centimes additionnels.
2. Suppression des subventions fédérales pour l'aide aux personnes dans la gêne.
3. Question des logements.
4. Taxe d'inscription pour les demandes en naturalisation.
5. Affiliation du personnel des communes suburbaines dans la Caisse d'assurance de la Ville de Genève et des Services industriels. (A la demande de la municipalité de LANCY.)
6. Répartition des frais d'égouts entre les communes et l'Etat. (A la demande de la municipalité de Chêne-Bougeries.)
7. Divers.

Il a été décidé de convoquer la prochaine séance à VERNIER.

La Ville de Lausanne a réuni la Conférence des capitales des cantons romands dont elle assumait la présidence en 1947, le 13 février ; l'ordre du jour comportait, notamment, les aéroports romands et la communication de l'Union des villes suisses concernant le samedi après-midi libre pour le personnel postal *(sur ce dernier point, voir p. 15)*.

Après avoir évoqué le résultat négatif de la votation populaire concernant le projet de construction de l'aérodrome d'Ecublens-Lausanne, M. le vice-président J. PENEY a donné connaissance à la Conférence du texte de la lettre du Conseil d'Etat de Genève aux Conseils d'Etat des cantons de Vaud,

Valais, Fribourg et Neuchâtel pour leur demander d'appuyer les démarches que le canton de Genève poursuit auprès des autorités fédérales, afin de faire reconnaître à l'aéroport de Genève-Cointrin le statut d'aéroport intercontinental.

Répondant au désir exprimé par les autorités genevoises de voir les municipalités romandes s'associer également à cette démarche, la Conférence des capitales des cantons romands s'est déclaré entièrement d'accord avec le point de vue de Genève. Elle a décidé d'appuyer les démarches des autorités genevoises auprès du Conseil fédéral auquel elle a adressé une lettre pour demander le classement au rang d'aéroport intercontinental de l'aéroport de Genève-Cointrin.

En conformité de l'art. 3 de son Statut, la Conférence sera présidée par la Ville de Fribourg, où elle aura son siège, durant l'année 1948.

L'élection de cinq membres du Conseil administratif de la Ville de Genève des 17-18 mai 1947 a été validée par arrêté du Conseil d'Etat, en date du 23 mai. Ont été élus :

| | | |
|---|---|---|
| MM. | Maurice Thévenaz | par 9.883 suffrages |
| | Marcel Raisin | » 9.655 » |
| | Fernand Cottier | » 9.639 » |
| | Jules Peney | » 8.868 » |
| | Marius Noul | » 8.545 » |

Electeurs inscrits : 39.901. Estampilles délivrées : 16.882.

La prestation de serment de Messieurs les membres du Conseil administratif a eu lieu, en conformité de l'art. 46 de la loi du 28 mars 1931 sur l'administration des communes, le mardi 27 mai 1947, à 10 heures, devant le Conseil d'Etat.

Dans sa séance du même jour le Conseil administratif a procédé comme suit à la formation de son bureau, pour l'année législative 1947-1948 :

Président : M. Jules Peney,
Vice-président : M. Fernand Cottier.

Il a procédé à la répartition suivante des Services municipaux :

*Titulaire :* M. Peney, Jules. *Suppléant :* M. Raisin, Marcel-R.

Finances. Loyers et redevances. Economat. Chauffage et éclairage des bâtiments. Services de l'économie de guerre. Délégué au Conseil d'administration des Services industriels de Genève et à la Caisse d'assurance du personnel.

*Titulaire :* M. Cottier, Fernand. *Suppléant :* M. Thévenaz, Maurice.

Tourisme. Ecoles. Œuvres pour la jeunesse. Parcs, promenades et décorations. Etat Civil. Pompes funèbres, Cimetières.

*Titulaire :* M. Thévenaz, Maurice. *Suppléant :* M. Noul, Marius.

Service immobilier. Etudes et bâtiments. Eclairage public. Travaux municipaux. Service social.

*Titulaire :* M. Raisin, Marcel-R. *Suppléant :* M. Peney, Jules.

Sports. Enquêtes et surveillance. Halles et marchés. Abattoirs. Service de secours contre l'incendie.

*Titulaire :* M. Noul, Marius. *Suppléant :* M. Cottier, Fernand.

Spectacles et concerts. Bibliothèques. Beaux-arts. Musées et collections. Fondations.

Le Conseil administratif a désigné, dans sa séance du 27 mai, M. Jean Niggli, officier d'état civil de la Ville de Genève, pour la période administrative actuelle. MM. les conseillers administratifs Jules Peney, Fernand Cottier, Maurice Thévenaz et Marius Noul fonctionneront comme suppléants.

Il a désigné M. le président Jules Peney et M. le vice-président Fernand Cottier pour faire partie du Conseil d'administration de la S.A. du Palais des Expositions.

Le 30 mai, M. le président Jules PENEY et M. le conseiller NOUL ont été appelés à faire partie du Conseil de la Fondation de l'Orchestre de la Suisse romande, cependant que M. le conseiller NOUL représentera le Conseil administratif dans le Conseil de direction de la dite Fondation, de même qu'au sein des commissions prévues aux articles 3, 4 et 5 du règlement d'application.

Le Conseil administratif a délégué, le 30 septembre, M. le vice-président F. COTTIER pour le représenter dans la commission consultative de l'Office de l'enfance.

M. Maurice THÉVENAZ, délégué au Service social, a été désigné, le 3 octobre, pour représenter la Ville de Genève dans le comité du Bureau central de bienfaisance, en remplacement de M. Henri SCHOENAU qui est resté dans ledit comité à titre privé.

Le 7 octobre, M. le président Jules PENEY et M. le conseiller M. NOUL ont été délégués en qualité de représentants de la Ville dans le Conseil de direction de la Société des Emissions Radio-Genève.

Dans sa séance du 28 octobre, le Conseil administratif a enregistré avec une vive satisfaction l'élection de M. le vice-président F. COTTIER en qualité de conseiller national et de M. le conseiller M. RAISIN en qualité de député au Conseil des Etats.

Pendant la durée des sessions des Chambres fédérales, les séances du Conseil administratif ont été fixées aux mercredi et samedi matin, au lieu des mardi et vendredi, jours où elles ont normalement lieu.

M. le vice-président F. COTTIER avait été délégué par le Comité de l'Union des villes suisses dont il est le vice-président, au VII^e Congrès international des villes et pouvoirs locaux, à Paris du 6 au 12 juillet. Appelé à représenter à nouveau ce Comité à la séance du Bureau permanent de l'Union internationale des villes, M. le vice-président Cottier s'est rendu à Bruxelles où il avait été convoqué les 8 et 9 novembre. Après avoir envisagé le thème des futurs congrès, il a été décidé que la prochaine conférence aurait lieu à Genève, en 1948, et que le congrès suivant aurait son siège à Prague, en 1949. M. le vice-président Cottier a été chargé de préparer le programme de la conférence de Genève, en juin 1948. Le Conseil administratif a entendu le rapport de son délégué sur son voyage à Bruxelles et a été heureux de féliciter M. le vice-président F. Cottier de son élection en qualité de vice-président de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux.

## RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES ET FÉDÉRALES

La décision du Conseil administratif du 21 mars d'instituer un émolument restant acquis à la Ville pour les formalités nécessitées par les demandes en naturalisation *(refer. page 6 Règlements)* a été précédée de démarches auprès du Conseil d'Etat qui avait pris son arrêté le 4 février déjà. Le Conseil d'Etat a estimé qu'il ne conviendrait pas de prévoir un partage des taxes qu'il avait fixées, ainsi que le lui suggérait le Conseil administratif, mais qu'il n'y avait pas d'inconvénient à ce que la Ville exigeât également une somme susceptible de couvrir tout ou partie de ses frais. C'est cette solution que le Conseil administratif a adoptée, en plein accord avec l'autorité cantonale.

Au cours de l'année, les entretiens que le Conseil administratif a eus avec le Conseil d'Etat ont porté, notamment, sur les questions suivantes : Dispositions à prendre en vue de la réception ou de l'installation d'organisations internationales (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), Organisation internationale de l'aviation civile, Conférence internationale du commerce et de l'emploi, Union internationale des télécommunications, Congrès de l'institut international des sciences administratives, Assemblée du B.I.T.) — Question des logements — Exploitation de l'hôtel de la Métropole — Canal entre lac et Rhône — Maison des Congrès — Plan d'aménagement du quartier de Saint-Gervais — Rue Abauzit — Acte portant transfert à l'Etat de l'école des beaux-arts — Centre d'éducation physique aux Vernets — Contrôle médico-sportif et répartition des frais — Allocations de renchérissement au personnel pour 1948 — Subvention au Conservatoire de musique — Caisse de retraite de la Ville et des Services industriels — C.G.T.E. — Marché de gros et son déplacement.

Les questions relatives aux Institutions internationales ont donné lieu à des entretiens avec des représentants des autorités fédérales.

### Règlements municipaux

21 mars. — Perception d'un émolument restant acquis à la Ville pour l'accomplissement des formalités consécutives aux demandes en naturalisation.

Dans sa séance du 14 octobre 1947, le Conseil administratif a adopté le règlement de la nouvelle bibliothèque d'art et d'archéologie de la promenade du Pin.

Le 6 décembre, il a modifié le règlement concernant la distribution du Prix de Genève qui a lieu, dorénavant, tous les 4 ans au lieu de tous les trois ans, soit au cours d'une législature et qui comporte un quatrième prix au titre scientifique (voir p. 16).

### Services municipaux

*Traitements et salaires, allocations.*

Le Conseil administratif a décidé, dans sa séance du 10 janvier, que le personnel ouvrier sera payé, dès fin janvier 1947, *au mois* et non plus à la quinzaine. Les salaires mensuels seront versés par mandat postal au domicile de chaque ouvrier, ou à la poste restante si ce dernier le demande expressément.

Le 7 mai, il a décidé que pour le calcul du paiement des heures supplémentaires, il convient de tenir compte du salaire de base de l'intéressé, tel qu'il a été défini par décision du 12 février 1946, augmenté de l'allocation de 25% accordée à partir du 1er janvier 1947, mais abstraction faite de toutes allocations spéciales de vie chère ou autre. Cette décision a été appliquée dès le 1er mars 1947.

Dans un ordre de service nº 211, du 2 juin, l'attention de MM. les chefs de services de l'administration municipale a été attirée sur le fait qu'il est absolument interdit, à l'avenir, d'établir des mandats spéciaux en faveur du personnel régulier. Lorsqu'il y a lieu de payer une indemnité quelconque aux employés et ouvriers réguliers (heures supplémentaires, travaux extraordinaires, etc.), le service doit en aviser celui de la comptabilité générale par une note mentionnant également le poste sur lequel cette dépense doit être portée. Cette note doit être adressée avant le 10 du mois, sinon elle sera ajoutée au traitement du mois suivant.

Dans sa séance du 13 juin, le Conseil administratif a fixé comme suit les indemnités de déplacement accordées aux fonctionnaires municipaux : demi-journée avec repas Fr. 10,50 ; 1 journée avec deux repas Fr. 21,— ; 1 nuit (petit déjeuner compris), Fr. 13,50.

Le 20 juin, le Conseil a décidé d'appliquer au personnel ouvrier de la Ville le nouveau tarif de Fr. 2,27 l'heure, pour les ouvriers mariés, et Fr. 2,25 pour les célibataires.

Par arrêté, en date du 3 octobre, le Conseil municipal a décidé d'accorder aux magistrats et au personnel régulier de la Ville, ainsi qu'au personnel engagé dans l'administration municipale à titre temporaire, mais travaillant de façon constante, une allocation extraordinaire supplémentaire pour l'année 1947, fixée à la somme de Fr. 250,—. En outre, chaque ménage de plus de deux personnes a reçu, pour chaque enfant ou charge légale supplémentaire, Fr. 40,—

Pour 1948, le Conseil municipal a arrêté, dans sa séance du 19 décembre 1947, le montant des allocations de renchérissement à accorder au personnel de l'administration, conformément au texte suivant :

Le Conseil municipal,

sur la proposition du Conseil administratif,

*Arrête :*

*Article premier.* — Pour 1948, les allocations extraordinaires suivantes pour renchérissement du coût de la vie sont accordées aux magistrats, au personnel régulier et temporaire, mais travaillant de façon constante, employés et ouvriers de l'administration municipale. Elles sont calculées comme suit :

*a) pour les traitements, salaires et indemnités jusqu'à Fr. 4800,— :* une allocation extraordinaire représentant le 35% des indemnités, traitements et salaires fixés pour 1948, plus une allocation supplémentaire de Fr. 1200,— ;

*b) pour les traitements, salaires et indemnités supérieurs de Fr. 4.801 à Fr. 9.000,—:* une allocation extraordinaire représentant le 60% des indemnités, traitements et salaires fixés pour 1948.

*c) pour les hors cadres (traitements ou salaires de base supérieurs à Fr. 9.000,—:* une allocation extraordinaire représentant le 60% des traitements ou salaires de base de 1947.

*Art. 2.* — Une allocation complémentaire de Fr. 25,— par mois, basée en partie sur la loi sur les allocations familiales du 12 février 1944, est accordée pour tout enfant âgé de moins de 20 ans et par charge légale complète de famille. Ces allocations ne sont versées aux célibataires, veufs et divorcés avec charge que pour la deuxième charge et les suivantes.

*Art. 3.* — Pour le personnel régulier et le personnel engagé à titre temporaire, mais travaillant de façon constante, le salaire annuel minimum déterminant payé aux employés mariés est de Fr. 4.200 francs, somme à laquelle viennent s'ajouter les allocations prévues par le présent arrêté.

Cette disposition n'entraîne aucun déclassement.

Si le mari ou la femme sont tous deux au service d'une administration fédérale, cantonale ou municipale, ou d'une institution de droit public contrôlée par la Confédération, l'Etat ou la Ville, l'allocation payée aux deux conjoints ne pourra excéder Fr. 9.000,—.

*Art. 4.* — Les allocations de renchérissement du coût de la vie et les allocations familiales seront portées au budget de 1948, chapitre XIX, Dépenses diverses, « Allocations au personnel ».

*Art. 5.* — Cet arrêté annule celui du 22 octobre 1946.

Aux termes de l'arrêté du Conseil fédéral du 9 décembre 1940, concernant la perception de l'impôt fédéral pour la défense nationale, le Conseil administratif a fourni au Département cantonal des finances et sur sa demande, la liste complète de tout le personnel au service de l'administration municipale, avec l'indication du salaire ou du traitement brut de l'année 1945 et la même liste pour l'année 1946, en vue de la perception de cet impôt.

*Congés, horaire.*

Le 21 mars, le Conseil a décidé d'accorder deux jours de congé au personnel possédant des petits jardins, dans les mêmes conditions qu'en 1945.

Les employés et ouvriers ont eu la faculté de s'absenter l'après-midi du 1er mai, dans la mesure où les obligations des services le permettaient, sans compensation. Le personnel ayant travaillé cet après-midi là, avait droit à un congé équivalent à prendre d'entente avec le chef de service.

Dans sa séance du 25 avril, le Conseil a pris la décision suivante : du lundi 5 mai au samedi 13 septembre 1947, le personnel actuellement astreint à l'horaire 8 h. - 12 h. et de 14 à 18 h. sera soumis à l'horaire ci-après : du lundi au vendredi de 7 h. 10 à midi et de 14 h. à 17 h. ; le samedi : de 7 h. 10 à midi.

Le personnel a eu congé l'après-midi du 1er août, dans la mesure où les obligations des services l'ont permis. Le personnel ayant travaillé cet après-midi-là a eu droit à un congé équivalent après entente avec le chef de service.

A l'exception des services où une permanence est nécessaire, les bureaux et chantiers de l'administration municipale ont été fermés le jeudi 25 décembre 1947, ainsi que du mercredi 31 décembre 1947 au samedi 3 janvier inclusivement. Le personnel qui n'a pu prendre congé pour raison de service a eu droit à d'autres jours de congé en remplacement.

Le vote par le Grand Conseil de la loi du 18 janvier 1947 sur les vacances annuelles payées obligatoires abrogeait implicitement certaines dispositions du statut du personnel de l'administration municipale, des 18 novembre 1935-31 mars 1936, en ce qui concerne notamment : *a)* la durée minimum des congés annuels telle qu'elle est fixée par le dit statut à l'art 36 ; *b)* la durée des congés ensuite de service militaire ou d'incapacité de travail. Il devenait dès lors nécessaire d'adopter des mesures pour l'application de ces nouvelles dispositions et une décision a été prise par le Conseil administratif, en plein accord avec les Services industriels, en date du 1er avril et portée à la connaissance du personnel par l'ordre de service no 207.

L'arrêté du Conseil d'Etat, du 30 mai, ayant trait au statut des fonctionnaires de l'administration cantonale a également obligé le Conseil administratif à reviser, notamment, sa décision du 30 avril 1946 visant les fonctionnaires hors-cadre ou chargés de services spéciaux ayant des connaissances spéciales et ses ordres de service n° 207 du 2 avril 1947 et n° 210 du 29 mai 1947, en ce qui concerne les congés annuels accordés au personnel de l'administration municipale pour le placer sur le même pied que celui de l'Etat. Les modifications à apporter à l'article 36 du statut du personnel de l'administration municipale nécessitant l'approbation du Conseil municipal, cette question lui fut soumise le 28 novembre, cependant que, de leur côté, les Services industriels lui présentaient une proposition semblable. Dans sa séance du 19 décembre 1947, le Conseil municipal a pris l'arrêté suivant qui a été porté à la connaissance du personnel dans un ordre de service (n° 219), du 24 décembre auquel était joint un tableau donnant quelques exemples d'application des nouvelles normes de congés auxquels ont droit employés et ouvriers :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur la proposition du Conseil administratif,

*Arrête :*

*Article unique.* — L'article 36 du statut du personnel de l'administration municipale, adopté par le Conseil administratif le 18 novembre 1935 et par le Conseil municipal le 31 mars 1936, est modifié comme suit :

« *Art. 36.* — Le personnel a droit à des congés dans l'année civile de son entrée dans l'administration municipale, sans diminution de salaire, à raison d'un jour par mois entier d'activité.

Les années suivantes, les congés sont de :

12 jours jusqu'à la 7me année de service accomplie ;

18 jours pour les employés classés dans la 3me catégorie de l'échelle du personnel payé au mois,

pour le personnel âgé de 30 ans révolus, à la condition qu'il ait accompli au moins cinq ans de service,

pour le personnel ayant atteint, au cours de l'année, 8 à 14 ans de service inclusivement ;

24 jours pour les employés hors cadres ou classés dans les 1re et 2me catégories de l'échelle du personnel payé au mois,

pour le personnel âgé de 40 ans révolus, à la condition qu'il ait accompli au moins cinq ans de service,

pour le personnel ayant atteint, au cours de l'année, quinze ans de service et plus.

Les dimanches et jours de congés officiels ne sont pas comptés dans les périodes de vacances.

L'année d'entrée en fonctions compte pour une année si l'entrée a lieu dans le premier semestre (art. 26).

Les congés doivent être répartis de façon à ne pas entraver la bonne marche des services. Exceptionnellement, ils peuvent être fractionnés.

Sauf autorisation du Conseil administratif, les congés non utilisés ne doivent pas être reportés sur l'année suivante.

La loi du 18 janvier 1947 fixe la réduction des congés en cas d'absence pour service militaire obligatoire, maladie ou accidents.

Les congés étant payés et destinés au repos, il est interdit au personnel, sous peine de suppression de salaire ou autre sanction, de se livrer à un travail professionnel pour des tiers. »

Le Conseil administratif s'est engagé à permettre au personnel municipal de prendre, en 1948, le supplément de congé auquel il pouvait avoir droit en 1947, en vertu de la décision du 28 octobre 1947, accordant la rétroactivité au 1er janvier 1947. Cette mesure sera appliquée en tenant compte des nécessités de chaque service et pour autant que le travail n'en souffre pas.

*Divers.*

Le Conseil administratif et le Conseil d'administration des Services industriels ont été d'avis qu'il importe de maintenir un contact étroit entre les deux administrations en ce qui concerne les dispositions à prendre à l'égard de leur personnel respectif. Cette nécessité apparaît, notamment, dans l'étude des problèmes qui se posent au sujet de l'assainissement de la Caisse de retraite et d'invalidité et de la revision des échelles des traitements et salaires. Ces questions ont donné lieu, au cours de l'année, à des échanges de vues entre les deux Conseils et à des études approfondies sur les mesures urgentes à prendre en vue de l'assainissement de la Caisse de retraite ; à cet égard un exposé sera fait par les administrations à leur personnel.

Par des ordres de service nº 204, du 8 février et 215, du 3 octobre, il a été rappelé à MM. les chefs de services de l'administration municipale les prescriptions édictées par l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, relatives aux restrictions dans la consommation d'électricité.

Le service de radiophotographie de la Policlinique médicale a écrit au Conseil administratif, en date du 28 janvier, pour lui exposer l'intérêt qu'il y aurait à soumettre un certain personnel de la Ville au contrôle radiophotographique. Le nécessaire a été fait en ce qui concerne le personnel des écoles (concierges), le personnel des bibliothèques et d'autres employés de l'administration municipale.

La Commission du personnel instituée comme organe consultatif (Chapitre V, articles 58 ss. du Statut du personnel de l'administration municipale) a été constituée ensuite de la votation des 24-25 septembre qui a eu lieu en conformité de l'ordre de service nº 71 du 3 août 1936. Cette commission composée de 12 membres comprend 7 représentants de l'Association de personnel d'administrations publiques genevoises, 1 représentant du Syndicat du personnel des Services industriels et de la Ville, 3 représentants du Syndicat des jardiniers de la Ville et 1 représentant des syndicats autonomes genevois.

Cette commission présidée par un membre du Conseil administratif restera en fonctions jusqu'à la fin de la législature, soit jusqu'en mai 1951.

Le Conseil administratif considérant, d'une part, qu'il convient d'être très large dans l'application de l'ordre de service nº 71 du 3 août 1936 et, d'autre part, l'époque tardive de cette élection, avait décidé de reporter du 31 décembre 1946 à fin juin 1947 le délai d'un an fixé aux temporaires pour avoir le droit de participer à l'élection de la commission du personnel.

L'ordre de service nº 218, du 8 décembre, a fait savoir à MM. les chefs de services de l'administration municipale que le Conseil autorise les groupes d'employés et d'ouvriers à faire apposer leurs convocations et avis concernant le personnel de la Ville sur des emplacements ad hoc, à l'Hôtel municipal (vestibule d'entrée de la Caisse municipale) et dans les services ci-après : Halles et marchés (pour l'annexe cour de Saint-Pierre), Etat civil, Parcs et promenades, Service social, Musée d'art et d'histoire, Muséum d'histoire naturelle, Musée d'ethnographie, Bibliothèques municipales, Bibliothèque publique et universitaire, Conservatoire botanique, Abattoirs, Grand Théâtre, Service du feu et Service des cimetières (Saint-Georges, Châtelaine et Petit-Saconnex). Les ordres de service de l'administration municipale et autres communications officielles seront apposées sur les mêmes panneaux mais groupés à part. Les groupements du personnel devront, au préalable, soumettre les avis et convocations au Secrétariat général qui les apostillera. La répartition et l'affichage seront effectués par les soins des groupements. Cet ordre de service a été également communiqué à toutes les associations d'employés et d'ouvriers.

*Retraités, pensionnés.*

Le personnel retraité et pensionné de l'administration municipale a été mis au bénéfice, par l'arrêté du Conseil municipal du 3 octobre d'une allocation extraordinaire supplémentaire pour l'année 1947 fixée comme suit : A. *Assurés* : pensionnés Fr. 200,— ; B. *Ayants droit :* veuves avec charge légale de famille, Fr. 200,— ; veuves sans charge légale de famille, Fr. 100,— ; enfants Fr. 40,—.

Les allocations de renchérissement du coût de la vie pour 1948 au personnel retraité et aux pensionnés ont été fixées comme suit par arrêté du Conseil municipal du 19 décembre 1947 :

Le Conseil municipal,

sur la proposition du Conseil administratif,
amendée par la commission,

*Arrête :*

*Article premier.* — Le Conseil administratif est autorisé à allouer aux retraités de l'administration municipale ne bénéficiant que d'une modeste pension, une allocation extraordinaire de vie chère pour 1948, calculée comme suit :

A. *Assurés*

1. Mariés, veufs, divorcés et célibataires avec charge de famille, Fr. 80,— par mois, soit, par an . . . . . Fr. 960,—
2. Célibataires, veufs, divorcés sans charge de famille, Fr. 70,— par mois, soit, par an . . . . . Fr. 840,—

B. *Ayants droit*

3. Veuves avec charge de famille, Fr. 80,— par mois, soit, par an . . . . . Fr. 960,—
4. Veuves sans charges de famille, parents et enfants, Fr. 60,— par mois, soit, par an . . . . . Fr. 720,—

Dans aucun cas le total constitué par la pension additionnée à l'allocation extraordinaire et autres revenus dont pourrait bénéficier le pensionné, ne pourra dépasser les maxima du barème suivant :

Fr. 4.800,— par année, pour une personne seule ;
Fr. 6.000,— par année pour deux personnes ;
Fr. 7.000,— par année pour trois personnes et plus.

*Art. 2.* — La dépense sera portée au budget de 1948, chapitre XIX, Dépenses diverses, « Allocations aux pensionnés ».

*Art. 3.* — L'arrêté du Conseil municipal du 22 octobre 1946 est abrogé.

## Fêtes et cérémonies

Liste des principales manifestations et cérémonies officielles :

*Réceptions :*

1er février. — Musique du 99e Régiment d'infanterie alpine de Chambéry, au foyer du Grand Théâtre ;

18 février. — Commission préparatoire de l'organisation internationale pour les réfugiés, au foyer du Grand Théâtre ;

23 février. — M. Jacques Duclos, vice-président de l'Assemblée nationale française, à la Salle de l'Alabama ;

6 mars. — 101e session du Conseil d'administration du Bureau international du Travail, au foyer du Grand Théâtre;

22 mars. — A la Grange, suivie du vernissage de l'exposition de 172 œuvres de Vincent van Gogh, organisée par le Gouvernement des Pays-Bas et la Ville de Genève au Musée Rath;

23 mars. — Congrès régional romand de la Fédération des employés des téléphones et télégraphes, au Palais Eynard;

1er avril. — Congrès de l'Association des écoles enfantines de Grande-Bretagne, au Palais Eynard;

10 avril. — Commission intérimaire de l'organisation mondiale de la santé, au Palais Eynard;

16 avril. — Commission d'experts gouvernementaux pour l'étude des conventions protégeant les victimes de la guerre, à la Salle de l'Alabama;

21 avril. — Comité d'experts gouvernementaux pour les questions de passeports et les formalités de frontière, au Foyer du Grand Théâtre;

26 avril. — Assemblée générale de l'Union suisse des garagistes, au Foyer du Grand Théâtre.

26 avril. — *Vernissage* de l'exposition d'Art moderne français (choix d'œuvres des collections de la Ville de Paris), organisée par l'Association française d'action artistique et la Ville de Genève, au Musée Rath.

1er mai. — *Réception* à l'occasion de la réunion à Genève de la Commission de l'industrie charbonnière de l'organisation internationale du travail, au Palais Eynard.

2 mai. — *Soirée de gala* organisée par le Conseil administratif au Grand Théâtre, pour la remise officielle des Prix de la Ville de Genève 1947 à MM. Alexandre Blanchet, Jacques Chenevière et Emile Jaques-Dalcroze.

4 mai. — *Réception* à l'occasion du match de gymnastique artistique « France (Sud-Est)-Genève », au Palais Eynard.

8 mai. — *Déjeuner* offert par le Conseil administratif aux membres des commissions municipales des beaux-arts, à La Grange.

8 mai. — *Réception* de la Commission économique européenne de l'Organisation des Nations Unies, au Palais Eynard.

10 mai. — *Vernissage* de l'exposition des œuvres d'Alexandre Blanchet, au Musée Rath.

*Réceptions:*

16 mai. — Commission des transports internes de l'organisation internationale du Travail, au Grand Théâtre;

17 mai. — Assemblée des délégués de la Société suisse des troupes du service de santé;

23 mai. — A l'occasion des Journées médicales Luso-Suisses;

29 mai. — Assistantes sociales françaises, salle de l'Alabama;

3 juin. — Des Experts en matière de transports, conférence convoquée par la Conférence économique européenne de l'O.N.U., Palais Eynard;

8 juin. — Assemblée de la Société suisse de droit pénal, Foyer du Grand Théâtre;

10 juin. — Au Palais Eynard, à l'occasion de la présence à Genève d'une mission d'industriels anglais;

12 juin. — Congrès international de la représentation commerciale;

14 juin. — Au kiosque des Bastions, collation offerte par la Ville au Corps des Cadets de la Chaux-de-Fonds, avec l'Ondine genevoise.

15 juin-17 août. — *Jeux de Genève.*

16 juin. — *Déjeuner* à La Grange, en l'honneur de M. le professeur Eugène Pittard, lors de son 80e anniversaire.

30 juin. — *Promenade* sur le lac offerte par le Conseil fédéral et les autorités genevoises à l'occasion de la 30e session de la Conférence internationale du Travail.

2 juillet. — *Réception* par les autorités genevoises des membres du Congrès international des chemins de fer, au Foyer du Grand Théâtre.

4 juillet. — *Déjeuner* offert à La Grange, à MM. les délégués de la Confédération suisse à la 30e session de la Conférence internationale du Travail.

*Réceptions :*

3, 5, 7 juillet. — Au personnel enseignant des écoles enfantines, au Palais Eynard ; au Corps enseignant, à l'issue de la cérémonie de distribution des prix aux élèves des classes de fin de scolarité, au Victoria-Hall, et, le lendemain, au corps enseignant des écoles primaires des 4 arrondissements de la Ville ;

14 juillet. — Orphéon de Grenoble, Palais Eynard ;

14 juillet. — Commission économique pour l'Europe, de l'Organisation des Nations unies.

14 juillet. — *Déjeuner* offert par la Ville de Genève à M. le maire d'Istanbul, à La Grange.

15 juillet. — *Déjeuner* en l'honneur de MM. les membres du Comité de liquidation de la Société des Nations, à La Grange.

23 juillet. — *Réception* à la salle communale de Plainpalais, des gymnastes ayant participé à la Fête fédérale de gymnastique.

24 juillet. — *Déjeuner* offert par le Conseil administratif à MM. les membres du Comité de l'Union des Villes suisses, à La Grange.

*Réceptions :*

28 juillet. — Vme Congrès international de droit pénal, au Foyer du Grand Théâtre ;

31 juillet. — Congrès international des éditeurs, à la Salle de l'Alabama.

4 août. — *Déjeuner* offert par les autorités genevoises en l'honneur de S.E. Mme Maria Eva Duarte de Peron, à La Grange.

*Réceptions :*

11 août. — A l'occasion du Congrès mondial des Associations pour les Nations Unies, au Foyer du Grand Théâtre ;

17 août. — En l'honneur de la Musique des Carabinieri de Rome et de l'Harmonie de Lons-le-Saunier, au Foyer du Grand Théâtre.

17 août. — *Déjeuner* donné par le Conseil administratif, à La Granges à l'occasion des Fêtes de Genève, en l'honneur des maires de Marseille, de Nîmes, d'Avignon, d'Arles, de Tarascon et de Lons-le-Saunier.

*Réceptions :*

27 août. — Par le Conseil fédéral et les autorités genevoises en l'honneur de MM. les chefs de délégation à la 3e session de la Conférence de la F.A.O., au restaurant du Parc des Eaux-Vives.

31 août. — Par les autorités genevoises, à l'occasion de la réunion à Genève des Policiers suisses en uniformes, au Foyer du Grand Théâtre ;

31 août. — Assemblée générale de la Société helvétique des sciences naturelles.

2 septembre. — *Dégustation* organisée au Foyer du Grand Théâtre, par l'Office international du vin, à l'occasion de la 3e session de la Conférence de la F.A.O. (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), avec le concours des autorités genevoises.

*Réceptions :*

7 septembre. — Au Palais Eynard, de l'Harmonie municipale de Beaune ;

9 septembre. — 2e Conférence internationale des travailleurs pour la Paix ;

9 septembre. — Rencontres internationales de Genève, au Foyer du Grand Théâtre;

13 septembre. — « Strassenbahner-Musik » de la Ville de Bâle, au Palais Eynard;

18 septembre. — De la Fédération aéronautique internationale;

22 septembre. — Des membres de la Town and Country Planning Association de Londres, à La Grange;

27 septembre. — Jury et candidats du Concours international d'exécution musicale, au Foyer du Grand Théâtre;

4 octobre. — De l'Association romande des sergents-majors, au Palais Eynard;

5 octobre. — A l'occasion du meeting international d'aviation militaire, au Foyer du Grand Théâtre;

7 octobre. — 8e Congrès de l'Association internationale des Skal Club;

9 octobre. — Groupe d'hôteliers américains en voyage en Suisse, à La Grange;

9 octobre. — Conférence internationale de la Mutualité et des assurances sociales, au Palais Eynard;

11 octobre. — Harmonie municipale de la Ville de Lausanne, au Palais Eynard;

17 octobre. — A l'issue de la première représentation de « Roméo et Juliette » au Grand Théâtre, en l'honneur des personnalités et artistes français;

1er novembre. — A l'occasion du match international de football Suisse-Belgique, au Palais Eynard;

10 novembre. — Aux représentants de l'Ecole polytechnique de Paris;

11 novembre. — A l'occasion du IXe Concours hippique international, au Foyer du Grand Théâtre;

17 novembre. — Commission chargée d'établir un accord multilatéral sur les droits commerciaux dans le transport aérien civil international.

23 novembre. — *Cérémonie* des Promotions civiques, au Victoria-Hall.

30 novembre. — *Réception* à l'occasion du match international de gymnastique Suisse-Italie, au Palais Eynard.

12 décembre. — *Déjeuner* offert par les autorités genevoises, en l'honneur de Mme Franklin D. Roosevelt, à La Grange.

16 décembre. — *Réception* à l'occasion de la réunion à Genève de la Commission des Droits de l'homme des Nations unies, au Palais Eynard.

* * *

Cérémonies et manifestations auxquelles le Conseil administratif s'est notamment fait représenter :

31 mai. — Cérémonie de commémoration du centenaire de la Constitution de 1847 au Victoria-Hall, et réception du Conseil d'Etat, à l'issue de cette cérémonie, au Foyer du Grand Théâtre;

31 mai. — Célébration de la Fête du 1er juin ;

28 juillet. — Séance solennelle d'ouverture du Ve Congrès international de droit pénal, en l'Aula de l'Université;

1er août. — Fête nationale;

13 septembre. — Célébration du centenaire de la Caisse hypothécaire du canton de Genève, en l'Aula de l'Université, suivie du déjeuner au Restaurant du Parc des Eaux-Vives;

5 octobre. — Concert de gala organisé par le Comité du Concours international d'exécution musicale, au Victoria-Hall;

5 décembre. — Réception du Conseil d'Etat, en l'honneur de M. Albert Picot, président du Conseil National;

22 décembre. — Inauguration de l'Hôtel de police, 3, place du Bourg-de-Four;

31 décembre. — Cérémonie annuelle de la Restauration genevoise;

Le 9 novembre, le Conseil administratif a assisté au 27e Pèlerinage à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la patrie, devant le Monument du parc Mon Repos.

### Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers

Le Secrétariat général a délivré en 1947, 11.377 certificats et attestations, contre 9.539 en 1946, soit:

10.537 certificats pour expédition de mobiliers à l'étranger, hébergement, indigence, charges de famille, Office des changes, etc. (en 1946, 8.817).
257 pour Caisses de compensation et clearing (89).
583 attestations selon formules officielles et divers (404).

D'autre part, il a été expédié 1.337 (776) rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes, se répartissant comme suit :

38 pour le Greffe de la Cour de Justice (48).
260 pour le Greffe du Tribunal de première instance (277).
29 pour la Justice militaire, assurance militaire (48).
126 pour le Département fédéral de l'économie publique (186).
61 pour les hôpitaux.
578 enquêtes diverses (œuvres sociales de l'armée, municipalité, etc) (216).
245 Affaires militaires (taxe militaire, etc.)

En outre 308 demandes de renseignements divers ont été examinées au Secrétariat général.

La recette totale réalisée par le Secrétariat général pour la délivrance de déclarations, attestations, etc., s'est élevée à la somme de Fr. 20.314,50 contre Fr. 20.775,85 en 1946.

### Naturalisations

Une seule liste de candidats à la naturalisation, la première de la législature 1947-1951, a été examinée par le Conseil municipal conformément à l'article 5 de la loi du 21 octobre 1905. Les 6 candidats portés sur cette liste ont été tous admis.

Le Conseil administratif a préavisé sur 94 demandes d'autorisation fédérale de naturalisation, sur demande de la Division de police du Département fédéral de justice et police, et se rapportant aux articles 2, 3 et 5 de la loi genevoise. Ces préavis se répartissent comme suit :

| | Art. 2 et 3 | Art. 5 | Total |
|---|---|---|---|
| Avis préalables favorables . . . . . | 18 | 20 | 38 |
| Avis préalables défavorables . . . . . | 16 | 40 | 56 |
| Total | 34 | 60 | 94 |

D'autre part, le Conseil administratif a repris l'examen de 6 demandes auxquelles il avait donné un avis préalable défavorable et dont les candidats ont présenté un recours. Il a modifié sa décision pour 2 de ces cas et l'a maintenue pour les 4 autres.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de Fr. 2.400,—

Les émoluments perçus pour toutes les demandes de naturalisation, articles 1er, 2, 3 et 5, introduites depuis le 1er avril 1947 se sont élevés à Fr. 3.262,50 à fin 1947.

Le Conseil administratif a donné son avis sur 4 demandes de renonciation à la nationalité genevoise.

Conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés suisses, 4 avis de situation ont été reçus et 11 déclarations définitives d'option (7 jeunes gens et 4 jeunes filles) ont été enregistrées.

## Economat

L'Economat a reçu, au cours de l'année, 1169 demandes de fournitures émanant de services municipaux.

Pour sa part, ce service a adressé 1200 bons de commandes aux divers fournisseurs de la Ville. Le montant total des factures reçues de ces derniers a été de Fr. 99.403,05 pour les travaux d'impression, la papeterie, les machines à calculer et à écrire, la reliure, la librairie, etc. et de Fr. 12.740,05 pour les fournitures de conciergerie.

L'inventaire des marchandises en magasin à fin 1947 a fait ressortir une valeur totale de Fr. 29.436,80 pour la papeterie et Fr. 5.266,05 pour les fournitures de conciergerie et les produits d'entretien.

Il a été effectué 82.517 tirages au moyen de la machine à reproduire. La machine à affranchir a timbré 134.713 enveloppes et cartes, pour un montant total de Fr. 12.699,90.

## Referendum

Le Secrétariat général a procédé à la vérification des listes et cartes déposées par le Comité pour le referendum sur la loi fédérale d'assurance-vieillesse et survivants.

377 listes et cartes ont été déposées sur lesquelles ont été reconnues valables 2817 signatures.

## Union des villes suisses

L'Office central de l'Union des villes suisses a procédé à une enquête, au début de l'année, sur la possibilité d'accorder le samedi après-midi libre au personnel postal. A la demande du Conseil administratif, cet objet a été porté à l'ordre du jour de la Conférence des capitales des cantons romands tenue à Lausanne, le 13 février et a donné lieu à un intéressant échange de vues entre les représentants des Municipalités ; le Conseil administratif a fait connaître les considérations énoncées par notre Chambre de commerce. Répondant à l'Office central de l'Union des villes suisses, il a déclaré qu'en ce qui concerne l'administration publique, il ne verrait pas d'inconvénients à la suppression du service de la poste le samedi après-midi. Toutefois, se plaçant à un point de vue plus général pour l'appréciation de la question, il a fait connaître le résultat de l'enquête à laquelle il s'est livré d'où il résulte que : 1° la suppression de la distribution du samedi après-midi serait un obstacle à la diffusion des journaux. Elle annulerait en outre un léger avantage dont le service urbain bénéficie jusqu'ici : la distribution l'après-midi même du courrier mis à la poste le matin. 2° La fermeture des guichets des bureaux et offices postaux le samedi après-midi présenterait de sérieux inconvénients pour le commerce de détail dont les affaires sont très actives à ce moment de la semaine. Ces commerçants doivent pouvoir utiliser la poste le plus longtemps possible pour les paiements et pour l'expédition des plis recommandés. Il est à noter, d'autre part, que vu la fermeture des banques le samedi après-midi, la poste est actuellement le seul endroit où le commerçant peut mettre en lieu sûr du samedi au lundi matin, la plus grosse partie de la recette de la plus forte journée de la semaine. La suppression du service occasionnerait à la poste une forte réduction de son chiffre d'affaires, d'autant plus qu'une grande partie de la population, libre le samedi après-midi, profite de ce moment pour payer ses dettes par chèques postaux.

Enfin, il a été fait mention de la loi genevoise du 8 juillet 1944 réglementant la fermeture des magasins le samedi après-midi dans l'agglomération urbaine, en vertu de laquelle, sauf quelques exceptions, les magasins de tous genres doivent être fermés le samedi à 17 heures. Dès lors, il paraît au Conseil administratif que l'on ne saurait envisager la suppression du service postal avant la fermeture des magasins.

L'Office a correspondu avec les membres de l'Union au sujet des mesures à prendre pour éviter les accidents de la circulation et des allocations de renchérissement dans différentes administrations.

Le Comité de l'Union s'est réuni à Genève, le 24 juillet, à La Grange. Au cours du repas offert par le Conseil administratif, à l'issue de cette séance, M. le président J. Peney a pris la parole et a

rappelé les cordiales relations que la Ville de Genève a entretenues avec M. Gustave de SCHULTHESS, qui, pour des raisons de santé, a dû abandonner son poste de secrétaire de l'Union, après 33 ans d'activité.

L'Assemblée annuelle des délégués s'est réunie à Langenthal, les 13 et 14 septembre. A l'ordre du jour figurait, notamment, une proposition du Comité qui a été adoptée, de porter à Fr. 32,— par 1000 habitants la cotisation de membre de l'Union.

M. le vice-président du Conseil administratif F. COTTIER, vice-président du Comité de l'Union a donné connaissance de son rapport sur « La municipalité et le problème économique et social de la pénurie des logements ». L'Assemblée a également entendu deux rapports traitant de l'assurance-vieillesse fédérale et les caisses de retraite émanant de MM. E. Kaiser, chef de section à l'Office fédéral des assurances sociales et M. Haldy, secrétaire général des sociétés d'assurance « La Suisse ».

Le Conseil administratif était représenté par M. le président Jules PENEY, M. le vice-président F. COTTIER et MM. les conseillers M. THÉVENAZ et M. RAISIN.

Sur l'invitation de M. le président G. BÉGUIN, la prochaine Assemblée annuelle des délégués aura lieu à Neuchâtel qui fêtera en 1948 le centenaire du canton.

## PRIX DE LA VILLE DE GENÈVE

Dans sa séance du 6 décembre 1947, le Conseil administratif modifiait le règlement du 15 décembre 1944 en instituant des prix quadriennaux au lieu de trisannuels et en ajoutant un prix scientifique aux prix de littérature, des beaux-arts et de musique.

Désormais, le « Prix de la Ville de Genève » sera décerné au début de l'année au cours de laquelle finit une législature, soit pour la seconde fois au printemps de 1951.

*Règlement adopté par le Conseil administratif de la Ville de Genève en séance du 15 décembre 1944, modifié le 6 décembre 1947*

*Article premier.* — Il est institué, sous le titre de « Prix de la Ville de Genève », quatre prix quadriennaux de Fr. 3.000,— : un prix de littérature, un de beaux-arts, un de musique et un scientifique.

*Art. 2.* — Le *prix de littérature* est destiné à honorer un *écrivain* (romancier, historien, poète, dramaturge ou essayiste) qui, soit par l'ensemble de son œuvre, soit par un ouvrage particulier, aura éminemment contribué au rayonnement de Genève. Il peut donc exceptionnellement être aussi bien attribué à un étranger ou à un confédéré, même ne résidant pas à Genève, qu'à un Genevois le seul critère étant l'intérêt que l'œuvre récompensée présente pour Genève.

*Art. 3.* — Le *prix des beaux-arts* sera décerné à un artiste peintre, sculpteur, architecte ou décorateur. Il ne pourra être attribué qu'à un artiste genevois ou à un artiste confédéré, mais ayant fait carrière à Genève.

*Art. 4.* — Le *prix de musique* sera réservé à un musicien, compositeur ou exceptionnellement exécutant. Il ne pourra être attribué qu'à un musicien genevois ou à un musicien confédéré, mais ayant fait carrière à Genève.

*Art. 5.* — Le *prix scientifique* sera remis à un savant qui, soit par ses découvertes, soit par ses écrits ou la réputation qu'il s'est acquise, aura éminemment contribué au rayonnement de Genève. Il peut donc aussi bien être attribué à un étranger ou à un confédéré, résidant à Genève, qu'à un Genevois.

*Art. 6.* — Les prix pourront ne pas être décernés ; les sommes non employées ne seront pas capitalisées.

*Art. 7.* — En aucun cas, les prix ne pourront être partagés.

*Art. 8.* — Les prix seront décernés tous les 4 ans par le Conseil administratif, au début de l'année au cours de laquelle finit une législature, sur préavis d'une commission spéciale seule compétente pour lui transmettre des propositions concernant l'attribution des prix.

*Art. 9.* — La commission de préavis sera désignée par le Conseil administratif six mois environ avant la date de la séance prévue pour la remise des prix.

*Art. 10.* — Elle sera composée de 20 membres, répartis en quatre sous-commissions de 5 membres :

*a)* sous-commission de *littérature.* — Elle devra comprendre au moins un romancier, un poète et un critique littéraire, et 3 membres sur 5 au minimum devront être membres de l'Association des écrivains suisses.

*b)* sous-commission des *beaux-arts.* — Elle devra comprendre au moins un peintre, un sculpteur et un architecte ou un décorateur ; 2 membres sur 5 au minimum devront être membres de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, un de la Société des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, et un de l'Œuvre.

*c)* sous-commission de *musique.* — Elle devra comprendre au moins deux compositeurs et un exécutant ; 3 membres sur 5 au minimum devront être membres de l'Association des musiciens suisses.

*d)* sous-commission *scientifique.* — Elle devra comprendre au moins 2 membres faisant partie d'une Société savante et un membre de la Faculté des sciences de l'Université de Genève.

*Art. 11.* — Le mandat des membres de la commission est limité à l'attribution d'un seul prix quadriennal, mais peut être immédiatement renouvelé. Le Conseil administratif veillera cependant à ce que, dans la règle, aucun membre de la commission n'y siège de manière consécutive pendant plus de quatre périodes.

*Art. 12.* — Les noms des membres de la commission de préavis ne seront rendus publics qu'au moment où le prix sera décerné.

*Art. 13.* — Lorsque les sous-commissions auront chacune arrêté le nom du candidat qu'elles proposent à l'agrément du Conseil administratif, elles se réuniront en séance plénière sous la présidence du conseiller délégué aux beaux-arts. La commission plénière décidera souverainement des propositions à transmettre.

*Art. 14.* — Chaque sous-commission nommera un rapporteur, chargé de remettre au Conseil administratif un mémoire à l'appui de sa proposition et exposant les titres que le littérateur, le musicien, l'artiste ou le savant, qu'elle désire voir honoré, s'est acquis à la reconnaissance de la Ville de Genève.

*Art. 15.* — Les prix seront remis en séance solennelle au cours de laquelle l'éloge de chaque lauréat sera fait, en principe, par les rapporteurs des sous-commissions. Le Conseil administratif pourra, s'il le juge opportun, faire imprimer ces rapports.

*Art. 16.* — Les fonctions de membre de la commission de préavis sont honorifiques.

### Don de M. N.

Le 21 mai 1947, le Conseil municipal a pris un arrêté acceptant, avec une vive reconnaissance, le don d'une somme de Fr. 20.000,— fait à la Ville de Genève par un généreux anonyme, M. N., et approuvant la convention stipulant les conditions de cette donation, dont les intérêts sont destinés à l'un des bénéficiaires des Prix de Genève pour la littérature, les beaux-arts et la musique.

Le Conseil administratif a transmis de la part du Conseil municipal l'expression de sa sincère reconnaissance au généreux donateur.

### Rencontres internationales de Genève

Le comité organisateur des « Rencontres internationales de Genève », toujours présidé par M. Antony Babel, ancien recteur de l'Université, a décidé de renouveler l'expérience faite en 1946 et a choisi pour les entretiens de 1947 le thème suivant : « Progrès technique et progrès moral ». Les secondes « Rencontres » se sont déroulées du 1er au 13 septembre avec le programme général suivant : 9 conférences par MM. Nicolas Berdiaeff, J.B.S. Haldane, Emmanuel Mounier, Eugenio

d'Ors, Marcel Prenant, Guido de Ruggiero, Swâmi Siddheswarananda, André Siegfried et Théophile Spoerri, six entretiens publics avec le concours des personnalités les plus représentatives des divers Etats du monde, la projection d'un film scientifique, consacré au Palais de la Découverte de Paris, et un programme artistique comportant notamment des représentations d'*Antoine et Cléopâtre* de Shakespeare.

Un crédit de Fr. 25.000,— a été accordé par le Conseil municipal le 23 avril 1947, soit Fr. 15.000,— à titre de subvention et Fr. 10.000,— de participation au capital de garantie, sous la réserve que l'Etat prenne de son côté une décision semblable.

### Promotions civiques

La cérémonie des Promotions civiques s'est déroulée au Victoria-Hall le dimanche après-midi 23 novembre.

A la demande du Conseil d'Etat, elle fut, comme les années précédentes, organisée par le Conseil administratif et plus particulièrement par son vice-président, M. Fernand Cottier, qui la présida et qui, dans une allocution de circonstance, rappela l'origine de cette manifestation. M. Jules Peney, président du Conseil administratif, s'adressa ensuite aux jeunes citoyens et citoyennes et marqua dans son discours le caractère solennel du serment à la patrie.

543 jeunes gens et 517 jeunes filles atteignant leur majorité en 1948 prêtèrent ensuite serment de fidélité au pays, en présence de nombreux représentants des autorités cantonales et municipales et d'une foule d'auditeurs, parents et amis.

M^lle^ Yvonne Haueter et M. Roland Niklaus firent ensuite de courtes allocutions à leurs camarades appelés à participer à cette cérémonie.

La Musique municipale de la Ville de Genève prêta son concours à la manifestation au cours de laquelle chacun des participants reçut le diplôme de citoyen, la médaille-souvenir et le livre civique.

### Fondation Adolphe de Rothschild

L'administration de l'Hospice général qui gère cette fondation a présenté aux autorités 27 demandes en 1947 (25 en 1946) qui toutes ont été acceptées. Il a été dépensé Fr. 3.475,— (Fr. 3.300,— en 1946).

### Tourisme

L'année 1947 peut être considérée comme ayant été celle d'une renaissance de la Genève internationale. La présence de l'Office européen des Nations unies, comme celle du Bureau international du travail, ont occasionné l'organisation de plus de 80 congrès, conférences, assemblées ou réunions, dont certaines durèrent plusieurs mois et attirèrent un nombre de participants considérable.

D'autre part, plus de 90 congrès, conférences ou réunions d'associations et de sociétés privées ou d'associations internationales, ont été accueillis dans notre Cité.

De nombreuses manifestations et festivités furent organisées, elles bénéficièrent d'un temps splendide et obtinrent un vif succès.

Les principales étaient : le Salon international de l'automobile, en mars ; la Foire italienne d'échantillons, en mai ; les Fêtes de Genève et le Championnat du monde de Snipe Class Racing International Association, en août ; les Rencontres internationales, en septembre ; le Concours international d'exécution musicale, en septembre-octobre ; le Meeting d'aviation international militaire, le 5 octobre ; le 9^me^ Concours Hippique international officiel, en novembre.

Les Fêtes de Genève, en particulier, organisées par l'Association des intérêts de Genève, remportèrent un succès immense et attirèrent des milliers de visiteurs.

La Ville de Genève avait porté sa subvention à l'Association des intérêts de Genève à Fr. 75.000,— pour 1947, afin de lui permettre de développer la propagande en faveur de notre ville principalement dans certains pays susceptibles de nous envoyer des touristes.

Des subventions supplémentaires ont été accordées en faveur du Journal des Musées, pour la publicité dans la revue « Interavia » ainsi que pour le Congrès des Skal-Clubs.

L'Association des intérêts de Genève a, comme à l'accoutumée, distribué des articles et annonces dans les journaux suisses et étrangers. Des conférences sur Genève ont été organisées à l'étranger, au moyen d'une magnifique collection de diapositifs en couleurs.

Elle a édité également une nouvelle publication sous le titre « Propos de Genève », qui a contribué par son modernisme à renforcer sa propagande.

L'Association a aussi maintenu un contact étroit avec l'Office central suisse du tourisme, la Fédération suisse du tourisme, la Conférence du tourisme romand, la Commission du tourisme dans la région du Léman, la Commission France-Suisse-Monaco et la Commission romande de la Ligne du Simplon.

Des relations touristiques nouvelles ont été établies par la direction de l'Association avec la Hollande, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg.

Tous ces efforts conjugués ont amené à Genève un nombre record de visiteurs, qu'il a fallu loger dans les hôtels et souvent chez l'habitant, en raison de la pénurie de chambres d'hôtels qui sévit toujours. Le bureau de logement des intérêts de Genève a admirablement fonctionné, à la satisfaction de chacun.

M. le conseiller administratif Cottier a été appelé à présidér une conférence importante à laquelle ont pris part des représentants de l'Etat, de l'O.N.U., du B.I.T., du C.I.C.R., des Intérêts de Genève, des Hôteliers, etc., pour coordonner le problème du logement à la veille des grandes conférences qui se sont tenues en juin dans notre ville. Les résultats obtenus furent des plus concluants.

Citons encore l'activité réjouissante de l'Aéroport de Cointrin, où des installations importantes sont construites et seront bientôt achevées. 170.000 passagers sont arrrivés ou partis de Cointrin cette année. Plusieurs compagnies étrangères ont décidé d'utiliser Genève comme tête de ligne ou comme escale et sont venues s'ajouter à celles déjà installées dans notre cité.

Le chiffre des nuitées a atteint 1.229.624, pour 247.930 voyageurs arrivés en hôtel.

Le tableau comparatif des arrivées et des nuitées en 1946 et 1947 est le suivant :

| | Arrivées | | Nuitées | |
|---|---|---|---|---|
| | 1946 | 1947 | 1946 | 1947 |
| Janvier.... | 15.505 | 16.087 | 79.024 | 77.643 |
| Février ... | 14.771 | 14.583 | 74.975 | 74.801 |
| Mars..... | 17.919 | 21.564 | 84.003 | 95.616 |
| Avril ..... | 20.715 | 18.326 | 88.789 | 103.805 |
| Mai..... | 22.146 | 17.276 | 89.786 | 109.097 |
| Juin ..... | 22.102 | 17.714 | 87.228 | 110.284 |
| Juillet..... | 23.992 | 23.101 | 96.798 | 117.073 |
| Août..... | 26.036 | 26.805 | 105.476 | 121.430 |
| Septembre . | 24.504 | 25.746 | 101.612 | 116.016 |
| Octobre ... | 22.108 | 25.335 | 93.446 | 111.816 |
| Novembre . | 18.653 | 21.895 | 84.450 | 99.159 |
| Décembre.. | 17.032 | 19.448 | 81.461 | 92.884 |
| | 245.483 | 247.930 | 1.067.048 | 1.229.624 |

On peut souhaiter que les efforts des autorités et des organismes privés aboutissent à une amélioration des possibilités de logement des hôtes arrivant à Genève, cela dans l'intérêt de la population tout entière, qui bénéficie en définitive des conjonctures touristiques favorables.

## Journal des musées

Dix numéros des « Musées de Genève » ont été publiés en 1947.

A l'occasion de la réunion à Genève de la Société helvétique des sciences naturelles, un numéro entier a été consacré à cette institution et aux expositions organisées en son honneur.

Aux collaborateurs habituels de ce périodique se sont joints MM. Georges Amoudruz, C. Edmond, B. Bonner, Mme Cuchet-Albaret, MM. Lucien Fulpius, Fréd. Gardy, H.-L. Jaffé, conservateur du

Musée municipal d'Amsterdam, Eugène Martin, président de l'Association des peintres, sculpteurs et architectes, M. Paranhos da Silva, vice-consul du Brésil, M. Guy Roberty, maître de recherches au Centre de la Recherche scientifique à Paris et Mme Vivi Täckholm, professeur de botanique au Caire. Leur collaboration bénévole a été très appréciée.

Le rédacteur en chef des « Musées de Genève », M. Bernard Gagnebin, a été remplacé de mai à juillet par MM. Paul Chaix et André Duckert.

Comme précédemment, l'administration du bulletin a été assurée par le secrétaire du conseiller administratif délégué aux musées et bibliothèques et par le Service des spectacles et concerts.

Le tirage a oscillé entre 8 et 9.000 exemplaires.

### Chauffage des batiments municipaux

Pour assurer le chauffage des bâtiments publics, administratifs et scolaires de la Ville de Genève, les attributions de l'Office cantonal de l'économie de guerre ont été de 45 % (en moyenne) de la consommation normale d'avant-guerre. Cette amélioration d'attribution en combustibles importés (coke et anthracite) a permis d'exclure presque totalement l'utilisation de combustibles indigènes.

La durée des vacances scolaires d'hiver a été ramenée de 5 semaines à 3 semaines. Pendant cette période, les installations n'ont pas été vidées comme ce fut fait les hivers précédents ; elles auraient pu être mises en fonction, au ralenti, en cas de danger de gel.

Plusieurs mesures de restrictions de chauffage appliquées pendant la guerre ont pu être relâchées, notamment en ce qui concerne le chauffage des salles de gymnastique et de locaux situés dans des bâtiments publics.

### Décoration

Le matériel de décoration de la Ville créé en 1938-1939 a été placé partiellement ou complètement à l'occasion d'un grand nombre de manifestations, notamment pour la fête du Premier Juin, les fêtes des promotions des écoles, la Fête nationale du Premier Août, les Fêtes de Genève, du Salon de l'Automobile, du Concours hippique international, et pour de nombreuses manifestations sportives organisées à Genève en 1947. Des décorations de salles ont été exécutées en collaboration avec le Service des parcs et promenades.

En plus des travaux d'entretien exécutés ces dernières années (remplacement des pièces usées et réparation des bannières détériorées par le vent), plusieurs séries de bannières ont été remplacées par des neuves, dès l'apparition sur le marché de tissus de bonne qualité et à des prix abordables. Les grands oriflammes brodés aux armoiries cantonales et communales ont été reteints.

### Services économiques

L'accroissement des importations de denrées alimentaires a permis d'améliorer sensiblement notre rationnement ; c'est ainsi qu'aux allégements des années précédentes s'ajoutent les suppressions suivantes :

En février. — Suppression du rationnement de la viande de mouton ; suppression d'un jour sans viande dans les restaurants : le mercredi.

En mai. — Abrogation sur l'interdiction de la vente des pneus ; suppression du rationnement du lait condensé non sucré.

En juillet. — Vente libre des savonnettes et savons liquides ; suppression de la demi-carte alimentaire « B » ; suppression du lait condensé sucré et de la poudre de lait écrémé ; vente libre de la confiture.

En août. — Vente libre du maïs, de l'orge et de l'avoine.

En septembre. — Abolition du rationnement de la viande ; suppression du rationnement de la lessive, du savon, sauf le savon en morceau (genre Marseille).

En novembre. — Vente libre de la poudre de lait entier ; suppression des possibilités d'échange des coupons de repas contre des cartes alimentaires puis suppression complète des coupons de repas ; assouplissement du rationnement du fromage ; vente libre de tous les fromages à pâtes molles.

En décembre. — Suppression de la carte *supplémentaire* alimentaire ; suppression du rationnement du beurre fondu ; suppression du rationnement du savon.

Toutes ces améliorations ont été très appréciées du public qui se montrait bien mieux disposé, jusqu'au jour où l'Office de Guerre prit la décision de supprimer (début novembre), avec effet immédiat, le rééchange des coupons de repas contre une carte alimentaire ; puis le 14 novembre, la suppression définitive des coupons de repas. Ces deux décisions furent assez mal accueillies et nombreuses furent les personnes qui passèrent à notre office pour exprimer à ce sujet leur mécontentement.

Depuis 1939, la population de la Ville de Genève a augmenté d'environ 15.000 personnes. De plus, en raison des facilités de visas actuellement accordées, de nombreux étrangers viennent en Suisse et se présentent à nos bureaux pour obtenir leur titre de rationnement. Jusqu'en novembre, ces personnes touchaient des coupons de repas, mais depuis leur suppression, des cartes de pain-lait sont délivrées aux étrangers de passage, au prorata de leur séjour, avec annotation sur leur passeport. La venue d'ouvriers de pays voisins, engagés comme « saisonniers » a également créé un mouvement de va et vient ; cet ensemble de choses n'a pas été sans contribuer à maintenir une intense activité à laquelle les S.E. sont habitués depuis leur début.

Cela explique aussi le travail plus pénible pour les services du fichier et celui des cartes de légitimation. De très nombreuses cartes de légitimation ont été établies journellement, d'autres refaites parce que périmées, défectueuses, ou annulées pour causes de décès, mariage, divorce etc. Une quantité de fiches ont été également établies, contrôlées, classées et de multiples enquêtes ont été faites pour retrait de cartes après décès, entrées en clinique, ou départs ainsi que pour le rationnement différentiel.

Dans le courant de l'année, environ 4.000 cartes de légitimation ont été retirées (contre reçu) soit au bureau central de Plainpalais, soit dans les locaux de distribution pour différentes raisons. Toutes ces cartes ont été déposées au fichier et n'ont été restituées aux titulaires qu'une fois régularisées.

*Récapitulation des denrées rationnées. Quantités attribuées par personne pendant les années 1939 (novembre à fin 1947)*

| Marchandises | 1939 | 1940 | 1941 | 1942 | 1943 | 1944 | 1945 | 1946 | 1947 | Rationnement supprimé le : |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sucre et sucre conserves . . . | 3.500 | 26.000 | 13.500 | 11.500 | 10.500 | 11.500 | 10.000 | 15.250 | 18.500 | miel V-1946 |
| Confiture et miel . . . . . | — | — | — | — | 3.100 | 3.000 | 1.500 | 2.000 | 1.750 | confiture VI-1947 |
| Pâtes alimentaires . . . . . | 2.250 | 9.250 | 4.500 | 3.650 | 4.750 | 4.500 | 3.750 | 8.250 | 7.000 | |
| Riz . . . . . | 750 | 9.500 | — | — | 1.000 | 500 | 850 | 500 | 500 | |
| Orge, maïs, avoine, millet. . . | 2.250 | 4.250 | 6.000 | 4.550 | 1.750 | 2.850 | 4.550 | 10.250 | 5.750 | VII-1947 |
| Légumineuses. . . . . | 250 | 500 | 2.000 | 3.300 | 5.000 | 3.500 | 1.000 | — | — | XI-1945 |
| Farine . . . . . | 2.500 | 3.000 | 7.000 | 6.300 | 5.600 | 6.400 | 3.850 | 5.200 | 5.800 | |
| Graisse-huile . . . . . | 1.750 | 6.750 | 2.900 | 5.600 | 2.850 | 3.300 | 2.750 | 6.500 | 7.300 | |
| Beurre . . . . . | — | 400 | 3.100 | 1.300 | 2.650 | 3.000 | 3.200 | 2.800 | 3.800 | |
| Beurre ou graisse . . . . . | — | — | 2.600 | 3.400 | 1.700 | 700 | 1.350 | 800 | 250 | |
| Œufs (pièces) . . . . . | — | — | 3 | 36 | 41 | 31 | 28 | 14 | — | III-1946 |
| Poudre d'œufs . . . . . | — | — | — | — | 1.450 | 900 | — | — | — | VI-1945 |
| Fromage * . . . . . | — | — | 1.600 | 5.425 | 6.425 | 4.200 | 6.650 | 5.800 | 5.200 | fromage pâte molle 47 |
| Viande * . . . . . | — | — | — | 14.050 | 19.000 | 13.600 | 14.050 | 17.400 | 15.150 | IX-1947 |
| Pain * . . . . . | — | — | — | 16.650 | 82.300 | 86.435 | 79.200 | 86.000 | 81.050 | |
| Lait (litres) . . . . . | — | — | — | 26½ | 160½ | 136 | 132 | 133 | 119 | |
| Savon * . . . . . | — | — | 2.200 | 1.545 | 2.350 | 1.000 | 930 | 1.950 | 2.250 | libéré le 16-XII-47 |
| Lard et saindoux . . . . . | — | — | — | — | — | — | 2.000 | 2.450 | 600 | IX-1947 |
| Chocolat et confiserie * . . . | — | — | — | — | 1.850 | 2.350 | 2.050 | 1.600 | — | V-1946 |
| Lait condensé. . . . . | — | — | — | — | — | — | 400 | 1.360 | — | VII-1947 |

Ces denrées sont mentionnées en grammes sauf celles indiquées par un * représentant des points.

L'achat des marchandises rationnées inscrites sur la carte alimentaire revenait (y compris les coupons validés) au prix moyen *de Fr. 50,*— environ au plus fort du contingentement, c'est-à-dire en *octobre 1943.* Les allègements progressifs dans le rationnement en ont sensiblement diminué le coût. C'est ainsi qu'en mars 1947, ce prix revient à *Fr. 32,*—, pour tomber en septembre de la même année à *Fr.* 21,—, après l'abolition du rationnement de la viande.

*Cartes alimentaires.* — Il reste encore de nombreux genres de cartes à distribuer. *La carte alimentaire 1/1,* qui depuis octobre se subdivise en deux parties égales, c'est-à-dire 2 fois une demi-carte. *La carte alimentaire K,* établie spécialement pour les enfants de moins de cinq ans (avec plus de lait, quelquefois du riz, plus de beurre, par contre un peu moins de pain que la carte ordinaire).

Les cartes supplémentaires attribuées spécialement aux ouvriers exerçant une profession nécessitant un effort physique pénible, aux personnes âgées, aux femmes enceintes, ainsi qu'aux personnes exerçant une profession insalubre, sont toujours distribuées. Ces cartes sont les suivantes :

*La carte supplémentaire* (C.S.A. abolie en novembre) ;

*La carte supplémentaire de pain* (C.S.P.) ;

*La carte supplémentaire de lait* (C.S.L.).

*La carte de savon,* délivrée pour la dernière fois cette année en juin (pour les mois de juillet-septembre), puis prolongée jusqu'au 6 janvier 1948, par la validation des coupons en blancs.

*La carte de sucre pour conserves,* remise en mai pour 6 kg. En septembre 4 tickets ont été validés pour 500 points chacun, ce qui porte le total du sucre pour confiture en 1947 à 8 kg.

Les échanges des coupons (A.B.C.D.E.) de lait de la carte alimentaire, s'échangent contre du fromage. Depuis novembre, les cartes supplémentaires de lait, ont un ticket (k en novembre) qui peut également être échangé contre du fromage. Dès janvier 1948, la suppression des échanges des coupons de lait contre fromage est prévue. Des coupons « option » pour lait ou fromage seront imprimés sur les cartes alimentaires. Il en résulte une nette amélioration pour les services de distribution des offices communaux.

*Rationnement différentiel.* — Le rationnement différentiel a toujours été le point névralgique entre le public et les S.E. communaux, du fait de la classification des ayants droit au différentes catégories d'attributions. Un répertoire des professions établi par l'O.G.A. doit permettre de délivrer un rationnement approprié à l'effort physique produit. C'est précisément ce classement qui fut souvent discuté par les intéressés. Dès janvier 1948, des modifications sont aussi prévues dans le rationnement différentiel comportant le groupement des catégories et la suppression des suppléments pour le travail en équipe ou lors de services irréguliers.

*Emoluments.* — Les avis, les communiqués, les affiches invitant la population à retirer les titres de rationnement pendant la semaine de distribution (horaire spécial) n'ont pas été observés par bien des personnes, pour cause de négligence. Ces retardataires viennent toujours après coup, mais doivent acquitter l'émolument prévu. Il a été perçu de ce fait une somme de Fr. 25.000,—, en 1947.

*Personnel.* — Au bureau central de Plainpalais, le nombre des employés a sensiblement diminué ; par contre celui des personnes supplémentaires engagées spécialement pour la remise des cartes (cinq jours par mois) est toujours de 80 à 100.

*Comptabilité.* — Les comptes sont tenus avec précision. Une récapitulation des opérations effectuées chaque mois est remise à l'Office cantonal avec les justificatifs et le solde des cartes.

Pour terminer, relevons que, comme par le passé, d'excellentes relations ont continué d'exister avec tous les offices fédéraux, cantonaux et communaux.

II

## Conseil municipal

Le Conseil municipal élu les 8-9 mai 1943 dont le mandat arrivait à échéance en 1947 a tenu de janvier à fin avril de cette même année 7 séances, au cours desquelles il a pris 22 délibérations.

Le 11 février 1947, M. Jean UHLER qui avait été élu dans l'arrondissement du *Petit-Saconnex*, a donné sa démission de conseiller municipal après 33 ans d'activité dans les Conseils de la Ville. Il a été remplacé, le 14 mars, par M. Hermann SAUTER de la liste du parti national-démocratique.

Au cours de cette dernière législature de 4 ans, il a été procédé à 11 mutations sur 64 conseillers municipaux élus, soit 1 par suite de décès et 10 ensuite de démission. Il n'a pas été possible de procéder au remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire de l'arrondissement de *Plainpalais*, en raison du refus des 3 remplaçants éventuels de la liste à laquelle appartenait le démissionnaire (liste ouvrière - parti du travail) ; une communication a été faite à ce sujet en séance du Conseil municipal, le 10 septembre 1946.

Le 23 avril, au début de la dernière séance de la législature, M. le président du Conseil municipal a, en présence de M. le conseiller d'Etat Charles DUBOULE, excusant M. le conseiller d'Etat chargé du Département de l'intérieur et de l'agriculture, empêché, adressé des félicitations et exprimé la gratitude des autorités municipales à M. Henri SCHOENAU, conseiller administratif, qui, après 24 ans d'activité municipale a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections. Un souvenir a été remis à ce magistrat, ainsi qu'à MM. les conseillers municipaux Lucien BILLY, Ch.-Elie DUCOMMUN, Marcel CASTELLINO et Alphonse CHARROT qui, depuis 20 ans font partie du Conseil municipal.

Un souvenir a également été remis à M. Samuel PERRET, mémorialiste, pour ses 20 ans d'activité, ainsi qu'à M. Léon GIUNTINI, secrétaire du Bureau, en fonction depuis 35 ans et qui compte 40 ans de service dans l'administration municipale.

Avant de clore la législature, M. le président du Conseil municipal, se faisant l'interprète de l'assemblée a exprimé des remerciements à M. le conseiller administratif Samuel BAUD-BOVY pour l'œuvre accomplie par ce magistrat dans le domaine des beaux-arts à Genève.

L'élection du Conseil municipal pour la législature 1947-1951 a eu lieu les 26-27 avril 1947, en conformité des dispositions de la loi constitutionnelle du 22 mars 1930, de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931, de la loi concernant l'élection des Conseils municipaux du 8 novembre 1913 et de la loi du 2 juillet 1930, modifiant la loi sur les votations et élections du 3 mars 1906. Elle a été validée par arrêté du Conseil d'Etat, du 6 mai 1947.

Le nouveau Conseil municipal comprenant 67 membres a été constitué comme suit :

| | | Parti | Année de naissance |
|---|---|---|---|
| 1. | ABRAMOWICZ, Maurice, avocat | T. | 1901 |
| 2. | AUBERT, Georges, photographe | R. | 1909 |
| 3. | AUDEOUD, Roger, médecin | N.D. | 1904 |
| 4. | BAUD, Francis, entrepreneur | I. | 1889 |
| 5. | BERCHTEN, Constant, peintre | R. | 1899 |
| 6. | BILLY, Lucien, avocat | R. | 1900 |
| 7. | BOLENS, Francis, ingénieur | N.D. | 1890 |
| 8. | BOMMER, Jean, architecte | S. | 1904 |
| 9. | BORNAND, Frédéric, serrurier | T. | 1886 |
| 10. | BOUJON, Marius, caissier | R. | 1885 |
| 11. | BRUN, Dagobert, menuisier | I. | 1909 |
| 12. | BURDET, Ulrich, confiseur | N.D. | 1898 |
| 13. | BURKLIN, Charles, retraité P.T.T. | T. | 1881 |
| 14. | CALAME, Jules, ingénieur | N.D. | 1891 |
| 15. | CASTELLINO, Marcel, clerc d'avocat | R. | 1892 |
| 16. | CHARPIÉ, John, directeur | N.D. | 1894 |
| 17. | CORBAT, Paul, sans profession | R. | 1878 |
| 18. | DEDO Atyl, fonctionnaire Etat | T. | 1901 |
| 19. | DENTAN, Albert, ingénieur | N.D. | 1896 |
| 20. | DOVAZ, Maurice, avocat | N.D. | 1905 |
| 21. | DUBUIS, Max, plâtrier-peintre | T. | 1914 |
| 22. | DUCRET, Jules, principal clerc | I. | 1917 |
| 23. | DUTHEIL, Georges, aide préparateur | T. | 1909 |
| 24. | FRISCHKNECHT, Albert, peintre | T. | 1902 |
| 25. | GANTER, Edmond, secrétaire | I. | 1910 |
| 26. | GILLIÉRON, Edmond, mécanicien | T. | 1920 |
| 27. | GOLAY, Marius, empl. Services industriels | T. | 1910 |
| 28. | GORGERAT, Charles, employé postal | T. | 1901 |

| | | Parti | Année de naissance |
|---|---|---|---|
| 29. | GUINAND, Pierre, avocat | N.D. | 1907 |
| 30. | GYSIN, Marcel, professeur | R. | 1891 |
| 31. | HAUSER, Fridolin, serrurier | T. | 1910 |
| 32. | HAUSMANN, Auguste, serrurier | T. | 1888 |
| 33. | HENCHOZ, Robert, ingénieur | R. | 1905 |
| 34. | HOCHSTAETTLER, Raymond, empl. S.I. | T. | 1919 |
| 35. | HOEGEN, Paul, couvreur | R. | 1905 |
| 36. | HUBMANN, Gustave, fonct. postal | T. | 1903 |
| 37. | JACCOUD, Pierre, avocat | R. | 1905 |
| 38. | JULITA, Nicolas, fonctionnaire Etat | S. | 1912 |
| 39. | KELLER, Ernest, instituteur | I. | 1892 |
| 40. | LENTILLON, Etienne, employé | T. | 1904 |
| 41. | LORENZ, Auguste, fonctionnaire | S. | 1885 |
| 42. | LOUTAN, Henri, peintre en lettres | R. | 1892 |
| 43. | MAERKY, Victor, directeur | R. | 1896 |
| 44. | MAHLER, André, employé F.O.M.H. | T. | 1921 |
| 45. | MAILLARD, Marius, secrétaire | S. | 1889 |
| 46. | MALIGNON, Marcel, industriel | N.D. | 1893 |
| 47. | MARTIN, Félix, laitier | N.D. | 1893 |
| 48. | MARTIN-DU PAN, Charles, médecin | N.D. | 1878 |
| 49. | MAURER, Fernand, empl. P.T.T. | T. | 1891 |
| 50. | MÉGARD, Edmond, commis | S. | 1898 |
| 51. | MONNEY, Emile, maçon | N.D. | 1914 |
| 52. | MOREL, Georges, journaliste | T. | 1898 |
| 53. | NOVEL, René, fonctionnaire postal | T. | 1889 |
| 54. | OLTRAMARE, Marc, médecin | T. | 1916 |
| 55. | OSTERMANN, Edouard, fondé pouv. | N.D. | 1889 |
| 56. | PARISOD, Armand, magasinier | T. | 1905 |
| 57. | PAUTEX, Jean, médecin-dentiste | N.D. | 1901 |
| 58. | PERRET, Antoine, chef de service | R. | 1891 |
| 59. | PESSON, Jean-Ch., avocat | R. | 1911 |
| 60. | REY, Georges, négociant | I. | 1896 |
| 61. | ROLLINI, Joseph, fonctionnaire Ville | R. | 1899 |
| 62. | ROSSIRE, Henri, architecte | R. | 1892 |
| 63. | SCHERLER, Adolphe, mécanicien | T. | 1920 |
| 64. | SNELL, Honoré, commerçant | R. | 1886 |
| 65. | VOUTAZ, Benjamin, tôlier | T. | 1899 |
| 66. | WENGER, Georges, bobineur | T. | 1906 |
| 67. | ZAUGG, Edmond, caporal poste perm. | S. | 1893 |

*Partis:* T. = Travail (24 conseillers) R. = Radical (17 conseillers)
N.D. = National Démocrate (14 conseillers) I. = Indépendant-Chrétien-Social (6 conseillers)
S. = Socialiste (6 conseillers)

La séance d'installation du nouveau Conseil municipal convoquée par le Conseil d'Etat, a eu lieu le vendredi 30 mai 1947. Après la prestation de serments de MM. les conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge, M. Dr. Charles MARTIN-DU-PAN, il a été procédé à l'élection du Bureau pour l'année législative 1947-1948. Ont été élus :

MM. GUINAND, Pierre, président ;
CASTELLINO, Marcel, 1er vice-président ;
GORGERAT, Charles, 2me vice-président ;
JULITA, Nicolas, secrétaire ;
KELLER, Ernest, secrétaire.

Le nouveau Conseil municipal a tenu 10 séances, dont 5 dans les deux sessions périodiques de printemps et d'automne et 5 en sessions extraordinaires, y compris la séance d'installation. Il a été pris 27 délibérations, sans compter les nominations et élections de commissions. Toutes ces délibérations ont été portées à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et soumise à l'approbation du Conseil d'Etat, en conformité des dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931.

Le Bureau du Conseil municipal a confirmé, le 9 juin 1947, M. Samuel PERRET, dans ses fonctions de mémorialiste, éditeur responsable du *Mémorial*, aux conditions de son cahier de charges, et M. Albert BAISSETTE, aide-mémorialiste. Il a également confirmé M. Léon GIUNTINI en sa qualité de secrétaire du Bureau et a adjugé aux IMPRIMERIES POPULAIRES l'impression du *Mémorial* pour la durée de la législature 1947-1951.

*Arrêtés pris par le Conseil municipal sortant:*

11 février. — Crédit de Fr. 203.500,— en vue de travaux de réfection de la Maison communale de Plainpalais.

14 mars. — Crédit de Fr. 49.626,— en vue de l'achat d'une parcelle de terrain sise rue Liotard, 25, propriété des consorts Blanchet.

14 mars. — Vente à M. F. Serna, pour le prix de Fr. 65.000,— de l'immeuble sis rue du Fort-Barreau, 3-5-7.

14 mars. — Crédit de Fr. 86.000,— en vue de la réfection des façades de l'immeuble rue de la Tertasse, 1.

14 mars * — Liste de présentation de 2190 jurés de la Ville de Genève près les Tribunaux de Genève, pour l'année 1948.

21 mars. — Crédit de Fr. 2.500.000,— pour la construction de cinq immeubles locatifs à la rue Charles Giron.

21 mars. — Acceptation de la donation de M. A. N., pour les « Prix de Genève ».

1er avril. — Crédit de Fr. 482.000,— pour travaux de rafraîchissement et aménagement provisoire de l'Hôtel Métropole.

1er avril. — Crédit de Fr. 68.400,— à titre de participation de la Ville de Genève à l'aide apportée à la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman.

23 avril. — Crédit de Fr. 10.000,— en vue de l'acquisition de l'immeuble de M. Besson, rue de la Boulangerie, 4.

23 avril. — Crédit de Fr. 44.565,— en vue de l'acquisition d'une parcelle de terrain propriété du Consortium des terrains de la Praille, commune de Lancy.

23 avril. — Crédit de Fr. 170.000,— en vue de l'acquisition de l'immeuble appartenant aux Consorts Mozer-Gambini, rue de Cornavin, 3, Terreaux-du-Temple, 34.

23 avril. — Crédit de Fr. 2.500,— à titre de subvention extraordinaire en faveur de l'Institut Jaques-Dalcroze, pour l'année scolaire 1947-1948.

23 avril. — Crédit de Fr. 3.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garanties du Congrès de la Société helvétique des sciences naturelles.

23 avril. — Crédit de Fr. 25.000,— destiné à permettre l'organisation, en septembre 1947, des Rencontres internationales de Genève.

23 avril. — Crédit de Fr. 25.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie des Jeux de Genève de 1947.

23 avril. — Crédit de Fr. 7.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie du Championnat du monde de la Snipe Classe International Racing Association.

23 avril. — Crédit de Fr. 31.000,— en vue de travaux à exécuter à l'emplacement des sociétés de natation à la Jetée des Pâquis.

23 avril. — Crédit de Fr. 4.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie en vue de permettre l'organisation de l'arrivée à Genève du Tour de Suisse cycliste.

23 avril. — Modification au Règlement du Conseil municipal, article 58 lettre C (création de la Commission municipale de l'enfance composée de 12 membres).

23 avril. — Approbation des comptes rendus administratif et financier de l'administration municipale pour l'année 1946.

*Arrêtés pris par le Conseil municipal, élu les 26-27 avril 1947 :*

*Commissions spéciales :*

30 mai. — *5 délégués à la commission taxatrice :* MM. Fernand Maurer, François Sormani, avocat, Edouard Ostermann, Dagobert Brun et Auguste Lorenz.

30 mai. — *5 délégués à la commission électorale :* MM. Edmond Gilliéron, Ch.-Elie Ducommun, ancien conseiller municipal, Edouard Ostermann, Edmond Mégard et Ernest Keller.

30 mai. — *Commission du tourisme* (13 membres) : MM. Maurice ABRAMOWICZ, Gustave HUBMANN, Georges MOREL, Fridolin HAUSER, Adolphe SCHERLER, Lucien BILLY, Victor MAERKY, Antoine PERRET, John CHARPIE, Marcel MALIGNON, Edouard OSTERMANN, Georges REY, Edmond ZAUGG.

30 mai. — *Délégués du Conseil municipal au Conseil d'administration de la Société des émissions Radio-Genève* (3 membres) : MM. Pierre JACCOUD, Pierre GUINAND et Georges MOREL.

13 juin. — *Commission municipale de l'enfance* (13 membres) : MM. Marc OLTRAMARE, Atyl DEDO, Etienne LENTILLON, Fridolin HAUSER, Mme Jacqueline ZURBRUGG, Mme Odette LEMAITRE, MM. Jean-Ch. PESSON, Georges AUBERT, Mlle Renée GIROD, MM. Roger AUDEOUD, Ulrich BURDET, Ernest KELLER, Nicolas JULITA.

*Délibérations.*

1er juillet. — Crédit de Fr. 719.000,— pour l'aménagement de la place Bémont et la rénovation des immeubles rue de la Cité, nos 19, 21 et 23.

1er juillet. — Crédit de Fr. 19.342,40 pour l'acquisition de hors-ligne en vue de l'élargissement de la route de Meyrin.

11 juillet. — Crédit de Fr. 50.000,— à titre de subvention pour la restauration du Casino de Saint-Pierre.

11 juillet. — Crédit de Fr. 44.000,— pour l'acquisition d'un camion à ordures Ochsner et achat de matériel destiné au déblaiement des neiges.

11 juillet. — Crédit de Fr. 56.000,— pour l'aménagement de la rue Ferrier, entre la rue Rothschild et la rue du Valais.

11 juillet. — Crédit de Fr. 20.000,— à titre de participation au capital de garantie constitué par l'Association des Intérêts de Genève pour l'organisation des Fêtes de Genève 1947.

11 juillet. — Echange de deux immeubles appartenant à la Ville de Genève, à la rue du Cendrier, contre 5 immeubles à la rue de la Servette et à la rue de Cornavin, propriétés d'une société représentée par MM. Abt et Andreae.

11 juillet. — Crédit de Fr. 775.000,— en vue de l'acquisition de l'immeuble de la Comédie.

23 septembre. — Vente d'une parcelle de terrain dans la commune de Lancy aux Chemins de fer fédéraux.

23 septembre. — Achat par la Ville de la rue Abauzit, pour le prix de Fr. 170.000,—.

23 septembre. — Approbation du compte de profits et pertes, du bilan et du rapport des Services industriels pour l'exercice 1946.

3 octobre * — Allocation extraordinaire supplémentaire au personnel de l'administration municipale pour l'année 1947.

3 octobre * — Allocation extraordinaire supplémentaire aux pensionnés de l'administration municipale pour l'année 1947.

3 octobre. — Vente d'une part de propriété rue Etienne Dumont, 4 ; rue Chausse-Coq, 20, à M. Paul Geneux.

3 octobre. — Participation au capital de garantie du premier championnat d'Europe de la Fédération internationale de boules ferrées (Fr. 3.000,—).

31 octobre. — Vente de l'ancienne halle des Pâquis à la Direction générale des postes pour le prix de Fr. 380.000,—.

31 octobre. — Acquisition de propriétés de l'hoirie Heina, sises rue Faller, 1 ; rue Liotard, 27 ; rue Lamartine.

28 novembre. — Crédit de Fr. 1.000.000,— pour continuer l'action de subventionnement de la Ville en vue de lutter contre la pénurie de logement.

28 novembre. — Crédit de Fr. 28.000,— en vue de l'agrandissement des W.C. publics de la place Longemalle.

28 novembre. — Crédit de Fr. 25.000,— à titre de participation de la Ville au capital de garantie du IXe Concours hippique international officiel de Genève.

28 novembre. — Approbation des budgets d'exploitation et de construction, ce dernier étant rectifié, des Services industriels de Genève pour 1948.

19 décembre. — Allocation extraordinaire de renchérissement pour 1948 au personnel de l'administration municipale.

19 décembre. — Allocations de renchérissement pour 1948 aux retraités et pensionnés de l'administration municipale ne bénéficiant que d'une modeste pension.

19 décembre. — Modification de l'art. 36 du statut du personnel de l'administration municipale ayant trait aux congés de repos annuels.

19 décembre. — Approbation des mêmes dispositions adoptées par le Conseil d'administration des Services industriels de Genève en rectification de l'art. 19 du statut de ce personnel.

19 décembre. — Approbation du budget de 1948 pour la voirie et les travaux publics de la Ville de Genève, présenté par le Département des travaux publics.

19 décembre. — Election de neuf membres de la *Commission de direction générale de la Caisse Hypothécaire du canton de Genève:* MM. Henry Rossire, Ch. Duboule, Louis Gilliéron, Humbert Sesiano, Ch.-Elie Ducommun, Albert Dussoix, Jules Peney, Georges Borel et Edouard Ostermann.

26 décembre. — Budget de l'administration municipale pour l'année 1948.

Toutes ces délibérations ont été approuvées par le Conseil d'Etat, à l'exception de celles qui sont précédées d'un astérisque (*), pour lesquelles la sanction de l'autorité cantonale n'est pas nécessaire. Le Conseil d'Etat a réservé, dans certains cas, la demande d'autorisation de construire à adresser au Département des travaux publics et la décision de la commission des monuments et des sites. Il a constaté, d'autre part, que toutes les subventions fédérale et cantonale pour réfection des façades ont été supprimées en été 1946.

L'arrêté du Conseil d'Etat, du 4 octobre 1947, relatif au compte rendu des Services industriels de Genève pour l'exercice 1946, approuve l'arrêté du Conseil municipal du 23 septembre « sous réserve, toutefois, de la fixation des redevances dues à l'Etat pour les usines du Rhône, dont le montant sera déterminé à la suite des mesures et pourparlers en cours. »

M. le président du Conseil administratif Jules Peney a donné connaissance au Conseil municipal, dans la séance du 23 septembre, de la lettre en date du 13 du même mois, par laquelle la direction de la Caisse hypothécaire du canton de Genève a fait connaître au Conseil administratif la décision prise par sa commission de direction générale, à l'occasion du centenaire de cet établissement dont la commémoration a eu lieu le même jour, de faire bénéficier les communes d'une répartition extraordinaire de Fr. 150.000,— à raison de Fr. 5,— par part.

III

# Situation démographique de la Ville de Genève en 1947
# Arrondissements : Cité, Plainpalais, Eaux-Vives, Petit-Saconnex

POPULATION VILLE DE GENÈVE 1947

| | Genevois | | | Confédérés | | | Etrangers | | | Récapitulation | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Masc. | Fém. | Total | Masc. | Fém. | Total | Masc. | Fém. | Total | Masc. | Fém. | Total |
| Mariés | 11 924 | 12 098 | 24 022 | 16 816 | 16 970 | 33 786 | 5 300 | 5 506 | 10 806 | 34 040 | 34 574 | 68 614 |
| Célibataires | 3 051 | 4 141 | 7 192 | 7 474 | 8 073 | 15 547 | 2 680 | 5 271 | 7 951 | 13 205 | 17 485 | 30 690 |
| Veufs | 615 | 3 885 | 4 500 | 654 | 3 397 | 4 051 | 393 | 2 031 | 2 424 | 1 662 | 9 313 | 10 975 |
| Divorcés | 577 | 1 409 | 1 986 | 1 023 | 2 030 | 3 053 | 203 | 337 | 540 | 1 803 | 3 776 | 5 579 |
| Majeurs | 16 167 | 21 533 | 37 700 | 25 967 | 30 470 | 56 437 | 8 576 | 13 145 | 21 721 | 50 710 | 65 148 | 115 858 |
| Mineurs | 4 140 | 4 073 | 8 213 | 8 178 | 8 759 | 16 937 | 2 063 | 2 278 | 4 341 | 14 381 | 15 110 | 29 491 |
| Total | 20 307 | 25 606 | 45 913 | 34 145 | 39 229 | 73 374 | 10 639 | 15 423 | 36 062 | 65 091 | 80 258 | 145 349 |

CONFESSIONS

| | Majeurs | | | Mineurs | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Masc. | Fém. | Total | Masc. | Fém. | Total | |
| *Genevois* | | | | | | | |
| Sans confession | 624 | 835 | 1 459 | 323 | 327 | 650 | 2 109 |
| Protestants | 9 883 | 12 961 | 22 844 | 2 387 | 2 273 | 4 660 | 27 504 |
| Catholiques romains | 5 416 | 7 502 | 12 918 | 1 395 | 1 419 | 2 814 | 15 732 |
| Catholiques chrétiens | — | — | — | 4 | 1 | 5 | 5 |
| Israélites | 244 | 233 | 477 | 30 | 53 | 83 | 560 |
| Divers | — | 2 | 2 | 1 | — | 1 | 3 |
| Total | 16 167 | 21 533 | 37 700 | 4 140 | 4 073 | 8 213 | 45 913 |
| *Confédérés* | | | | | | | |
| Sans confession | 1 565 | 3 307 | 4 872 | 1 155 | 1 162 | 2 317 | 7 189 |
| Protestants | 15 983 | 17 013 | 32 996 | 4 334 | 4 594 | 8 928 | 41 924 |
| Catholiques romains | 8 302 | 9 960 | 18 262 | 2 668 | 2 970 | 5 638 | 23 900 |
| Catholiques chrétiens | — | — | — | 1 | — | 1 | 1 |
| Israélites | 108 | 173 | 281 | 6 | 27 | 33 | 314 |
| Divers | 9 | 17 | 26 | 14 | 6 | 20 | 46 |
| Total | 25 967 | 30 470 | 56 437 | 8 178 | 8 759 | 16 937 | 73 374 |
| *Etrangers* | | | | | | | |
| Sans confession | 904 | 848 | 1 752 | 200 | 302 | 502 | 2 254 |
| Protestants | 1 216 | 2 378 | 3 594 | 383 | 445 | 828 | 4 422 |
| Catholiques romains | 5 678 | 9 106 | 14 784 | 1 240 | 1 334 | 2 574 | 17 358 |
| Catholiques chrétiens | 1 | 10 | 11 | — | 2 | 2 | 13 |
| Israélites | 751 | 781 | 1 532 | 233 | 194 | 427 | 1 959 |
| Divers | 26 | 22 | 48 | 7 | 1 | 8 | 56 |
| Total | 8 576 | 13 135 | 21 721 | 2 063 | 2 278 | 4 341 | 26 062 |
| *Récapitulation* | | | | | | | |
| Sans confession | 3 093 | 4 990 | 8 083 | 1 678 | 1 791 | 3 469 | 11 552 |
| Protestants | 27 082 | 32 352 | 59 434 | 7 104 | 7 312 | 14 416 | 73 850 |
| Catholiques romains | 19 396 | 26 568 | 45 964 | 5 303 | 5 723 | 11 026 | 56 990 |
| Catholiques chrétiens | 1 | 10 | 11 | 5 | 3 | 8 | 19 |
| Israélites | 1 103 | 1 187 | 2 290 | 269 | 274 | 543 | 2 833 |
| Divers | 35 | 41 | 76 | 22 | 7 | 29 | 105 |
| Total | 50 710 | 65 148 | 115 858 | 14 381 | 15 110 | 29 491 | 145 349 |

## RÉPARTITION DES CONFÉDÉRÉS

| Cantons | Majeurs | | | Mineurs | | | Total général |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Masc. | Fém. | Total | Masc. | Fém. | Total | |
| Appenzell | 215 | 190 | 405 | 62 | 95 | 157 | 562 |
| Argovie | 1 142 | 1 181 | 2 323 | 351 | 462 | 813 | 3 136 |
| Bâle | 677 | 676 | 1 353 | 209 | 242 | 451 | 1 804 |
| Berne | 5 662 | 6 899 | 12 561 | 1 890 | 1 911 | 3 801 | 16 362 |
| Fribourg | 3 345 | 3 980 | 7 325 | 1 183 | 1 180 | 2 363 | 9 688 |
| Glaris | 123 | 115 | 238 | 29 | 49 | 76 | 316 |
| Grisons | 305 | 315 | 620 | 102 | 103 | 205 | 825 |
| Lucerne | 560 | 580 | 1 140 | 156 | 226 | 382 | 1 522 |
| Neuchâtel | 2 114 | 2 730 | 4 844 | 635 | 598 | 1 233 | 6 077 |
| Saint-Gall | 644 | 585 | 1 229 | 223 | 277 | 500 | 1 729 |
| Schaffhouse | 239 | 265 | 504 | 69 | 91 | 160 | 664 |
| Schwyz | 161 | 164 | 325 | 46 | 67 | 113 | 438 |
| Soleure | 563 | 547 | 1 110 | 151 | 175 | 326 | 1 436 |
| Tessin | 809 | 829 | 1 638 | 237 | 249 | 486 | 2 124 |
| Thurgovie | 458 | 405 | 863 | 134 | 154 | 288 | 1 151 |
| Unterwald | 65 | 83 | 148 | 13 | 35 | 48 | 196 |
| Uri | 39 | 51 | 90 | 14 | 28 | 42 | 132 |
| Valais | 1 569 | 1 870 | 3 439 | 542 | 611 | 1 153 | 4 592 |
| Vaud | 5 787 | 7 538 | 13 325 | 1 742 | 1 702 | 3 444 | 16 769 |
| Zoug | 64 | 58 | 122 | 16 | 18 | 34 | 156 |
| Zurich | 1 426 | 1 409 | 2 835 | 374 | 486 | 860 | 3 695 |
| Total | 25 967 | 30 470 | 56 437 | 8 178 | 8 759 | 16 937 | 73 374 |

## RÉPARTITION DES ÉTRANGERS

| Pays | Majeurs | | | Mineurs | | | Total général |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Masc. | Fém. | Total | Masc. | Fém. | Total | |
| Albanie | 1 | — | 1 | — | — | — | 1 |
| Allemagne | 531 | 1 002 | 1 533 | 148 | 123 | 271 | 1 804 |
| Autriche | 3 | 31 | 34 | 6 | 4 | 10 | 44 |
| Belgique | 82 | 110 | 192 | 19 | 26 | 45 | 237 |
| Bulgarie | 57 | 66 | 123 | — | 14 | 14 | 137 |
| Danemark | 29 | 32 | 61 | 3 | 10 | 13 | 74 |
| Espagne | 79 | 90 | 169 | 29 | 28 | 57 | 226 |
| Estonie | 2 | 6 | 8 | 1 | 2 | 3 | 11 |
| Finlande | — | 6 | 6 | — | — | — | 6 |
| France | 2 750 | 5 041 | 7 791 | 774 | 846 | 1 620 | 9 411 |
| Grande-Bretagne | 217 | 349 | 566 | 44 | 59 | 103 | 669 |
| Grèce | 70 | 78 | 148 | 10 | 25 | 35 | 183 |
| Hollande | 89 | 143 | 232 | 27 | 37 | 64 | 296 |
| Hongrie | 139 | 156 | 295 | 40 | 33 | 73 | 368 |
| Italie | 2 884 | 4 571 | 7 455 | 614 | 723 | 1 337 | 8 792 |
| Lettonie | 16 | 19 | 35 | 3 | 5 | 8 | 43 |
| Lichtenstein | 9 | 13 | 22 | 2 | — | 2 | 24 |
| Lituanie | 7 | 12 | 19 | — | 1 | 1 | 20 |
| Luxembourg | 18 | 24 | 42 | 4 | 3 | 7 | 49 |
| Norvège | 11 | 11 | 22 | — | 4 | 4 | 26 |
| Pologne | 166 | 242 | 408 | 75 | 63 | 138 | 546 |
| Portugal | 9 | 8 | 17 | — | 2 | 2 | 19 |
| Roumanie | 70 | 74 | 144 | 13 | 14 | 27 | 171 |
| Russie | 228 | 251 | 479 | 41 | 38 | 79 | 558 |
| Suède | 23 | 27 | 50 | 8 | 16 | 24 | 74 |
| Tchécoslovaquie | 77 | 107 | 184 | 21 | 22 | 43 | 227 |
| Yougoslavie | 110 | 70 | 180 | 12 | 12 | 24 | 204 |
| U.S.A. | 308 | 237 | 545 | 49 | 83 | 132 | 677 |
| Canada | 13 | 13 | 26 | 6 | 5 | 11 | 37 |
| Mexique-Cuba-Haïti-Panama Havane | 3 | 5 | 8 | — | — | — | 8 |
| Argentine | 10 | 6 | 16 | 5 | 3 | 8 | 24 |
| Brésil | 15 | 12 | 27 | 2 | 7 | 9 | 36 |
| Chili-Bolivie-Uruguay-Pérou | 49 | 38 | 87 | 13 | 6 | 19 | 106 |
| Egypte | 30 | 21 | 51 | 6 | 4 | 10 | 61 |
| Ethiopie | 1 | — | 1 | — | — | — | 1 |
| Autres Etats | 9 | 13 | 22 | 4 | 4 | 8 | 30 |
| Turquie | 142 | 85 | 227 | 15 | 16 | 31 | 258 |
| Proche-Orient-Palestine | 135 | 70 | 205 | 18 | 12 | 30 | 235 |
| Indes-Indochine-Batavia | 1 | 5 | 6 | 1 | — | 1 | 7 |
| Chine | 16 | 6 | 22 | 8 | 7 | 15 | 37 |
| Japon | 5 | 2 | 7 | 3 | — | 3 | 10 |
| Autres Etats | 90 | 38 | 128 | 14 | 20 | 34 | 162 |
| Australie | 3 | 2 | 5 | — | — | — | 5 |
| Apatrides | 69 | 53 | 122 | 25 | 1 | 26 | 148 |
| Total | 8 576 | 13 145 | 21 721 | 2 063 | 2 278 | 4 341 | 26 062 |

CHAPITRE II

# FINANCES

## A. COMPTABILITE GÉNÉRALE

Directeur : M. Jean JARNIER

## B. CAISSE MUNICIPALE

Caissier : M. Auguste SCHILLING

## C. SERVICE DES TITRES ET COUPONS

Chef de service : M. Claude SAGE

(Voir le rapport du Conseil administratif à l'appui du compte rendu financier).

## D. IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de service : M. Charles ROUX

*Taxe professionnelle fixe.* — En dérogation à l'article 316 de la loi sur les contributions publiques collationnée suivant arrêté du 20 octobre 1928 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 19 novembre 1946, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1947.

Le résultat de l'exercice 1947 s'établit comme suit :

PRODUCTION

| | |
|---|---|
| Reliquat à fin 1946 | Fr. 110.917,80 |
| Production de l'exercice 1947 | » 3.046.620,95 |
| Total | Fr. 3.157.538,75 |

PERCEPTION

| | | | |
|---|---|---|---|
| Sur reliquat à fin 1946 | | | Fr. 72.064,80 |
| Sur taxes fixes de l'exercice 1947 | | | » 2.627.638,25 |
| Total | | | Fr. 2.699.703,05 |
| *Recettes « hors rôle » :* | | | |
| Surtaxes | Fr. | 3.807,10 | |
| Remb. sur frais poursuites | » | 2.140,05 | |
| Intérêt sur compte de chèques postaux | » | 43,35 | » 5.990,50 |
| Total général de la perception | | | Fr. 2.705.693,55 |

DÉGRÈVEMENTS

| | | |
|---|---|---|
| Sur reliquat | Fr. | 18.929,20 |
| Sur taxes fixes de l'exercice 1947 | » | 85.477,35 |
| Total | Fr. | 104.406,55 |

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Reliquat à fin 1946 et taxes fixes 1947 | Fr. 3.157.538,75 | | |
| Perception sur taxes fixes 1947 et reliquat | | Fr. | 2.699.703,05 |
| Dégrèvements sur taxes fixes 1947 et reliquat | | » | 104.406,55 |
| Remboursements de taxes fixes | | » | 4.036,40 |
| Solde, soit reliquat à fin 1947 | | » | 349.392,75 |
| | Fr. 3.157.538,75 | Fr. | 3.157.538,75 |

*Chèques postaux.* — Le montant des versements effectués au compte de chèques postaux de la taxe municipale s'est élevé à Fr. 2.343.656,55, soit le 87 % de la recette totale (15.137 versements).

*Service des enquêtes.* — Le service des enquêtes de la taxe municipale a effectué pendant l'année 1947 4.822 enquêtes se répartissant comme suit :

Pour le compte de la Taxe municipale :

3.272 enquêtes concernant les changements de domicile des contribuables, l'établissement de nouveaux contribuables et requêtes en dégrèvement,
297 productions pour remises de commerce et à l'Office des faillites,
250 encaissements.

3.819 enquêtes pour la Ville.

Pour le Département des finances et contributions (Etat) :

1.002 enquêtes sur déclaration incomplète, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt cantonal, enquêtes pour charges de famille, etc.

4.821 total général.

En outre, le recensement des entreprises est tenu à jour.

*Commission taxatrice.* — La Commission taxatrice, présidée par M. le conseiller administratif Jules PENEY, délégué aux finances, a tenu 6 séances consacrées à l'examen des requêtes en dégrèvement et au classement des nouveaux contribuables.

*Requêtes.* — Le Conseil administratif a reçu 965 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la commission taxatrice.

En outre, 14 recours ont été transmis à la commission cantonale de recours avec le préavis du Conseil administratif.

*Recours aux tribunaux.* — Un seul recours a été introduit en 1947.

*Mécanisation.* — Le Service a fait l'acquisition d'une machine à faire des adresses (Adressograph) qui peut être utilisée par les différents services municipaux.

*Situation des comptes de la commune de Genève au 31 décembre 1947*

| | Centimes additionnels | |
|---|---|---|
| | Débit | Crédit |
| Reliquat à fin 1946 . . . . . | 1.616.888,95 | |
| Production exercice courant . . . | 14.194.537,— | |
| Suppléments et amendes . . . . | 1.352.882,40 | |
| s/total . . . . . | 17.164.308,35 | |
| Dégrèvements (à déduire) . . . . | 890.604,10 | |
| Net à percevoir. . . . . | 16.273.704,25 | |
| Perception. . . . . | | 14.493.771,27 |
| Remboursements (à déduire). . . | | 145.055,27 |
| Perception nette . . . . . | | 14.348.716,— |
| solde à percevoir . . . . . | | 1.924.988,25 |
| | 16.273.704,25 | 16.273.704,25 |

Valeur du centime = Fr. 236.575,61

| Compte général | Production nette | Perception nette | Déductions | | Solde en faveur de la Commune |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Escompte | Frais perception 2% | |
| Centimes communaux . . .48% | 13.018.963,40 | 11.478.972,85 | 119.067,80 | 227.198,10 | 11.132.706,95 |
| Centimes pour la vieillesse .10% | 2.712.284,05 | 2.391.452,65 | 24.805,80 | 47.332,90 | 2.319.313,95 |
| Centimes pour abris . . . . 1% | 271.228,40 | 239.145,25 | 2.480,60 | 4.733,30 | 231.931,35 |
| Centimes pour travaux. . . 1% | 271.228,40 | 239.145,25 | 2.480,60 | 4.733,30 | 231.931,35 |
| Totaux . . . . | 16.273.704,25 | 14.348.716,— | 148.834,80 | 283.997,60 | 13.915.883,60 |

## E. LOYERS ET REDEVANCES

Chef de service : M. Antoine Perret

*Immeubles locatifs et terrains.* — Au cours de l'année 1947, la Ville de Genève a acquis les immeubles suivants : rue Kléberg, 11, rue de Cornavin, 3, Terreaux-du-Temple, 34, rue de la Boulangerie, 4, et rue Liotard, 25. Elle a repris de l'administration des Services industriels, trois maisonnettes sur la route de Peney ainsi que des terrains à Vernier, Satigny et à Bernex. Les immeubles Terreaux-du-Temple, 30, rue Kléberg, 11, et le chateau Bloch ont été démolis. La part que la Ville de Genève possédait dans l'immeuble rue Etienne Dumont, 4, a été vendue.

Produit des loyers, Fr. 743.894,80 ; dépenses, Fr. 339.794.41.

*Square Paul Bouchet.* — Loyers encaissés, Fr. 109.759,90 ; dépenses Fr. 35.667,74. Nous avons maintenu des réductions de loyers pleinement justifiées.

*Kiosques-abris, kiosques à journaux, kiosques dans les promenades.* — Recettes, Fr. 45.055,85 ; Dépenses, Fr. 15.360,85.

La Société canine a organisé une exposition dans la promenade des Bastions les 11 et 12 octobre.

*Buanderie municipale, rue du Nant.* — Recettes, Fr. 19.894,05 ; dépenses, Fr. 39.430,95, laissant apparaître un déficit de Fr. 19.536,90.

*Champ de foire.* — Le cirque Knie frères a séjourné du 5 au 15 septembre. Les forains se sont installés sur la plaine de Plainpalais à l'occasion des fêtes de Pâques, des écoles, de l'Escalade et de Noël et, sur le Grand-Quai, pour les fêtes de fin d'année. Des fêtes foraines ont été organisées aux Pâquis, au Pré-l'Evêque et à Saint-Gervais.

*Redevances pour empiétements sur la voie publique.* — En conformité de la loi sur la fusion, les redevances sont encaissées par l'Etat pour le compte de la Ville.

*Salles de réunions.* — Produit des locations, Fr. 87.079,75 ; dépenses, Fr. 107.990,75. Ces salles sont bien fréquentées ; les Services économiques y font la distribution mensuelle des cartes de rationnement.

*Bains des Pâquis.* — Recettes, Fr. 57.733,30 ; dépenses, Fr. 31.866,30. Nous avons été gratifié d'une saison exceptionnelle ; de ce fait les recettes sont supérieures de Fr. 26.198,30 à l'année précédente. Il a été enregistré : 94.983 entrées adultes contre 51.630 en 1946 et 49.269 en 1945 ; 29.444 entrées enfants contre 17.850 en 1946 et 17.255 en 1945. Les vestiaires payants ont été utilisés par 50.897 personnes contre 26.395 en 1946 et 27.892 en 1945. L'établissement a été ouvert du 19 mai au 30 septembre.

*Immeubles dépendant de la Fondation Revilliod.* — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, et place Claparède, 2. Loyers perçus, Fr. 29.608,90 ; dépenses, Fr. 34.963,44.

*Fondation Diday, immeubles rue Adhémar Fabri, 4.* — Loyers, Fr. 29.935,55 ; dépenses, Fr. 11.645,05.

*Succession Magel, immeuble rue Ferdinand Hodler, 5.* — Loyers, Fr. 14.213,80 ; dépenses, Fr. 2.611,17.

*Legs Diodati-Plantamour, immeuble promenade du Pin, 5.* — Loyers, Fr. 2.350,60 ; dépenses, Fr. 2.959,37.

*Bâtiments dépendant du Fonds Galland.* — Loyers encaissés, Fr. 259.059,15 ; dépenses, Fr. 129.073,16.

*Villa Moynier.* — Aménagée en vue d'y loger des délégués de l'ONU dès le 8 avril 1947, les chambres ont été en réalité occupées par intermittence par du personnel du Secrétariat des Nations Unies et des personnes de passage ; c'est dire que les chambres n'étaient jamais utilisées au complet. En présence de cette situation et vu la régression des locations, la villa a été fermée le 30 septembre 1947.

*Villa Mon Repos.* — Les locaux ont été loués au Gouvernement italien à destination d'un Institut culturel italien, dit Léonardo de Vinci.

*Poids public du Rond-Point de Plainpalais.* — Cet établissement n'étant plus utilisé par les maisons de combustibles a été fermé dès le 15 août 1947, puis supprimé définitivement par décision du Conseil administratif, décision approuvée par le Conseil municipal dans sa séance du 27 décembre.

*Hôtel Métropole.* — La décision du Conseil municipal de ne pas vendre le bâtiment à des conditions jugées inacceptables a mis le Conseil administratif dans l'obligation d'assurer lui-même la remise en exploitation de l'hôtel du fait de l'afflux toujours croissant de personnes étrangères participant aux séances et aux commissions des diverses organisations internationales qui se tiennent dans notre ville. Aussi en raison du nombre insuffisant d'hôtels, les Autorités genevoises se sont trouvées devant l'impérieuse nécessité de mettre à la disposition des délégués le plus grand nombre de chambres dans la mesure du possible. Pour ce motif, le Conseil municipal dans sa séance du 1er avril a voté les crédits nécessaires à la remise en état de l'immeuble ainsi qu'à son équipement pour que le 15 juin l'hôtel puisse rouvrir ses portes. Conformément à la mission qui nous fut confiée par le Conseil administratif et en étroite collaboration avec le Service d'architecture du service immobilier, nous avons mené à chef le mandat qui nous était donné, et celà en dépit de l'état de délabrement d'un bâtiment absolument vétuste et des multiples difficultés à se procurer dans un délai si court tout l'ameublement et le matériel considérables nécessaires à l'équipement complet d'un hôtel de cette importance. Nous tenons à signaler à cette occasion toute la compréhension et l'effort fourni par les divers maîtres d'état et les fournisseurs de tous genres de la Ville de Genève.

Le 14 juin au soir tous les travaux, aménagements et l'équipement complets étaient terminés, et le 15 au matin le personnel de l'hôtel était en place prêt à recevoir la première délégation qui occupait les chambres le soir même déjà. Il avait été prévu la remise en état de 100 chambres soit

135 lits ; mais après étude de toutes les possibilités, nous avons pu mettre 127 chambres avec un total de 170 lits à la disposition des délégués dont il est fait mention plus haut. L'exploitation de l'hôtel donne de bons résultats.

*Divers.* — Le service assure la rentrée des recettes et loyers :

*a)* des water-closets payants ;

*b)* parc des Eaux-Vives ;

*c)* café du Théâtre ;

*d)* divers locaux aux Abattoirs ;

*e)* de neuf immeubles appartenant à la Caisse de retraite du personnel de la Ville ;

*f)* de la Perle du Lac et de la villa Bartholoni ;

*g)* des arcades sous la terrasse du Kursaal ;

*h)* des appartements du poste central de secours contre l'incendie ;

*i)* de locations pour les services des cimetières et des parcs et promenades.

Nous effectuons en outre : la perception des redevances concernant l'éclairage des chemins privés, des horloges électriques et divers, des recettes des stades de Frontenex, de Varembé et du parc des Eaux-Vives.

Total général des recettes en 1947, Fr. 2.610.396,55 contre Fr. 2.013.149,25 en 1946 et Fr. 1.838.890,21 en 1945.

Cette différence provient de l'acquisition de nouveaux immeubles et de l'amélioration du rendement général.

---

CHAPITRE III

# SERVICE IMMOBILIER DES ÉTUDES ET BATIMENTS

Chef de service : M. F. Gampert

---

**Personnel**

M. Pierre Comte, architecte diplômé, a été nommé à la Section II (Architecture), en remplacement de M. Jean Ducret, architecte diplômé, actuellement secrétaire du service immobilier.

**Commission des travaux**

Le Conseil municipal, dans sa séance du 11 février 1947, a nommé, pour faire partie de la commission des travaux publics, prévue par l'article 21 de la loi sur l'administration des communes : MM. les conseillers municipaux Baud, Billy, Bouchet, Bourgknecht, Calame, Corbat, Dentan, Gauthey, Guignet, Guinand, Hausmann, Loutan, Rossire, Thévenaz et Wenger.

Le 12 mai 1947, à la suite des élections municipales, une nouvelle commission a été nommée. En font partie :

MM. Abramowicz, Baud, Billy, Bommer, Bornand, Burklin, Calame, Corbat, Dentan, Dubuis, Guinand, Hausmann, Loutan, Novel et Rossire.

La commission a tenu, en 1947, 31 séances plénières et de sous-commission présidées par M. H. Schoenau, conseiller administratif, pendant le premier semestre, et par M. M. Thévenaz, conseiller administratif, pendant le second semestre.

La commission a rapporté sur les objets qui lui ont été renvoyés par le Conseil municipal et a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

## Section I : Service Immobilier

Chef du secrétariat : M. Jean Ducret

### A. AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Le Conseil municipal a voté, en 1947, les opérations ci-après :

*Acquisitions :*

| | |
|---|---|
| 14 mars : | Parcelle de terrain à la rue Liotard, 25 (Cts Blanchet). |
| 23 avril : | Co-propriété dans l'immeuble rue de la Boulangerie, 4 (Besson). |
| 23 avril : | Parcelle de terrain attenante aux abattoirs de la Praille (Consortium des terrains de la Praille). |
| 23 avril : | Immeuble rue de Cornavin, 3 rue des Terreaux-du-Temple, 34 (Consorts Mozer). |
| 1er juillet : | Hors ligne route de Meyrin (Société coopérative d'habitation Genève). |
| 11 juillet : | Immeuble de La Comédie, boulevard des Philosophes, 6. |
| 23 septembre : | Rachat de la rue Abauzit, comprise entre les rues de la Corraterie et Diday, en vue de sa réintégration au domaine public (S.I. Corraterie, 6). |
| 31 octobre : | Immeuble rue Faller, 1 - rue Liotard, 27 (Consorts Heina). |

*Ventes :*

| | |
|---|---|
| 14 mars : | Immeuble rue du Fort-Barreau, 3-5-7, à M. Serna. |
| 23 septembre : | Terrain au Bachet de Pesay (Lancy), aux Chemins de fer fédéraux. |
| 3 octobre : | Cession d'une part de propriété appartenant à la Ville de Genève à M. P. Geneux, dans l'immeuble rue Etienne Dumont, 4, angle rue des Chausse-Coqs, 20. |
| 31 octobre : | Ancienne halle des Pâquis, rue des Alpes - rue Michel Roset, à la direction générale des Postes. |

*Echanges :*

| | |
|---|---|
| 11 juillet : | Echange des immeubles rue du Cendrier, nos 13 et 19, appartenant à la Ville, contre les immeubles rue de la Servette, 8-10, rue de la Servette, 12 et 14, rue de la Pépinière, 8 et rue Cornavin, 9. |

#### Incorporation au domaine public

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagement, ont été conclues en 1947 :

| | | |
|---|---|---|
| Rue de la Croix-d'Or | hors-ligne | 19,30 m² |
| Avenues d'Aïre et Henri Golay | » | 640,00 » |
| Rue de la Rôtisserie | » | 16,05 » |
| Rue des Falaises | » | 75,00 » |
| Rue Jean Jaquet | » | 161,00 » |
| Rue de Coutance | » | 30,60 » |
| Rue de la Servette (Wiegand) | » | 203,00 » |
| Rue de la Servette (Communauté suisse-allemande) | » | 26,00 » |
| Rue de la Servette (Habegger) | » | 41,00 » |
| Rue de la Servette (Frankfeld) | » | 369,00 » |
| Rue de la Servette (Egger) | » | 126,00 » |
| Rue de la Servette (Fulpius) | » | 265,00 » |
| Chemin Lacombe | » | 671,00 » |
| Rue de la Rôtisserie | » | 17,90 » |
| Chemin de la Chevillarde | » | 228,00 » |
| Rue de Bâle | » | 26,00 » |
| Avenue Blanc | » | 112,00 » |
| A reporter | » | 3026,85 » |

| | | |
|---|---|---|
| Report . . . . . | hors-ligne | 3026,85 m² |
| Rues Richemont-Rothschild. . . . . | » | 162,00 » |
| Route de Meyrin-Rue Edouard Rod . . . . . | » | 3554,00 » |
| Rue de Lyon . . . . . | » | 112,00 » |
| Rue Abauzit . . . . . | » | 150,00 » |
| Rue de Lausanne . . . . . | » | 167,00 » |
| Chemin de la Verseuse, à Vernier . . . . . | » | 130,00 » |
| Rue de la Croix-Rouge . . . . . | » | 1166,20 » |
| Total en 1947 . . . . . | | 8468,05 m² |
| Total en 1946 . . . . . | | 5381,00 m² |

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement de 9 actes notariés et de 12 recueils des titres.

L'incorporation au domaine public des hors ligne, dont il est parlé ci-dessus, a nécessité l'intervention du Service en vue de la radiation ou de modification d'inscriptions hypothécaires.

Le Service immobilier a régularisé les opérations suivantes :

— Cession de l'Ecole des beaux-arts à l'Etat de Genève.

— Acquisition de l'immeuble rue Kléberg, 11 (S.I. Verlac).

— Convention au sujet de la démolition de l'immeuble rue Kléberg, 11.

— Rectifications de limites de parcelles.

— Vente par l'indivision de droit public Ville de Genève et Services industriels de Genève à la S.I. Filosa de 3 parcelles dans la commune de Russin.

— Radiation d'une inscription hypothécaire au profit de la Ville de Genève contre la Société catholique romaine des colonies de vacances.

— Echanges et rectifications de limites de propriétés ensuite de la construction dans la promenade Cayla (Saint-Jean) du premier tronçon de la ligne de raccordement du chemin de fer Cornavin-La Praille.

— Vente d'un terrain à la Tribune de Genève, à la rue des Rois.

— Dégrèvement par la Ville de Genève d'une servitude relative à la mitoyenneté d'un mur à la rue des Rois.

— Dégrèvement par la Société Im. Stand Tir A en faveur de la Ville de Genève de la servitude perpétuelle de destination de cimetière (cimetière de Plainpalais) sur la parcelle de terrain vendue à la Tribune de Genève et sur parcelle incorporée au domaine public (rue des Rois).

— Radiation de servitude de passage prises au profit de différentes parcelles appartenant à la Ville de Genève contre les propriétaires des parcelles formant le chemin de l'Ecu. Ce chemin est actuellement incorporé au domaine public communal de Vernier.

— Vente du terrain disponible à la rue Jean Jaquet, 13, à Mme Schnebeli.

— Dégrèvement de servitude à destination de cimetière et radiation partielle d'un droit de réméré au profit de la Fondation des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, sur parcelles 78 B et 78 C (cimetière de Plainpalais), propriété de la Ville.

— Dégrèvement de servitude à destination de cimetière au profit de MM. Comoli et Hofer, Weyneth, Société V. Devaud et Fils sur parcelle 78 D et 78 C (cimetière de Plainpalais), propriété de la Ville.

— Vente à M. Serna de l'immeuble rue du Fort-Barreau, 3, 5, 7.

— Acquisition d'un terrain à la rue Liotard (Cts. Blanchet).

— Acquisition de l'immeuble rue de Cornavin, 3-rue des Terreaux-du-Temple, 34 (Consorts Mozer).

— Echange de parcelles de terrain entre la Ville de Genève et la Société la Rente immobilière, à la rue Charles-Giron.

— Acquisition de la co-propriété de M. Besson dans l'immeuble rue de la Boulangerie, 4.

— Cession par M. Pierre Martin à la Ville de Genève d'une parcelle de terrain au chemin Etienne Duval.

— Constitution d'une servitude d'empiétement sous le domaine public, au profit des parcelles 5896 A et 6620 A, à la rue de la Rotisserie (Au Bon Génie).

— Acquisition d'un terrain attenant aux Abattoirs de la Praille (Consortium des terrains de la Praille).

— Acquisition de la Comédie, boulevard des Philosophes, 6.

— Radiation d'une inscription hypothécaire au profit de la Ville de Genève contre la Société immobilière Rive E, sur immeuble rue de la Fontaine, 3.

— Radiation de la servitude de superficie et d'empiétement inscrit le 23 février 1926, au bénéfice de la Ville de Genève sur la parcelle 2556, rue Carteret, propriété de la Société Sainte Cécile, attendu que la tourelle de transformateur a été mise hors service.

— Inscription au nom de la Ville de Genève seule (domaine privé) de diverses parcelles devenues inutiles à l'exploitation des Services industriels, sises dans les communes de Vernier, Bernex et Satigny.

— Achat de propriétés dans la commune de Soral, au nom de l'indivision « Ville de Genève-Services Industriels de Genève » a été passé sans que cet acte préjuge le droit de propriété de la Ville de Genève.

— Radiation de l'inscription hypothécaire prise au profit de la Confédération suisse, des C.F.F. et de l'Etat de Genève contre la Ville de Genève, pour le terrain des nouveaux abattoirs de la Praille.

— Cession de deux parcelles de terrain à l'Etat de Genève, le long de la voie du chemin de fer, à Richemont (section Eaux-Vives).

— Vente aux C.F.F. d'une parcelle de terrain (ancien dépôt d'ordures ménagères au Bachet-de-Pesay, commune de Lancy).

— Convention avec M^lle^ Hertig, concernant la jouissance à bien-plaire d'un petit terrain à l'angle des rues de Montchoisy et des Vollandes, et création à bien-plaire de trois baies s'ouvrant sur la propriété de la Ville.

— Convention avec M. Marcel Pugin, concernant la cession d'un hors-ligne en vue de l'établissement futur du chemin des Crêts (section Petit-Saconnex).

*Noms de rues.* — Par arrêté du Conseil d'Etat du 6 août 1947, le nom de « rue René-Louis Piachaud » est donné, dès le 1er janvier 1948, à la rue du Manège, comprise entre la rue de la Croix-Rouge et le Bourg-de-Four.

*Requêtes en autorisation de construire.* — En 1947, le Service a examiné 711 demandes préalables et requêtes en autorisation de construire, transformations diverses, etc. (688 en 1946, 413 en 1945), soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville de Genève. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au bureau du Registre foncier et des études en raison des gabarits autorisés ainsi que des conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

*Subventions.* — Plusieurs restaurations de bâtiments intéressants ou classés dans la vieille ville ont bénéficié de la subvention spéciale de Fr. 12.000,—, inscrite au budget depuis 1943.

Par arrêté du 27 septembre 1946, le Conseil municipal a voté des crédits pour subventionner la construction de nouveaux logements sur le territoire de la Ville de Genève, à savoir :

1. Un crédit de 2 millions de francs pour encourager par des subventions la construction de logements sur le territoire de la Ville de Genève ;

2. Un crédit de 1 million de francs pour souscriptions de parts de sociétés coopératives ou exceptionnellement des prêts hypothécaires pour encourager la construction de logements.

Comme le premier crédit de 2 millions, pour les subventions, n'a pas été suffisant, par suite des nombreuses demandes présentées par des sociétés coopératives, un crédit supplémentaire de 1 million a été voté par le Conseil municipal le 28 novembre 1947, ce qui porte le montant des subventions à 3 millions de francs.

A fin 1947, il a été accordé des subventions aux sociétés coopératives ci-après :

| Sociétés | Lieux | Immeubles | Logements | pièces |
|---|---|---|---|---|
| Familia | Avenue d'Aïre | 6 | 42 | 129 |
| Familia | Route de Meyrin | 8 | 48 | 141 |
| Familia | Chemin des Sports | 8 | 48 | 156 |
| Familia | Chemin Chauvet-Vidollet | 8 | 24 | 78 |
| Familia | Chauvet-Pré-Cartelier | 2 | 12 | 39 |
| Coopérative Habit. Genève | Route de Meyrin | 20 | 96 | 240 |
| Cosy K | Avenue Ernest-Hentsch | 4 | 57 | 213 |
| Graphis | Beaulieu, bloc 2 | 6 | 90 | 306 |
| Cosy L | Rue Avenir prolongée | 3 | 43 | 208 |
| Route de Ferney | Route de Ferney | 15 | 27 | 126 |
| S.I. Malagnou-Henri Mussard | Henri Mussard | 1 | 54 | 55 |
| Urbanus | Route de Florissant | 2 | 46 | 150 |
| F.O.M.H. | Quai Capo d'Istria | 4 | 60 | 200 |
| Coopérative Habit. Genève | Route des Franchises | 12 | 72 | 207 |
| Coin de Terre | Avenue d'Aïre | 20 | 20 | 80 |
| | Totaux | 119 | 739 | 2.328 |

Le montant total des subventions municipales accordées à fin 1947 pour la construction de nouveaux immeubles locatifs à loyers modérés sur le territoire de la Ville de Genève, s'élève à Fr. 2.552.500,—.

En outre, l'Administration municipale a souscrit des parts de sociétés et a accordé un prêt hypothécaire à la Société coopérative d'habitation Genève.

Le Conseil municipal a mis à la disposition du Conseil administratif un crédit de Fr. 50.000,— pour l'octroi d'une subvention aux *travaux de rénovation du Casino de Saint-Pierre.*

*Condition d'ordre social.* — Notre Service a assuré, comme il en a été chargé, le contrôle des fournisseurs en ce qui concerne les conditions d'ordre social imposées par l'arrêté du Conseil municipal du 4 avril 1941. Le Service tient à jour le rôle des maisons et entreprises qui adhèrent au contrat collectif de leur branche et qui sont en règle avec leur caisse professionnelle de compensation. Ce contrôle signale régulièrement à l'Office cantonal de placement, aux organisations patronales et ouvrières, ainsi qu'à l'Union des mobilisés, toutes les commandes importantes passées par notre Service et celles portées à notre connaissance par les autres services de l'administration, lesquels sont également tenus d'en donner avis au contrôle.

Sept listes de commandes ont été ainsi communiquées durant l'année 1947 à l'Office de placement et aux 12 organisations intéressées afin de leur permettre d'exercer leur contrôle et de nous signaler les infractions éventuelles aux prescriptions de l'arrêté municipal. Aucune réclamation ne nous est parvenue en 1947. Les mesures adoptées, d'accord avec les organisations intéressées, paraissent donner toute satisfaction et répondent au but proposé. Elles ont permis d'augmenter encore le nombre des adhérents aux organisations que l'administration désire voir respecter par ses fournisseurs et les entreprises travaillant pour son compte.

## B. AMÉNAGEMENTS DE QUARTIERS

### Plans — Enquêtes publiques

L'autorité cantonale a soumis à l'enquête publique, du 31 juillet au 13 septembre 1947, le plan n° 21.813/256 du 3 mars 1947, en vue du projet d'aménagement pour la réintégration du passage Abauzit, compris entre les rues de la Corraterie et Diday, au domaine public.

*Démolitions d'immeubles.* — La Ville a fait procéder à la démolition :

*a)* de l'immeuble dit du « Château Bloch », au Bois des Frères à Vernier, vu son état de vétusté très avancé ;

*b)* de l'immeuble, 13, rue Jean Jaquet, pour créer l'élargissement de la dite rue ;

*c)* d'une annexe de l'immeuble, 33, rue de Lausanne, pour créer l'élargissement de la dite rue.

*d)* d'une annexe sur cour de l'immeuble, 30, Terreaux-du-Temple.

### C. ÉTUDES ET NÉGOCIATIONS

*Rue Abauzit.* — Les autorités donnèrent un préavis négatif à une demande en autorisation de construire un bâtiment sur la dite rue, propriété privée.

Les pourparlers eurent lieu avec la Société immobilière propriétaire de l'immeuble Corraterie, 6, en vue du rachat de la rue pour sa réintégration au domaine public. Le Conseil municipal ratifia cette opération le 23 septembre 1947.

*Rues de l'Athénée-Malombré.* — Les dénonciations pour la cession des hors-ligne ont abouti. La signature de l'acte authentique ne dépend plus que des propriétaires.

*Cité Bémont.* — Dans l'intention de créer un square public à la suite des démolitions imposées par l'assainissement du quartier, nous avons pu obtenir l'accord des propriétaires voisins pour la cession des terrains.

*Domaine du Canada.* — Nous avons dû procéder à l'expertise des terrains des Services industriels de Genève devenus inutiles à l'exploitation de l'usine de Chèvres, se trouvant sur les communes de Vernier, Bernex et Satigny. Ces terrains ont été inscrits au nom de la Ville de Genève seule.

Des négociations sont en cours pour la cession des parcelles de moindre valeur à une entreprise agricole. D'autres négociations ont lieu en vue de la cession des terrains pour la création d'une route communale.

*Terrains de la rue Calvin.* — Nous avons eu de nombreuses négociations avec différents groupes immobiliers en vue de la construction d'un immeuble locatif et de locaux industriels sur les dits terrains.

Les conditions d'urbanisme et d'architecture imposées par le plan d'aménagement font que l'opération n'est pas rentable en ne construisant que l'immeuble locatif. Par contre les fonds à investir sont énormes et difficiles à réunir pour l'opération totale.

Sur trois groupes un seul a mérité de recevoir l'autorisation préalable de construire qui a été accordée. Le financement n'est par contre pas assuré.

Notre administration est prête à traiter le droit de superficie sur présentation d'un plan financier et de la garantie du financement.

*Avenue de Champel.* — Les négociations avec les deux propriétaires principaux ont abouti pour la cession des hors-ligne au domaine public.

*Rue du Cendrier, côté impair.* — Le Conseil municipal a voté le 11 juillet 1947 l'échange de deux immeubles à la rue du Cendrier contre cinq sis à la rue de la Servette, Montbrillant et Terreaux-du-Temple.

L'opération n'a pas encore pu être ratifiée car une partie des capitaux privés ont été retirés devant la surenchère faite par des propriétaires privés lors de la vente de leurs immeubles.

La position de notre administration reste inchangée. Nous attendons l'aboutissement de nouvelles négociations entre les constructeurs et les vendeurs.

*Quartier de Contamines.* — Le Département des travaux publics nous a transmis un plan d'aménagement du dit quartier. Le plan sera mis à l'enquête publique.

*Droit de superficie.* — A l'occasion de la construction des immeubles de la Société coopérative d'habitation Genève sur les parcelles 1585 et 1586 appartenant à la Ville de Genève, nous avons eu l'occasion de mettre sur pied un droit de superficie.

A la suite de deux voyages en Suisse et en France, nous avons pu constater sur place les résultats pratiques de la location à longue échéance de terrains avec l'obligation imposée à un tiers de construire les bâtiments.

Notre service a entrepris l'élaboration d'un tel contrat. Les questions juridiques ont été réglées par MM. Auberson et Méroz avec la collaboration de M. Lachavanne, directeur du Registre foncier.

Les questions techniques et financières ont été traitées par MM. Néri et Ducret, architectes dans nos services.

Les négociations avec la Société coopérative d'habitation Genève ont abouti. Aussitôt que les actes nécessaires de rectification parcellaire seront authentiqués, nous présenterons à la signature le premier droit de superficie traité par la Ville de Genève.

*Rue Etienne Dumont, 4, 6, 8.* — La vente de notre part de propriété sur l'immeuble n° 4 a facilité la transformation du bâtiment. La reconstruction de quatre immeubles voisins, ensuite de l'écroulement accidentel de 1947 est en bonne voie d'exécution.

Ce mas de bâtiments sera viable et assaini.

*Rue de la Fontaine 31.* — A la suite de négociations avec les propriétaires des immeubles 33, 35 et 37, un plan d'ensemble avait été arrêté et sa réalisation dépendait de la vente de la parcelle non construite propriété de la Ville.

Le Conseil municipal, à deux voix de majorité, refusa la cession de l'immeuble le 14 mars 1947. Les propriétaires des bâtiments voisins se contentèrent alors de rénover les nos 33 et 37. Devant la vétusté du n° 35, ils furent obligés de le démolir. L'alignement ancien est maintenu, le dénoyautage n'a pas pu être imposé.

De nouveaux pourparlers sont en cours dans l'intention de terminer l'opération d'urbanisme commencée.

*Rue du Fort-Barreau, 3, 5, 7.* — A la suite de la vente des immeubles 3, 5, 7, approuvée le 14 mars 1947, les constructeurs se sont trouvés en face de difficultés provoquées par les locataires pour la libération des locaux. D'autre part, les alignements ont été remaniés par le département des travaux publics. Le retard causé à la reconstruction provoque un alourdissement du plan financier car le coût de construction n'a cessé d'aumgenter.

Les intéressés sont obligés de refaire leurs plans.

*Rue du Fossé-Vert.* — Un projet d'aménagement a été proposé au Département des travaux publics par un groupe privé préconisant la fermeture de la rue du Fossé-Vert à sa jonction avec la rue Philippe-Plantamour, en vue de la construction d'un hôtel de 150 lits.

Devant la pénurie actuelle de chambres d'hôtes et vu que cette requête est l'unique demande que les autorités reçurent de la part de l'industrie hôtelière, l'Etat et la Ville ont décidé de faciliter cette opération immobilière en cédant une parcelle de la propriété privée de la Ville et une parcelle du domaine public. Cette opération sera soumise prochainement à l'approbation des autorités municipales et cantonales.

*Rue du Grand-Pré.* — Des négociations ont eu lieu avec les futurs constructeurs des bâtiments prévus sur les terrains de Cédrus S.A. du domaine de Beaulieu. Les travaux dus par la Ville ont été partiellement entrepris et furent suspendus, car les constructeurs laissèrent passer le délai de la mise en chantier imposée par la Confédération. Une demande de subvention sera à nouveau présentée aux autorités.

*Halle des Pâquis.* — Devant l'augmentation du trafic postal et téléphonique, le Conseil municipal a approuvé, dans sa séance du 31 octobre 1947 la vente de l'ancienne halle des Pâquis à l'administration des Postes.

Les conditions de la vente, les baux existants, la modification des servitudes au profit de l'Etat, la présentation des plans de construction, ont empêché jusqu'à ce jour la direction des Postes de signer le contrat de vente. Les démarches sont toutefois prêtes d'aboutir, la signature de l'acte authentique de vente ne saurait tarder.

*Square Kléberg.* — La démolition des immeubles sur cour et la transformation des quatre immeubles de la Ville a permis de poursuivre l'acquisition de terrain. Les négociations entreprises dans l'intention de terminer la création du square ont partiellement abouti. Seuls les propriétaires de l'immeuble rue du Cendrier n° 14 sont intransigeants. L'expropriation est envisagée. Les travaux entrepris par le Département des travaux publics, selon les plans du service d'urbanisme, seront terminés ce printemps.

*Rue de Lausanne, 33.* — Les travaux de démolition ont été suspendus en attendant que l'entente entre propriétaires et locataires soit intervenue.

La reprise des travaux ne saurait tarder.

*Rue de Lyon.* — De nouvelles négociations sont en cours avec quatre Sociétés immobilières pour l'acquisition de hors-ligne.

*Marché de gros et halle des sports.* — L'Etat nous a transmis un projet d'aménagement du quartier des Grottes sur lequel la construction du marché de gros et de la halle des sports est prévue. Nos services examinent les conséquences financières et la possibilité de réalisation de ce projet qui provoque la démolition de tout un quartier.

*Allée de la Marjolaine.* — Des négociations sont en cours avec les trois sociétés immobilières en vue de l'assainissement et de la modernisation du passage de la Marjolaine, qui sera aménagé comme le premier tronçon existant à front de la rue de la Croix-d'Or.

*Hôtel Métropole.* — Par arrêté du Conseil municipal du 29 novembre 1946, le Conseil administratif était autorisé à vendre l'Hôtel Métropole, mais l'acheteur n'a pas donné suite à sa demande et cet immeuble est resté propriété de la Ville.

La renaissance de la Genève internationale, l'augmentation du trafic touristique accentuèrent gravement la pénurie de chambres d'hôtel. Le Conseil administratif décida alors d'ouvrir l'Hôtel de la Métropole et de mettre sur le marché 127 chambres d'hôte soit 170 lits.

Une demande de crédit fut présentée au Conseil municipal qui l'approuva le 1er avril 1947. Les travaux furent entrepris d'urgence et conduits avec brio par la Section II.

*Rue du Perron.* — Nous avons décidé d'entreprendre la revalorisation du Perron et nous avons soumis au Département des travaux publics un plan d'aménagement et une demande en autorisation de construire préalable. Aussitôt que nous aurons la réponse, nous préparerons les dossiers en vue de la demande de crédit.

*Village du Petit-Saconnex.* — Des négociations sont en cours avec les deux derniers propriétaires. Leurs exigences sont telles que nous envisageons l'expropriation.

*Rue des Rois prolongée.* — Afin de pouvoir ratifier la signature de l'acte authentique de vente, il n'a pas fallu moins de six actes de radiation de servitudes afin d'assainir la parcelle en cause.

*Stade des Vernets.* — Un projet a été présenté par un groupe privé. Au cas où les constructeurs trouveraient les capitaux nécessaires à la réalisation d'un centre de compétitions sportives, nous reprendrons les négociations en vue de la mise à disposition des terrains utiles.

*Rue de la Servette.* — Les travaux sont terminés.

*Terrains de la Praille.* — L'acquisition d'une parcelle a fait l'objet de négociations avec le consortium des Terrains de la Praille. La vente d'une autre parcelle a été traitée avec l'administration des C.F.F.

*Terreaux-du-Temple.* — Nous avons décidé de soumettre au Département des travaux publics plusieurs projets d'aménagement. Aussitôt que les commissions compétentes se seront prononcées, notre service complétera les dossiers en vue des demandes de crédits nécessaires.

A la suite de l'acquisition des immeubles rues de Cornavin, 3, et des Terreaux-du-Temple, 34, nous avons poursuivi les négociations en vue de l'acquisition des derniers bâtiments.

*Quai Turrettini.* — L'hôtellerie genevoise n'a jamais connu d'époque aussi florissante. Les taxes d'occupation moyenne ont atteint le chiffre record de 86,5% en 1947. Un projet d'un futur hôtel dit « Hôtel du Rhône » est à l'étude. Les pourparlers sont en cours. L'Etat de Genève est prêt à fournir la majorité des capitaux. L'opération représente environ Fr. 8.000.000,—. Le droit de superficie est envisagé. L'administration municipale est prête à faire des sacrifices et l'aboutissement des négociations ne sauraient tarder. Il n'en subsiste pas moins que les capitaux privés nécessaires ne sont pas encore réunis.

*Rue Viollier.* — Les négociations sont en cours pour la cession des hors-ligne au domaine public.

Le Service a examiné, en outre, de nombreuses propositions d'acquisitions, de vente ou d'échanges d'immeubles.

## Section II : Etudes et Constructions

Architecte : M. Frédéric GAMPERT

### Etudes

Les demandes de ciment pour les chantiers de l'Etat, des C.F.F., de la Ville et pour les constructions par l'initiative privée ont dépassé de beaucoup la capacité de production de l'usine de ciment de Vernier qui alimente notre région. Une priorité a été accordée aux logements par la commission formée sur l'initiative du Département des travaux publics par les marchands fustiers et les entrepreneurs et, malgré de nombreuses et pressantes démarches auprès du Département des travaux publics et du Conseil d'Etat, il n'a pas été possible d'obtenir des attributions suffisantes de ciment indigène pour les chantiers de la Ville, en particulier pour les Abattoirs et pour entreprendre la construction de l'école Trembley.

*Bibliothèque centrale des beaux-arts et d'archéologie.* — Les études ont été poursuivies avec l'architecte et l'ingénieur désignés par notre Administration. Les dalles des magasins de livres ont été prévues en poutrelles de fer pour réduire au minimum l'emploi du béton armé. Les travaux ont été mis en soumission et des matériaux ont été réservés pour entreprendre la transformation de l'immeuble 5, promenade du Pin, dès le début de l'année 1948.

*Halle des sports.* — Les architectes classés en premier rang au Concours pour l'aménagement d'un centre sportif aux Vernets ont été chargés de pousser l'étude du Centre d'éducation physique en complétant l'aménagement par une halle des sports qui pourrait servir aux compétitions de handball, basket-ball, tennis, patinage à roulettes avec des gradins pour 6.000 spectateurs.

*Orangerie.* — Le service des études a fait un avant-projet d'orangerie à construire dans le voisinage immédiat des serres du jardin botanique sur les données du conservateur.

*Ile Rousseau.* — Le service des études a collaboré sur la demande des Services des parcs, à l'étude de nouveaux aménagements spécialement pour ce qui concerne les améliorations à apporter au kiosque.

*W.C. place Longemalle.* — Le Conseil municipal a voté un crédit de Fr. 28.000,— pour agrandir les W.C. existants en sous-sol, ce qui permettra d'aménager des toilettes pour dames. Toutes dispositions ont été prises pour que ces travaux soient exécutés au début de l'année 1948.

### Constructions

*Logements économiques.* — La construction de 5 immeubles par la Ville à la rue Charles-Giron a été entreprise dès le début de l'été. Quelque peu ralentie par le manque de ciment, la construction s'est poursuivie en vue de son achèvement pour l'automne 1948.

*Hotel Métropole.* — Les négociations pour la vente de l'immeuble n'ayant pas abouti, le Conseil administratif a sollicité et obtenu du Conseil municipal un crédit de Fr. 270.000,— qui ont été affectés à la rénovation de l'hôtel. Commencés au début d'avril, ces travaux ont été menés avec la plus grande rapidité de telle sorte que l'hôtel pouvait être ouvert le 15 juin.

*Ecole primaire dans la campagne Trembley au Grand-Pré.* — Les travaux de terrassement ont été exécutés pendant l'été. Mais devant l'impossibilité d'obtenir du ciment indigène pour ce chantier, les travaux ont été suspendus et seront repris au début de 1948.

*Serres dans le domaine de Beaulieu.* — Conformément au programme fixé, les travaux de construction des serres ont été entrepris dès le printemps avec le crédit de Fr. 220.000,— mis à la disposition par le Conseil municipal. Ces installations sont actuellement achevées et ont été remises au Service des parcs par le Service immobilier qui a assumé la direction des travaux.

*Nouvel abattoir de la Praille.* — Le bâtiment des frigorifiques a été achevé et mis en service pour le stockage des viandes. La construction des halles d'abatage est en cours d'exécution.

*Stade de Champel.* — Les travaux d'aménagement de la piste d'athlétisme et des terrains de football ont été achevés. La construction des vestiaires est en cours.

*Rénovation des immeubles rue de la Cité, 19-21-23, et aménagement de la place Bémont.* — Le Conseil municipal a voté les crédits nécessaires à la rénovation des immeubles sus-désignés appartenant à la Ville et à l'aménagement de la place Bémont, à savoir : Fr. 543.000,— pour les immeubles et Fr. 176.000,— pour la place. Ces travaux constituent la suite de l'opération de dénoyautage entreprise en vertu de l'arrêté du 7 septembre 1945. La consolidation en sous-œuvre de l'immeuble 24, Tour-de-Boël, divers travaux de démolition et le déblaiement de la place ont été exécutés en automne. La rénovation des immeubles sera entreprise dès le printemps 1948.

*Terreaux-du-Temple, 30.* — La démolition d'un corps de bâtiment sur cour a été exécutée.

*Comédie.* — Aussitôt après l'acquisition de la Comédie par la Ville, le Service immobilier s'est occupé de faire exécuter les travaux de rafraîchissement absolument indispensables ; il s'agit en particulier de la salle de spectacles, de la buvette, des dégagements et des loges d'artistes. Dans le temps extrêmement réduit dont on disposait avant l'ouverture de la saison, il n'a pas été possible de procéder à la restauration de la seconde galerie, du foyer et du plafond de la salle. Ces travaux feront l'objet d'une prochaine étape.

*Bains des Pâquis.* — Diverses améliorations ont été apportées dans la partie réservée aux sociétés sportives : dragage du fond, création de vestiaires et douches, etc. La dépense a été couverte par un crédit de Fr. 31.000,—

**Concours**

*Concours d'idées pour la décoration lumineuse de la rade.* — En collaboration avec l'Etat et les Services industriels, un concours a été ouvert entre les artistes et techniciens genevois ou fixés à Genève, et quelques maisons spécialisées en installations électriques. Le but de ce concours est d'obtenir des propositions pour remplacer l'actuelle guirlande d'ampoules, détériorées par les intempéries par une nouvelle décoration lumineuse en harmonie avec un éclairage public utilitaire.

Le jury est constitué par le conseiller administratif délégué à l'éclairage public, le président des Services industriels, le directeur du Service électrique, le chef du Service cantonal d'urbanisme, l'architecte de la Ville, un architecte membre de la commission des monuments et des sites, le président de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes, un professeur au Technicum cantonal de Winterthour et un architecte. Le secrétaire général du Département des travaux publics fonctionne comme secrétaire. Le concours doit être jugé en février 1948.

Le montant des prix a été fixé à Fr. 10.000,—.

*Concours pour la construction d'un Muséum d'histoire naturelle.* — Le concours ouvert en décembre 1946 a été jugé en juin 1947 pour le premier degré. 45 projets ont été rendus dans le délai fixé. Sur la proposition du jury, 10 concurrents ont été primés et seront appelés à participer au concours au deuxième degré.

Les récompenses suivantes ont été attribuées aux auteurs des projets primés :

| | | |
|---|---|---|
| MM. | R. Rohn, arch., Zurich, 1er prix | Fr. 2.350,— |
| | Atelier Saugey, Genève, 2e prix | » 2.300,— |
| | Peyrot & Bourrit, Genève, 3e prix | » 2.250,— |
| | Barro Robert, arch., Zurich, 4e prix | » 2.200,— |
| | Damay & Fleury, Genève, 5e prix | » 2.150,— |
| | Tschudin R., arch., Zurich, 6e prix | » 2.100,— |
| | Bréra & Waltenspuhl, Genève, 7e prix | » 2.050,— |
| | Puglisi, Roger, Genève, 8e prix | » 2.000,— |
| | Mathez, Fr., Lausanne, 9e prix | » 1.950,— |
| | Payot, Louis, Genève, 10e prix | » 1.900,— |

**Monuments et embellissements**

Le jury du concours pour un *monument à la mémoire de Ferdinand Hodler*, constitué en commission consultative, a examiné sur place une maquette grandeur naturelle de M. Probst, auteur du projet désigné pour l'exécution.

*Une décoration murale* destinée au Musée d'art et d'histoire a été commandée à MM. Maurice Barraud et Alexandre Blanchet. L'architecte de la Ville a fait partie de la commission consultative présidée par M. le conseiller administratif délégué aux musées. Le Service immobilier participe aux frais pour la commande aux artistes et la préparation des murs.

L'architecte de la Ville a également fait partie de la commission qui a commandé à M. Henry Koenig, sculpteur, la statue en bronze représentant *un jeune flûtiste* qui orne la roseraie du parc La Grange.

Un procédé de nettoyage des statues par sablage a été expérimenté sur les *lions du portail d'entrée du parc La Grange*. Cette expérience ayant été concluante, le même procédé a été appliqué avec un bon résultat à l'enlèvement des taches au *monument de la Réformation*.

En collaboration avec le Service des parcs, le Service immobilier a remis en état la clôture et les abords du monument de *Michel Servet*.

**Commissions**

L'architecte de la Ville a assisté aux séances de la commission régionale de *l'Association suisse pour le plan d'aménagement régional*. A la suite de la décision d'attribuer un siège permanent dans le comité aux villes de plus de 100.000 habitants, il a été désigné par le Conseil administratif pour représenter la Ville de Genève dans ce comité.

L'architecte de la Ville a participé régulièrement aux séances de *la commission d'études pour le développement de Genève*.

## Section III : Bâtiments, entretien et divers

Chef de section : M. Edmond CHOMÉTY

Les prix de la main-d'œuvre et des matériaux ont encore augmenté pendant cette année, ce qui nous a obligé à augmenter les crédits budgétaires pour l'entretien des bâtiments publics et locatifs.

Les concessionnaires des travaux de vitrerie dans les bâtiments de la Ville pour l'année 1947 ont été :

| | |
|---|---|
| pour l'arrondissement rive droite : | MM. R. Nierlé, |
| pour l'arrondissement rive gauche : | H. Voltolini, |
| pour l'arrondissement de Plainpalais : | V. Garmaise. |

**Bâtiments publics**

*Bibliothèque publique et universitaire.* — Remplacement des stores en toile dans la verrière de la salle de lecture et remise en état d'une partie des stores des fenêtres. Réparations de ferblanterie sur toiture, réparation et modification de 5 descentes d'eaux pluviales, revision de la couverture.

Etude pour le complément des rayonnages de bois et de métal dans divers magasins de livres et d'une armoire spéciale pour le dépôt des cartes géographiques.

*Bibliothèque de la Madeleine.* — Installation de stores en toile aux fenêtres de la salle de lecture au premier étage et modification des stores existants à la salle de prêt au rez-de-chaussée.

*Bibliothèque de la rue des Alpes, 10.* — Réfection de la cheminée du chauffage central et remise en état des canalisations extérieures du bâtiment.

*Bibliothèque des Asters.* — Pose d'armoires vestiaires et travaux d'entretien courant.

*Bibliothèque des Crêts.* — Travaux d'entretien courant.

*Bibliothèque de Plainpalais.* — A la suite du vote du crédit de Fr. 60.000,— par le Conseil municipal, en date du 11 février 1947, pour la rénovation complète de cette bibliothèque dans le sous-sol de la Maison communale de Plainpalais, les travaux de gros œuvre ont été entrepris au mois d'avril et terminés en juillet. L'installation des bibliothèques murales et du mobilier était achevée à fin novembre 1947. En plus des travaux prévus dans la demande de crédit, nous avons aménagé des w.c. pour le public et le personnel, indépendants de ceux de la salle de réunions.

*Muséum d'histoire naturelle.* — Remise en état complète d'un bureau au sous-sol.

*Annexe: Palais Eynard.* — Terminé les travaux de réfection du perron côté Bastions. Réfection d'un canal de fumée pour le calorifère du local des jardiniers. Divers travaux de ferblanterie.

Etude pour la remise en état des verrières.

*Musée d'art et d'histoire.* — Remise en état du bureau et de la salle de cours du conservateur des beaux-arts. Travaux de renforcement des corniches des salles 48, 49, 50, 51, 52 et 53 des beaux-arts. Divers travaux de ferblanterie sur toiture. Etudes pour la ventilation de l'atelier du serrurier, la construction de sous-pentes dans le sous-sol et pour le remplacement partiel de la ferblanterie.

*Promenade du Pin, 5.* — Ce bâtiment est momentanément désaffecté pendant la durée des travaux d'aménagement de la nouvelle bibliothèque des beaux-arts.

*Musée Rath.* — Travaux d'entretien courant.

*Musée d'ethnographie.* — Aménagement d'un dépôt avec armoires vitrées dans deux locaux au sous-sol. Etude et installation de vitrines métalliques dans une salle du rez-de-chaussée et dans les vestibules du rez-de-chaussée et du premier étage. Fourniture de deux meubles fichiers pour la bibliothèque. Participation à l'achat de mobilier. Etude pour le remplacement d'une colonne d'eau à haute pression, contre l'incendie, dans le jardin.

*Musée Ariana.* — Réfection complète de la toiture plate. Etude pour la réfection des canaux d'égouts de la loge d'entrée.

*Conservatoire botanique.* — Travaux d'entretien courant.

*Serres.* — Pose d'un double plafond isolant, peinture du plafond et des ferrures du couloir des petites serres. Remplacement de la conduite d'eau des bassins des petites serres.

*Jardin botanique.* — Déplacement de bouches d'arrosage par suite de la transformation du jardin.

*Hôtel municipal.* — Aménagement d'un local au sous-sol pour les archives du service de la comptabilité centrale. Transformation et remise en état des locaux du service immobilier et du bureau de M. le conseiller délégué aux travaux, au 2e étage, côté Treille, y compris aménagement de vestiaires et w.c. Exécution de la première étape des travaux de transformation et remise en état des bureaux du service de la comptabilité centrale, au 2e étage, côté rue de l'Hôtel-de-Ville, Renforcement du solivage du plancher du 3e étage. Installation de stores aux fenêtres du 2e étage sur cour. Fourniture de classeurs métalliques et de mobilier pour divers services de l'administration.

*Cour de Saint-Pierre, 2.* — Aménagement d'un bureau au premier étage pour le chef du service des loyers et redevances, y compris la fourniture du mobilier. Remise en état complète des bureaux des enquêteurs, du contrôle financier et du hall d'entrée au rez-de-chaussée. Fourniture et pose de stores aux fenêtres du rez-de-chaussée. Réfection de la souche de la cheminée du chauffage central.

*Etat civil, rue du Nant, 2.* — Travaux d'entretien courant.

*Rue de l'Hôtel-de-Ville, 5.* — Remise en état du vestibule d'entrée du service des Pompes funèbres au premier étage. Aménagement complet d'un bureau et de magasins pour le service de l'économat municipal, au rez-de-chaussée. Installation d'éclairage électrique pour les fichiers du service de la taxe municipale.

*Halles :* de l'Ile : Remise en état des moteurs et remplacement d'une batterie pour les frigorifiques. Etude pour l'aménagement de nouvelles chambres frigorifiques et de démolition de cases pour la création de nouveaux passages au centre de la halle.

de Rive : fourniture et pose de grillages pour séparer les cases de l'allée centrale et les cases réservées aux marchands de poissons. Démolition et construction d'une case en maçonnerie pour les primeurs. Travaux de peinture dans le magasin 1 et la case 7.

des Pâquis : travaux ordinaires d'entretien.

*Secours contre l'incendie : Poste central, rue Ferdinand Hodler, 2.* — Réfection complète du hall d'entrée et de la cage d'escalier du rez-de-chaussée au premier étage.

*Dépôts d'engins.* — Travaux d'entretien courant.

*Grand Théâtre.* — Réfection complète de la canalisation des eaux usées du côté administration. Nous avons continué l'installation des câbles multiples pour les sonneries, les appels de pompiers, alarmes, téléphones, contrôles de ronde dans divers locaux du bâtiment. Installation de lignes pour les haut-parleurs sur la scène, pour les choristes. Diverses modifications ont été apportées aux installations d'éclairage électrique à la suite du rapport de l'inspectorat fédéral des installations à fort courant. Les relevés de toutes les installations électriques du bâtiment se poursuivent en vue de l'étude d'un nouvel éclairage de secours.

Continuant la rénovation des locaux de l'administration, nous avons, cette année, transformé et aménagé les w.c., douches pour hommes et dames de l'entresol et du premier étage ; les loges des figurants hommes et enfants, des choristes hommes, à l'entresol, ainsi que le magasin d'accessoires du premier étage, ont été remis en état. Au rez-de-chaussée, nous avons aménagé un nouveau vestiaire pour le personnel régulier et transformé le local du menuisier. Nous avons terminé en deuxième étape le remplacement du plancher de la scène. Les portes capitonnées donnant accès aux escaliers de secours ont été transformées. L'installation de l'eau à pression aux w.c. du public, côté rue Diday, terminant ainsi l'installation de l'eau à pression dans le bâtiment. Installation d'une nouvelle colonne d'écoulement sous la scène, afin de permettre la réalisation d'effets d'eau sur le plateau. Divers travaux de ferblanterie ont été exécutés sur la toiture, ainsi que le remplacement du placage en plomb sur le fronton côté place Neuve. Remise en état provisoire des chaudières côté administration et remplacement de plusieurs éléments de la chaudière côté place Neuve. Fourniture et pose de doubles-fenêtres pour les baies du buffet, côté rue Diday. Fourniture de tissus pour les sièges de la salle et des foyers.

*Bâtiments des décors.* — Travaux d'entretien courant.

*Victoria-Hall.* — Ponçage du parquet du local de l'Harmonie Nautique. Transformation des guichets des caisses à l'entrée. Travaux de peinture dans les diverses cages d'escalier. Cannage de chaises.

*Kursaal et Cercle.* — Remplacement de la canalisation des eaux usées dans le passage à voiture et dans la cour côté rue de la Cloche. Divers travaux d'installations électriques conformément au rapport de l'inspectorat des installations à fort courant. Remise en état du perron de l'escalier côté rue de Monthoux. Réfection de la toiture plate sur l'office du Cercle de Genève, ainsi que divers travaux de ferblanterie. Remplacement d'une plonge d'office.

Etude pour l'installation d'une ventilation mécanique dans la grande salle du Cercle, ainsi que pour l'installation d'une ligne électrique de force motrice pour les arcades.

*Hôtel Métropole.* — La rénovation intérieure de ce bâtiment a été exécutée par la section II.

*Horloges électriques.* — Une grande partie des lignes de distribution des horloges datent de 30 à 50 ans. Certaines de ces lignes ont été installées en fil de fer galvanisé qui se détériore sous l'action des intempéries, ce qui nous oblige à de nombreuses interventions pour assurer le service. Cette année, nous avons remplacé des anciens fils par de nouveaux fils en cuivre dans plusieurs secteurs avec les mêmes accessoires que les installations aériennes du service de l'électricité. Ce sont les lignes du kiosque de Rive et du passage de la halle, du poste permanent, de l'école de Malagnou, de la rue de Candolle, de la rue du Rhône, de la rue de la Mairie et de la rue de la Terrassière. Par suite de la

remise en état des façades des immeubles de la rue du Cendrier, nous avons supprimé la ligne aérienne qui a été remplacée par un câble sous plomb posé sur les corniches. Nous avons transformé la distribution intérieure pour l'horloge de l'ancienne Mairie des Eaux-Vives. Les horloges du Bourg-de-Four, de la rue Petitot et de la place de Hollande, ont été revisées.

Par le fait de réfections de façades, des lignes provisoires isolées doivent être installées. Nous avons ainsi dû prendre des précautions pour les façades de la Grand'Rue, de la Cité, de la Tertasse, du Crédit Lyonnais, de la rue du Stand et à la rue du Rhône (Patek-Philippe).

Le nombre total des horloges du réseau de la Ville est de 242 se répartissant en 20 horloges publiques, 119 horloges placées dans les bâtiments municipaux et 103 horloges chez des abonnés.

*Horloges de clochers.* — Remise en état complète du mouvement d'horlogerie du Temple des Eaux-Vives. Entretien des mouvements de Saint-Pierre, de Saint-Gervais, de la Madeleine, de la Tour du Molard, de la Tour de l'Ile, de la Fusterie, de l'école du Grutli et du temple des Pâquis.

*Garderies et jardins d'enfants :*

*Petit-Saconnex, rue Lamartine, 2.* — Création d'une salle de jeux au rez-de-chaussée.

*Cité, rue Lissignol, 8.* — Fourniture de doubles-fenêtres pour la face cour ; fourniture de 20 lits de repos pour les enfants. Extension de l'installation du chauffage central.

*Eaux-Vives, route de Frontenex, 29 ; Plainpalais, rue des Minoteries, 2.* — Travaux d'entretien courant.

Dès l'année prochaine, l'entretien des crèches dépendra du service des écoles.

**Immeubles locatifs divers**

*Rue de l'Ancien-Port, 10-12.* — Diverses réparations locatives dans six appartements.

*Rue des Battoirs, 10.* — Aménagement d'un w.c. dans l'appartement du premier étage à droite ; réfection partielle de l'appartement du 3e étage. Construction d'un canal de fumée collectif.

*Rue Beauregard, 1.* — Quelques réparations locatives dans quatre appartements. Participation à l'installation d'un câble électrique pour force motrice pour les arcades sur rue Saint-Léger.

*Bois de la Bâtie.* — Chalet : remise en état de la salle à manger et de la salle de bains. Transformation partielle du service d'eau et réparation du bouilleur électrique.

Restaurant de la Tour : réfection partielle du rez-de-chaussée à la suite d'humidité due à la condensation.

*Rue Calvin, 2.* — Réparation d'une canalisation d'égout. Revision d'un pan de toiture côté Pélisserie avec remplacement du chéneau et de garnitures métalliques.

*Rue Calvin, 7.* — Continuation du remplacement des fer-blancs et de la réparation de la toiture.

*Rue Calvin, 17.* — Agrandissement d'une fenêtre dans la face ouest et réparation d'une cuisine.

*Rue du Cendrier, 5.* — Revision de la toiture et peinture des fers-blancs.

*Rue du Cendrier, 7.* — Restauration complète de trois appartements. Réfection des canaux de cheminées des cuisines des appartements de gauche. Peinture des fers-blancs sur toiture.

*Rue du Cendrier 19-23bis.* — Réparations locatives dans un appartement. Remplacement des chéneaux sur rue et sur cour. Réparation d'un canal de fumée.

*Rue de Cornavin, 1.* — Réfection de deux grandes souches de cheminées ; revision de la toiture.

*Rue de Cornavin, 5, sur cour.* — Un affaissement de la poutraison au palier du 4e étage nous a mis dans l'obligation de prendre des mesures de soutènement en attendant que ce bâtiment puisse être démoli.

*Rue des Corps-Saints, 3.* — Réparations locatives sommaires dans trois appartements. Remise en état de quelques souches de cheminées dangereuses, y compris le remplacement des garnitures métalliques et la revision consécutive de la toiture.

*Rue des Corps-Saints, 11.* — Remplacement d'une colonne fusée à l'intérieur d'une cheminée. Remise en état d'un local au premier étage.

*Rue des Corps-Saints, 15.* — Réparations locatives dans une arcade.

*Rue des Corps-Saints, 17.* — Réparation de la charpente et de la toiture d'un petit bâtiment dans la cour, endommagé par la chute de matériaux de la face cour de l'immeuble Terreaux-du-Temple, 30, démoli par la suite.

*Chemin des Crêts, 5.* — Réparations locatives dans deux appartements.

*Rue Dancet, 10.* — Remplacement de la chaudière de la buanderie. Réfection partielle de la couverture et des garnitures métalliques. Réparation complète de l'appartement du 2e étage gauche.

*Rue Dancet, 14.* — Réfection partielle de la canalisation d'égout de l'immeuble. Participation aux frais d'installation d'un bouilleur électrique au rez-de-chaussée.

*Rue Dizerens, 19.* — Construction d'une charpente et couverture en tuiles sur l'atelier de sculpteur dans le jardin, compris les travaux intérieurs de soutènement et de canalisation des eaux pluviales.

*Rue des Eaux-Vives, 80.* — Réfection partielle du placage et de la couverture.

*Rue des Etuves, 17.* — Travaux de consolidation des w.c. des appartements de droite dans la cour, soit pose d'une ceinture en fer, remplacement de pièces de charpente et remise en état de l'intérieur des locaux touchés par ces travaux.

*Grand-Perron, 7.* — Réfection complète des cheminées des cuisines des appartements de droite.

*Grand-Pré, 59.* — Diverses réparations à la suite du tassement des façades. Revision de la toiture.

*Rue des Grottes, 10.* — Réfection d'une partie de la canalisation d'égout. Remise en état de la cage d'escalier.

*Boulevard James Fazy, 2.* — Réfection d'un canal de cheminée fissuré. Réparations locatives dans un appartement.

*Place de Jargonnant, 3.* — Aménagement d'une salle de bains chez le concierge. Reconstruction d'une souche de cheminée. Réfection partielle de la couverture.

*Rue Jean Jaquet, 5.* — Travaux d'entretien courant.

*Rue Jean Jaquet, 7.* — Réparations locatives dans trois appartements ; dans cinq appartements au nº 9 et dans cinq appartements au nº 11.

*Rue de Lyon, 58.* — Remise en état des conduites d'eau alimentant le jardin.

*Rue de la Madeleine, 7.* — Création d'une soute à charbon à côté de la chaufferie et aménagement d'un garage pour cycles. Réparations locatives dans un appartement.

*Rue de la Mairie, 7.* — Réfection complète du bâtiment en vue de son affectation en « Maison Eaux-Vivienne ». (Crédit spécial de Fr. 34.000,— voté par le Conseil municipal le 10 septembre 1946).

Réfection des façades et de la couverture, ameublement, etc. Installation d'un brûleur et d'un réservoir à huile pour le chauffage, aménagement de la soute à combustible. Remise en état des installations sanitaires. Création d'un w.c. dans la loge de concierge. Assainissement des murs extérieurs.

*Route de Malagnou, 3.* — Peinture de la cuisine au rez-de-chaussée et réparations locatives dans un appartement du nº 7.

*Rue Micheli-du-Crest, 15.* — Réfection partielle de l'appartement du concierge. Fourniture d'une barre à tapis et réparation du portail. Remise en état partielle de la couverture et réparation d'une souche de cheminée.

*Rue des Minoteries, 7.* — Réfection de la terrasse sur le garage et les caves. Reconstruction d'un canal de fumée et travaux accessoires. Installation d'eau spéciale pour l'arrosage des jardins. Application de revêtement plastique d'étanchéité sur le placage. Réfection de la canalisation d'eaux pluviales côté jardin.

*Rue du Nant, 2.* — Travaux d'entretien courant.

*Rue du Petit-Perron, 1.* — Importante réparation de la charpente, de la ferblanterie et de la couverture.

*Rue du Petit-Perron, 5.* — Consolidation de l'escalier d'accès aux étages qui devenait dangereux par suite de la pourriture de pièces de charpente.

*Rue du Perron, 19.* — Etayage d'un corps de bâtiment vacant, dans la cour, qui était dangereusement fissuré.

*Rue du Perron, 21.* — Réfection de la toiture des w.c. dans la cour.

*Rue du Perron, 23.* — Réparations locatives sommaires dans deux appartements désaffectés pour permettre de les remettre en location.

*Rue des Photographes, 16.* — Réfection du canal d'égout.

*Promenade du Pin, 1.* — Réparation et remplacement partiel de trois descentes d'eaux pluviales Remplacement d'un bouilleur électrique hors d'usage. Transformation d'un lanterneau sur une courette pour en améliorer la ventilation.

*Promenade du Pin, 3.* — Remplacement de la chaudière du chauffage central et reconstruction complète du canal de la cheminée. Quelques réparations locatives dans les locaux du rez-de-chaussée.

*Rue Rossi, 5.* — Réparations locatives dans un appartement.

*Rue Rousseau, 4.* — Remise en état d'un appartement.

*Rue des Terreaux-du-Temple, 24.* — Réparation de la canalisation d'égout. Réparations locatives dans quatre appartements au n° 32, et au n° 34, réparation sommaire de la ferblanterie sur toiture. Transformation des w.c. du 5e étage.

*Rue de la Tertasse, 1.* — Suivant crédit de Fr. 86.000,— voté le 14 mars 1947 par le Conseil municipal, réfection complète des façades sur rue et cour, compris remplacement des devantures des arcades, de la porte de l'allée, réparation et remplacement de volets. Revision de la toiture. Réparations locatives dans un appartement et un atelier.

*Rue Tour-de-Boël, 24.* — Remplacement de fers-blancs sur toiture. Réparations locatives dans 3 appartements.

*Place des 22-Cantons, 1.* — Réparations locatives dans deux appartements.

*Rue des Voisins, 10.* — Réfection partielle des garnitures métalliques sur toiture.

*Rue des Voisins, 14.* — Reconstruction de canaux de fumée et travaux accessoires.

*Rue des Vollandes, 24.* — Revision partielle de la toiture.

*Rue Voltaire, 17.* — Remplacement d'une devanture d'arcade avec réparation complète des locaux.

*Route de Montbrillant, 84.* — Réparations locatives d'un local commercial avec nouvelles conditions de location.

*Square Paul Bouchet :*

*Rue Lissignol, 1-3.* — Revision de la toiture. Réparations locatives dans un appartement et un local commercial. — *N° 5-10-12*, travaux d'entretien courant. — Réparations locatives dans un appartement, au *n° 7*, de deux appartements, au *n° 8*. — Remplacement des bassins de la buanderie qui étaient fissurés. Réparations locatives dans trois appartements, au *n° 9* et réparations dans deux appartements, au *n° 14*.

*Rue Rousseau, 14.* — Réparation d'un local commercial.

*Rue Rousseau, 16.* — Transformation d'une devanture d'arcade et remise en état du local.

IMMEUBLES LOCATIFS DÉPENDANT DU FONDS GALLAND

*Maisons de Châtelaine, A et B, chemin du Bois des Frères.* — Réfection de la peinture des cages d'escalier des deux maisons. Réparations locatives dans quatre appartements.

*Rue Gustave Moynier, 4.* — Réparations locatives dans deux appartements.

*Rue Gustave Moynier, 6.* — Réparation d'un appartement.

*Rue de Lausanne, 30-32.* — Réfection des canaux d'égouts dans la cour. Réparations locatives dans un appartement et transformation complète des vitrines des arcades d'angle.

*Rue du Léman, 11.* — Réparations locatives dans deux appartements.

*Rue Louis Favre.* — Réparations locatives dans cinq appartements, au *n° 19-21*, dans trois appartements, au *n° 20* ; travaux d'entretien courant au *n° 22*, et réfection de la peinture de la cage d'escalier, réparations locatives dans deux appartements au *n° 22bis*.

*Rue du Levant*, 2-4. — Remplacement des bassins des buanderies. Réfection de la peinture de la cage d'escalier au *n° 4*. Réparations locatives dans quatre appartements.

*Rue Montchoisy, 15.* — Réparations locatives dans cinq appartements.

*Place de la Navigation, 4.* — Réparations locatives dans cinq appartements.

*Rue de la Navigation, 9.* — Travaux d'entretien courant.

*Rue des Pâquis, 30-32.* — Réparations locatives dans un appartement et travaux divers à la suite d'une inondation.

*Avenue de Sécheron, 3-5.*.— Réparations locatives dans trois appartements.

*Rue du Soleil-Levant, 6.* — Quelques réparations locatives dans cinq appartements.

*Rue de Zurich, 10.* — Réparations locatives dans trois appartements.

*Pavillon Charles Galland à Vessy.* — Participation à la transformation de la chaufferie. Remplacement des câbles de l'ascenseur.

*Rue Ferdinand Hodler, 5.* — (Legs Maget). Revision partielle de la couverture et travaux d'entretien courant.

*Rue Adhémar Fabri, 4.* — (Legs Diday). Revision de la toiture et travaux d'entretien courant.

**Fondation Revilliod**

*Place Claparède, 2.* — Revision des garnitures métalliques et de la toiture. Réparations dans deux appartements.

*Rue de l'Hôtel-de-Ville, 12.* — Transformation de l'appartement du rez-de-chaussée et du premier étage, soit, division du premier étage en deux appartements distincts, avec création de nouvelles salles de bains et équipement d'une cuisine.

Réparation de la loge du concierge lors du changement du titulaire. Réparations locatives dans un appartement avec nouvelles conditions de location.

**Salles de réunions**

*Maison du Faubourg.* — Réfection du trottoir et d'un mur de soutènement côté cour. Installation d'un bouilleur à eau chaude dans l'office de la grande salle. Diverses modifications ont été apportées aux installations électriques à la suite d'un rapport de l'inspectorat des installations à fort courant ; pose de sous-compteurs électriques pour les ateliers d'artistes.

*Salle rue de Carouge.* — Réparation des canalisations des eaux usées. Remise en état des vestiaires du sous-sol et modification d'autres locaux à la suite de la transformation de la chaufferie et des gaines de ventilation. Réfection du crépissage d'un mur mitoyen.

Réfection complète de la grande verrière, suppression de quatre grandes lanternes sur le toit et divers travaux de ferblanterie. Transformation d'installations électriques demandées par l'inspectorat des installations à fort courant. Réparation des sièges de la salle de spectacles.

A la suite du crédit voté par le Conseil municipal en date du 11 février 1947 concernant la transformation du chauffage et de la ventilation des diverses salles de réunions, nous avons entrepris les travaux dans le courant du mois de mai. Les installations des radiateurs et serpentins étaient terminées pour le début de la saison de chauffage. Le fonctionnement de la ventilation a été retardé par le manque de matériel mécanique et électrique, mais, depuis le 15 décembre, ces installations fonctionnent provisoirement par des manœuvres manuelles, le délai de livraison des appareils de commande automatique étant fixé à fin février 1948.

*Salle des Eaux-Vives.* — Remise en état de la verrière de la grande salle et travaux d'entretien courant.

*Salle du Môle.* — Remplacement du grand rideau de scène et fourniture d'un écran pour le cinéma.

*Théâtre « La Comédie ».* — Installation d'un réseau de fils pour éloigner les pigeons du fronton.

**Kiosques et édicules divers**

*Kiosque des Bastions.* — Remplacement d'une partie de la tuyauterie d'alimentation en eau qui était attaquée par la rouille.

*Kiosque à musique du Jardin Anglais.* — Réparation de la couverture métallique.

*Station de Bel-Air.* — Peinture de l'extérieur de la station.

*Station de Cornavin.* — Peinture de toutes les ferrures de la station, à l'extérieur et à l'intérieur, y compris le plafond de la salle d'attente.

*Station du Molard.* — Peinture de l'extérieur.

*Station de la place de la Navigation.* — Peinture de l'extérieur, polissage des marbres ; remise en état de l'ancien kiosque à journaux pour une nouvelle location.

*Station de Rive.* — Peinture de la salle d'attente et du bureau de la C.G.T.E.

*W.C. payants du jardin de Saint-Jean, boulevard James Fazy.* — Réparation de la charpente côté jardin, de la marquise sur l'entrée et peinture extérieure de l'édicule.

**Bâtiments dans les parcs**

*Parc des Eaux-Vives.* — Réfection du surfaçage du chemin d'accès et de la terrasse devant le club-house des tennis. Travaux d'entretien courant.

*Parc La Grange.* — Quelques réparations à l'appartement du conservateur à l'occasion du changement du titulaire. Détartrage de la colonne d'alimentation en eau de la loge sur le quai Gustave Ador.

*« Les Tilleuls ».* — Réfection de lignes électriques et travaux d'entretien courant.

*Villa Bartholini.* — Travaux d'entretien courant.

*Perle du Lac.* — Restaurant : construction d'un garage pour auto avec participation du locataire. Divers travaux d'entretien.

*Villa Moynier et dépendances.* — Revision de la toiture et réfection complète de l'intérieur avec participation de l'administration cantonale aux frais des travaux.

*Villa Mon-Repos.* — Peinture extérieure sur fenêtres et volets ; remise en état partielle du rez-de-chaussée.

*Campagne Beaulieu.* — Réparation de locaux après incendie au bâtiment des séchoirs.

*Cimetière de Saint-Georges.* — Réfection du local de séchage au sous-sol après incendie.

*Buanderie rue du Nant.* — Nous avons fait garnir dix des bassins de cuisson du linge qui étaient les plus fissurés par le revêtement de cuivre étamé expérimenté l'an dernier. Les essoreuses ont nécessité quelques réparations. L'extérieur a été repeint pour assurer la conservation du bois. Le moteur entraînant les essoreuses qui fonctionnait depuis bien des années, a dû être remplacé et nous en avons profité pour augmenter sa puissance qui était trop faible et provoquait une usure trop rapide.

**Stades municipaux et bains**

*Stade de Richemont.* — L'ensemble des travaux commencé en mai 1946 a été terminé en septembre 1947. Ce nouveau stade municipal situé aux portes de la ville, aux Eaux-Vives, comprend une piste de 330 mètres à quatre couloirs, avec piste droite de 120 mètres. Sur la pelouse centrale se trouvent les emplacements de sauts, jets, etc., ainsi qu'un terrain de hockey de 91 × 55 m. L'ancienne villa existante a été complètement restaurée. Deux vestiaires avec douches et w.c. ont été créés au rez-de-chaussée, dépôt de matériel et infirmerie au sous-sol et logement du gardien au premier étage. Un petit bâtiment a été construit pour les w.c. publics et une clôture métallique a été posée sur la route de Frontenex et le chemin Frank Thomas.

*Terrain de sport du Bois des Frères.* — Ce terrain de sport qui possédait des vestiaires et installations sanitaires nettement insuffisants, a été doté d'un petit bâtiment étudié et construit par notre service, comprenant deux vestiaires avec douches chaudes, infirmerie, local pour arbitres, dépôt de matériel et w.c. Un muret avec clôture en grillage a été construit au nord du terrain. L'entrée de cet emplacement de jeux a été modifiée et quelques travaux d'assainissement du terrain de football ont été exécutés.

*Bains des Pâquis.* — Peinture et réparation des garages à bicyclettes de la rue Barton, des barrières sur la jetée, des portails et des échelles d'accès aux différents bassins. Par suite de gouttières, nous avons dû faire procéder à une importante réparation de l'application bitumineuse sur la toiture du bâtiment côté dames le long du « Goléron ». Nous avons fait construire une plateforme de plongeoir sur le bassin du grand fond côté dames avec échelle d'accès dans le grand fond et le fond moyen. Une plateforme de béton a remplacé l'ancienne cadette entre les bassins du fond moyen et du petit fond, côté hommes, ceci pour détourner la circulation de la petite terrasse devant la buvette. Comme chaque année, nous avons fait repeindre les trois bateaux, les radelets, les balises et le grand mât.

*Panneaux d'affichage officiel.* — Reprenant les travaux d'entretien suspendus pendant la guerre, nous avons fait nettoyer et repeindre les panneaux suivants : route de Florissant, en face du chemin Krieg ; rue Ferdinand Hodler, contre la grille du préau de l'école ; rue du Nant, 2.

*Etudes diverses :* pour la construction d'une chambre froide au restaurant de la Perle du Lac. Transformation d'arcades à l'immeuble rue de Lausanne, 33 (sur un hors-ligne). — Pour la remise en état des immeubles rue Montchoisy 60 et 60bis. — Pour la transformation des bureaux du secrétariat du Service immobilier et pour ceux de la comptabilité centrale. — Pour la réfection des façades de l'immeuble rue des Eaux-Vives, 80. — Demande de crédit pour l'agrandissement du Musée d'ethnographie.

*Divers.* — Anciens abattoirs : à la suite de l'incendie qui a détruit une partie du corps du bâtiment central, nous sommes intervenus pour les travaux de déblaiement et le réglement du sinistre avec les Compagnies d'assurances.

CHAPITRE IV

# SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. Antoine LOGEAN

*Personnel.* — Le personnel du Service social qui se composait de 11 unités en 1939 étant devenu insuffisant pour assumer les nouvelles tâches d'aide sociale dues à la guerre, il fallut procéder à des engagements au fur et à mesure des besoins. Cette augmentation progressive d'employés découlait de l'extension des actions de secours et de l'application des arrêtés pris par la Confédération en faveur des personnes tombées dans la gêne par suite de la guerre. Nous n'avons cependant pas été dans l'obligation de licencier du personnel, du fait que plusieurs employés sont partis de leur propre chef, après avoir trouvé un emploi stable dans l'industrie privée. Ils n'ont pas été remplacés.

Le nombre maximum de 26 employés en 1942 (réguliers et surnuméraires) a été peu à peu réduit pour arriver au chiffre de 19 au 31 décembre 1947.

*Préambule.* — Le 14 janvier 1947, le Conseil fédéral a abrogé son arrêté du 10 octobre 1941 sur la « participation financière de la Confédération aux œuvres de secours en faveur des personnes dans la gêne » avec effet au 31 mars 1947. La Confédération n'accordant plus de subvention aux cantons et aux communes dès cette dernière date pour les œuvres de secours et de vente de marchandises à prix réduits, le Conseil administratif a dû modifier considérablement le système instauré en 1941, d'où nécessité pour le Service social de prendre de nouvelles dispositions en ce qui concerne l'octroi des secours. Il est opportun et utile de revoir succinctement et dans l'ensemble, comment a fonctionné le Service social *avant* et *pendant* la guerre et d'envisager d'une façon aussi précise que possible son organisation depuis le 1er avril 1947.

## AVANT LA GUERRE

*Ayants droit.* — Avant l'ouverture des hostilités le Service social ne connaissait qu'une catégorie d'ayants droit qui devaient remplir les conditions suivantes :

1. être domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève au moins depuis trois ans pour les confédérés et six ans pour les étrangers ;
2. être porteurs d'une carte de chômage régulièrement timbrée ; ou
3. être assisté d'une façon suivie par la commune d'origine, l'Hospice général ou le Bureau central de bienfaisance ;
4. avoir des ressources ne dépassant pas les normes fixées par le barème établi par le Conseil administratif.

En fait, le Service social n'intervenait qu'au 2me degré, puisque les intéressés devaient tout d'abord passer par les bureaux officiels ou d'assistance, exception faite pour les militaires.

*Prestations :* Les personnes remplissant ces conditions avaient droit, sur leur demande, aux prestations suivantes :

*a)* paiement des factures mensuelles des Services industriels jusqu'à concurrence de Fr. 8,— pour une personne, Fr. 10,— pour deux personnes, Fr. 12,— pour trois personnes et Fr. 15,— pour quatre personnes ou plus en ménage ;

*b)* octroi gratuit pendant les mois d'hiver, de 100 kilos de grésillon et 20 kilos de bois d'allumage par ménage et par mois ;

*c)* versement d'allocations pour enfants de familles nombreuses, genevoises ou confédérées répondant aux conditions fixées par l'arrêté du Conseil municipal du 23 novembre 1932 ;

*d)* paiement des cotisations de l'assurance scolaire pour les écoliers de familles indigentes.

### Période de guerre

L'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941 sur la participation financière de la Confédération aux œuvres de secours a créé une nouvelle catégorie d'ayants droit. Aux termes de cet arrêté, la Confédération allouait une subvention égale au tiers du montant des secours à condition toutefois que les bénéficiaires ne soient pas des « assistés » mais des « personnes tombées dans la gêne par suite de la guerre ».

Pour bénéficier des œuvres de secours subventionnées par la Confédération, le demandeur devait remplir deux conditions :

1. Etre dans la gêne : c'est-à-dire ne pas avoir de ressources dépassant les limites fixées par ordonnance fédérale.
2. Ne pas être tombé d'une façon permanente à la charge de l'assistance.

Le Service social a été chargé de l'application de cet arrêté pour la Ville de Genève. A cet effet, il a fallu créer un « service de secours en faveur des personnes dans la gêne » et constituer des dossiers et un fichier ad hoc. Des listes portant les noms des bénéficiaires avec mention du montant individuel des secours accordés devaient être jointes aux demandes de subvention.

La Confédération exigeait que ce nouveau service fût bien distinct des autres activités du Service social.

Dès la création de ce « service », le Conseil administratif a établi trois barèmes pour déterminer le droit des intéressés et le montant des prestations, à savoir :

1. *Barème dit d'assistance.* — Les personnes dont les ressources ne dépassaient pas ce barème recevaient intégralement les prestations.

2. *Barème dit de gêne* (Ordonnance fédérale). — Les personnes dont le revenu était supérieur aux normes du barème d'assistance, mais ne dépassant pas les limites du barème fédéral avaient droit au 50% des prestations.

3. *Barème pour familles nombreuses.* — Ce barème, plus élevé que les deux premiers, est applicable seulement aux familles genevoises et confédérées ayant au moins trois enfants ; il détermine le droit aux allocations pour « familles nombreuses ».

En plus des prestations ordinaires citées sous lettres *a) b) c) d)*, les personnes dans l'indigence ou dans la gêne ont bénéficié de plusieurs actions qui ont largement contribué à alléger leurs difficultés, soit : vente à prix réduits de pommes de terre, pommes, légumes et textiles, bons de réduction en compensation de l'augmentation du prix du lait, du pain et du beurre, bons d'achats à prix réduits de chaussures, de réchauds électriques et bons pour les soupes communautaires.

Ces actions spéciales et diverses ont été organisées dans le cadre des arrêtés fédéraux des 10 octobre 1941 et 17 août 1943 et ont été subventionnées par la Confédération jusqu'au 31 mars 1947, mais uniquement en ce qui concernait les personnes « tombées dans la gêne du fait de la guerre », exception faite pour l'action de réchauds électriques (qui n'a pas été subventionnée).

Sur décision du Conseil administratif les « assistés » ont été mis au bénéfice des mêmes avantages, bien que *les dépenses fussent totalement à la charge de la Ville.*

L'abrogation des dits arrêtés fédéraux, a eu pour conséquence la suppression du « service de secours aux personnes dans la gêne ». Il ne convenait cependant pas pour autant, de revenir purement et simplement au statut d'avant guerre. Aussi le Conseil administratif a-t-il maintenu, sans restriction aucune les prestations octroyées pendant la période des hostilités.

Il est à retenir qu'avant la guerre il n'y avait qu'un seul barème (barème d'assistance) et par conséquent une seule catégorie d'ayants droit qui recevait intégralement et gratuitement les prestations accordées par le Service social.

Dès le début de la guerre, nous avons créé un second barème (barème fédéral) intéressant de nouveaux bénéficiaires auxquels nous accordions le 50% des prestations.

Le barème unique avait l'avantage de ne comprendre qu'une certaine classe de nécessiteux. En revanche, il avait pour effet d'éliminer totalement des secours, de nombreuses familles souvent intéressantes, dont les ressources dépassaient de peu les limites de revenus fixés par le barème d'assistance.

L'expérience a démontré que le système des deux barèmes est plus social puisqu'il permet d'aider un plus grand nombre de familles à ressources modestes, sans cependant trop charger le budget du Service social, tout en donnant plus de souplesse à son activité.

Pour ces raisons le Conseil administratif — qui ne veut point faire des économies dont auraient à pâtir des personnes dans la gêne — a maintenu les trois barèmes, soit :

1. *Barème d'assistance*, donnant droit à la totalité des prestations.
2. *Barème de gêne*, donnant droit au 50% des prestations pour les personnes dont les ressources ne dépassent pas les normes de ce barème ou qui ne remplissent pas toutes les conditions citées sous chiffres 1, 2, 3 et 4, page 53.
3. *Barème pour familles nombreuses*, donnant droit aux allocations, sous réserve des conditions prescrites par l'arrêté du Conseil municipal du 23 novembre 1932, remanié en dernier lieu par le Conseil administratif le 29 juillet 1947.

## Prestations accordées

Les prestations que le Service social accorde aux personnes nécessiteuses et dans la gêne répondant aux prescriptions du Conseil administratif sont :

1. Paiement total ou partiel des factures gaz-électricité (éventuellement bons de pétrole ou d'alcool à brûler).
2. Attribution de combustible gratuit ou à prix réduits.
3. Vente de textiles à prix réduits, jusqu'à épuisement du stock.
4. Vente de légumes et de fruits à prix réduits et actions spéciales.
5. Allocations pour familles nombreuses.
6. Paiement de cotisations de l'assurance scolaire.

Le Service social s'occupe également de l'Aide à la vieillesse et des Œuvres diverses subventionnées (voir page 63 ss.).

La vente de fruits et de légumes à prix réduits — qui n'existait pas avant la guerre — est très appréciée par les bénéficiaires du Service social, surtout par les familles nombreuses.

Ces produits sont vendus avec un rabais d'environ 40% sur le prix de la mercuriale de gros.

Les prestations du Service social ne peuvent être considérées comme étant de l'assistance au sens strict de l'article 45, alinéa 3 de la Constitution fédérale et ne font pas double emploi avec les secours octroyés par l'Hospice général ou le Bureau central de bienfaisance.

*Réception.* — Le Service social possède environ 23.000 dossiers. Au cours de l'année il a été accordé des secours à 3.506 ménages, totalisant 5.991 personnes, se répartissant comme suit :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Genevois : | 1.319 familles représentant | 2.185 personnes | = | 36,5% |
| Confédérés : | 1.678 familles représentant | 3.057 personnes | = | 51,0% |
| Etrangers : | 509 familles représentant | 749 personnes | = | 12,5% |
| Totaux : | 3.506 familles (foyers) | 5.991 personnes | | |

La Ville de Genève comptant 145.349 habitants au 31 décembre 1947, les personnes qui bénéficièrent de notre action représentent le 4,12% de la population.

Le Service reçoit en moyenne 170 personnes par jour.

*Bénéficiaires.* — Les familles et personnes qui ont bénéficié de l'ensemble des prestations du Service social ont atteint les chiffres suivants :

| | 1944 | | 1945 | | 1946 | | 1947 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Fam. | Pers. | Fam. | Pers. | Fam. | Pers. | Fam. | Pers. |
| Genevois . . . . . | 2.080 | 4.374 | 1.900 | 3.643 | 1.606 | 2.824 | 1.319 | 2.185 |
| Confédérés . . . . | 3.613 | 8.891 | 2.888 | 6.517 | 2.062 | 4.150 | 1.678 | 3.057 |
| Etrangers. . . . . | 805 | 1.483 | 721 | 1.243 | 590 | 941 | 509 | 749 |
| | 6.498 | 14.748 | 5.509 | 11.403 | 4.258 | 7.915 | 3.506 | 5.991 |
| | 11% | | 8,35% | | 5,63% | | 4,12% | |

de la population

Durant ces quatre dernières années, les dépenses totales de chaque exercice se présentent comme suit : 1944, Fr. 2.500.130,80 ; 1945, Fr. 2.487.080,24 ; 1946, Fr. 3.228.302,47 ; 1947, Fr. 3.309.267,02.

Quant aux recettes, elles ont été : en 1944, de Fr. 626.395,55 ; en 1945, de Fr. 623.855,20 ; en 1946, de Fr. 462.083,18 et en 1947, de Fr. 335.232,58.

**Prestations accordées par la Ville de Genève dans le domaine de la prévoyance et de l'aide à apporter à la famille**

A. *Aide aux indigents.*

B. *Action de secours en faveur des personnes dans la gêne.*

A partir du 1er avril 1947, les dépenses pour l'aide à apporter aux personnes dans la gêne ont été entièrement à la charge de la Ville, du fait de l'abrogation des arrêtés précités relatifs à la participation financière de la Confédération aux œuvres de secours.

1. *Gaz et électricité*

Le Service social a participé au règlement de 25.705 factures des Services industriels et a délivré 95.260 jetons pour compteurs à prépaiement (gaz et électricité).

*Dépenses :*

| | | |
|---|---|---|
| A. Aide aux indigents : | | |
| Factures . . . . . | Fr. 147.265,30 | |
| Jetons . . . . . | Fr. 9.706,20 | Fr. 156.971,50 |
| B. Action de secours : | | |
| Factures . . . . . | Fr. 37.553,25 | |
| Jetons . . . . . | Fr. 1.813,80 | Fr. 39.367,05 |
| Au total . . . . . | | Fr. 196.338,55 |

2. *Combustibles*

*Grésillon :*

Prix de revient : printemps Fr. 12.70 les 100 kg.
automne » 15,80 les 100 kg.

*Dépenses :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| A. Aide aux indigents : | | | |
| Délivré gratuitement. . . . . | 251.550 kg. | = | Fr. 38.821,55 |
| B. Action de secours : | | | |
| Délivré gratuitement. . . . . | 62.250 kg. | | |
| Vendu à prix réduit . . . . . | 24.850 kg. | | |
| | 87.100 kg. | = | » 7.902,— |
| Total. . . . . | | | Fr. 46.723,55 |

*Recettes :*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 24.850 kg. à Fr. 8,— les 100 kg. | | | | = | Fr. 1.988,— |
| *Bois dur :* | Prix de revient : | printemps | Fr. 12,80 | | |
| | | automne | » 13,10 | | |
| *Bois résineux :* | Prix de revient : | printemps | Fr. 13,77 | | |
| | | automne | » 15,— | | |

*Dépenses :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| A. Aide aux indigents : | | | |
| Délivré gratuitement | 631.070 kg. | = | Fr. 87.238,45 |
| B. Action de secours : | | | |
| Délivré gratuitement | 528.730 kg. | | |
| | 120.840 kg. | | |
| | 649.570 kg. | = | Fr. 72.948,85 |
| Total | | | Fr. 160.187,30 |

*Recettes :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bois dur : | 101.300 kg. à Fr. 6,— les 100 kg. | Fr. | 6.078,— |
| Bois résineux : | 19.540 kg. à Fr. 8,— les 100 kg. | » | 1.563,20 |
| | Total | Fr. | 7.641,20 |

*Récapitulation :*

| | Recettes | | Dépenses | |
|---|---|---|---|---|
| Grésillon | Fr. | 1.988,— | Fr. | 46.723,55 |
| Bois dur et résineux | » | 7.641,20 | » | 160.187,30 |
| Totaux | Fr. | 9.629,20 | Fr. | 206.910,85 |

| | | |
|---|---|---|
| A. Aide aux indigents | Fr. | 126.060,— |
| B. Action de secours | » | 80.850,85 |
| Total | Fr. | 206.910,85 |

3. *Textiles*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Flanelle coton (Oxford) | 1.835,50 | mètres à Fr. | 1,60 | = | Fr. 2.936,90 |
| Flanelle écrue | 1.262,50 | mètres à » | 1,30 | = | » 1.641,30 |
| Flanelle rayée | 271,10 | mètres à » | 1,60 | = | » 433,75 |
| Loden | 404,10 | mètres à » | 8,— | = | » 3.232,80 |
| Bazin | 1.015,85 | mètres à » | 2,70 | = | » 2.742,80 |
| Drap molleton | 247,35 | mètres à » | 3,30 | = | » 816,25 |
| Total | 5.036,40 | mètres | | | |
| Pantalons | 235 | pièces à Fr. | 17,— | = | Fr. 3.995,— |
| Culottes | 3 | pièces à » | 10,— | = | » 30,— |
| Salopettes bleues | 11 | pièces à » | 13,— | = | » 143,— |
| Salopettes grises | 121 | pièces à » | 17,50 | = | » 2.117,50 |
| Pullovers | 102 | pièces à » | 10,— | = | » 1.020,— |
| Caleçons | 160 | pièces à » | 6,— | = | » 960,— |
| Camisoles | 177 | pièces à » | 5,50 | = | » 973,50 |
| Chaussettes | 347 | paires à » | 3,20 | = | » 1.110,40 |
| Mouchoirs | 930 | pièces à » | 0,60 | = | » 558,— |
| Laine à tricoter | 1.618 | échev. à » | 1,10 | = | » 1.779,80 |
| Couverture de laine | 131 | pièces à » | 24,— | = | » 3.144,— |
| *Recettes totales de la vente des textiles* | | | | | Fr. 27.635,— |

913 familles (foyers), représentant 1.708 personnes, soit 1.357 adultes et 351 enfants, ont bénéficié en 1947 de notre vente à prix réduits de textiles (tissus divers, pantalons d'hommes, culottes d'enfants, salopettes et couvertures).

Depuis le début de l'action, soit de janvier 1942 à décembre 1947, 3.465 familles, représentant 8.329 personnes, ont bénéficié de notre vente de textiles à prix réduits.

Précisons que les produits textiles sont vendus aux mêmes prix que nous les achetons (frais généraux à notre charge). Ces prix sont inférieurs de 40% environ à ceux en vigueur dans le commerce.

Les textiles nous ont été fournis par l'intermédiaire de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance à Berne.

### 4. *Légumes et fruits à prix réduits*

Une vente permanente de légumes et fruits divers à prix réduits, a lieu dans la propriété Beaulieu, sous le contrôle du Service des parcs et promenades.

Les légumes et fruits sont fournis par les grossistes et maraîchers du canton et revendus aux ayants droit contre remise de bons spéciaux délivrés par notre Service, à des prix inférieurs aux prix de gros, la Ville de Genève prenant à sa charge la différence.

Nous avons vendu les fruits et légumes suivants :

| | | |
|---|---|---|
| Pommes | kg. | 37.108.400 |
| Fruits divers | » | 12.084.600 |
| Pommes de terre | » | 100.170.200 |
| Carottes | » | 14.666.900 |
| Poireaux | » | 11.602.300 |
| Oignons | » | 11.007.300 |
| Raves et navets | » | 4.236.500 |
| Choux | » | 18.837.200 |
| Haricots | » | 2.330.000 |
| Epinards | » | 2.201.000 |
| Autres légumes | » | 23.856.300 |
| Total | kg. | 238.100.700 |

*Dépenses :*

A. Aide aux indigents :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Légumes | Fr. | 38.240,65 | | |
| Fruits | » | 18.996,75 | | |
| Pommes de terre | » | 27.371,35 | Fr. | 84.608,75 |

B. Action de secours :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Légumes | Fr. | 15.622,— | | |
| Fruits | » | 6.189,35 | | |
| Pommes de terre | » | 5.625.65 | » | 27.437,— |
| Total | | | Fr. | 112.045,75 |

*Recettes :*

| | | |
|---|---|---|
| Montant des ventes susmentionnées | Fr. | 91.221,90 |

*Pommes de terre*

Action municipale d'automne.
Prix d'achat par 100 kg. : de Fr. 26,50 à Fr. 29,05.

*Dépenses :*

| | | |
|---|---|---|
| Aide aux indigents | Fr. | 59.996.35 |

*Recettes :*

| | | |
|---|---|---|
| 175.325 kg. vendus à Fr. 10,— les 100 kg | » | 17.532,50 |
| 2.000 kg. vendus à Fr. 29,05 les 100 kg | » | 581,— |
| Total | Fr. | 18.113,50 |

*Pommes de table*

Action municipale d'automne.
Prix d'achat par 100 kg. : Fr. 25,50.

*Dépenses :*

| | | |
|---|---|---|
| Aide aux indigents | Fr. | 4.892,20 |

*Recettes :*

| | | |
|---|---|---|
| 17.450 kg. vendus à Fr. 8,— les 100 kg. | » | 1.396,— |

*Pain et lait*

*Pain :* cette action a été supprimée le 15 octobre 1945.

*Lait :* Action en vigueur jusqu'au 31 mars 1947.

*Dépenses :*

| | | |
|---|---|---|
| Action de secours | Fr. | 13.645,— |

*Beurre*

Action terminée à fin mars 1946.

*Chaussures*

Action terminée le 31 décembre 1946.

*Récapitulation :*

*Dépenses :*

| | | Aide aux indigents | Action de secours | Au total |
|---|---|---|---|---|
| 1. | Gaz et électricité | Fr. 156.971,50 | Fr. 39.367,05 | Fr. 196.338,55 |
| 2. | Combustibles | » 126.060,— | » 80.850,85 | » 206.910,85 |
| 3. | Textiles | —,— | —,— | —,— |
| 4. | Légumes | » 84.608,75 | » 27.437,— | » 112.045,75 |
| 5. | Pommes de terre | » 59.996,35 | —,— | » 59.996,35 |
| 6. | Pommes de table | » 4.892,20 | —,— | » 4.892,20 |
| 7. | Lait | —,— | » 13.645,— | » 13.645,— |
| 8. | Beurre | —,— | —,— | —,— |
| 9. | Chaussures | —,— | —,— | —,— |
| | Totaux | Fr. 432.528,80 | Fr. 161.299,90 | Fr. 593.828,70 |

*Recettes :*

*Ventes à prix réduits.*

| | | |
|---|---|---|
| 2. Combustibles | | Fr. 9.629,20 |
| 3. Textiles | | » 27.635,— |
| 4. Légumes et fruits | | » 91.221,90 |
| 5. Pommes de terre | | » 18.113,50 |
| 6. Pommes de table | | » 1.396,— |
| Total | | Fr. 147.995,60 |
| Total des dépenses | | Fr. 593.828,70 |
| Produit des ventes à prix réduits | Fr. 147.995,60 | |
| Subvention fédérale | » 93.419,50 | » 241.415,10 |
| Dépenses nettes | | Fr. 352.413,60 |

SUBVENTION FÉDÉRALE

portée sur exercice 1947 . . . . . Fr. 93.419,50

| Cette somme se décompose comme suit : | 4me trimestre 1946 | 1er trimestre 1947 |
|---|---|---|
| Œuvres générales | Fr. 34.087,45 | Fr. 44.862,55 |
| Pommes de terre | » 12.581,05 | » —,— |
| Pommes de table | » 952,35 | » —,— |
| Chaussures | » 936,10 | » —,— |
| Totaux | Fr. 48.556,95 | Fr. 44.862,55 |

BÉNÉFICIAIRES

A. *Aide aux indigents :*

| | | |
|---|---|---|
| Genevois | 334 ménages (foyers) représentant | 671 personnes |
| Confédérés | 405 ménages (foyers) représentant | 671 personnes |
| Etrangers | 375 ménages (foyers) représentant | 515 personnes |
| Totaux | 1.114 ménages (foyers) représentant | 2.036 personnes |

B. *Action de secours :*

| | | |
|---|---|---|
| Genevois | 985 ménages (foyers) représentant | 1.514 personnes |
| Confédérés | 1.273 ménages (foyers) représentant | 2.207 personnes |
| Etrangers | 134 ménages (foyers) représentant | 234 personnes |
| Totaux | 2.392 ménages (foyers) représentant | 3.955 personnes |

### 5. *Allocations pour familles nombreuses*

Conformément à l'arrêté législatif municipal pris en date du 29 décembre 1931, une rente pour enfants de moins de 18 ans est octroyée aux familles nombreuses genevoises, résidant en ville, ou confédérées, domiciliées depuis au moins 5 ans sur le territoire de la Ville de Genève.

Ces allocations sont accordées à partir du troisième enfant. Cette aide qui était de Fr. 10,— par enfant et par mois jusqu'à fin 1941, a été portée à Fr. 20,— par arrêté du Conseil administratif en date du 2 décembre 1941.

Pour tenir compte du renchérissement du coût de la vie qui affecte plus particulièrement les familles nombreuses, l'article 6 de cet arrêté a été amendé par le Conseil administratif le 10 août 1945 et pour la dernière fois le 29 juillet 1947. Le barème des ressources pour une famille comprenant trois enfants mineurs a été porté de Fr. 450,— à Fr. 500,— par mois y compris l'allocation.

Si la conjoncture économique permet un emploi facile de la main-d'œuvre adulte, on remarque que le gain des enfants mineurs forme un appoint appréciable dans les ressources des familles de conditions modestes.

Malgré ces conditions exceptionnelles, il faut admettre que les enfants libérés des obligations scolaires, sont une charge plus grande pour la famille entre 15 et 18 ans. Pour tenir compte de ce fait, un abattement de 20% sur le gain des enfants a été admis.

Il avait été porté au budget pour 1947 Fr. 120.000,— et il a été dépensé Fr. 50.216,—. La diminution que l'on constate, cette année, est la conséquence logique de l'amendement de la loi du 12 février 1944, instituant les allocations familiales obligatoires, et portant de Fr. 15,— à Fr. 25,— le montant de ces allocations.

Pour faciliter les familles nombreuses dans la recherche d'appartements salubres, le Conseil administratif a continué d'admettre, à la demande des bénéficiaires, l'établissement de délégations pour le paiement du loyer. En 1947, 38 familles ont signé une telle délégation. Le montant des cessions s'est élevé à Fr. 17.954,05.

Notons qu'en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941, la Confédération a subventionné les secours accordés jusqu'au 31 mars 1947, aux personnes répondant aux normes de « gêne ».

*Pour l'année 1947, les familles bénéficiant de cet arrêté, se répartissent comme suit :*

| Familles : | 3 enfants | 4 enfants | 5 enfants | 6 enfants | 7 enfants | 8 enfants | 10 enfants | 12 enfants |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Genevoises . . . . . | 23 | 24 | 10 | 4 | 2 | 1 | — | — |
| Confédérées . . . . . | 40 | 27 | 16 | 3 | 2 | — | 1 | 1 |
| Au total . . . . . | 63 | 51 | 26 | 7 | 4 | 1 | 1 | 1 |

*Au cours des cinq dernières années, soit de 1943 à 1947, ces allocations ont été réparties aux familles suivantes :*

| | 1943 | | 1944 | | 1945 | | 1946 | | 1947 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Familles : | Familles | Enfants | Familles | Enfants | Familles | Enfants | Familles | Enfants | Familles | Enfants |
| Genevoises . . . . . | 88 | 352 | 98 | 384 | 92 | 354 | 82 | 317 | 64 | 261 |
| Confédérées . . . . . | 165 | 679 | 176 | 700 | 165 | 626 | 144 | 549 | 90 | 362 |
| Total. . . . . | 253 | 1.031 | 274 | 1.084 | 257 | 980 | 226 | 866 | 154 | 623 |

*Répartition des dépenses pendant les années 1943 à 1947 :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1943 . . . . . | Dépenses | Fr. | 99.190,— |
| 1944 . . . . . | Dépenses | » | 104.630,— |
| 1945 . . . . . | Dépenses | » | 91.209,— |
| 1946 . . . . . | Dépenses | » | 81.933,— |
| 1947 . . . . . | Dépenses | » | 50.216,05 |

*Répartition par canton d'origine des familles nombreuses confédérées :*

| Cantons | 1943 | | 1944 | | 1945 | | 1946 | | 1947 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Familles | Enfants | Familles | Enfants | Familles | Enfants | Familles | Enfants | Familles | Enfants |
| Schwytz | 2 | 8 | 2 | 8 | 2 | 8 | 2 | 6 | 2 | 6 |
| Lucerne | 3 | 13 | 4 | 16 | 5 | 18 | 5 | 18 | 3 | 11 |
| Zurich | 3 | 18 | 3 | 15 | 1 | 3 | — | — | — | — |
| Berne | 37 | 153 | 39 | 156 | 39 | 155 | 33 | 122 | 21 | 85 |
| Fribourg | 43 | 169 | 46 | 180 | 38 | 150 | 32 | 128 | 23 | 91 |
| Soleure | 1 | 6 | 1 | 6 | — | — | — | — | — | — |
| Bâle | 1 | 4 | 1 | 4 | 2 | 8 | 3 | 10 | 1 | 4 |
| Schaffhouse | 2 | 6 | 3 | 9 | 2 | 6 | 2 | 6 | — | — |
| Appenzell | 1 | 8 | 1 | 8 | 1 | 8 | 1 | 7 | — | — |
| Saint-Gall | 2 | 8 | 2 | 9 | 2 | 9 | 3 | 11 | 1 | 5 |
| Grisons | — | — | — | — | 1 | 3 | 1 | 3 | 1 | 3 |
| Argovie | 4 | 13 | 3 | 10 | 2 | 7 | 4 | 14 | 2 | 8 |
| Thurgovie | 2 | 8 | 2 | 8 | — | — | 1 | 3 | 1 | 7 |
| Tessin | 6 | 25 | 6 | 23 | 7 | 29 | 4 | 18 | 1 | 10 |
| Vaud | 35 | 148 | 40 | 159 | 36 | 139 | 31 | 123 | 21 | 87 |
| Valais | 14 | 54 | 14 | 55 | 16 | 61 | 14 | 50 | 9 | 31 |
| Neuchâtel | 9 | 38 | 9 | 34 | 7 | 26 | 8 | 27 | 4 | 15 |
| Totaux | 165 | 679 | 176 | 700 | 161 | 630 | 144 | 546 | 90 | 363 |

### 6. *Assurance scolaire*

En application de la loi du 22 décembre 1924, article 10, sur l'assurance scolaire obligatoire en cas de maladie, la commune de domicile des élèves doit verser à la fin de chaque mois, à la Caisse cantonale, le montant des cotisations impayées en classe qui lui est indiqué par la direction de la Caisse.

Il avait été porté au budget la somme de Fr. 42.000,—. Il a été dépensé *Fr. 34.291,20.*

Les cotisations impayées pendant l'année 1947 de janvier à décembre, soit pour dix mois de cotisations exigibles, représentent 11.502 cotisations réparties sur les exercices :

| | | |
|---|---|---|
| 1946 : 537 cotisations à Fr. 2,60 | Fr. 1.396,20 | |
| 1947 : 10.965 cotisations à Fr. 3,— | » 32.895,— | Fr. 34.291,20 |

Aux recettes, il avait été prévu au budget, Fr. 18.000,— et il a été encaissé *Fr. 18.774,50.*

La ristourne cantonale pour les familles nombreuses indigentes de Fr. 591,60 ; la rétrocession de cotisations facturées par erreur : Fr. 586,20 ; la subvention fédérale pour les cotisations accordées gratuitement : Fr. 3.595,— sont comprises dans le montant de Fr. 18.774,50.

Pour l'exercice 1947 seulement, la situation au 31 décembre 1947, se présente comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| *Il a été facturé :* 10.965 cotisations | Fr. 32.895,— | |
| 2.864 cotisations ont été encaissées en 1947 pour | | Fr. 8.592,— |
| 2.836 cotisations ont été délivrées gratuitement | | » 8.508,— |
| 5.265 cotisations représentant le solde à récupérer | | » 15.795,— |
| 10.965 cotisations | | Fr. 32.895,— |

*Répartition par exercice des cotisations récupérées par le Service social en 1947 :*

| | | |
|---|---|---|
| Sur exercice 1943 : | 1 cotisation à Fr. 2,50 | Fr. 2,50 |
| Sur exercice 1944 : | 13 cotisations à Fr. 2,60 | » 33,80 |
| Sur exercice 1945 : | 187 cotisations à Fr. 2,60 | » 486,20 |
| Sur exercice 1946 : | 1.709 cotisations à Fr. 2,60 | » 4.443,40 |
| Sur exercice 1947 : | 2.864 cotisations à Fr. 3,— | » 8.592,— |
| | 4.774 cotisations pour | Fr. 13.557,80 |
| Surtaxes perçues en 1947 : | 2.060 à Fr. 0,50 | » 1.030,— |
| Au total | | Fr. 14.587,90 |

*Les recettes totales pour l'exercice 1947 s'établissent comme suit :*

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Cotisations et surtaxes encaissées | Fr. 14.587,90 |
| 2. | Ristourne cantonale pour familles nombreuses | » 591,60 |
| 3. | Subvention fédérale pour indigents | » 3.595,— |
| | Au total | Fr. 18.774,50 |

*Tableau synoptique du mouvement sur exercice 1943 à 1947. (Situation au 31 décembre 1947).*

| Cotisations payées par la Ville de Genève, selon factures de la Caisse cantonale. | | | Encaissement des cotisations par le Service social. | | Liquidation par gratuité aux indigents. | | Solde des cotisations à récupérer sur les exercices antérieurs. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Encaissements : | | Indigents : | | | |
| Années | Fiches | Factures | Fiches | Sommes | Fiches | Sommes | Fiches | Sommes |
| 1943 | 13.174 | Fr. 32.935,— | 4.583 | Fr. 11.457,50 | 8.496 | Fr. 21.245,— | 95 | Fr. 232,50 |
| 1944 | 13.317 | » 34.624,20 | 4.700 | » 12.220,— | 8.263 | » 21.483,80 | 354 | » 920,40 |
| 1945 | 13.132 | » 34.143,20 | 5.169 | » 13.439,40 | 7.505 | » 19.513,— | 458 | » 1.190,80 |
| 1946 | 12.156 | » 31.605,60 | 5.180 | » 13.468,— | 5.685 | » 14.781,— | 1.291 | » 3.356,60 |
| 1947 | 10.965 | » 32.895,— | 2.864 | » 8.592,— | 2.836 | » 8.508,— | 5.265 | » 15.795,— |
| | 62.744 | Fr. 166.203,— | 22.496 | Fr. 59.176,90 | 32.785 | Fr. 85.530,80 | 7.463 | Fr. 21.495,30 |

**Participation à l'Aide à la vieillesse**

En application de l'article 13 de la loi du 7 octobre 1939, modifié le 4 novembre 1944, créant et réglementant l'aide à la vieillesse dans le canton de Genève, les communes genevoises ont dû prévoir tout d'abord 5 centimes additionnels pour couvrir le 70% à leur charge.

Les 10 centimes additionnels (12 en 1946) fixés par le Grand Conseil en couverture des dépenses de l'Aide à la vieillesse ont rapporté pour la ville, Fr. 2.319.313,95 (1946 : Fr. 2.155.699,—). Il avait été prévu que ces 10 centimes rapporteraient Fr. 1.600.000,—. L'actif de Fr. 719.313,95 est acquis à cette institution.

**Œuvres diverses subventionnées**

Aperçu sur l'activité déployée par les Œuvres pour la jeunesse et les Œuvres sociales émargeant au budget de la Ville.

*Œuvres de jeunesse.* — Par décision du Conseil administratif, les œuvres subventionnées dont mention est faite ci-dessous, ont passé sous le contrôle du conseiller délégué aux écoles. Les subventions accordées pour l'année 1947 figurent sur le budget du Service social.

*Subventions :*

| | |
|---|---|
| Crèche de Saint-Gervais | Fr. 12.000,— |
| Crèche de Plainpalais | » 8.000,— |
| Crèche des Eaux-Vives | » 5.000,— |
| Crèche du Petit-Saconnex | » 12.000,— |
| Crèche des Acacias | » 4.000,— |
| Crèche protestante (Jonction) | » 5.000,— |
| Crèche Sainte-Clotilde (Jonction) | » 4.000,— |
| Crèche populaire des Pâquis | » 4.000,— |
| Pouponnière « La Providence » | » 600,— |
| « La Maternelle », Bachet-de-Pesay | » 3.000,— |
| Œuvres de la Goutte de Lait | » 1.500,— |
| Œuvre de Saint-Vincent | » 2.000,— |
| Préventorium de La Chapelle s/Carouge | » 1.000,— |
| Rayon de Soleil | » 2.500,— |
| Fonds de construction pour Homes d'enfants | » 50.000,— |

**Œuvres sociales**

*Aide et conseils aux futures mères* (femmes enceintes). — Cette Œuvre conseille les jeunes mères et les encourage. Elle se charge de démarches en faveur de celles-ci et fournit le trousseau du bébé. Les recettes sont représentées par des dons et cotisations.

Subvention de la Ville, Fr. 1.000,—.

*Amicale genevoise des sourds.* — Cette Association lutte contre les effets de la surdité. Elle combat l'isolement moral auquel sont exposées les personnes d'ouïe faible ; elle intéresse le public à leur cause et pratique l'entr'aide et la solidarité. L'Amicale fournit des appareils acoustiques, donne des cours de lecture labiale et sa commission visite les personnes sourdes, âgées et impotentes. Elle possède une bibliothèque, organise des conférences et des cours.

Subvention de la Ville, Fr. 1.000,—.

*Œuvres des Bas-Fonds* (Armée du Salut). Nouvelle appellation : Poste de Secours. — Cette institution a distribué pour Fr. 3.331,— d'objets de ménage, meubles et literie. Pour Fr. 1.312,— d'épicerie et de légumes. Chaque année cette œuvre organise un arbre de Noël en faveur des indigents. Elle a remis 600 bons d'épicerie et 182 paquets de Noël. Elle aide des mères malades, leur donne des soins et prépare les repas. Elle a dépensé Fr. 8.675,—.

Subvention de la Ville, Fr. 500,—.

*Association pour le Bien des Aveugles.* — L'ABA a patronné 132 aveugles. Elle a fourni du travail à 37 ouvriers atteints de cécité pour un montant de Fr. 10.417,40 de gain à laquelle somme il y a lieu d'ajouter Fr. 2.446,65 pour sursalaires d'invalidité.

L'ABA a payé 48 pensions à des aveugles indépendants pour une somme de Fr. 12.449,40 et a contribué au paiement de la pension de 21 aveugles dans des asiles ou établissements d'éducation, pour une somme de Fr. 3.216,— au total Fr. 15.655,40. Elle a accordé des secours occasionnels (maladie, séjours d'été, etc.), à 30 aveugles, pour une somme de Fr. 888,20. La bibliothèque Braille a mis 4.400 volumes en circulation. Le nombre de sociétaires à fin 1947 était de 2.090. Les ressources proviennent des intérêts du capital, de dons et subventions et des cotisations des sociétaires. Le Foyer romand pour aveugles est ouvert à ces derniers à partir de 50 ans. Inauguré en septembre 1932, il a hébergé 26 aveugles au cours de l'année 1947.

Subvention de la Ville, Fr. 1.000,—.

*Association genevoise de la Croix-Rouge.* — Elle dirige le Dispensaire d'hygiène sociale et suit de très près le développement de la Croix-Rouge des jeunes.

Le Dispensaire des infirmières-visiteuses a toute sa sollicitude.

Subvention de la Ville, Fr. 5.000,—.

*Le Bon Secours (Ecole d'infirmières).* — Cette école est dirigée par une infirmière-chef et une infirmière-monitrice. Le Service des infirmières-visiteuses a donné 17.740 soins à domicile à 780 malades indigents qui lui ont été recommandés par les médecins.

Subvention de la Ville, Fr. 2.000,—.

*Centre d'informations ménagères et familiales.* — Créé le 1er janvier 1946, cette œuvre a vu en 1947 son activité s'étendre et s'adapter mieux à ses vrais buts. Les consultations ont pour objet les questions économiques et ménagères (budget, couture, cuisine). Ses cours de couture, coupe, tricotage, travaux de cuisine et de bureau représentent au total 1.262 heures. Le nombre de présences a été de 3.382.

Subvention de la Ville, Fr. 2.000,—.

*Communauté d'action pour la famille.* — Cette institution s'occupe de l'établissement de services sociaux dans les usines et de la lutte contre l'alcoolisme et la vente à tempérament. Elle est en rapport avec la Société d'utilité publique, les Syndicats professionnels et avec les industriels pour ouvrir un bureau de renseignements concernant la famille.

Subvention de la Ville, Fr. 500,—.

*Dispensaire antituberculeux.* — Institution sociale dont l'activité tend à s'accroître constamment du fait du développement de la ligue contre la tuberculose. Le dépistage de cette maladie nécessite des recherches toujours plus approfondies ainsi que des rajustements (radioscopie, radiographie et radiophotographie).

Les infirmières visitent chaque année des milliers de personnes et de nombreuses consultations ainsi que des soins sont donnés au Dispensaire. Des malades sont placés dans différents hôpitaux, sanatoria et dans des établissements de cure.

Subvention de la Ville, Fr. 3.000,—.

*Dispensaire de la Croix-Rouge genevoise* (Dispensaire d'hygiène sociale). — Les infirmières-visiteuses dudit dispensaire se sont occupées de 6.082 personnes et elles ont fait 56.682 visites et démarches. Les dépenses se sont élevées à Fr. 71.058,45, et les recettes à Fr. 28.561,15. Déficit, Fr. 42.497,30.

Subvention de la Ville, Fr. 3.000,—.

*Dispensaire médical des Eaux-Vives.* — Il donne des consultations gratuites aux indigents, tant au Dispensaire qu'à domicile. De nombreux malades ont eu recours à lui et ont été traités soit en pédiâtrie, médecine, chirurgie, dermatologie, gynécologie, laryngologie, etc.

Subvention de la Ville, Fr. 3.000,—.

*Dispensaire ouvrier des Pâquis.* — Tous les services du Dispensaire ont été mis largement à contribution et ont fonctionné de façon parfaite. De nombreux enfants participent aux séances de la plage artificielle. Les résultats de ces séances sont particulièrement réjouissants.

L'action du Dispensaire ouvrier et de ses services accessoires dépend en grande partie des dons qui lui sont faits. Les dépenses se sont élevées à Fr. 13.555,90 et les recettes à Fr. 13.620,89. Solde actif, Fr. 64,99.

Subvention de la Ville, Fr. 4.000,—.

*Foyer d'accueil* (Cartel genevois d'hygiène sociale et morale). — Cette œuvre a pour mission de venir en aide spirituellement, moralement et matériellement, aux femmes se livrant à la prostitution et désirant se relever. De nombreuses visites ont été faites à domicile.

Subvention de la Ville, Fr. 500,—.

*Groupement des chômeurs âgés.* Appellation nouvelle : *Aide aux vieux travailleurs.* — L'aide fédérale aux chômeurs âgés ayant été supprimée à partir du 31 décembre 1947 par décision du Département fédéral de l'économie publique, cette institution a pris la dénomination de « Aide aux vieux travailleurs ».

Elle a pour but d'accorder des prestations aux veuves nécessiteuses, lors du décès de leur mari. Recettes, Fr. 1.438,34 ; dépenses, Fr. 1.331,10 ; disponible, Fr. 107,24.

Subvention de la Ville, Fr. 500,—.

*Foyer « Les Ormeaux », Choully.* — Créé à Choully avec une succursale à Genève, ce Foyer pour adolescents a permis de ramener dans la bonne voie un grand nombre de jeunes gens. Ceux-ci sont placés par le Tuteur général, l'Hospice général, la Chambre pénale de l'enfance.

Subvention de la Ville, Fr. 4.000,—.

*Mouvement populaire des Familles.* (Service « Auxiliaires familiales »). — Son but est de venir en aide aux mamans de conditions modestes qui sont surmenées, soit à la suite d'accouchement, soit du fait de difficultés multiples d'ordre moral ou matériel. Cette œuvre s'intéresse au sort de familles dont le budget, extrêmement restreint, ne leur permet pas d'avoir recours à des femmes de ménage.

Recettes, Fr. 16.047,45 ; dépenses, Fr. 14.356,05 ; disponible, Fr. 1.691,51.

Subvention de la Ville, Fr. 2.000,—.

*Œuvres de l'asile de « La Retraite ».* — Journées de mères : 2.961. Journées d'enfants : 2.600. Les pensions payées difficilement par les jeunes mères hospitalisées se sont élevées à Fr. 14.950,95 ;

elles couvrent un peu plus du quart des dépenses. Le surplus doit être réalisé par des dons, ventes d'objets, subventions, etc., etc.

Recettes, Fr. 68.030,83 ; dépenses, Fr. 54.689,39 ; actif, Fr. 13.381,44.

Subvention de la Ville, Fr. 1.000,—.

*Ouvroir de l'Union des femmes* (Label). — L'Ouvroir a continué son activité en fournissant du travail à des mères, à des personnes âgées, à des femmes qui doivent parfaire le gain insuffisant du mari. Il a procuré de l'ouvrage à 72 ouvrières et à 3 employées. Le total des salaires payés se monte à Fr. 47.238,54. Il a été dépensé pour l'achat de tissus et fournitures : Fr. 40.928,55. Les ventes au magasin, les commandes diverses ont rapporté la somme de Fr. 87.880,91. L'ouvroir a travaillé pour le vestiaire scolaire et a exposé à la Foire de Genève des vêtements d'enfants et de la lingerie, travaux qui ont été remarqués pour leur jolie forme et leur bienfacture.

Subvention de la Ville, Fr. 1.000,—.

*Sanatorium populaire genevois.* — Les dépenses d'exploitation se sont élevées à Fr. 586.512,35. Les recettes à Fr. 355.375,81, laissant ainsi un déficit d'exploitation de Fr. 231.136,56.

Journées de pensionnaires : 47.035 ; journée de la colonie : 9.346 ; journées de l'école d'altitude : 11.112. Le prix de la journée s'élève à Fr. 8,72.

Subvention de la Ville, Fr. 3.000,—.

*Société des samaritains de Genève.* — Cas traités 5.074, comprenant : soins donnés au Dispensaire, aux postes de secours, à domicile, etc. Elle a prêté 716 objets pour soins aux malades et donné des cours élémentaires de soins d'urgence à 118 élèves. Elle a collaboré avec les Services hospitaliers, les cliniques, dispensaires et policliniques, assurant également 53 convois d'enfants.

Subvention de la Ville, Fr. 2.000,—.

*Pro Infirmis.* — Le Service social genevois de « Pro Infirmis » s'est occupé pendant l'année 1947 de 234 infirmes. Il a réuni une somme de Fr. 25.800,— pour l'achat de prothèses et pour faciliter une éducation spécialisée aux enfants qui en ont besoin ainsi que pour aider à des rééducations et à des apprentissages.

Subvention de la Ville, Fr. 500,—.

*Fonds d'entr'aide de l'hôpital.* — Subvention de la Ville, Fr. 500,—.

Total des subventions versées par la Ville de Genève :

| | |
|---|---|
| *a)* aux œuvres pour la jeunesse . . . . . | Fr. 114.600,— |
| *b)* aux œuvres sociales . . . . . | » 44.000,— |
| Au total . . . . . | Fr. 158.600,— |

### 14. *Bourse pour élèves-nurses et infirmières*

Crédit de Fr. 12.000,— figurant sous chiffre 19 art. 1, page 69 du budget.

---

## Conclusions

Au budget, il avait été prévu Fr. 419.000,— de recettes ; elles ont été de Fr. 335.232,58. Les dépenses budgétées à Fr. 3.049.260,— se sont élevées à Fr. 3.309.267,02. Le budget du Service social, recettes déduites des dépenses, laissait prévoir une différence de Fr. 2.630.260,—. Elle atteint la somme de Fr. 2.974.034,44, d'où une augmentation sur les prévisions budgétaires de Fr. 343.774,44, compte tenu d'un versement à l'aide à la vieillesse, en plus des prévisions budgétaires de Fr. 719.313,95 ; (au budget Fr. 1.600.000,—. produit des centimes additionnels : Fr. 2.319.313,95).

En plus des secours octroyés à la population indigente, la direction du Service social est journellement appelée à s'occuper de situations inextricables qu'accablent telle famille ou tel individu. Un

conseil donné à temps, une intervention judicieuse, évite souvent des écueils et permet parfois de rétablir une situation plus ou moins gravement compromise.

Comme précédemment, plusieurs fonctionnaires collaborèrent à diverses œuvres.

C'est dire que le Service social est un des rouages les plus utiles de notre vie sociale.

* * *

Le Service municipal des enquêtes nous documente sur la situation des personnes qui sollicitent des secours. De plus, le contrôle est facilité par les déclarations patronales.

Nos rapports avec les services de l'Etat, l'Hospice général, le Bureau central de bienfaisance, le Bureau de l'aide à la vieillesse, les Œuvres sociales de l'Armée et autres institutions philanthropiques, ont été excellents.

* * *

Malgré les conjonctures économiques favorables, une petite partie de la population ne peut se suffire à elle-même, ne peut vivre par ses propres moyens. Nous pensons aux vieillards, aux infirmes, aux familles nombreuses et également à ceux qui ont un salaire insuffisant. Nous en venons donc à dire que la Ville vient largement en aide aux indigents. Son action en revanche, ne devrait pas servir à parfaire le gain trop bas de certains salariés qui ont un emploi régulier, qui ont une place stable. Indirectement, l'aide apportée à cette catégorie de travailleurs, qui en a cependant besoin, favoriserait les entreprises peu scrupuleuses qui paient insuffisamment leur personnel.

Si l'on se réfère aux statistiques, la Ville de Genève est une municipalité de Suisse avancée dans le domaine de la prévoyance sociale.

*Recettes des exercices 1944 à 1947*

| | 1944 | 1945 | 1946 | 1947 |
|---|---|---|---|---|
| 1. Dons et divers | Fr. 1.900,35 | Fr. 2.695,80 | Fr. 2.686,43 | Fr. 4.820,98 |
| 2. Assurance scolaire | » 17.183,40 | » 18.526,60 | » 20.162,40 | » 18.774,50 |
| 3. Ristourne des Services industriels | » 99.903,45 | » 84.249,25 | » 77.458,05 | » 70.222,— |
| 4. Subventions fédérales (arrêté du Conseil fédéral) | » 186.738,70 | » 177.319,70 | » 170.424,25 | » 93.419,50 |
| 5. Recettes des ventes à prix réduits | » 320.669,65 | » 341.063,85 | » 191.352,05 | » 147.995,60 |
| Recettes : totaux | Fr. 626.395,55 | Fr. 623.855,20 | Fr. 462.083,18 | Fr. 335.232,58 |

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPALES ACTIONS DU SERVICE SOCIAL

*Dépenses des exercices 1944 à 1947*

| | 1944 | 1945 | 1946 | 1947 |
|---|---|---|---|---|
| 1. Aide aux indigents | Fr. 168.115,45 | Fr. 146.118,07 | Fr. 127.563,45 | Fr. 436.095,90 |
| 2. Action de secours (arrêté du Conseil fédéral) | » 982.748,15 | » 907.425,24 | » 628.895,50 | » 170.534,55 |
| 3. Allocations pour familles nombreuses | » 104.630,— | » 91.200,— | » 81.933,— | » 60.216,05 |
| 4. Assurance scolaire | » 34.698,90 | » 34.057,40 | » 30.433,— | » 34.291,20 |
| 5. Aide à la vieillesse (produit des centimes additionnels) | » 1.067.370,55 | » 1.146.388,60 | » 2.155.699,— | » 2.319.331,95 |
| 6. Subventions : | | | | |
| *a)* œuvres pour la jeunesse | » 20.500,— | » 22.000,— | » 29.015,— | » 114.600,— |
| *b)* œuvres sociales diverses | » 36.300,— | » 37.300,— | » 43.450,— | » 44.000,— |
| Dépenses : totaux | Fr. 2.414.363,05 | Fr. 2.384.489,31 | Fr. 3.096.988,95 | Fr. 3.179.051,65 |
| Recettes : totaux | » 626.395,55 | » 623.855,20 | » 462.083,18 | » 335.232,58 |
| Dépenses nettes : totaux | Fr. 1.787.967,50 | Fr. 1.760.634,11 | Fr. 2.634.905,77 | Fr. 2.843.819,07 |

CHAPITRE V

# SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de service : M. Marcel LADÉ

*Personnel.* — Divers changements sont intervenus dans le personnel à la suite de la retraite de M. Robert Monge qui fut occupé au service de la tapisserie du Grand Théâtre durant 38 années, du départ de MM. J.-M. Angst et R. Lin, et de l'augmentation du nombre des ouvriers attachés au service de la scène lyrique.

Le secrétariat du Service des spectacles et concerts a été confié à Mlle Michèle Comte. M. Pierre Jan a été permuté électricien ; M. Ernest Mathyer, tapissier; et M. André Wingeyer, machiniste.

Mlle Simone Chevallier a été engagée en qualité de sténo-dactylographe ; MM. Edgar Leuba et Georges Aubert, de machinistes, et M. Emile Strahm, de concierge.

## CONCERTS ET REPRÉSENTATIONS THÉATRALES POPULAIRES

*Concerts gratuits d'été.* — En 1947, les concerts symphoniques d'été ont été donnés par l'Orchestre d'été de Genève (formation A de l'Orchestre de la Suisse romande). Ils ont débuté le 28 juin et se sont terminés le 13 septembre. Les 61 concerts de cet ensemble ont eu lieu à la promenade du Lac, sous la direction de M. Georges Kaufmann.

Il a été organisé, avec l'appui financier de la Ville, 7 concerts de gala de l'Orchestre de la Suisse romande ainsi que 4 concerts de gala de l'Orchestre d'été de Genève. Le temps exceptionnellement beau de l'été 1947 a permis de donner tous ces concerts de gala à la promenade du Lac, où ils ont remporté un grand succès. Ils ont eu lieu le samedi soir, aux dates suivantes :

*Concerts de gala de l'Orchestre de la Suisse romande.*

28 juin : direction Victor Desarzens ;
5 juillet : direction Walter Ducloux ;
12 juillet : direction Edmond Appia ;
19 juillet : direction Robert Gugolz ;
26 juillet : direction Kurt Brass ;
2 août : direction Edmond Appia ;
13 septembre : direction Samuel Baud-Bovy.

Ces 7 concerts du grand ensemble ont été répétés chaque mercredi suivant au studio de Radio-Genève.

*Concerts de gala de l'Orchestre d'été de Genève.*

9 août : direction Georges Kaufmann ; soliste : Juliana Farkas, cantatrice ;
23 août : direction Georges Kaufmann ; soliste : Edmond Leloir, corniste ;
30 août : direction Fernand Closset ; soliste : David Altyzer, violoncelliste ;
6 septembre : direction Georges Kaufmann ; soliste : Magda Fonay, cantatrice.

En outre, M. Ernest Ansermet a dirigé un concert de l'Orchestre Radio Suisse romande, le samedi soir 21 juin, à la promenade du Lac.

50 concerts organisés par la Ville de Genève et assurés par les harmonies, les fanfares et les principales chorales ont eu lieu aux promenades du Lac et des Bastions et à la place Dorcière. Plusieurs corps de musique ont fonctionné pour les fêtes du 1er juin et du 1er août.

*Concerts de carillon.* — M. Pierre Segond a assuré les quatre concerts de carillon à Saint-Pierre.

*Concerts payants en plein air.* — 4 concerts payants ont eu lieu à la promenade du Lac : Musique municipale (1), Elite (1), Harmonie Nautique (2).

*Concerts d'hiver.* — Les 7 concerts symphoniques, organisés par la Ville de Genève avec le concours de laSociété des Emissions Radio-Genève et donnés au Victoria-Hall par l'Orchestre de la Suisse Romande, ont été très appréciés du public. Deux d'entre eux ont eu lieu le dimanche après-midi.

*a)* Concerts symphoniques populaires (places à Fr. 0,50, 1,— 2,— et 3,—) :

22 janvier : direction Edmond Appia ; soliste : Chil Neufeld, violoniste.
9 février : direction Robert Gugolz ; soliste : Franz Walter, violoncelliste.
19 mars : direction Walter Kägi ; soliste : Blanche Honegger, violoniste.
29 octobre : direction Carl Schuricht.
16 novembre : direction Ernest Ansermet ; soliste : André Perret, pianiste.

*b)* Concerts symphoniques pour la jeunesse (places à Fr. 0,80) :

15 février direction Carl Schuricht ;
8 novembre : direction Samuel Baud-Bovy.

*Représentations théâtrales populaires.* — Les 15 représentations populaires de comédies (prix des places Fr. 1,—) ont, comme les années précédentes, remporté un grand succès.

11 janvier : *Le pendu conduit le bal*, de Rodo Mahert, par le Théâtre Jean-Bard.
25 janvier : *Le voyageur sans bagage*, de Jean Anouilh, par les Compagnons du Rhône.
29 janvier : *Roméo et Juliette*, de Shakespeare (adaptation nouvelle de D. Anet), par La Comédie.
17 février : *Les fous du logis*, d'Andrée Mèry et R. Maquet, par le Théâtre du Temps.
24 février : *Le bonheur du jour*, d'Edmond Guiraud, par La Comédie.
10 mars : *Le préjugé vaincu* et *La surprise de l'amour*, de Marivaux, par La Comédie.
16 mars : *La Mouette*, d'Anton Tchekhov, par la Compagnie des Cinq.
3 avril : *Le malade imaginaire*, de Molière, par La Comédie.
29 septembre : *Le monde où l'on s'ennuie*, de Pailleron, par le Théâtre de Septembre.
18 octobre : *L'ombre sur l'avenir*, de Louis Richard-Mounet, par le Théâtre Jean-Bard.
3 novembre : *Mademoiselle*, de Jacques Deval, par les Compagnons du Rhône.
13 novembre : *Les chevaux de bois*, de Paul Antoine et Maxime Léry, par la Compagnie des Cinq.
29 novembre : *La maison cernée*, de Pierre Frondaie, par le Théâtre du Temps.
8 décembre : *Le cœur*, de Bernstein, par le Théâtre Jean-Bard.
16 décembre : *Démocrite* et *Le Légataire universel*, de Regnard, par La Comédie.

Les 4 représentations populaires lyriques (prix des places Fr. 1,— et 2,50) ont été également très goûtées du public :

28 janvier : *Othello*, de Verdi, par la Société romande de Spectacles.
23 mars : *Thaïs*, de Massenet, par la Société romande de Spectacles.
15 avril : *Faust*, de Gounod, par la Société romande de Spectacles.
24 octobre : *Roméo et Juliette*, de Gounod, par la Société romande de Spectacles.

### Orchestre de la Suisse Romande

Voici la liste des concerts d'abonnement donnés à Genève :

15 janvier : Grand Théâtre, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Enrico Mainardi, violoncelliste
29 janvier : Victoria-Hall, direction : Thomas Beecham.
12 février : Victoria-Hall, direction : Carl Schuricht.
26 février Victoria-Hall, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Wilhelm Backhaus, pianiste.
12 mars : Victoria-Hall, direction : Bernardino Molinari.
26 mars : Grand Théâtre, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Arthur Grumiaux, violoniste.
8 octobre : Victoria-Hall, direction : Paul Klecki.
22 octobre : Victoria-Hall, direction : Carl Schuricht.
5 novembre : Grand Théâtre, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Jean Szigeti, violoniste.
19 novembre : Victoria-Hall, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Dinu Lipatti, pianiste.
3 décembre : Grand Théâtre, direction : Ernest Ansermet ; soliste : André Grumiaux, violoniste.
17 décembre : Grand Théâtre, direction : Victor Desarzens ; soliste : Nicole Henriod, pianiste.

Concerts extraordinaires :

28 mars : Victoria-Hall, direction : Carl Schuricht et Ernest Ansermet.
12 décembre : Victoria-Hall, direction : Wilhelm Furtwängler.

Autres concerts auxquels l'O.S.R. a prêté son concours :

14 mai : Victoria-Hall, Société de Chant sacré, « Les Saisons », de Joseph Haydn, direction Samuel Baud-Bovy.
6 juin : Grand Théâtre, concert au bénéfice de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants direction : Ernest Ansermet ; soliste : Dinu Lipatti, pianiste.
24 septembre : Studio de Radio-Genève : concert de gala, « Images musicales d'Europe », direction : Carl Schuricht.
1er octobre : Victoria-Hall, Festival Mozart, direction : Bruno Walter.

Une nouvelle convention a été passée entre la Ville de Genève et la Fondation de l'Orchestre de la Suisse romande. Elle prévoit, entre autres, que la Fondation dispose d'un orchestre destiné à subvenir aux besoins des institutions musicales et lyriques de la Suisse romande, notamment aux besoins propres de la Fondation, à ceux de la Société suisse de radiodiffusion et à ceux de la Ville de Genève.

Cet orchestre est composé comme suit :

| | |
|---|---|
| 28 violons, | 8 cors, |
| 9 altos, | 4 trompettes, |
| 8 cellos, | 7 trombones et tuba, |
| 6 contrebasses, | 4 batteries, |
| 16 bois, | 2 harpes. |

soit au total 92 musiciens auxquels s'ajoutent deux garçons d'orchestre, un bibliothécaire et les services d'un aide-bibliothécaire qui peut être un des musiciens.

Cet orchestre se divise en deux orchestres de 46 musiciens (orchestre A et orchestre B) dont les horaires sont indépendants sous réserve des dispositions de l'art. 1. L'un de ces orchestres (dit Orchestre A) est attribué au service de la Ville, l'autre (orchestre B) à celui de la Radio.

La Ville de Genève assure à la Fondation une somme annuelle de Fr. 220.000,— tant en subventions qu'en prestations, et un versement annuel de Fr. 10.000,— en faveur de la Caisse de prévoyance des musiciens de l'O.S.R. Il est attribué également une somme de Fr. 12.000,— pour les suppléments pour ¼ d'heure, feux de scène, services de scène, instruments spéciaux et transports au bénéfice des spectacles lyriques du Théâtre.

A la lumière des expériences faites cette année, le Conseil administratif a décidé de dénoncer cette convention pour en rendre plus claires certaines dispositions. Un projet sera établi d'entente avec la Fondation de l'O.S.R.

Comme déjà dit plus haut, c'est l'Orchestre formation A (Orchestre d'été de Genève) qui a assuré cette année, les concerts symphoniques à la promenade du Lac.

### Concours international d'exécution musicale

Le succès particulièrement brillant du concours de 1946 a engagé le Comité d'organisation à prévoir un nouveau concours international pour 1947.

254 candidats se sont présentés dès le 22 septembre aux examens éliminatoires et 63 d'entre eux ont été admis aux concours définitifs publics qui ont débuté le 27 septembre.

Les jurés ont constaté que le niveau des exécutions était particulièrement élevé, spécialement dans la catégorie « chant dames ».

Voici les principales récompenses attribuées :

*Clarinette.* 1er prix : M. Henri Druart.
2me prix : M. Raffaele Masella.

*Trompette.* 2mes prix : MM. André Marchal et Lauri Ojala.

*Violon dames.* 2me prix : Mme Jeanne Martzy.

*Chant dames.* 1re prix : Mlle Victoria de Los Angeles.
2mes prix : Mme Maria Berel et Mlle Marie-Jeanne de Kolowrat.

*Chant hommes.* 2mes prix : MM. Harald Pröglhöf et Georges Adamczewski.

*Piano dames.* 2me prix : Mme Marie-Madeleine Petit.

*Piano hommes,* 1er prix : M. Paolo Spagnolo.
2mes prix : MM. Gilbert Schuchter, Sergio Fiorentino et Ervin Laszlo.

Mlle de Los Angeles, Mme Martzy, MM. Druart, Marchal, Pröglhöf et Spagnolo furent les solistes du concert final des lauréats au Victoria-Hall, dimanche 5 octobre, sous la direction de M. Carl Schuricht, avec l'Orchestre de la Suisse romande.

Ce concert final fut radiodiffusé par de nombreux postes européens et américains. Il a en outre été filmé par le Ciné-Journal Suisse.

Les résultats obtenus grâce à l'inlassable activité du Comité d'organisation présidé par M. Henri Gagnebin permettent de penser que cette manifestation artistique annuelle aura toujours plus un rayonnement mondial.

### Conservatoire de musique

La Ville a continué à accorder des bourses aux meilleurs élèves poursuivant des études professionnelles.

Des pourparlers ont été engagés avec la Société du Conservatoire qui a exposé au Conseil administratif sa situation particulièrement difficile du point de vue financier et désire obtenir une aide de l'Etat et de la Ville.

## Grand Théatre

En juillet, le Conseil administratif a procédé au renouvellement de la commission consultative du Grand Théâtre pour la période législative 1947-1951. Elle est composée de : M. le conseiller administratif Marius Noul, président, Mme Rose Féart, MM. Henry Brolliet, André Vierne, Lucien Billy, Gaston Bridel, Jean Duchosal, Henri Gagnebin, René Stämpfli, Marcel Ladé, secrétaire.

La liste des spectacles donnés sur la scène de Neuve est, dans l'ordre chronologique :

| | |
|---|---|
| 1er janvier, en matinée et en soirée,<br>2 et 4 janvier, en soirée,<br>5 janvier, en matinée : | *Princesse Czardas* (Société romande de spectacles) ; |
| 10 janvier, en soirée,<br>12 janvier, en matinée : | *Mireille* (S.R.S.) ; |
| 24 et 26 janvier : | *Othello* (S.R.S.) ; |
| 2 février : | *Hommage à Chopin*, spectacle de danse (S.R.S.) ; |
| 7, 8, 9 février : | *La Veuve joyeuse* (S.R.S.) ; |
| 12, 14, 15 février, en soirée,<br>16 février, en matinée et soirée : | *Dulcinée*, de Gaston Baty (Compagnons de Romandie) ; |
| 13 février : | Récital de danse Ulysse Bolle ; |
| 22 et 23 février : | *La Vie de Bohème* (S.R.S.) ; |
| 7 et 9 mars : | *Pénélope*, de Gabriel Fauré (S.R.S.) ; |
| 21 et 22 mars : | *Thaïs* (S.R.S.) ; |
| 31 mars : | Récital de piano A. Benedetti-Michelangeli ; |
| 11 et 13 avril : | *Faust* (S.R.S.) ; |
| 23 et 25 avril : | *Salomé*, de Richard Strauss (S.R.S.) ; |
| 28 avril : | Récital de chant de Mme Shiao-Yen-Chow ; |
| 2 mai : | Cérémonie de remise des prix de la Ville de Genève ;<br>Représentation du *Bonhomme Jadis*, de Jaques-Dalcroze. |
| 8 et 11 mai : | *Lakmé* (S.R.S.) ; |
| 10 mai : | *Lakmé* (représentation privée). |
| 10 mai : | Récital des « Etoiles de la danse » ; |
| 20 et 23 mai : | Concerts J.-S. Bach ; |
| 26, 27 et 28 mai : | *Baptiste*, de Jaques Prévert, et *Les Fausses Confidences*, de Marivaux (Tournée Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault. |
| 3 juin : | Récital de danse Ana Nevada ; |
| 7 et 8 juin : | Gala de danse des Ballets Jooss ; |
| 17 juin : | *La Traviata*, par une troupe d'artistes italiens (M. Sauter-Falbriard et Mme Casetti, impresarii) ; |
| 18 et 26 juin : | *Madame Butterfly*, par une troupe d'artistes italiens (M. Sauter-Falbriard et Mme Casetti, impresarii). |
| 24 juin : | *La Tosca*, par une troupe d'artistes italiens (M. Sauter-Falbriard et Mme Casetti, impresarii) ; |
| 25 juin : | *Le Barbier de Séville*, par une troupe d'artistes italiens (M. Sauter-Falbriard et Mme Casetti, impresarii) ; |
| 30 août · | Gala franco-suisse de bienfaisance (Amicale des combattants de la Résistance) ; |

| | |
|---|---|
| 5, 6 et 7 septembre : | *Antoine et Cléopâtre*, de W. Shakespeare, traduction de Maurice Oberli (Rencontres internationales de Genève) ; |
| 24, 25, 26 septembre : | *Les Masques*, de Lydie Morel (Compagnie Jean Hort) ; |
| 1er octobre, matinée et soirée : | Concours définitif public de violon (Concours international d'exécution musicale) ; |
| 3 octobre : | *Liliom*, de François Molnar (Compagnie Grenier-Hussenot) ; |
| 11 et 12 octobre : | *Les Noces de Figaro* (S.R.S.) ; |
| 17, 19 et 21 octobre : | *Roméo et Juliette* (S.R.S.) ; |
| 31 octobre et 1er novembre, en soirée, 2 novembre, en matinée : | *La Divorcée* (S.R.S.) ; |
| 12 et 14 novembre : | *La Traviata* (S.R.S.) ; |
| 28 et 30 novembre : | *La Foire de Sorotchintzi* (S.R.S.) ; |
| 11, 13 et 14 décembre : | *Rigoletto* (S.R.S.) ; |
| 31 décembre : | *Rêve de Valse* (S.R.S.). |

Ces 75 représentations et concerts se décomposent comme suit :

45 représentations d'œuvres lyriques dont 40 par la S.R.S. ;
6 représentations de ballets ou spectacles de danse dont un par la S.R.S. ;
2 spectacles de bienfaisance ;
5 concerts et récitals ;
1 représentation privée ;
15 représentations de comédie ;
1 cérémonie officielle.
75

Il faut encore ajouter à ce nombre :

6 concerts symphoniques de l'Orchestre de la Suisse romande et
19 représentations théâtrales populaires
pour obtenir le chiffre total de 100 représentations et concerts donnés à Neuve en 1947.

23 réceptions officielles ont eu lieu au grand foyer.

La concession pour la saison 1947-48 a été renouvelée à la Société romande de Spectacles dont le Conseil administratif se plaît à reconnaître les constants efforts et les remarquables succès artistiques.

Ce groupement dont la présidence est assumée avec distinction par M. Philippe Albert a permis de voir à Genève la création en 1947 de trois importants ouvrages :

*Pénélope*, poème lyrique en trois actes de René Fauchois, musique de Gabriel Fauré, joué en représentations officielles du Théâtre national de l'Opéra de Paris.

*Salomé*, drame musical en un acte, poème d'Oscar Wilde, musique de Richard Strauss, avec le concours d'artistes de l'Opéra d'Etat de Vienne, du Metropolitan Opera de New-York, et du Stadttheater de Berne.

*La Foire de Sorotchintzi*, opéra-comique en trois actes, d'après Gogol, musique de Moussorgsky.

Des décors nouveaux ont été créés pour ces pièces et des améliorations importantes apportées aux aménagements scéniques d'autres œuvres.

Les deux principaux collaborateurs techniques de la société concessionnaire de la saison lyrique du Grand Théâtre, M. Charles Held, secrétaire général et directeur de la musique, et M. Jean Mercier, metteur en scène, ont continué d'assurer leur utile concours à la Société romande de spectacles.

Dès la saison 1947-48, le nombre des représentations lyriques assuré par la Société romande de spectacles a été porté à 50 correspondant à un minimum de 18 spectacles, non compris les 4 représentations lyriques populaires de la Ville. A partir d'octobre, la subvention en espèces a été

portée à Fr. 150.000,— auxquels s'ajoutent une garantie de Fr. 60.000,— pour couvrir le déficit éventuel de la saison et une garantie supplémentaire conditionnelle de Fr. 30.000,—.

La bibliothèque du Grand Théâtre a été très consultée par des spécialistes. Elle sert aussi aux besoins de notre scène municipale, de l'Orchestre de la Suisse romande, du Conservatoire de Musique, de la Radio et de l'Orchestre d'été.

En 1947, il a été sorti de cette bibliothèque :

| | Partitions | Parties | Piano et chant | Total |
|---|---|---|---|---|
| A. *Musique symphonique :* | | | | |
| Orchestre Suisse romande, Radio . . . . . | 250 | 15.360 | 35 | 15.645 |
| Conservatoire de Musique. . . . . | 29 | 1.300 | 4 | 1.333 |
| Orchestre d'été . . . . . | 60 | 1.935 | 20 | 2.015 |
| B. *Musique lyrique :* | | | | |
| Société romande de spectacles. . . . . | 3 | 135 | 150 | 288 |
| Orchestre d'été . . . . . | 5 | 150 | 15 | 170 |
| Sociétés diverses. . . . . | 3 | 80 | 10 | 93 |

Les services techniques de la Ville ont continué à poursuivre leur plan d'amélioration de la scène et du bâtiment dit d'administration.

Le luminaire de scène a encore été perfectionné.

## Théatre de « La Comédie »

La liste des œuvres jouées par La Comédie en 1947 s'établit comme suit :

*Par la troupe du Théâtre de La Comédie :*

*L'Aiglon*, d'Edmond Rostand ;
*Bateau-mouche*, de Jean Blanchon ;
*L'Ange du quai de Tokio*, de Jean Giltène ;
*Le Bonheur du Jour*, d'Edmond Guiraud ;
*Le Locataire du 3me*, de Jérôme K. Jérôme, adaptation de A. Mèry.
*Vous ne l'emporterez pas avec vous*, de Kaufman et Moss Hart ;
*La Perverse Mme Russel*, de R. de Thiac ;
*Un Ami viendra ce soir*, de Companeez et I. Noé ;
*Baby Hamilton*, de Braddel, Hart et André ;
*Les 10 petits nègres*, de A. Christie ;
*Vautrin*, d'après Balzac ;
*Roméo et Jeannette*, d'Anouihl ;
*Histoires de France*, de Sacha Guitry ;

Cette troupe a également donné toute une série de spectacles classiques :

*L'avare*, de Molière ;
*Roméo et Juliette*, de Shakespeare, adaptation de Daniel Anet ;
*Le Malade imaginaire*, de Molière ;
Un gala Marivaux ;
*Le Médecin malgré lui*, de Molière ;
*Les Précieuses ridicules*, de Molière ;
*Horace*, de Corneille ;
*Le légataire universel*, de Regnard.

En avril, La Comédie fit une tournée avec *Le Malade imaginaire.*

*Spectacles de compagnies diverses :*

*Vient de paraître*, de Bourdet (Galas Karsenty) ;
Une série de matinées des Amis de Radio-Genève ;
Une série de conférences de René Benjamin ;

*Athalie*, de Racine ;
*Le Bouquet*, de Labiche (Galas Karsenty) ;
*Célimare*, de Labiche (Galas Karsenty) ;
*Elisabeth, la femme sans homme*, d'André Josset, avec Germaine Dermoz ;
*La Mouette*, de Tchekov (Compagnie des Cinq) ;
*La Haine*, de Strindberg (Compagnie Jean Kiehl) ;
*Professeur Klenow*, de K. Bramson (Compagnie Jean Hort) ;
Représentations du Grand Guignol de Paris ;
Edith Piaf et les Compagnons de la Chanson ;
*Asmodée*, de Mauriac, avec Marie Ventura et Jean Martinelli ;
Les Comédiens de Grenoble ;
*Orion le Tueur* (création originale de la Compagnie Grenier-Hussenot) ;
Représentations de la Compagnie italienne Cesco Baseggio ;
*Gespenster*, d'Ibsen (Compagnie Bassermann) ;
Edith et Gilles ;
Représentations des Ballets grecs ;
*Le Bal des Voleurs*, d'Anouilh (Théâtre de l'Atelier, de Paris) ;
Représentations de la Compagnie des 3 Baudets, de Paris ;
Récital Pierre Faubert et M. Frémy ;
*Georges et Margaret*, de Sauvajon et Wall (Galas Karsenty) ;
*Histoire de rire*, de Salacrou (Galas Karsenty) ;
*La Belle au Bois dormant*, d'après Perrault (Compagnie Roland Pilain) ;
*Les Mal aimés*, de Mauriac, avec Aimé Clariond ;
*Bonne chance, Denis*, de M. Duran (Galas Karsenty).

En juin, un bureau d'études économiques et financières s'est adressé au Conseil administratif pour lui proposer d'acquérir le bâtiment de La Comédie pour le prix d'un million, ce bureau étant au bénéfice d'une option d'achat de l'immeuble. Le bail conclu en son temps entre la Société immobilière et la Société d'exploitation de La Comédie avait été résilié sans possibilité de renouvellement.

Considérant l'intérêt de maintenir à Genève une scène d'art dramatique, le Conseil administratif a poursuivi des pourparlers avec ce bureau d'affaires et a soumis une proposition au Conseil municipal tendant à l'achat de l'immeuble du boulevard des Philosophes. Après discussion, le prix d'achat a été fixé à Fr. 775.000,—, comprenant également l'installation de chauffage, le jeu d'orgue, les mobiliers et décors.

Divers travaux de rénovation et de remise en état ont été effectués pendant l'été et, de ce fait, la Société d'exploitation, que préside remarquablement M. Robert Vernet, a pu continuer son activité sur les mêmes bases financières que précédemment. Comme ces dernières années, c'est M. Maurice Jacquelin qui assume avec grand talent la direction artistique de la scène genevoise de comédie.

## Victoria-Hall

La grande salle a été utilisée pour :

18 concerts de l'Orchestre de la Suisse romande (dont 8 organisés par la Ville à tarif populaire ou pour les élèves de l'enseignement secondaire officiel) ;
24 concerts et récitals ;
8 séances des concours définitifs publics du Concours international d'exécution musicale ;
11 émissions et enregistrements de Radio-Genève ;
10 conférences et séances de congrès ;
13 grandes cérémonies, principalement de distribution de prix ;
49 répétitions.

Il a été établi un avenant au cahier des charges pour l'installation de nouvelles orgues dans la grande salle de concerts. L'achèvement du montage et le commencement de l'harmonisation de ces orgues sont fixés au plus tard au 15 avril 1949 et la livraison de l'instrument au 1er août 1949.

Il a été procédé au renouvellement de 100 chaises de la scène.

## Kursaal

La saison d'été s'est ouverte le 2 mai et achevée le 14 septembre.

| Nombre de représentations | Dates | |
|---|---|---|
| 8 | du 2 au 8 mai : | *Au pays du ciel bleu*, revue en 3 actes de Lemercier, arrangements musicaux de Joé Milovoci, avec Lemercier et Deva-Dassy. |
| 16 | du 9 au 22 mai : | *La belle de Cadix*, opérette en 3 actes et 10 tableaux de Marc Cab et Raymond Vincy, lyrics de Maurice Vandair, musique de Francis Lopez, avec Mercédès del Castillo, Luis Mariano et Lucien Frébert. |
| 8 | du 23 au 29 mai : | *Mademoiselle Agathe*, opérette en 6 tableaux de René Sarvil et Saint-Giniez, musique de Henri Martinet, avec Marie Dubas, Jacques Lerner, Marguerite Ducouret et Jean Michaud. |
| 24 | du 30 mai au 19 juin : | *Toi c'est moi*, opérette en 3 actes et 11 tableaux, de Henri Duvernois, lyrics de Bertal-Maubon et Chamfleury, musique de Simons, avec Irène Vidy, Elsa Grey, Paul Herbier, Henri Lauriac, Jean Badès et Rimert. |
| 16 | du 20 juin au 3 juillet : | *Couchette n°* 3, opérette en 3 actes de Alex Madis, lyrics de A. Willemetz, musique de Joseph Szulc, avec Pauline Carton, Elsa Grey, Paul Herbier, Jean Badès, Rimert, Irène Vidy et Nerval. |
| 8 | du 4 au 10 juillet : | Le Music-Hall de Paris, avec Pierre Cour, Francis Blanche, Pierre Dudan, Yvette Giraud, Albert, Henri Leca et son piano. |
| 8 | du 11 au 17 juillet : | Fernandel, le ballet de Ludmilla Gorny et le Trio des Quatre. |
| 68 | du 18 juillet au 14 septembre : | *Revue 1947*, spectacle féerique de Jean Badès et Achès, musique de René Pignolo, avec Elsa Grey, Marguerite Perney, Irène Vidy, Maya Desmone, René Lénoty, Jean Badès, Henri Lauriac, Rimert et une pléiade d'artistes réputés ainsi que le ballet du Kursaal de Ludmilla Gorny. |
| 156 représentations. | | |

La *Revue 1947* fut un franc succès et tint l'affiche pendant près de deux mois.

Cette saison fut, comme les précédentes, principalement consacrée aux opérettes et aux revues, les numéros de music-hall étant difficiles à obtenir actuellement.

## Fêtes des promotions

Voir Chapitre XV — Ecoles enfantines et primaires.

## Promotions civiques

Voir Chapitre 1er — Administration générale.

CHAPITRE VI

# BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : M. H. Delarue

## Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé pour acquisitions et reliure :

| | | | |
|---|---|---|---|
| I. | Imprimés : | | |
| | *a)* Ouvrages neufs | Fr. 12.851,65 | |
| | *b)* Ouvrages d'occasion | » 1.679,15 | |
| | *c)* Suites | » 6.960,30 | |
| | *d)* Périodiques | » 20.173,81 | Fr. 41.664,91 |
| II. | Manuscrits | | » 1.143,75 |
| III. | Estampes et portraits | | » 577.60 |
| | | | Fr. 43.386,26 |
| IV. | Reliure | | » 26.335,60 |
| | Total | | Fr. 69.721,86 |

Ces dépenses ont été couvertes par :

| | | | |
|---|---|---|---|
| I. | Crédit prévu au budget : | | |
| | *a)* Intérêts du Fonds Brunswick | Fr. 8.415,— | |
| | *b)* Allocation de la Ville | » 42.510,— | |
| | *c)* Allocation de l'Etat (selon convention) | » 7.000,— | |
| | *d)* Taxe universitaire (versement de l'Etat) | » 8.000,— | Fr. 65.925,— |
| II. | Ressources extra-budgétaires : | | |
| | *e)* Allocation de la Société médicale | | » —,— |
| | *f)* Allocation « Fonds Moynier » | | » 957,80 |
| | *g)* Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire » | | » 2.839,06 |
| | Total | | Fr. 69.721,86 |

A cette somme s'ajoutent les achats effectués directement par :

| | |
|---|---|
| *a)* le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque (Société Académique) | Fr. 1.940,70 |
| *b)* la Faculté de médecine | » 1.080,25 |
| *c)* le Fonds Gomarin | » 1.079,70 |

## Département des imprimés

| Accroissement. | Volumes | Brochures | Brevets | Thèses et pièces acad. | Cartes |
|---|---|---|---|---|---|
| Dons | 3.402 | 2.737 | 4.300 | 2.848 | 520 |
| Achats | 1.978 | 253 | | — | — |
| Remis par cinq sociétés suivant convention | 807 | — | | — | — |
| Totaux | 6.187 | 2.990 | 4.300 | 2.848 | 520 |

Catalogue. — 3.344 ouvrages, 952 brochures et articles, 1.111 thèses d'universités suisses et étrangères ont été catalogués.

2.864 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 8.150 fiches et le catalogue par matières de 7.265.

1.144 volumes ont été enregistrés comme suite d'ouvrages en cours de publication.

Consultation. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 11 au 31 août, la Salle Naville du 21 juillet au 30 août. Les salles Moynier et Naville ont en outre été fermées du 23 au 31 décembre.

Il a été délivré 1.538 nouvelles cartes de lecteurs, dont 1.019 à des étudiants.

62.988 volumes ont été distribués, répartis comme suit dans les différents services :

| | Volumes | Moyenne quotidienne | Nombre de lecteurs |
|---|---|---|---|
| Salle de lecture | 22.351 | 82 | |
| Salle Naville | 4.897 | 19 | 483 |
| Prêt à l'extérieur | 35.740 | 120 | 3.756 (1.744 étudiants) |
| | 62.988 | 221 | |

Le service du soir (20-22 h.) a fonctionné du 3 janvier au 30 avril et du 3 novembre au 22 décembre, avec un total de 1.879 présences.

Le service du prêt entre bibliothèques a mis en circulation 923 demandes d'ouvrages. Il en a reçu 6.105 et transmis 3.777 émises par d'autres bibliothèques.

4.953 colis ont été expédiés et reçus, soit :

| *Emprunts à :* | | *Prêts à :* | |
|---|---|---|---|
| 48 bibliothèques suisses et 7 étrangères | 901 volumes | 61 bibliothèques suisses et 9 étrangères | 3.131 volumes |

235 ouvrages ont été en outre empruntés à 37 bibliothèques genevoises.

*Salle Moynier* (périodiques). — 277 jours, 5.379 consultations (dont 3.219 par des étudiants). Moyenne par jour : 20 lecteurs (dont 12 étudiants).

La Bibliothèque de la Faculté de Droit, ouverte tous les jours (sauf du 1er au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 29 lecteurs par jour.

Donateurs. — 215 particuliers ont donné 1.500 volumes et 2.213 brochures et pièces diverses; 267 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 1.902 volumes, 4.824 brochures et pièces diverses (dont 4.300 brevets), 2.848 thèses et pièces académiques, et 32 cartes.

Les dons les plus importants ont été faits par :

M. Emile AUDEOUD, 63 vol. et 51 broch.

Mme BELLOCH, 124 vol. et 8 broch.

Mme F. HAEBERLIN-BETRIX, 57 vol. et 5 broch.

Mlle Ludmila CHENEVAL, 49 vol. et 11 broch.

M. Aloys R. MOOSER, 143 vol. et 97 broch.

M. le général d'OSNOBICHINE, 529 vol. et 50 broch.

Les hoirs de M. Paul PICTET, 106 vol. et 1.438 broch.

Le COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, 120 vol. et 101 broch.

Le FONDS AUXILIAIRE de la Bibliothèque publique, 17 vol.

Le FONDS GOMARIN, 14 vol.

La SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE, 566 vol. et 34 broch.

## Département des manuscrits

CATALOGUE. — 64 manuscrits ont été catalogués.

CONSULTATION. — 319 manuscrits différents ont été utilisés par 74 personnes au cours de 525 consultations.

21 manuscrits ont été prêtés à 5 bibliothèques, un bureau d'archives et une librairie. La Bibliothèque a reçu en communication, pour deux lecteurs, 5 manuscrits de deux bibliothèques suisses.

ACHATS. — 3 volumes et 56 lettres ont été achetés :

« Edicts de la Ville et Cité de Genève faits et passés en 1568 » (1 vol.) ; « Recueil de plusieurs choses intéressantes, utiles et curieuses concernant la République de Genève fait en 1768 » (1 vol.) ; « Des calamités qui ont sévi sur Genève avant et après la Réformation » par John Berseth. 1854. (1 vol.).

18 lettres adressées à James Fazy entre 1848 et 1876.

26 lettres et souvenirs de la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin et 7 lettres du comte de Paris adressés à Madame Bontemps, 1852-1882.

1 lettre du duc Charles-Emmanuel à son ambassadeur à Lucerne, 1582 ; 1 lettre de A. de Niederhausern-Rodo, 1905 ; 1 lettre de J.C. L. Sismondi, 1803 ; 2 lettres de Carl Vogt, 1885 et s.d.

DONS. — 415 volumes et dossiers ont été donnés par :

M. Léopold DEFOSSEZ, un album contenant une lettre de Garibaldi et une lettre de Mazzini, 1846 et s.d.

Mme Léopold DEFOSSEZ, 7 lettres de Jules Massenet à Nellie Chapman, 1900-1902.

M. Charles MEUNIER, un volume de lettres à lui adressées.

M. R.-Aloys MOOSER, neuf dossiers de lettres à lui adressées par des musiciens, notamment W. Burkhard, Ernest Bloch, Alfred Cortot, Gustave Doret, F. Malipiero, Robert Oboussier, etc.

M. Albert PICTET, Mme Ch. GAUTIER et Mlle Eva PICTET, les papiers de Gustave Pictet (1827-1900), ancien conseiller national et conseiller aux Etats (28 dossiers), et ceux de Paul Pictet (1862-1947), ancien président du Grand Conseil (370 dossiers).

M. E. PIGUET, une étude et 3 tableaux relatifs aux ancêtres neuchâtelois et bernois de H.-F. Amiel.

Le CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, « A la gloire de Rousseau », cantate par H. Kling pour le Centenaire de 1878.

La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE, deux manuscrits d'Ernest Pronier : « Le Monde d'autrefois, mémoires » et « Les sœurs Brontë », ainsi qu'un manuscrit de M. Delines, « Les 23 amies et élèves de Liszt ».

La COMPAGNIE DES PASTEURS, un vol. de J.-F. Osterwald, « Abrégé de théologie », traduit du latin.

## Portraits, estampes et cartes

CATALOGUE. — 508 fiches ont été insérées dans le catalogue.

CONSULTATION. — Les portefeuilles d'estampes ont été consultés 63 fois et ceux de cartes 3 fois par 37 personnes.

ACHATS. — 255 pièces, dont un portrait de Louis Duchosal dessiné par F. Hodler.

DONS. — 23 personnes ont donné 151 pièces notamment :

M. Charles GAUTIER, le portrait d'H.-F. Amiel, dessiné par M^lle^ Saint-Ours.

M. L. FULPIUS, le portrait de Georges Favon, médaillon de plâtre.

482 cartes géographiques ont été données par la FACULTÉ DES LETTRES.

## Divers

La SALLE AMI LULLIN fermée pendant le premier semestre pour cause de travaux, a été rouverte en août; 500 personnes l'ont visitée en septembre et au début d'octobre à l'occasion de la semaine protestante; à partir du 18 octobre la Société du Musée historique de la Réformation, célébrant son cinquantenaire, y a présenté une imposante exposition des principales acquisitions qu'elle a pu faire pendant un demi-siècle. D'août à décembre le nombre des visiteurs s'est élevé à 761.

Suivant convention du 27 mai 1947, entre la Ville de Genève et la Société d'histoire et d'archéologie, la bibliothèque de cette dernière a été déposée à la Bibliothèque publique.

Le Conseil administratif a fait exécuter à l'intention de la Bibliothèque, par M^me^ Eugénie Hainard, le portrait de M. Frédéric GARDY, qui en gardera la jouissance sa vie durant.

TRAVAUX. — Les travaux commencés pendant l'été 1946 ont duré une année. La partie inférieure du grand escalier et quelques annexes, transformées en magasins ont donné la place à 60.000 volumes. L'aspect du vestibule d'entrée et l'accès de la salle Ami Lullin ont beaucoup gagné, la salle elle-même, tapissée d'un papier moins sombre s'est prêtée à une meilleure présentation des toiles exposées. Les communications de service ont été améliorées. L'ensemble est une réussite.

CHAPITRE VII

# BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Directrice : Mlle Hélène Rivier

*Personnel.* — Mlle Marie Seitz, bibliothécaire de la Section des Jeunes de la Madeleine s'est mariée en juin et a quitté le Service le 1er septembre.

*Bibliothèque de Plainpalais.* — La bibliothèque a été fermée dès le 25 mars pour une rénovation complète des locaux et du stock de livres. A l'aide d'un crédit extraordinaire de Fr. 60.000,—, nous avons acheté environ 6.000 volumes qui constitueront le nouveau fonds de la bibliothèque. La réouverture est prévue pour le 15 mars 1948.

*Dépenses pour les acquisitions, la reliure et l'entretien du stock.* — Il a été dépensé Fr. 21.165,80 pour l'acquisition de 906 volumes, les abonnements aux journaux et revues, et Fr. 48.184,85 pour la reliure et l'entretien du stock.

*Emprunteurs.* — Au 31 décembre 1947, nous avions pour l'ensemble de la Ville, 30.060 lecteurs adultes (contre 28.211 en 1946) et 3.441 enfants (contre 3.482 en 1946), inscrits pour le prêt à domicile.

*Prêt des livres.* — Durant l'année 1947, il a été prêté un total de 431.216 volumes (contre 513.000 en 1946), dont 57.916 volumes aux Jeunes. Ce fort recul s'explique facilement du fait de la fermeture de la bibliothèque de Plainpalais où nous avons prêté en 1947 seulement 15.000 volumes contre 84.069 en 1946.

*Ce qui a été lu :*

Bibliothèque de la Madeleine

| | 1946 | 1947 | % | (% en 1946) |
|---|---|---|---|---|
| Généralités, périodiques | 2 836 volumes | 2.536 volumes | 0,8 | (1,2) |
| Philosophie | 3.430 » | 3.361 » | 1 | (1,5) |
| Religion | 2.301 » | 2.131 » | 0,8 | (1) |
| Sciences sociales | 4.185 » | 3.733 » | 1,6 | (1,8) |
| Philologie | 1.188 » | 1.028 » | 0,4 | (0,5) |
| Sciences pures, appliquées | 17.919 » | 15.830 » | 7,2 | (7,7) |
| Beaux-arts, arts récréatifs | 10.008 » | 9.502 » | 4,1 | (4,3) |
| Littérature | 20.970 » | 19.934 » | 8,6 | (9) |
| Histoire | 9.019 » | 9.438 » | 4,5 | (4) |
| Géographie, voyages | 13.936 » | 14.617 » | 6,2 | (6) |
| Biographies | 20.601 » | 20.792 » | 9 | (9) |
| Romans | 125.719 » | 129.236 » | 55,8 | (54) |

*Total :* 232.138 volumes (contre 231.932 en 1946).
Moyenne journalière : 795 volumes.

*Salle de lecture.* — En 301 jours ouvrables nous avons eu 36.530 entrées, ce qui fait une moyenne journalière de 121.

Bibliothèque des Jeunes

| | 1946 | 1947 | % | (% en 1946) |
|---|---|---|---|---|
| Vulgarisation | 5.516 volumes | 5.018 volumes | 14 | (14.5) |
| Histoire et voyages | 2.919 » | 3.011 » | 8,2 | (7,7) |
| Biographies | 2.440 » | 2.509 » | 6,8 | (6,5) |
| Contes et légendes | 5.300 » | 4.933 » | 13,5 | (13,5) |
| Romans | 22.179 » | 20.898 » | 57,5 | (57,8) |

*Total:* 36.369 volumes (contre 38.354 en 1946).
Moyenne journalière : 124 volumes.

### Bibliothèque des Alpes

| | 1946 | 1947 | % | (% en 1946) |
|---|---|---|---|---|
| Périodiques | 2.754 volumes | 2.317 volumes | 3,6 | (4) |
| Philosophie, religion | 966 » | 877 » | 1,3 | (1,4) |
| Sciences | 3.681 » | 3.054 » | 4,8 | (5,5) |
| Beaux-Arts, arts récréatifs | 1.340 » | 1.198 » | 1,6 | (2) |
| Littérature | 2.968 » | 2.811 » | 4,4 | (4,3) |
| Histoire | 2.237 » | 2.241 » | 3,6 | (3) |
| Voyages | 4.563 » | 4.168 » | 6,7 | (6,4) |
| Biographies | 4.134 » | 3.723 » | 6 | (5,4) |
| Romans | 46.874 » | 42.912 » | 68 | (67) |

*Total :* 63.301 volumes (contre 69.517 en 1946).
Moyenne journalière : 214 volumes.

*Salle de lecture.* — En 301 jours ouvrables, nous avons eu 26.520 entrées, ce qui fait une moyenne journalière de 88 lecteurs.

### Alpes — Jeunes

| | 1946 | 1947 | % | (% en 1946) |
|---|---|---|---|---|
| Vulgarisation | 1.364 volumes | 1.086 volumes | 8,7 | (9) |
| Histoire et voyages | 742 » | 542 » | 4,4 | (5) |
| Biographies | 524 » | 319 » | 2,6 | (4) |
| Contes et légendes | 3.251 » | 2.676 » | 21,8 | (22( |
| Romans | 9.094 » | 7.723 » | 62,5 | (60) |

*Total :* 12.346 volumes (contre 14.975 en 1946).
Moyenne journalière : 42 volumes.

### Bibliothèque des Crêts

| | 1946 | 1947 | % | (% en 1946) |
|---|---|---|---|---|
| Vulgarisation | 804 volumes | 667 volumes | 6 | (10) |
| Histoire et voyages | 866 » | 604 » | 5,6 | (10) |
| Biographies | 701 » | 484 » | 4,2 | (10) |
| Romans | 6.695 » | 6.914 » | 61,2 | (64,5) |
| Livres d'enfants | 2.122 » | 2.606 » | 23 | (5,5) |

*Total :* 11.275 volumes (contre 11.088 en 1946).
Moyenne journalière : 80 volumes.

### Bibliothèque de la Servette

| | 1946 | 1947 | % | (% en 1946) |
|---|---|---|---|---|
| Périodiques | 671 volumes | 831 volumes | 1,5 | (1) |
| Philosophie, religion | 470 » | 461 » | 0,8 | (0,8) |
| Sciences | 2.170 » | 1.361 » | 2,3 | (3,1) |
| Beaux-Arts, arts récréatifs | 1.246 » | 1.285 » | 2,2 | (2) |
| Littérature | 2.384 » | 2.024 » | 3,5 | (4) |
| Histoire | 2.284 » | 1.956 » | 3,5 | (4) |
| Géographie et voyages | 4.707 » | 4.732 » | 8 | (6,3) |
| Biographies | 3.853 » | 3.769 » | 6,2 | (6,3) |
| Romans | 39.723 » | 37.155 » | 62 | (63,7) |
| Livres d'enfants | 5.558 » | 6.595 » | 10 | (7,6) |

*Total :* 60.787 volumes (contre 63.066 en 1946).
Moyenne journalière : 243 volumes.

*Société des amis de la Bibliothèque moderne.* — Durant l'année 1947, il a été prêté 324 clichés à projection lumineuse.

CHAPITRE VIII

# MUSÉES ET COLLECTIONS

## A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le professeur W. DEONNA

### COMMISSIONS

Les commissions ont été renouvelées pour une période de quatre ans.

*Commissions archéologiques.* — M. le conseiller administratif M. Noul, président; M. Deonna, Waldemar, directeur du musée et conservateur. — MM. Blondel, Louis ; Boissonnas, Jean ; Bouffard, Pierre ; Chapuisat, Edouard ; Collart, Paul ; Fatio, Guillaume ; Foex, Théodore ; Geisendorf, Paul F. ; Guinand, Pierre ; Martinet, Aimé ; Montandon, Raoul ; Rehfous, Laurent.

*Commission « A » des Beaux-Arts* (art ancien). — M. le conseiller administratif M. Noul, président; M. Deonna, Waldemar, directeur du musée ; M. Hautecœur, Louis, conservateur. — MM. Angst, Carl ; Castres, Edouard ; Darier, Emile ; Holy, Adrien ; Jacobi, Jacques ; Lullin, Jean ; Naef, Bernard. — Membres suppléants : Guinand, Pierre ; M^lle^ Oltramare, Colette.

*Commission « B » des Beaux-arts* (art moderne). — M. le Conseiller administratif M. Noul, président; M. Deonna, Waldemar, directeur du musée ; M. Hautecœur, Louis, conservateur. — MM. Darier, Emile ; Goerg-Lauresch, Louis ; Guinand, René ; M^lle^ Hainard-Béchard, Eugénie ; Matthey, Paul ; Theurillat, Herbert ; Weber, Max. — Membres suppléants : MM. Fehr, Henri ; Pâquet, Henri.

*Commission « A » des Arts décoratifs* (art ancien). — M. le conseiller administratif M. Noul, président; M. Deonna, Waldemar, directeur du musée. — MM. Feuillat, Marcel ; Lombard, Jean ; Martin, Gustave ; Martinet, Aimé ; M^me^ Schmidt-Allard, Berthe.

*Commission « B » des Arts décoratifs* (art moderne). — M. le conseiller administratif M. Noul, président; M. Deonna, Waldemar, directeur du musée. — MM. Imbert-Amoudruz, Charles ; Koenig, Henri ; Martin, Gustave ; Mozer, Henri ; Plojoux, Jean.

*Commission pour l'achat de gravures.* — M. le conseiller administratif M. Noul, président; M. Deonna, Waldemar, directeur du musée ; M. Hautecœur, Louis, conservateur. — MM. Baud-Bovy, Daniel ; Haberjahn, Gabriel-Ed. ; Jornot, Gustave ; Martinet, Aimé ; Muriset-Gicot, Charles.

*Commission des Expositions temporaires.* — M. le conseiller administratif M. Noul, président; M. Deonna, Waldemar, directeur du musée ; M. Hautecœur, Louis, conservateur ; M. Haberjahn, Gabriel-Ed., doyen de l'Ecole des Beaux-Arts. — MM. Bressler, Emile ; Chambon, Emile ; Chomel, Jean ; Coppel, Robert ; Ferrier, Roger ; François, Gustave ; Fustier, Géo ; Jaggi, Luc ; Martin, Eugène ; Pâquet, Henri ; Poncy, Eric ; M^me^ Goehring, Violette.

*Commission de Numismatique.* M. le conseiller administratif M. Noul, président; M. Deonna, Waldemar, directeur du musée ; M. Roehrich, Auguste, conservateur. — MM. Inversin, Alfred ; Gris, Ulysse ; Kraft, Raoul ; Naville, Lucien.

*Commission du Musée d'horlogerie.* — M. le conseiller administratif M. Noul, président; M. Deonna, Waldemar, directeur du Musée ; M. Jaquet, Eugène, conservateur. — MM. Constantin, Charles ; Gallopin, Jean ; Gibertini, Dante.

## Personnel

*Nominations.* — M. Pierre Bouffard, Dr ès lettres, 1er assistant-archiviste ; Madame Marguerite Weiglé, bibliothécaire de la bibliothèque d'art et d'archéologie ; M. Robert Déruaz, gardien-nettoyeur.

*Permutations.* — Mlle Harriet Giovagnoli a été transférée à la Bibliothèque publique et universitaire et M. Eugène Savigny de la Bibliothèque publique et universitaire au Musée d'Art et d'Histoire.

## Ouverture du musée

Les sections du musée ont été ouvertes les jours de semaine du 15 avril au 23 novembre de 10 à à 12 et de 14 à 17 heures, lundi matin excepté. Les restrictions de combustibles ont obligé à limiter l'ouverture du musée, du 7 novembre 1946 au 31 mars 1947, aux jours gratuits : jeudi, samedi et dimanche de 10 à 12 et de 14 à 16 h. 30.

## Publicité

Nous publions chaque mois un article illustré sur les collections du musée dans « Les Musées de Genève ». En outre, nous remettons aux hôtels, pensions, agences touristiques, garages, de petites affiches illustrées indiquant les jours et heures d'ouverture.

## Statistique des entrées

| | | 1947 payantes | 1947 gratuites | 1946 |
|---|---|---|---|---|
| Entrées à Fr. 0,50 = | 1.983 | | | |
| » à Fr. 0,25 = | 1.084 | 3.067 | | 557 |
| » gratuites | | | 29.913 | 55.103 |
| » des écoles et cours | | | 4.182 | 1.537 |
| Total des entrées = | 37.162 | 3.067 | 34.095 | 57.197 |

La réduction des entrées par rapport à celles de 1946 provient du fait que, pendant l'Exposition nationale des Beaux-Arts, dans la galerie des Beaux-Arts, en 1946, les autres sections ont été ouvertes gratuitement tous les jours durant plusieurs mois.

## Expositions

La réorganisation et l'ouverture, le 8 mars, de la galerie des Beaux-Arts ont empêché toute exposition.

L'exposition des souvenirs et documents de l'Escalade de 1602, à la galerie du rez-de-chaussée, du 6 au 14 décembre, a été très fréquentée, en particulier par les élèves des écoles.

## Conférences et cinéma scolaire

Les restrictions de combustibles n'ont pas permis d'organiser des conférences pendant la saison d'hiver. La salle de conférences a été utilisée pour des travaux de classement et réorganisation de la nouvelle bibliothèque d'art et d'archéologie.

## Transformation et aménagement des salles

*Beaux-arts.* — La réorganisation des salles du Musée a été déterminée par diverses considérations : tout d'abord une nécessité d'ordre pratique. Le retable de Conrad Witz était placé dans une petite salle et les volets étaient mobiles et tournaient au gré du visiteur. Il importait d'éviter ce va-et-vient continuel des panneaux dont la peinture est fragile. Une seule salle était assez large pour permettre

la circulation du public autour du retable, qui fut présenté, comme il l'avait été à l'origine, sur une petite estrade. La présence du retable imposait l'entourage : la salle où il se trouvait fut réservée aux primitifs provenant du musée, du legs Holzer, de la collection Revilliod ou d'autres donateurs.

Une seconde considération guida le conservateur : le désir de permettre au public une visite qui suivit à la fois le plan choisi par l'architecte et l'ordre des siècles. La disposition des salles et des cabinets autour d'une cour n'autorise qu'un circuit ; il était donc logique que le visiteur, entrant par la salle des primitifs, trouvât ensuite les tableaux disposés, autant que possible, suivant la chronologie. Comme les tableaux des XVI^e^ et XVII^e^ siècles sont italiens, flamands, hollandais, français, des salles furent réservées aux maîtres de ces écoles.

Une troisième nécessité s'imposait : la collection du musée de Genève n'est pas assez riche ni la distribution du local assez souple pour permettre la présentation par écoles des œuvres des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles : un seul tableau anglais, par exemple, figure dans les collections. Il fallait donc procéder par juxtaposition. Le conservateur s'est efforcé de réaliser des groupements à la fois harmonieux par les masses et par les couleurs et historiquement justifiés. Il a réuni en des salles voisines les pastellistes du XVIII^e^ siècle ; Latour et Liotard, qui se formèrent tous deux à Paris et vécurent à la même époque. L'importante série des Liotard lui a semblé mériter mieux que des petits cabinets et réclamer l'honneur d'une grande salle ; toutefois, les petites œuvres qui n'auraient pas été à l'échelle de la grande salle, furent laissées dans la pièce garnie de boiseries anciennes.

L'école genevoise ne s'est pas formée en vase clos ; elle a subi diverses influences ; beaucoup d'artistes ont vécu en France, en Angleterre. Montrer les concordances entre l'art genevois et l'art étranger était instructif. Le conservateur a pensé que la qualité de ces artistes ne souffrirait nullement d'une comparaison. C'était rendre hommage à leur talent et ne pas vouloir céder à un sentiment que les psychiatres appelleraient un complexe d'infériorité.

Plusieurs artistes, comme Hodler, durent être répartis en plusieurs salles, d'une part à cause de la richesse de la collection, de l'autre, à cause des oppositions de couleur que présentent leurs manières successives.

Enfin, la dernière grande salle fut réservée aux artistes d'aujourd'hui ; elle est, malheureusement, très insuffisante pour donner une idée de leur activité. Le conservateur, pour gagner un peu de place, a fait élever des épis, ce qui permet une présentation plus variée et l'introduction de la petite statuaire. Mais c'est là une solution incomplète.

Le Musée ne cesse de s'enrichir et les cimaises ne s'allongent pas. Il a donc fallu, parfois, pour ne pas sacrifier des artistes que le public se serait étonné de voir écarter, disposer les tableaux sur deux rangs. Cette réorganisation pose donc le problème de l'avenir de la galerie de peintures. Une extension est vraiment inéluctable.

*Bâtiment.* — Pour permettre l'agrandissement de la salle du Vieux-Genève, les ateliers de menuiserie et de serrurerie — installés dans une salle contiguë — ont été transférés dans les locaux de l'ancien poste de gendarmerie. Tous les ateliers sont ainsi réunis.

Galerie des Beaux-Arts : Les cintres des plafonds vitrés qui menaçaient de s'écrouler dans plusieurs salles ont été consolidés et repeints.

Des infiltrations d'eau de pluie, dans diverses salles, ont endommagé la tenture placée en 1946. Des révisions plus fréquentes de la toiture seraient nécessaires pour éviter de tels dégâts.

Loggia ouest : la décoration de cette loggia a été confiée à M. Maurice Barraud. Les parois sur lesquelles les fresques seront peintes étant fendues en plusieurs endroits, le service des bâtiments a fait procéder à leur ravalement.

Sous-sol : la canalisation des eaux provenant de la toiture a été réparée.

## Conservation des collections

*Beaux-arts.*

M. Henri Boissonnas a restauré les tableaux suivants :

| | |
|---|---|
| MF. 3831. | Ecole florentine. Madone entourée de saints. |
| CR. 127 | Raphaël (école de). La Vierge au chardonneret. |
| 1825-3 | Véronèse. La mise au tombeau. |
| MF. 3833 | M. Palmezzano. Le Christ portant la croix. |

| | |
|---|---|
| 1938-29 | Vierge et enfant. |
| 1827.19 | H.R. Sorgh. L'explosion |
| 1898-28 | A. van Ostade. Intérieur de cabaret. |
| 1942-21 | A. Pynacker. Scène de rue. |

M. E.-G. Castres, les numéros :

| | |
|---|---|
| MF. 3832 | Inconnu. Crucifixion. |
| 1827-9 | F. Pourbus. Portrait d'inconnue. |
| CR. 93 | Cuyp. Vaches au repos. |
| 1825-19 | Jean Meel. Bataille. |
| 1826.6 | A. van Beyeren. Poissons et crabes |
| 1843-4 | Copie du Miracle de Saint-Antoine de Padoue. |
| MF. 331 | Ecole catalane. |

M. A. Martinet a restauré le tableau :

| | |
|---|---|
| 1947-2 | Alfred van Muyden. Mère et enfant. |

Cadres neufs.

| | |
|---|---|
| 1942.3 | G. Darel. La rade de Genève. |
| 1915-86 | D. Estoppey. Portrait de femme. |
| 1911-32 | Liotard. Portrait de Mme P. van Bleiswyck. |
| 1911-33 | Liotard. Portrait de M. P. van Bleiswyck. |

12 dessins de Liotard, acquis en 1947.

*Archéologie.* — Travaux effectués dans nos ateliers : revision et entretien des collections de terres cuites et de bronze.

## Prêts a l'extérieur

*Beaux-arts.*

Avec l'autorisation du Conseil administratif, nous avons remis en prêt :

à l'exposition posthume Georges Darel, à l'Athénée : « La rade de Genève » ;

à l'exposition Alexandre Blanchet, au Musée Rath, six œuvres de cet artiste ;

à l'exposition posthume Alexandre Mairet, au Musée Rath, quatre de ses œuvres ;

à l'exposition Vincent van Gogh, à Bâle, le nº 1917-26 : « Harengs et oignons » ;

à l'exposition Robert Hainard, au Museum d'Histoire naturelle à Genève, le portefeuille complet des œuvres de cet artiste ;

à l'exposition Alexandre Vinet, à Lausanne, le portrait d'A. Vinet par Mme Munier-Romilly.

à divers services de l'administration cantonale et municipale : 90 tableaux. Par contre, nous avons retiré 34 tableaux et gravures. Le nombre des œuvres prêtées est de 1042.

*Arts décoratifs.*

à l'exposition « Montres et Bijoux », Hôtel Métropole, Genève, 50 montres et bijoux anciens ;

à l'exposition « La dentelle belge du XVIe siècle à nos jours », au Musée de Bruges, quelques dentelles anciennes ;

à l'exposition du décor du théâtre, à Lausanne : une série de maquettes de M. A. Appia et deux dessins en couleurs de M. Eric Poncy.

D'autre part, nous avons prêté au C.F.F. pour les expositions qu'ils ont organisées à Genève à l'occasion de leur centenaire, plusieurs vitrines et panneaux.

## Dons et legs

*Archéologie :*

de M. Ammann : un vase en étain ; M. Ed. Audeoud-Monnet : une collection de verrerie et porcelaine ; Mme Barchy-Collet, deux peintures sur porcelaine ; de Mme Cuénoud-Burdet, coffre en fer du XVIe siècle ; M. A de Jordanow, 4 verres gravés et dorés ; M. L. Rehfous, casserole en bronze époque romaine, un pot à lait en porcelaine de Nyon.

*Armures :*

de M. L. Reichen : 3 képis de cavalerie.

*Arts décoratifs :*

Mme L.F. Cuénoud-Burdet : émaux ; de Mme J. Hoerni : deux miniatures et 1 poupée vêtue à la mode du Second empire ; de L'Œuvre : statuette applique de F. Baud.

*Beaux-arts :*

de M. Fernand Coutau : *Les génies du mal*, huile, par H. Coutau ; de Mme Christin : D. Favas : *La coquette au miroir*, huile ; de M. Léon Demole : F. Massot, portrait de Mme I. Hentsch, fusain, et van Muyden : *Mère et enfant*, huile.

*Cabinet de numismatique :*

De l'administration des C.F.F. : médaille d'argent du centenaire des C.F.F. ; du Conseil administratif : médaille des promotions civiques 1947 ; M. Hare, 53 monnaies divisionnaires modernes, Angleterre ; M. Inversin, médaille et insigne ; M. H. Nello, 41 monnaies modernes d'argent et bronze divers pays ; M. A. Roehrich, Suisse, 4 monnaies divisionnaires modernes ; M. E. Schönholzer, médaillon galv. Henri IV et Marie de Médicis ; M. A. Wolf, Sardaigne, 5 lires 1819 ; Mlle Yentzer, 2 médailles modernes.

Les enrichissements de nos collections par des achats, dons, legs ou dépôts sont mentionnés, comme précédemment, dans « Geneva », revue du Musée d'art et d'histoire.

## Bibliothèque

La bibliothèque a été ouverte du 14 avril au 22 novembre, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, samedi après-midi et dimanche exceptés.

| | |
|---|---|
| Lecteurs . . . . . | 938 |
| Volumes consultés . . . . . | 1.987 |

La bibliothèque s'est enrichie de 155 volumes, soit :

| | |
|---|---|
| Acquisitions. . . . . | 116 volumes |
| Dons. . . . . | 19 volumes |
| Périodiques . . . . . | 20 volumes |

Prêts à l'extérieur : 320 volumes, dont 158 par l'intermédiaire de la Bibliothèque publique et universitaire.

La bibliothèque a été fermée pendant l'hiver en raison des restrictions de combustible ; ses livres ont pu être consultés à la Bibliothèque publique et universitaire qui est chauffée.

Reliure : 43 volumes.

Nous avons reçu, par voie d'échange, 110 publications de musées, bibliothèques et institutions diverses de Suisse et de l'étranger.

## Annexes du musée

A. *Promenade du Pin, 5.* — La Société d'histoire et d'archéologie qui avait dénoncé, en 1946, la convention passée avec la Ville de Genève, a libéré les locaux qu'elle occupait au 3e étage.

L'appartement du concierge a été vidé le 1er septembre ; à partir de cette date la surveillance de l'immeuble a été confiée au concierge de l'immeuble voisin, promenade du Pin, 3.

Le transfert des bibliothèques et des collections d'estampes commencera dans le courant de janvier prochain.

Les travaux de transformation des locaux, confiés à M. Hoechel, architecte, reprendront au début de l'année prochaine. Nous espérons pouvoir installer, dans un avenir prochain, la nouvelle bibliothèque d'art et d'archéologie.

B. *Halle de la Maison de Ville.* — Nous continuons à entretenir régulièrement les canons et armures placées à la vue du public.

C. *Villa romaine du parc La Grange.* — Le service des parcs et promenades est chargé de son entretien. Le service des bâtiments a fait consolider ces vestiges.

## B. MUSÉE RATH

Directeur : M. le prof. W. Deonna

*Statistique des entrées et des ventes*

| Dates | Noms | Entrées gratuites | Entrées payantes | Recettes entrées | Recettes ventes | Droit des pauvres | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Fr. | Fr. | Fr. | Fr. |
| 25 janvier-16 fév. | R. Coppel, A. Nouspikel, A. de Siebenthal et J. Torcapel . | 2.471 | 205 | 120,90 | 409,— | 15,70 | 514,20 |
| 22 févr. - 16 mars | Société des peintres, sculpteurs et architectes . . . . | 3.034 | 303 | 181..50 | 109,— | 23,60 | 266,90 |
| 22 mars - 20 avril | Œuvres de Vincent van Gogh | 520 | 21.118 | 42.256,— | — | 5.493,30 | 36.762,70 |
| 26 avril - 4 mai | Art moderne français . . . . | 529 | 2.150 | 2.482,20 | — | 322,70 | 2.159,50 |
| 10 mai - 8 juin | Alexandre Blanchet. . . . . | 1.123 | 1.345 | 799,20 | 650,— | 103,90 | 1.345,30 |
| 5 au 27 juillet | Art chinois ancien et moderne | 2.957 | — | — | — | — | — |
| 5 au 26 octobre | Société des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs . | 2.032 | 386 | 228,90 | 42,50 | 29,75 | 241,65 |
| 8 au 30 novembre | E. Chambon, F. Gos, W. Wuthrich . . . . . | 3.253 | 362 | 215,10 | 210,— | 27,95 | 397,15 |
| 9 au 30 décembre | Rétrospective Alexandre Mairet (1880-1947) . . . . | 1.941 | 152 | 90,90 | 198,50 | 11,80 | 277,6 |
| | Totaux . . . . . | 17.860 | 26.019 | 46.374,70 | 1.619,— | 6.028,70 | 41.965,— |

Les recettes des expositions V. van Gogh, Art moderne français, Alexandre Blanchet, organisées par l'administration du Musée d'art et d'histoire, ont été passées au compte du chapitre VIIIA. rubrique 26, « Expositions et propagande ». Les recettes nettes de l'exposition van Gogh ont été versées au Gouvernement néerlandais.

Indépendamment des expositions organisées par des artistes ou groupements d'artistes, l'administration du Musée d'art et d'histoire a organisé, avec la collaboration de collectionneurs suisses et étrangers, les expositions suivantes :

22 mars - 10 avril. — Œuvres de Vincent van Gogh, appartenant au Musée municipal d'Amsterdam, à M. V. W. van Gogh, neveu du peintre.

26 avril - 4 mai. — Art moderne français, choix d'œuvres des collections de la Ville de Paris.

10 mai - 8 juin. — Exposition Alexandre Blanchet, prix de Genève 1947.

Ces expositions, placées sous les auspices des Autorités municipales, ont été inaugurées officiellement.

D'autre part, la grande salle en sous-sol a été concédée pour les expositions suivantes :

1er au 20 novembre. — Concours de projets de mosaïques pour la décoration de l'escalier de la terrasse de l'Evêché.

23 au 30 novembre. — Exposition du Livre protestant.

9 au 21 décembre. — Concours Charles Galland, Lissignol et Chevallier : travaux d'élèves pour l'obtention de bourses.

## C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Revilliod)

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

*Statistique des entrées et des ventes*

| | Entrées gratuites | payantes | Recettes entrées | ventes | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Ouvert les jours gratuits du 5 au 27 avril | 713 | — | — | 23,45 | 23,45 |
| Mai (ouverture journalière) . . . . . | 933 | 84 | 37,75 | 21,— | 58,75 |
| Juin . . . . . | 901 | 119 | 51,— | 60,65 | 111,65 |
| Juillet . . . . . | 1.423 | 294 | 105,— | 75,45 | 180,45 |
| Août . . . . . | 1.530 | 563 | 204,— | 109,85 | 313,85 |
| Septembre . . . . . | 1.124 | 332 | 134,50 | 74,05 | 208,55 |
| Octobre (fermeture le 2 novembre) . . . | 1.515 | 199 | 79,50 | 89,65 | 169,15 |
| Totaux . . . . . | 8.139 | 1.591 | 611,75 | 454,10 | 1.065,85 |
| En 1946, totaux . . . . . | 6.877 | 1.306 | 510,— | 369,75 | 879,75 |

Le Conseil administratif a chargé le service des bâtiments d'effectuer d'importants travaux de réfection de la toiture et du vitrage.

La canalisation s'étendant du Musée à la loge du concierge a été entièrement refaite.

*Prêts à l'extérieur :*

19 mai - 19 juin : de nombreuses pièces de porcelaine ont figuré à l'Exposition nationale de la porcelaine de Nyon, organisée au château de Nyon.

En octobre, le Kunstgewerbemuseum à Zurich, nous a demandé le prêt de pièces diverses pour l'Exposition suisse de céramique.

---

## D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

**Boulevard Carl Vogt, 65-67**

Directeur : M. le professeur Eugène PITTARD

---

Aucune modification n'est intervenue dans la composition de la commission du Musée d'ethnographie.

Durant cet exercice, 391 objets ont été inventoriés, déterminés et catalogués, 86 concernant l'Afrique, 51 l'Amérique, 150 l'Asie, 70 l'Europe, 31 l'Océanie et 3 de provenance encore mal connue.

Nous remercions les donateurs qui ont aidé à l'enrichissement du Musée : Mmes BROMBERG, DU BOIS DE DUNILAC, DE GORDON, MONNIER, VOLZ ; Mlles CHOFFAT et J. DEBARGE ; Mmes et MM. J. CHOMEL, EVALET, LOEFFLER-DELACHAUX ; MM. BERSOT, Ph. CHOFFAT, H. HAERRI, LAMPEL, J. MARCLAY, prof. E. PITTARD, J.-J. PITTARD, L. REHFOUS, Dr WYSS-DUNANT.

*Afrique.* — Trois peintures sur peau de chèvre, une peinture sur coton, une grande croix, deux petites croix, un hochet, un encensoir en bronze du rite copte, quatre boîtes à épices en bois tourné, un chevet en bois, un gobelet à pied en corne de buffle, un grand récipient en vannerie recouvert de perles, deux colliers en perles bleues et série de pendentifs en argent, un tablier en rondelles d'œuf d'autruche, une pièce de décor, en ivoire, d'un tablier de femme, un gros bracelet d'archer en ivoire rougi, trois bracelets en ivoire, Abyssinie, don Mme Evalet et M. R. Evalet. — Un masque en bois

recouvert de cuivre, sous-tribu Bakota, Congo français. — Une statuette en stéatite « Nomori », Sierra Leone ou Libéria, don Mme Monnier. — Deux pipes sahariennes ; un fourneau de pipe en bois, Algérie ou Turquie. — Une bourse en cuir, Haoussa, Nigéria, don M. Bersot. — Un collier d'âne, Egypte, don Mlle S. Choffat. — Un dévidoir-bobineur avec accessoires, un fuseau et fusaïole en bois, un flageolet en bois à 12 trous, deux quenouilles, huit statuettes en terre cuite, sujets divers, Maroc, don Dr E. Wyss-Dunant. — Un petit sac en étoffe, une sacoche en peau doublée de vannerie, un collier en cauris, un vase sphérique en terre cuite, une corne de buffle sculptée, Bamoum, Cameroun, don Mlle Dr J. Debarge. — Un bracelet en fer forgé, Congo belge. — Une assiette en bois d'okoumé, Gabon, don M. le prof. E. Pittard. — Un lot de 10 flèches ; deux fétiches à clous « konde », Bas Congo. — Un fétiche à clous « konde », Bas Congo, don M. L. Rehfous. — Un petit éléphant en bois sculpté, une grande marmite en bois sculpté, Barotsé, un plat en bois ovale à couvercle, Barotsé, deux paniers tressés, Haut Zambèze ; un fétiche en bois recouvert de perles, Bassoutoland, collection Bertrand. — Un masque en bois sculpté tendu de cuir-parchemin, deux coupes en terre cuite, Bamoum, Cameroun ; un récipient à traire, en bois, Ovambo-Herrero ; un grand masque « Goli », tête d'animal sculpté, Baoulé, Côte d'Ivoire ; un masque ovale en bois sculpté, un petit masque en bois sculpté, frontière Libéria-Côte d'Ivoire ; un masque en bois sculpté, Bamoum, Cameroun ; un gros bracelet en cuivre jaune, Baoulé, Côte d'Ivoire ; un groupe en bronze à cire perdue, patine brune, Bénin, Nigéria ; une statuette en bois sculpté, personnage debout ; un manche de chasse-mouches en bois sculpté, un récipient sphérique, beurrier, en bois sculpté, Côte d'Ivoire ; un petit couteau, Congo.

*Amérique.* — Un brûle-parfum en terre cuite, Teotihuacan, Mexique. — Un vase anthropomorphe, céramique, Pérou précolombien, don Mme M. Du Bois de Dunilac. — Trois amulettes en bois, Indiens Caina, Matto Grosso, Brésil, don Mme H. Bromberg. — Quarante-deux fragments de poterie, Barrancas, Vénézuela, don M. Ph. Choffat. — Une poche double en peau de daim, une paire de mocassins en peau de daim, Amérique du Nord ; un brûle-parfum sphérique en argent, Pérou post-colombien.

*Asie.* — Une arbalète, un carquois, quatre flèches, Sud Annam, don M. Lampel. — Un peigne en ivoire, un peigne en os, un collier de mandarin, trente-neuf pièces de monnaies anciennes, Chine. — Un modèle de pousse-pousse, un modèle en bois d'un Chinois, Chine, collection Bertrand. — Une petite table carrée en laque, Japon ; deux pipes, Proche-Orient. — Un tapa et deux nattes en feuilles de pandanus des Alfoures, Halmaheira, Moluques, don M. Bersot. — Un coffret en bois orné de piquants de porc-épic, Inde (?), don Mme R. de Gordon. — Un poignard droit, Laos ou Birmanie ; une paire de ciseaux gravés, Perse ou Indes ; une petite lame à douille, don M. L. Rehfous. — Une lance en bois poli, une lance en bois noir, deux machetes, un petit panier, six petits instruments en laiton, un tuyau en forme d'entonnoir, une petite pipe Bontok, deux grands chapeaux coniques en feuilles de pandanus, deux chasse-mouches, un bouclier en bois noir orné, trois éventails, Philippines ; deux petits écrans en peau de buffle ajourée, trois poignards, deux « wayang », Java ; un costume de danseuse balinaise composé de 10 pièces, Bali. — Deux panneaux en bois sculpté, Annam ; un socle-table à trois pieds, Japon ; deux chandeliers en cuivre, Hanoï ; douze tissus indigènes, une pièce de coton blanc, ceinture ou turban, Mindanao, un machete avec son fourreau, un petit poignard, un broc en bambou, deux noix de coco, un étui en bambou avec couvercle, un petit panier en roseau, un petit panier en vannerie, une pince à linge, deux louches en noix de coco, seize noix différentes, deux valves de coquille à nacre, Philippines ; un costume de coton blanc bordé de rouge (trois pièces), une peinture sur papier, Chine, don M. Haerri.

*Europe.* — Un fourneau de pipe, Russie ; une passoire à thé, Grande Russie ; un très grand rabot en bois dur, un masque en bois, une colombe en bois, un panier rond avec couvercle, un petit récipient en bois, forme gobelet, un métier à broder avec tambour, un tambour à broder, une petite lanterne en fer forgé, deux entonnoirs en bois, Lötschental, Valais. — Un lampion, Monthey, Valais, don M. J. Marclay. — Une marque à pain, Valais, don M. J.-J. Pittard. — Cinquante-deux jouets d'enfant, pièces de mobilier de poupées, etc. Genève, don Mlle L. Volz. — Une paire de chaussons en laine, Albanie, don M. le prof. E. Pittard. — Une petite courge-calebasse, boule à bas, une paire de ciseaux à moucher les chandelles, Italie, don M. et Mme Chomel. — Un grand berceau en noyer, Neuchâtel, don M. et Mme Loeffler-Delachaux.

*Océanie.* — Un morceau de tapa, une jupe de femme, en fibres, un récipient en noix de coco, un récipient en calebasse, deux peignes en bois, un doigtier en fibres, un petit sac en fibre avec quatre pierres de fronde, un petit collier de coquillages, un très grand et beau manteau de paille, quatre flèches en bambou, une petite fouëne, neuf lances en bois, deux casse-têtes en bois, une torche en écorce, Nouvelle-Calédonie, don M^lles^ Choffat.

*Collaborateurs.* — M^me^ Lobsiger-Dellenbach a été nommée sous-directrice du Musée.

Le Musée tient à exprimer sa reconnaissance à M^me^ D^r^ M. Stiassny, M^me^ L. Hay, M. le professeur C. Brailoiu et M. le D^r^ F. Muthmann qui ont bien voulu lui apporter leur aide bénévole.

*Expositions.* — L'art rustique des Alpes rhodaniennes (collection M. Georges Amoudruz).

— Icones peintes sous verre, prêtées par M. le prof. C. Brailoiu et quelques particuliers (du 15 au 28 février).

— Une région du Mexique peu connue, objets et photographies prêtés par M^me^ Loertscher-Duby (du 10 au 27 juillet).

— Peintures d'Abyssinie, collections du Musée d'ethnographie, de M. Steiner de Paris, de M. J. Auberson, Genève (du 25 octobre 1947 à fin février 1948).

*Prêts à l'extérieur.* — Un costume abyssin et des maquettes descriptives : au Musée d'ethnographie de la ville de Neuchâtel.

Quelques objets concernant la préparation du manioc : au Conservatoire botanique de la ville de Genève.

Des costumes nationaux tchécoslovaques pour différentes manifestations. De nombreux volumes de la bibliothèque et des clichés de projection.

*Archives internationales de musique populaire.* — Elles ont tenu leur assemblée au Musée. Leur activité a été marquée par des conférences, par l'acquisition de disques, de livres. Plusieurs volumes ont été également remis en don à la bibliothèque. M. le prof. Brailoiu a pu acheter, à Paris, une série importante de disques de musique malgache.

*Missions ethnographiques.* — Le Musée a chargé de missions ethnographiques plusieurs personnes : MM. Raymond Mage et Henri Dufaux (au Maroc). M. Arnold Feuz (en Afrique équatoriale française, au Congo belge et au Soudan Anglo-Egyptien). M. le D^r^ Beuchat, médecin missionnaire à Chicumbane, Mozambique, a été prié de réunir pour le Musée, entre autres choses, une collection relative à la médecine indigène.

*Assemblées et réunions.* — 18 janvier et 15 février, Institut franco-suisse d'Etudes coloniales.

Société suisse des Amis de l'Extrême-Orient : 28 janvier et 4 mars, séances de détermination ; 20 mars, conférence de M. le prof. E. Rochedieu : *En pénétrant les mystères du désert de Gobi* ; 8 mai, conférence de M. le prof. E. Ribes : *Bouddha.*

5 mars, comité du Musée de la Parole.

17 avril, M. Marcey, de l'Organisation Mondiale de la Santé a fait passer un film devant quelques invités.

25 octobre, assemblée générale de la Société auxiliaire du Musée.

8 novembre, assemblée du Comité des Archives internationales de musique populaire.

*Conférences.* — 15 février, M. le prof. C. Brailoiu : *Icones peintes sous verre des paysans roumains de Transylvanie,* avec projections lumineuses.

1^er^ mars, M. le prof. A. Leroi-Gourhan, sous-directeur du Musée de l'Homme, à Paris : *Un chapitre d'ethnographie générale et de critique archéologique concernant le fusil, la pipe et le tabac,* avec projections lumineuses.

8 mars, M. le D^r^ Jaap Kunst, de l'Indish Instituut d'Amsterdam : *La musique des principautés du centre de Java,* avec projections lumineuses et audition de disques.

12 avril, M. Henri Lehmann, du Musée de l'Homme à Paris : *Les civilisations primitives de l'Amérique du Sud. Investigations archéologiques dans la région de Popayan (Colombie),* avec projections lumineuses.

26 avril, M^me^ D^r^ M. Stiassny : *Le lavis en Extrême-Orient. Ses relations avec les doctrines religieuses,* avec projections lumineuses.

3 mai, M. Jenö Takacs, directeur du Conservatoire de Pecs, Hongrie : *Les îles Philippines et leur folklore musical*, avec projections lumineuses et audition de disques.

10 mai, M. René Gouzy : *Archipels mélanésiens. Indigènes, mœurs et coutumes*, avec projections lumineuses et visite des salles d'Océanie.

13 décembre, M. le Dr Trefzger : *La musique de la Chine*, avec projections lumineuses et audition de disques.

20 décembre, M. le prof. C. Brailoiu : *Les Noëls en Roumanie*, avec audition de disques.

*Visites.* — Des spécialistes, venus de France, de Hongrie, des Pays-Bas, de Turquie, etc., ont examiné avec intérêt les collections du Musée. D'autre part, quelques sociétés, l'Université ouvrière, le Cercle des Anciens Africains — lors de son assemblée à Genève — des journalistes suisses et étrangers ; un commissaire de l'UNESCO, section des Musées ; des étudiants, de très nombreuses classes d'écoles de Genève et de Suisse, sont venus visiter les collections.

*Classement des collections.* — Mme Dr M. Stiassny a continué à déterminer les collections concernant l'Asie et spécialement l'Extrême-Orient. M. le Dr F. Muthmann a entrepris le même travail pour l'importante collection d'objets d'argenterie provenant de l'Amérique latine, que possède le Musée ; M. Muthmann prépare un catalogue complet de cette collection. Mme Hay a apporté son aide pour établir un inventaire complet des collections du Musée en vue des assurances.

*Bibliothèque.* — 60 nouveaux tiroirs de fichier ont été installés dans la bibliothèque, laquelle a reçu 150 volumes environ et de très importantes revues. Le classement, par fiches, des clichés de projection a continué.

*Aménagements intérieurs.* — De nouvelles vitrines ont été installées dans la section d'Océanie, ce qui a permis de mettre sous les yeux du public le don important du prof. Maurice Lugeon et d'aménager le vestibule où se trouvent les collections asiatiques. La petite salle consacrée à l'art de l'Afrique noire a été entièrement pourvue de vitrines neuves. La salle Chine-Japon a pu être ouverte au public et inaugurée le 4 juillet.

M. John Torcapel, architecte, membre de la commission, a dressé un plan pour la construction, au Musée, d'une galerie destinée aux expositions temporaires. Celle-ci permettrait d'avoir plus de place pour loger les collections beaucoup trop à l'étroit. L'étude de ce plan a été confiée à une commission spéciale du Conseil municipal composée de MM. Bommer, Bornand, Frischknecht, Ganter, Guinand, Gysin, Haussmann, Jaccoud, Märki, Oltramare, Pautex. Elle s'est réunie le 23 décembre au Musée d'ethnographie. La somme nécessaire pour cette construction a été devisée par le Service des travaux à Fr. 56.000,—. La commission (président-rapporteur M. Märki), mise au courant de l'activité du Musée et de ses besoins par M. le conseiller administratif M. Noul, délégué aux musées, se réunira de nouveau le 17 janvier 1948.

*Publications.* — Dans le journal « Les Musées de Genève » :

Janvier. — M. G. Amoudruz : *L'art rustique des Alpes rhodaniennes : Plaques et moules à beurre.*

Février. — M. M. Paranhos da Silva : *L'industrie des plumassiers chez les Amérindiens du Brésil.*

Mars. — M. G. Amoudruz : *L'art rustique des Alpes rhodaniennes : la poterie rustique.*

Avril. — Mme Dr M. Stiassny : *Le lavis en Extrême-Orient.*

Mai. — Mme M. Lobsiger-Dellenbach : *Le commerce en Australie.*

Juin. — Mme M. Lobsiger-Dellenbach : *Passeports.*

Juillet-Août. — M. le prof. E. Pittard : *Une salle nouvelle : La Chine et le Japon dans leur vie de tous les jours.*

Septembre. — M. le prof. E. Pittard : *Le Musée d'ethnographie de la ville de Genève.*

Octobre. — Mme M. Lobsiger-Dellenbach : *Céramique américaine pré-colombienne.*

Novembre-Décembre. — M. le prof. E. Pittard : *Une exposition temporaire de peintures d'Abyssinie.*

Marg. Lobsiger-Dellenbach : *Les bâtons-messages en Australie.* « Arch. s. d'Anthrop. gén. » T. XII. Genève 1947.

*Société auxiliaire du Musée.* — L'assemblée générale de la Société a eu lieu le 25 octobre. A cette occasion, M. J. Torcapel a fait la présentation d'un projet pour une nouvelle galerie du musée (voir ci-dessus) et les membres de la Société ont eu la primeur de l'exposition de peintures d'Abyssinie.

## E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le Dr Pierre Revilliod

*Commission.* — M. le Dr Adrien Jayet a été appelé à faire partie de la commission en remplacement de M. le professeur E. André, décédé en septembre 1946. Les mandats des membres de la commission ont été renouvelés pour la durée de la nouvelle législature. Ce sont : MM. prof. Dr Léon W. Collet, prof. Dr Emile Guyénot, prof. Dr Marcel Gysin, Dr Adrien Jayet, Dr Henri Lagotala, Dr Albert Périer, prof. Dr Edouard Paréjas, Dr Jean-Louis Perrot, Dr Arnold Pictet, Dr Laurent Rehfous, Dr Marcel Rehfous, Jean Simonet.

*Personnel, collaborateurs, visites, expositions.* — Le Muséum a eu le regret de perdre en M. Philippe Mossaz, décédé accidentellement le 12 octobre, un fidèle employé à qui étaient attribués l'entretien et la désinfection des collections. Il a assumé ces fonctions dès l'année 1929 à titre d'employé temporaire, puis à partir de 1932 en qualité d'aide-préparateur.

Nous désirons au début de ce rapport remercier chaleureusement les personnes qui viennent collaborer à nos travaux et rendent de précieux services dans nos diverses activités. Je remercierai ici tout spécialement M. le Dr Roessinger qui a fait bénéficier notre Muséum toute l'année de sa collaboration à la section de paléontologie et a poursuivi l'étude du groupe si difficile, mais très bien représenté dans nos collections, des Spongiaires. Notre sincère gratitude est assurée à M. Ch. Savary, qui voue aussi bénévolement tous ses soins à la collection ostéologique d'étude, à Mlle P. Barde pour son aide à la bibliothèque et aux collections entomologiques, à M. L. Weber qui a bien voulu classer les papillons du genre Zygaena de la collection générale. Les collaborateurs habituels, qui fournissent un travail très substantiel et utile ont droit aussi à notre reconnaissance, ce sont MM. Jean Simonet et le Dr Jean Romieux dans la section entomologique, J. J. Calame pour le classement de la collection des roches, Mme J. Carl à la bibliothèque et pour le rangement des collections entomologiques.

Nos laboratoires, et même nos caves où sont installées des tables de travail, tant la place manque dans notre Muséum, ont donné asile pour des séjours de durée variable à de nombreux naturalistes dont je citerai, pour les collections de paléontologie et d'ostéologie MM. Dr A. Jayet, H. Courvoisier, prof. Kaelin (Fribourg) ; de géologie, MM. O. Barbey, ingénieur, J. M. Vallet, lic. géol., prof. H. Lagotala ; de zoologie (poissons et mollusques), MM. le Dr Ranson, sous-directeur du laboratoire de malacologie du Muséum de Paris, qui a examiné les types de Lamarck de la famille des Ostréidés, prof. P. Steinmann (Aarau), Said (Zürich). Ont visité et étudié nos collections entomologiques, MM. L. Berland et H. de Lesse, du Muséum de Paris, J. R. Steffan, du Laboratoire d'entomologie coloniale de Paris, L. Audras de Lyon, N. D. Riley, chef de la section entomologique du British Museum de Londres, L. E. Wheeler, de Londres, P. Bänninger, de Giessen, prof. F. Bodenheimer, Jérusalem, Dr Mohsenine, du laboratoire de parasitologie de Téhéran, prof. J. de Beaumont, Dr P. Bovey, de Lausanne, Dr R. Clausen, de la Tour-de-Peilz. M. le Dr F. Schneider, de Wädenswil, a fait un séjour d'étude dans la salle Aug. Forel (Fourmis).

54 cartes de travailleurs ont été distribuées. Des cours et démonstrations ont été donnés par M. E. Dottrens à un groupe d'instituteurs dans la salle d'anatomie et les sous-sols, aux recrues de gendarmerie sur le gibier de chasse et les oiseaux protégés, par M. H. Larsen sur la taxidermie à un groupe d'instituteurs et aux membres de la fédération montagnarde genevoise. De nombreuses leçons sont données dans les galeries par des professeurs de nos écoles primaires et secondaires. MM. H. Lagotala (Collège), Mlle M. Vallette (Ecole secondaire des jeunes filles), MM. A. Eypper (Technicum), A. Jayet (Ecole de Commerce), F. Blondin (Ecole des Beaux-arts), R. Galopin (Etudiants Université), ont donnés des cours.

Le nombre des visiteurs s'est élevé à 28.953, soit 22.657 au Muséum et 6.296 au Palais Eynard, dont 3.797 élèves d'écoles, travailleurs, participants au cours au Muséum, et 570 au Palais Eynard. Les expositions ont eu lieu en août et septembre, afin qu'elles coïncident avec la session de la Société helvétique des Sciences naturelles, tenue à Genève du 29 août au 1er septembre ; elles furent ouvertes

du 24 août au 30 septembre. Au rez-de-chaussée fut exposée la collection presque complète des Scarabéides de la collection générale (environ 120 cadres), ainsi qu'un choix de 108 petites aquarelles originales d'hyménoptères chalcidiens, exécutées en 1810 par Mlle Chr. JURINE pour les publications de son père, le savant médecin, zoologiste et entomologiste genevois L. JURINE. Au 1er étage ont été exposés les coquilles de Spondyles, dont de nombreux types de Lamarck et Chenu, accompagnés de photographies de planches de la monographie de Chenu et de textes explicatifs. La collection des gravures sur bois de Robert HAINARD, représentant des animaux et des plantes observés dans la nature, récemment acquises par la Ville de Genève, était exposée le long de la galerie du 1er étage.

*Concours, mobilier, dons, legs, achats.* — Le concours pour la construction d'un Muséum d'Histoire naturelle à la route de Malagnou, décidé par arrêté du Conseil municipal du 2 juillet 1946, a été ouvert et a rencontré un succès réjouissant. Ce sont 57 architectes genevois et confédérés qui ont pris part à la première étape. Le jury, désigné par le Conseil administratif, a siégé en mai et juin et classé les projets dont les 10 premiers, primés, ont été retenus pour le concours au 2e degré qui aura lieu au printemps 1948.

Deux grandes vitrines ont été placées dans la galerie des mammifères pour recevoir les antilopes, les caprins et ovins, et 2 nouveaux meubles à tiroirs dans les salles de la collection de peaux (Maison Boissier).

Les donateurs ont été nombreux cette année. Nous avons enregistré 98 dons de collections, d'animaux divers, surtout de mammifères (16) d'oiseaux (44), de reptiles, etc. (9), d'insectes (18), et de minéraux et fossiles (8) ; 31 dons de publications diverses.

Parmi les dons importants, nous citons de M. le Dr Ch. FERRIÈRE sa collection d'Hyménoptères térébrants comprenant 4.350 exemplaires de 1.000 espèces, déterminés pour la plupart, appartenant aux familles des Ichneumonides, Braconides, Chalcidides, Evaniides, etc. Nous exprimons notre très vive gratitude à notre collègue qui, par ce don, fait bénéficier notre musée d'une collection fort précieuse, résultat de nombreuses années d'études approfondies de groupes d'insectes dont la détermination est fort difficile. M. Charles FISCHER, à Mulhouse, a donné une série importante de microlépidoptères du Midi et de l'Alsace, tandis que M. Paul WEBER nous offrait une série d'une trentaine de microlépidoptères rares de Suisse, dont 3 cotypes ; M. G. E. H. HOPKINS, une intéressante collection de Glossines, soit mouches tsé-tsé d'Afrique ; à M. FOLSCH-GIRONA, ingénieur à Barcelone, nous devons un important choix de minerais d'Espagne. A tous ces généreux donateurs étrangers et compatriotes, nous exprimons notre bien sincère reconnaissance. Nous remercions aussi chaleureusement les nombreuses personnes, dont la liste est à la fin du rapport, qui, se trouvant en possession d'un spécimen leur paraissant intéressant, ont eu l'idée de l'apporter au musée, et particulièrement M. Charles VAUCHER qui nous a procuré, sur notre demande, maints échantillons destinés à remplacer des exemplaires anciens et en mauvais état, encore trop nombreux dans les vitrines de nos galeries.

Enfin c'est avec émotion que nous envoyons une pensée de reconnaissance à la mémoire du fidèle ami de notre muséum que fut le professeur André, qui lui a légué une partie de sa très riche bibliothèque scientifique : ce sont plus d'une cinquantaine de cartons renfermant de très nombreuses brochures et tirés à part concernant principalement des travaux relatifs à la zoologie lacustre, l'ichthyologie, la faunistique, ainsi que des notes personnelles et une collection de 42 boîtes de préparation microscopiques.

D'autre part, le Muséum, prélevant dans ses collections de doublets, a été heureux de pouvoir remettre au Muséum d'Histoire naturelle du Havre, détruit pendant la guerre, une série de 68 échantillons de minéraux. Il a également remis des spécimens d'oiseaux et de coquilles à quelques écoles de notre ville, et une série d'insectes typiques de divers groupes au Musée d'Histoire naturelle d'Aarau, ainsi qu'au laboratoire de zoologie de l'Université de Genève.

L'achat le plus important de l'année est celui de la collection de M. E. Parsons, qui avait constitué aux Philippines une série très complète des oiseaux de cet archipel. Cette collection, composée de spécimens en peau, remarquables par leur fraîcheur et portant tous le lieu et la date de la capture, était conservée dans sa villa de Genthod. Cette acquisition constitue un enrichissement très intéressant pour notre collection d'oiseaux. Nous avons pu acquérir, à plusieurs reprises, de précieuses séries de minéraux et roches de Suisse, qui complètent très heureusement nos collections minéralogiques régionales.

*Vertébrés, préparations.* — En vue des panoramas pour le nouveau musée, MM. H. et Y. LARSEN ont continué la naturalisation de mammifères suisses, soit 3 bouquetins, 1 jeune chamois, 5 lièvres variables. Pour la collection générale ont été montés, 1 mouflon à manchettes et le spécimen d'onagre dont l'aimable offre faite par M. Ch. E. THIÉBAUD a été mentionnée dans le rapport précédent. MM. LARSEN ont encore naturalisé une quarantaine d'oiseaux, la plupart du pays et de Scandinavie, tandis qu'une quinzaine de mammifères et 35 oiseaux ont été préparés pour les collections d'étude de spécimens en peau, et quelques-uns dans le but d'être naturalisés plus tard. De nombreux spécimens anciens d'oiseaux ont été éliminés des vitrines et en grande partie démontés et préparés pour la collection scientifique. Deux squelettes d'oiseaux (1 manchot du Cap et 1 aptéryx) ont été montés pour la collection exposée d'anatomie comparée ; de nombreux squelettes ont été préparés, avec l'aide de M. SAVARY, pour les collections ostéologiques d'étude.

Nous avons poursuivi le remaniement complet de la collection exposée d'oiseaux, dans le but d'établir une meilleure classification et une disposition plus agréable des spécimens, exposés en moins grand nombre, mais plus espacés. Les passereaux proprement dits et les pics sont rangés à leur place définitive, ainsi que les gallinacés.

La collection exposée des mammifères est réorganisée dans la moitié gauche de la galerie, des marsupiaux aux ovidés. Les explications relatives aux édentés dues à M. E. DOTTRENS ont été rédigées et mises en place.

M. E. DOTTRENS a procédé à l'inscription, l'étiquetage et l'intercalation de la collection de peaux d'oiseaux des Philippines de M. E. PARSONS. Cette intercalation a provoqué d'importants remaniements dans la collection de peaux d'oiseaux, qui ne sont pas encore terminés et nécessiteront la construction de nouveaux meubles.

Les spécimens de poissons et reptiles des territoires du Tanganyika, envoyés par M. Guy HORNGACHER ont été déterminés et classés.

M. DOTTRENS a terminé l'étude des ossements de bovidés néolithiques de la station de Saint Aubin, et poursuivi ses études biométriques sur les corégones du lac. Les spécimens obtenus par ces recherches viendront compléter les collections anciennes réunies par V. FATIO. De semblables études ont été commencées sur le brochet et sur l'ablette; du matériel de comparaison a été livré par les services de pêche et les pêcheurs des lacs de Genève et de Neuchâtel.

Un fichier, conforme à celui établi par la station de Sempach, renfermant tous renseignements et mesures utiles relatifs aux oiseaux reçus au musée a été commencé.

L'étude des petits mammifères de Suisse, du Parc national et de l'étranger se poursuit et fournit un matériel important et de valeur à nos collections mammologiques.

*Collections malacologiques.* — La révision entreprise par M. G. MERMOD des spondyles du musée lui a permis d'identifier 142 exemplaires sur les 145 figurés dans la monographie de Chenu ; parmi eux se trouvaient de nombreux types de LAMARCK et de CHENU.

Une révision semblable du genre *Pecten*, qui a aussi été l'objet d'une monographie iconographique de CHENU a montré que nous possédons 340 spécimens sur les 429 figurés par CHENU, qui avait utilisé à l'époque (soit vers 1845) les matériaux des collections LAMARCK et B. DE LESSERT.

Nos séries d'Ostréidés ont été examinées et revisées par M. G. RANSON, sous-directeur du laboratoire de malacologie du Museum de Paris, que nous remercions ici très vivement pour cet utile travail. M. MERMOD poursuit, au gré des années, l'étude et l'intercalation de la collection MORICAND, d'une richesse incomparable en matériaux de l'Amérique du Sud. Cette année, le genre *Bulimus* et quelques genres voisins ont été l'objet de ce travail de révision. L'intercalation de ces spécimens dans la collection générale a enrichi celle-ci de nombreux types décrits par MORICAND, d'ORBIGNY, CUMING et d'autres auteurs. Des doubles de ces précieuses espèces de la collection MORICAND ont été échangés contre des spécimens paratypes de nombreuses espèces de l'Amérique du Nord et des Antilles décrites récemment par les spécialistes américains, fournis par le Museum of Comparative Zoology de Cambridge (Mass.) par les soins de M. BEQUAERT.

La publication par M. MERMOD du catalogue des Cônes des collections LAMARCK et DE LESSERT, et la reprise des facilités de correspondances et de transports internationaux sont la cause d'une forte recrudescence de demandes d'échanges et de renseignements, surtout de la part des malacologistes américains.

ARTHROPODES

*Hyménoptères.* — Sur la demande du Département de l'Instruction publique, la salle où venait d'être installée en 1944 la collection de fourmis Aug. FOREL a dû être évacuée. Celle-ci a été réinstallée dans un des salons du rez-de-chaussée du Palais Eynard, où ont été concentrés tous les documents concernant les fourmis, soit en plus des cadres renfermant les innombrables spécimens de cette collection, une des premières du monde, les exemplaires conservés à l'alcool et les nids.

Le manque total de place au Muséum nous oblige à chercher des locaux qui ne sont souvent à disposition que pour peu de temps et impose de constants déplacements de collections fragiles, ce qu'il faudrait absolument éviter.

Les Pompilides du musée, dont beaucoup proviennent de la collection TOURNIER sont l'objet d'une révision de la part de M. J. de BEAUMONT, conservateur du Musée zoologique de Lausanne. M. Ch. FERRIÈRE a terminé l'étude des Ichneumonides du Parc national, dont une série de doubles ont été intercalés dans la collection générale. Des doubles d'hyménoptères térébrants, confiés à M. FERRIÈRE pour détermination par des correspondants d'Europe et d'Afrique sont venus aussi augmenter nos collections d'hyménoptères. Mais le plus important enrichissement des hyménoptères du musée est constitué par les 4.360 spécimens environ de la collection privée de M. FERRIÈRE (voir p. 2) ; ce sont les représentants des Ichneumonides, Braconides, Evaniides, Stephanides, Chalcidides, Proctotrupides d'Europe, des Philippines, de Java, Sumatra et du Brésil. Leur intercalation a commencé et nécessité une refonte complète des Chalcidiens dont la série a doublé et occupe actuellement 27 cadres, au lieu de 11 précédemment.

*Diptères.* — M. FERRIÈRE a continué le reclassement des Diptères entrepris par feu M. CARL et terminé l'arrangement des Brachycères et des Cyclorraphes aschiza. La collection générale des Diptères comprend actuellement 90 cadres.

*Coléoptères.* — M. SIMONET a entrepris de réunir et intercaler dans la collection générale les Scarabéides des collections JUNOD, AUDEOUD, et MAERKY ; cela a été terminé pour les Cétonines, Rutélines et Dynastynes ; le classement des doubles et des dépôts de cette famille a été aussi exécuté. M. BÄNNINGER, de Giessen, a bien voulu, lors de son passage à Genève, réviser certains de nos Carabidés, et particulièrement toutes les espèces du genre *Scarites*.

*Lépidoptères.* — Les nombreuses espèces et variétés du genre *Zygaena* de la collection générale ont été contrôlées et entièrement reclassées par M. WEBER. La révision des microlépidoptères de la collection générale a été reprise cet automne par M. J. ROMIEUX qui a terminé ce travail pour les Tortricides et les Ptérophorides, comprenant 22 cadres dans lesquels ont été intercalés les spécimens de sa propre collection et ceux des collections M. REHFOUS et AUDÉOUD.

*Collemboles, Myriapodes, etc.* — M. H. GISIN a poursuivi l'étude des Collemboles et des Pauropodes et Symphiles et l'intercalation d'espèces nouvelles pour la Suisse et pour nos collections, dont 13 de Pauropodes. Il a pu satisfaire une partie des nombreuses demandes de détermination de Collemboles et a reçu d'importants matériaux contenant les représentants de la faune du sol.

*Musée régional (Palais Eynard).* — Les vitrines relatives aux Myriapodes, Arachnides et Crustacés ont été complètement modifiées par M. GISIN et une grande partie des spécimens exposés réintégrés dans les collections scientifiques au Muséum. MM. SIMONET et FERRIÈRE ont procédé à divers transferts, dans le but de concentrer le plus possible de collections régionales d'études dans le local du 1er étage. M. SIMONET a bien voulu se tenir à disposition des entomologistes le 2e samedi et le 4e jeudi après-midi et a pu ainsi être utile à une trentaine de visiteurs venant comparer les spécimens de leur collections à ceux du musée. M. Simonet a encore procédé à divers travaux de révision de petites collections locales, entre autres des spécimens de la collection de feu M. S. ZEHR, obtenue par échange contre des cadres.

*Paléontologie, stratigraphie.* — M. J. FAVRE a achevé l'organisation de 6 vitrines de stratigraphie relatives au Crétacique, et procède à la révision de 6 vitrines suivantes qui seront consacrées au Tertiaire. Il a commencé à procéder à la fusion des collections dites stratigraphiques et paléontologiques en débutant par les mollusques tertiaires. Ces remaniements permettront de gagner une place précieuse pour loger les collections de fossiles. Quelques échanges fructueux pour nos

collections ont pu être faits avec des spécialistes de France, d'Angleterre et d'Amérique, ainsi que des déterminations de mollusques quarternaires, dont quelques-uns provenant de sondages faits par les villes de Lisieux et de Caen.

La révision qu'a entreprise M. Roessinger des éponges calcaires du Crétacique du Muséum a conduit son auteur à une série de remarques fort intéressantes sur nombre de spécimens ainsi que sur la stratigraphie de certains gisements, tel celui de Censeau (département du Jura) et la valeur de genres et d'espèces mal définis ou mal connus. Ces remarques sont rédigées par M. Roessinger en un catalogue critique manuscrit qui sera très utile pour les spécialistes et paléontologistes appelés à consulter nos éponges fossiles.

*Pétrographie, minéralogie.* — La collection exposée de minerais a encore été complétée par divers textes explicatifs, des minerais de molybdène et des échantillons relatifs au Tungstène et au Magnésium. M. Galopin est obligé d'arrêter le développement de cette collection, d'intérêt industriel pourtant fort utile, faute de place.

Une trentaine d'échantillons de minéraux récemment acquis ont été montés et placés dans les vitrines. La révision des oxydes exposés est terminée. M. Galopin a continué, avec l'aide de M. J. J. Calame, le classement et l'inventaire des roches des tunnels de l'Albula, du Lötschberg et du Simplon. Il a aussi poursuivi l'étude et le contrôle des échantillons de sulfures et de sulfo-sels de la collection générale et de la collection industrielle par la méthode des surfaces polies. A cette même méthode sont venus s'initier MM. O. Barbey, ingénieur, et J. M. Vallet, pour l'examen de matériaux d'expertise et d'étude.

Diverses expertises de pierres ont été faites à la demande de bijoutiers de notre ville par M. Galopin.

M. H. Lagotala voue ses soins au classement et à l'étiquetage des séries de carottes provenant de sondages faits dans le canton de Genève à Dardagny et à Peissy. Ces précieux matériaux, que le Département des Travaux publics a bien voulu mettre en dépôt au Muséum, donneront certainement lieu à d'intéressantes études sur la molasse genevoise.

*Bibliothèque.* — Les difficultés provenant du manque de place signalé depuis plusieurs années s'aggravent chaque jour et l'ordre devient très difficile à maintenir dans notre bibliothèque. Le catalogue des ouvrages et tirés à part légués par le prof. E. André a été commencé mais leur intercalation sera difficile dans nos rayonnages surchargés. Il a été acquis en 1947 environ 25 volumes et relié une vingtaine de recueils de brochures. M^lle^ P. Barde a collaboré au catalogue et M^me^ Carl procédé au fichage d'une partie des brochures des legs E. André, R. de Lessert et de périodiques étrangers.

*Publications.* — Le Tome 54 de la *Revue suisse de Zoologie* paru au cours de l'année 1947 en 4 fascicules comprend 28 travaux occupant 757 pages, avec 248 figures dans le texte, 1 planche et 97 tabelles.

*Publications du personnel du Muséum.* — Nous inscrivons au début de cette liste une publication posthume de notre regretté collègue le D^r^ Jean Carl sur les hyménoptères du Parc national ; cette liste est le résultat de très nombreuses excursions qu'il fit dans cette contrée de 1918 à 1932 ; le classement et la détermination des récoltes ont été faits en grande partie par lui-même ; le professeur J. de Beaumont continue l'œuvre commencée par J. Carl.

† J. Carl et J. de Beaumont. — Liste préliminaire des Hyménoptères aculéates du Parc national suisse et des régions limithrophes. « Résultats des recherches scientifiques entreprises au Parc national suisse ». Bd. II (N.F.), n° 16, pp. 59-73.

G. Mermod. — Catalogue des types et exemplaires de Cônes figurés ou décrits par Hwass, Bruguière, Lamarck, de Lessert, Kiener et Chenu, se trouvant au Musée de Genève, avec 4 figures et 1 index. « Revue suisse de Zoologie », T. 54, pp. 155-217.

E. Dottrens. — Les ossements de *Bos taurus brachyceros* Rüt. et de *Bos primigenius* Boj. — La faune néolithique de la couche profonde de Saint-Aubin, par P. Revilliod et E. Dottrens. « Revue suisse de Zoologie ». T. 54, pp. 459-544, 12 figures et 52 tableaux dans le texte.

— Le grand Bos des 4 couches néolithiques d'Auvernier et de Saint-Aubin. « Eclogae geolog. helvetiae », vol. 40.

R. Galopin. — Observations sur la dispersion du plan de polarisation après réflexion normale sur les minéraux métalliques anisotropes. « Bulletin suisse de minéralogie et pétrographie », vol. 27, pp. 190-235 et 7 fig.

Ch. Ferrière. — Hyménoptères térébrants du Parc national suisse et des régions limitrophes. « Résultats des recherches scientifiques entreprises au Parc national suisse », Bd. II (N.F.), nº 15, pp. 1-56.
— A Chalcidoid egg-parasite of an Australian Buprestide. « Bulletin entom. Researches », 37, pp. 629-631.
— Les espèces européennes du genre *Elasmus* Westw. (Hym. Chalc.). « Bulletin. Soc. entom. suisse », vol. 20, pp. 565-580.
A. B. Graham and Ch. Ferrière. — Notes on some gall-inhabiting Chalcidoidea. « Annals entom. Soc. America », v. 40, pp. 271-302.
H. Gisin. — Sur les insectes aptérygotes du Parc national suisse. Espèces et groupements euédaphiques. « Résultats des recherches scientifiques entreprises au Parc national suisse ». Bd. II (N.F.) nº 17, pp. 77-91, 4 figures, 1 tableau.
— Notes taxonomiques sur quelques espèces suisses des genres *Hypogastrura* et *Xenylla (Collembola)*. « Bulletin. Soc. entom. suisse ». Vol. 20, pp. 341-344, 3 figures.
— Analyses et synthèses biocénotiques. « Arch. Sci. phys. nat. ». Vol. 29, pp. 42-75, 2 figures.
— Le groupe *Entomobrya nivalis (Collembola)*, avec quelques remarques sur la systématique, la biocénotique et l'évolution des espèces jointives. « Bulletin Soc. entom. suisse ». Vol. 20, pp. 541-550, 2 figures.
— Le montage à l'acide lactique d'Arthropodes microscopiques à téguments mous. « Bulletin Soc. entom. suisse ». Vol. 20, pp. 581-586, 1 figure.
— Pauropodes de la Suisse. « Bulletin Soc. entom. suisse ». Vol. 20, pp. 597-604, 14 figures.
J. Romieux. — Migrations de Lépidoptères observées dans la région de Genève en 1946. « Bulletin Soc. entom. suisse ». Vol. 20, pp. 551-564.

Divers articles de vulgarisation dus à la plume de MM. E. Dottrens et H. Gisin ont paru dans « Pêcheur et Chasseur suisses » et « Prisma ». Les articles parus dans le « Bulletin mensuel des Musées de Genève sont dus à MM. P. Revilliod, G. Mermod, R. Galopin, E. Dottrens, Ch. Ferrière, H. Gisin, H. Larsen, J. Simonet. De M. E. Dottrens a paru, éditée par la Ligue suisse pour la protection de la nature : « La réserve scolaire du Bois du Faisan, Versoix, Genève. », 94 p. 23 figures, 2 pl. Impr. Tribune de Genève.

*Publications d'autres auteurs* concernant tout ou partie des spécimens du Musée de Genève :

Jacques Aubert. — Notes sur la collection de Plécoptères du Muséum d'Histoire naturelle de Genève. (Coll. Pictet). « Revue suisse de Zoologie ». T. 54, pp. 545-552, 1 figure.
Jacques Denis. — Sur *Gongylidiellum Kulczynskii* de Lessert (Aran. Erigonidae). « Revue suisse de Zoologie ». T. 54, pp. 55-59, 4 figures.
Hans H. Landolt. — Ueber den Zahnwechsel bei Selachiern. « Revue suisse de Zoologie ». T. 54, pp. 305-367, 35 figures.
Jacques de Beaumont. — Les espèces européennes du genre *Ceropales* Latr. (Hym. Pompilid.). « Bulletin Soc. entom. suisse ». V. 20, pp. 505-518, 17 figures.
Bernhard Peyer. — Die schweizerischen Funde von *Asteracanthus (Strophodus)*. « Schweiz. paläontol. Abhandlungen. Bd. 64, pp. 1-101, 33 figures, 11 pl.

## Dons et legs en 1947

### 1. Animaux, minéraux, divers

M. Dr Amherdt, Sion : 2 éperviers, mâle et femelle, jeunes.
Legs prof. E. André : 42 boîtes de préparations microscopiques.
M. Baenninger, Giessen, 7 Carabides (Coléoptères).
M. O. Barbey : 1 minerai (pyrite et barytine).
M. P. Barde : 1 lot de hannetons solsticiaux, *Rhizotrogus solstitialis*.
Mme de Batchinska : 1 perruche Alexandre, *Palaeornis eupatria* L.
Mme H. Benoit : 1 mouette rieuse.
M. A. Berger : 1 *Anodonta cygnea*.
M. Berney : 1 vipère.
M. le pasteur Th. Berthoud : 1 *Rosalia alpina* (Ceramb.) de Corbeyrier, Vaud.
M. L. Bertone : 1 grand Harle.
M. G. Bessert : 1 cerf-volant *(Lucanus cervus* L.*)*.
M. Besson : 1 sphinx du Liseron *(Herse convolvuli L.)*.
M. J. Boillat : 1 nid de pie avec 6 œufs.
Mlle J. Borgeaud : 2 hermines.
M. E. Bory : 1 canard garrot.
M. Bourguignon, Epagny, Côte d'Or, France : 2 marcassins.
M. P. Bréguet : 1 renard.
Dr O. Büchi, Fribourg : 2 loirs.

M. J. Buffle : 1 nid de pinson. 7 échantillons de roches de Distelgrat (Valais).
M. Cattaneo : 1 blongios nain.
M. Ed. Chapuisat : Echantillons divers de roches, cristaux, coquilles.
M. E. Choisy : 1 butor.
M. Comellini : 1 sitelle. 1 couleuvre vipérine.
M. Cusin : 1 pinson.
M. K. Daicker : Collection d'Hyménoptères du Reculet et de Versoix. Série de punaises.
Mme J. de Dardel-Piaget : 1 loir, 1 martinet.
Prof. L. Déverin, Lausanne : 11 minerais oolithiques de fer (diverses origines suisses).
Mme C. Dind : 1 effraye.
M. Ecoffey : 1 couleuvre à collier.
M. Ch. Ferrière : 1 collection d'Hyménoptères térébrants.
M. A. Filliettaz : 1 nid de frelons.
M. Ch. Fischer, Mulhouse : 68 Microlépidoptères d'Alsace et du Midi de la France.
M. J. Folch-Girona, Barcelone : 27 spécimens de minerais de gisements divers d'Espagne.
M. D. Fraguglione : 1 pie-grièche grise. 1 salamandre tachetée.
M. H. Gallay : 1 *Melanargia galathea ab. caronae* Gallay (Pieridae). Type.
M. J. Gallay : 1 épervier.
Mlle A. Gampert : 1 pinson d'Ardennes.
M. A. Geoffroy, Céligny : 1 buse.
M. Ch. Gollut, commandant de gendarmerie, Sion : 1 aigle royal.
Prof. E. Guyénot : Ex. d'Amphioxus, *Branchyostoma lanceolatum* Pall.
M. R. Hainard : chauves-souris, rongeurs divers, 1 ponte de Bartavelle *(Alectoris saxatilis* Mey*)*.
M. P. Hainard : 1 musaraigne *(Sorex alpinus)*.
Mme M. Hantz : 1 pic épeiche.
M. E. Hornung : 1 fouine.
M. Hottelier : 1 renard.
Service des Forêts, chasse et pêche : 1 sarcelle d'été. 1 cincle aquatique.
M. L. Kroutinsky : lots de Bengalis.
MM. H. et Y. Larsen : Passereaux divers.
Dr Lebrun, Annemasse : 1 aigrette garzette *(Egretta garzetta* L.*)*.
M. C. Linker : divers ectoparasites d'un hibou brachyote.
M. P. Lombard : 1 tête naturalisée d'élan.
MM. Lugrin & Cie : 1 chevalier gris *(Tringa nebularia* Günn.*)*.
M. Mamboury : 1 martinet.
M. J. Martin : 1 écureuil.
Mlle H. Molly : 1 moineau du Japon. 1 cétoine.
M. F. Morel : 1 série de Lépidoptères.
Dr J. de Morsier, Paris : pontes de guifettes noires et moustac (Dombes, Ain).
M. Ph. Mossaz : 1 fauvette des jardins.
M. Ls. Mossaz : 1 campagnol terrestre.
Mme A. Muntener : 1 héron cendré.
Direction du Muséum des Sciences naturelles de Lyon. Prof. J. Viret : 1 molaire de *Mastodon arvernensis* (Perpignan). Cristaux d'azurite avec malachite (Chessy, Rhône).
M. J. Naef : 1 pic vert.
M. Perréard : 1 couleuvre à collier.
M. G. Pochelon : 1 hulotte.
M. R. Poncy : 1 pic vert.
M. E. Poncy : 1 rouge-gorge.
Mlle Porchet : 1 hulotte.
M. G. Racine : 1 écureuil.
Mlle A. Rambal : 1 molaire d'éléphant.
Mme Rebec : 1 sphinx du liseron *(Herse convolvuli L.)*.
M. Rigaud, Pont de Fillinges : 1 aigle royal jeune.
M. Roch : 1 stercoraire pomarin.
Mme Ruau : 1 effraye.
M. P. Schauenberg : 2 cigales du canton de Genève : 1 *Tybicina haematodes* Scop. 1 *Tybicina haematodes var. viridinervis Fisch.*
M. Scheurer : 1 nid d'abeille maçonne *Osmia rufa L.* dans une boîte d'allumettes.
Service électrique : 1 crâne de cheval.
M. et Mme Thelin-Flournoy : 1 collection de mollusques.
Mlle F. Thomas : 1 collection d'insectes.
M. Ulrich : 1 mouette rieuse (baguée Prague).
M. Ch. Vaucher : oiseaux divers.
M. J. Voltolini : 1 pic vert.

M. Ls. WEBER : 1 grande cage d'élevage.
M. P. WEBER, Zürich : 1 lot de 35 microlépidoptères.
M. W. WIEDMANN : échantillon de cyanite.
Dr A. ORTIZ di ZARATE, Logrono, Espagne : exemplaires de cysticerques C. cellulosae, Espagne.

**2. Volumes, brochures, publications, rapports, etc.**

Legs prof. E. ANDRÉ : Bibliothèque de Zoologie, partim., et notes personnelles. — Prof. BAUMANN, Berne : 1 brochure. — Dr I. BERNASCONI, Buenos Aires : 5 tirés à part divers. — Bibliothèque publique, Genève : brochures diverses. — Prof. P. BONNET, Toulouse : 4 tirés à part. — M. Pierre BOUFFARD : coupures de journaux concernant le Muséum. — Département du Travail : rapport B.E.T., 1946. — H. DONISTHORPE, Londres : 20 tirés à part. — Mlle A.-M. DU BOIS : Guide de la station zoologique de Naples. — Istituto di Zoologia, Milano : Lavori, V. 1. — E. JOUKOWSKY : 5 vol. et 75 brochures géologie et paléontologie. — W. KREISEL : Schweiz. Reliefkatalog. — Rapports des Musées de Bâle, Colombo (Ceylan), National Museum, Colombo (Ceylan), Fribourg, Ethnographie, Genève, Glaris, Göteborg (Suède), Lausanne, Olten, Soleure, Naturhist. Riksmuseum, Stockholm, U.S. Nat. Museum (Smithsonian), Washington, Zofingue, Dr J. ORTUTAY, Budapest. — Prof. G. ROESSINGER : 2 brochures. — Dr M. R. SAUTER : 2 brochures. — Prof. Dr O. SCHUBART, Pirassununga, Brésil : 5 tirés à part. — Station fédérale Montagibert, Lausanne : rapport 1945. — F. A. TURK, Camborne, Angleterre : 4 tirés à part. — Prof. Dr W. VISCHER, Bâle : 1 gravure (portrait de Ls. Jurine).

---

# F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur : M. le prof. Charles BAEHNI

La composition de la Commission consultative de botanique est restée inchangée mais son nouveau président a été choisi en la personne de M. A. Mirimanoff, professeur de pharmacognosie à l'Université. M. A. Lombard, président sortant de charge, a accompli avec tact, bienveillance et fermeté un travail utile dont les effets se feront sentir encore longtemps. Qu'il soit vivement remercié pour son dévouement.

## I. Conservatoire botanique

*Personnel.* — Le nouveau poste d'assistant à l'herbier Boissier, créé l'an dernier, a été occupé à partir du mois d'août par son titulaire, M. Karl Rechinger, Dr Phil. Sa connaissance parfaite de la flore d'Orient nous est d'un grand secours pour la détermination de plantes provenant de cette région du globe. M. C.E.B. Bonner, Dr ès sc., a été employé à titre temporaire à partir du mois d'août ; il est spécialiste des mousses et a pu, comme tel, rendre de grands services.

### HERBIERS

*Herbier général.* — Le classement des graminées a été repris afin de le rendre semblable à celui des autres familles ; il n'est pas encore terminé. En revanche, les Cyperaceae, les Palmae et les Cyclanthaceae sont désormais en ordre. Les menthes sont encore en travail mais le reste des Labiées et une partie de la famille des Bignoniacées ont été classées. Les Légumineuses et les Labiées des collections Haradjian (Syrie) ont été déterminées. La revision du montage des plantes insérées a été menée jusqu'à la famille des Borraginacées.

Un gros travail de revision a été effectué dans les herbiers cryptogamiques (déposés à Mon-Repos). Les addenda ont été fixés, triés et intercalés, la nomenclature rectifiée et mise à jour dans les Lichens, les Mousses, les Hépatiques et les Fougères. D'importantes collections acquises depuis plus de 25 ans ont été ainsi rendues accessibles. Une énorme quantité de matériel reste à arranger selon les mêmes principes ; jusqu'à ce que cela soit fait, ces documents ne pourront pas être consultés.

*Herbier Boissier.* — La revision de l'herbier Beauverd a été achevée. La plupart de ces plantes (23.000 spécimens) sont montées ; beaucoup sont déjà intercalées, le reste va l'être incessamment. La revision complète de l'herbier Barbey-Boissier est, elle aussi terminée, et il en est de même pour l'herbier Stephani (Hépatiques) ; l'herbier des champignons, très riche en types originaux, est en

cours de réorganisation. Les plantes de Grèce de l'herbier Topali ont été triées et déterminées, ainsi que celles de plusieurs petites collections balkaniques et orientales. De ces mêmes régions, les espèces des genres Stachys, Phlomis, Nepeta et Scutellaria de l'herbier Barbey-Boissier ont été soumises à une revue critique et un réarrangement.

*Plantes reçues.*

*Herbiers général et d'Europe :*

*Afrique :*

| | |
|---|---|
| ROBERTY, G. — Plantes de l'Afrique Occ. Française | 1 686 nos |
| ROYAL BOT. GARDENS, Kew. — Plantes de Rhodésie et du Kenya | 6 » |

*Amérique :*

| | |
|---|---|
| CHICAGO NAT. HIST. MUSEUM. — Plantes des Etats-Unis | 39 » |
| » » » — Plantes de l'Amérique centrale | 730 » |
| » » » — Plantes de l'Amérique du Sud | 107 » |
| HUNZIKER, A.T. — Plantes d'Argentine | 107 » |
| INSTITUT BOT., Montréal. — Plantes du Québec | 257 » |
| MUNZ, Ph. A. — Cupressus | 46 » |
| NATURHIST. MUSEET, Stockholm. — Lichenes austro-americani ex Herb. Regnelliano. Fasc. 16-18, nos 376-450 | 75 » |
| ROYAL BOT. GARDENS, Kew. — Plantes de Guyane anglaise | 32 » |
| » » » — Plantes de l'Equateur et du Mexique | 2 » |
| UNIVERSIDAD LA PLATA. — Plantes d'Argentine, leg. J.E. Montes | 108 » |
| UNIV. OF CALIF., Berkeley. — Plants of Nevada and California | 373 » |
| » » » — Western American Plants | 282 » |
| UNIV. OF CALIF., Botanical Expedition to the Andes | 5.493 » |

*Asie :*

| | |
|---|---|
| ARNOLD ARBORETUM. — Sideroxylon de Chine | 2 » |
| CHICAGO NAT. HIST. MUSEUM. — Plantes de l'Irak | 4 » |
| PARÉJAS, Mme. — Plantes de Chine | 791 » |

*Europe :*

| | |
|---|---|
| DEYL, M. — Sesleria de l'Europe orientale | 16 » |
| ESTAÇAO AGRON. Sacavem. — Plantes du Portugal | 93 » |
| FUNGI ESTONICI EXSICCATI, fasc. III-IV, nos 101-200 (ed. Lepik) | 100 » |
| NATURHIST. MUSEET, Stockholm. — Plantes de Suède et Danemark | 544 » |
| PLANTAE FINLANDIAE EXS., fasc. XXXI-XLII, nos 1.001-2.081 | 784 » |
| ROYAL BOT. GARDENS, Kew. — Plantes des Iles britanniques | 28 » |
| TERRETAZ, J.L. — Platanthera chlorantha de Jussy, Genève | 1 » |
| VAUTIER, S. — Sollya heterophylla du Cap Ferrat, France | 1 » |
| ZIMMERMANN, A. — Erica vagans, du Bois de Jussy, Genève | 1 » |

*Océanie :*

| | |
|---|---|
| CHICAGO NAT. HIST. MUSEUM. — Plants of Hawaii | 172 » |
| MUSÉUM, Paris. — Cryptogames de l'Empire français, ser. B | 20 » |
| ROYAL BOT. GARDENS, Kew. — Plantes d'Australie | 60 » |
| » » » — Plantes de Hawaii | 2 » |
| » » » — Plantes de Nouvelle-Calédonie et Malaisie | 2 » |
| Total pour les herbiers général et d'Europe | 11.964 nos |

*Herbier Boissier :*

| | |
|---|---|
| CONARD, C. (Grinnel, Iowa). — Mousses des Etats-Unis | 111 nos |
| HODGSON, E.A. — Hépatiques de Nouvelle Zélande | 26 » |
| DE PALÉZIEUX, Ph. — Algues, Mousses, Champignons de la Société française d'échange | 75 » |
| UNIVERSITÉ, Upsala. — Lichens et Champignons de Suède | 385 » |
| Total pour l'herbier Boissier | 597 nos |

12.561 plantes au total sont donc entrées dans nos collections ; sur ce nombre, 913 représentent des dons, 7.179 des achats et 4.469 des échanges.

*Travaux scientifiques.* — M. Becherer a continué ses recherches sur la flore et la phytogéographie des Alpes pennines et lépontiennes et a collaboré, pour la Suisse, au « Geographical Guide to Floras of the World » de Blake et Atwood.

M. Weibel a poursuivi ses travaux sur la famille des Elaeocarpacées (genre Elaeocarpus) et Mlle Vautier sur le genre Polygonum. M. Rechinger, ayant obtenu l'appui financier du British Council, a pu se rendre à Dundee (Ecosse) où se tenait le Congrès du British Association for the Advancement of Science. Il a profité de ce voyage pour étudier soit sur le terrain, soit dans les herbiers anglais, les Salix et les Rumex qui font l'objet de ses recherches actuelles. M. Baehni a repris ses travaux sur la systématique des Sapotacées.

*Bibliothèque.* — Notre bibliothèque s'est enrichie de 118 volumes (dont 50 reçus en don de Mme Täckholm, des éditions Natur och Kultur à Stockholm et de MM. Baehni, Cavillier, Larderaz, Pittier et Renaud.

Deux ouvrages en livraison et 146 périodiques nous sont parvenus (92 en échange de notre Candollea, 10 gratuitement et 44 achetés). En outre, nous avons reçu 248 tirages à part.

Le fichier par matière a été continué avec l'aide d'auxiliaires temporaires. Mlle Dubugnon a collaboré pour la bibliothèque du Conservatoire botanique à la 4me édition, actuellement en préparation, du catalogue des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses.

*Musée.* — M. Baehni a donné un rosaire en fruits de Trapa natans et M. Roberty une fronde de l'Afrique occidentale française.

*Visiteurs, demandes de renseignements, prêts.* — 136 visiteurs, de 15 pays différents, ont effectué 366 séances ou journées de travail. A l'herbier Boissier, 39 visiteurs, de 7 pays différents, ont effectué 156 séances ou journées de travail.

Le nombre des renseignements donnés s'est élevé à 251 ; 153 concernent les plantes de Suisse ou des régions avoisinantes, 55 des plantes cultivées ou étrangères, 43 de la bibliographie.

Nous avons prêté pour études 1.924 plantes à 19 botanistes (2 en Suisse et 17 à l'étranger), ainsi que 143 volumes ; 26 photos de plantes sèches ont été faites par nos soins.

*Publications.*

Catalogue des graines.
« Histoires de plantes », nos 82 à 110.
Articles dans le journal « Les Musées de Genève » par Mlle Vautier, Mme Täckholm, MM. Baehni, Becherer, Roberty, Weibel et Bonner.

Les travaux suivants ont été publiés par le personnel de notre institution :

BECHERER, A. — Altes und Neues aus der Flora des Kantons Genf. Sitz. ber. d. Bernischen Bot. Gesellschaft 1946, Mitt. Nat. Ges. Bern, N.F., vol. 4, p. XXV-XXVI (1947).
*Idem.* — Floristische Notizen von der Simplon-Südseite. Bull. Murith., fasc. 64, 1946-47, p. 52-55 (1947).
HOCHREUTINER, B.P.G. — Les fêtes du double centenaire de Lamark. Comptes rendus des séances de la section des Sc. nat. et math. de l'Institut National Genevois LII, no 2, p. 14-15 (1947).
*Idem.* — Le professeur Raoul de Seigneux. l.c., p. 29-30 (1947).
*Idem.* — Triumfetta nova africana (Tiliaceae). Candollea XI, p. 37-38 (1947).
RECHINGER, K.H. — Der Polymorphismus in der ägäischen Flora. Österr. Bot. Zeitschrift 94, p. 152-234 (1947).

## II. Jardin botanique

*Personnel.* — M. René Blanche a été nommé jardinier-piqueur ; M. Jean Iff a été nommé jardinier en remplacement de M. G. Weber ; une élève de l'école de Montmirail (Neuchâtel) a fait un stage d'études pratiques du mois d'avril au mois de novembre.

*Constructions et bâtiments.* — Outre les travaux habituels d'entretien et de réparation, il a été procédé au remplacement de la chaudière des petites serres et à son raccordement avec le tuyau de chauffage de la couche dans la serre tempérée. Deux nouvelles bouches à eau ont été posées dans la partie nord du jardin.

*Travaux.* — Les vieux rosiers près du lac ont été arrachés ; des iris ont été plantés dans la même parcelle. Le tiers inférieur de la partie nord du Jardin (ancienne systématique) a été complètement

aménagé. Les plantes officinales, disposées selon leurs emplois et non selon leurs affinités botaniques, ont été mises en place. On a commencé les travaux du second tiers ; les plantes industrielles, alimentaires, des groupes biologiques, etc., y trouveront place ; 230 m² de nouveaux chemins sont prêts à être roulés.

Dans les rocailles, on a refait et replanté les deux derniers groupes « Caucase » et six groupes « Amérique » ont été entrepris.

*Plantations.* — Six arbres ont été plantés et trois, malades, abattus ; en outre, les Cotoneaster, les Buddleia, les Iris, 200 plantes dans le mur de tuf, 800 plantes dans les rocailles, ont été mis en place. Il n'est pas tenu compte, dans ces chiffres, des annuelles, des plantes pharmaceutiques et des plantes d'ornement pour le talus des C.F.F.

*Visiteurs.* — Les leçons journalières de 16 h. ont été suivies par 460 personnes, ce qui représente une notable augmentation sur l'an dernier. Le 10 mai, nous avons réuni au Jardin plus de 150 abonnés aux « Histoires de Plantes » ; on consomma des produits exotiques et rendit visite à la terrasse de tuf ainsi qu'aux groupes de plantes pharmaceutiques qui venaient d'être créés.

16 classes ou groupements divers ont demandé au cours de l'été une visite commentée ; au semestre d'été, M. Baehni a donné au Jardin son cours de botanique systématique.

*Dons et échanges de plantes vivantes et graines :*

| | |
|---|---|
| Mme Besson (Riaz s. Bulle) | Plantes annuelles |
| Cavillier | 2 Ficus |
| Et. Combe (Alexandrie) | Graines de Leucocoryne ixioides |
| Delétra | 52 plantes alpines |
| Mlle Vautier | 1 jeune Ginkgo |
| MM. Berney | 7 plantes alpines |
| Bertrand (Versoix) | 1 Iris |
| Blanche | 25 plantes alpines et 30 cornets de graines |
| Blanche et Zimmermann | 40 plantes du Valais |
| Georgel (Avignon) | 1 Dracunculus |
| Gilliand (Carouge) | 3 plantes de serre |
| Grandjean (Lausanne) | 12 Cactées |
| Grosrey | 3 plantes alpines |
| Iff | 3 plantes alpines |
| Ch. Larderaz | 1 Cerasus |
| Dr Ed. von Mayer (Minusio) | 1 Rubus |
| Mounoud | 3 plantes alpines et boutures |
| Muller (Côte d'Or) | 3 fruits de Cacao |
| de Palézieux | 5 Sempervivum |
| Robert (Orvin) | Plantes aquatiques |
| H. Rosset | 10 plantes alpines |
| Rusillon | 1 jeune avocatier |
| Terretaz | 2 plantes alpines |
| Thommen | 3 plantes, 3 bulbes et 12 paquets de graines |
| Dr Weber | 5 Mimosa |
| Zimmermann | 265 plantes, graines et bulbes (de Sainte-Croix, Dôle, Chessery, Creux de la Neige, Lossy, Buet et Dents du Midi) |

539 sachets de graines ont été reçus en échange de divers jardins botaniques.

Nous avons fourni des plantes vivantes aux jardins botaniques de Saint-Gall, Lausanne, Berne et Zurich, à l'Ecole d'horticulture de Genève, à la Pisciculture de Payerne, et envoyé 5.046 sachets de graines (à 153 jardins botaniques suisses et étrangers).

*Prestations.* — Comme d'habitude, nous avons donné des matériaux vivants pour études à l'Université (laboratoires de botanique générale, de botanique systématique, de pharmacognosie), au Collège, à l'Ecole des Beaux-Arts, à l'Ecole secondaire, aux apprentis-droguistes.

CHAPITRE IX

# PRIX UNIVERSITAIRES

A) *Fondation Disdier.* — Dans sa séance du 12 septembre 1865, le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri Disdier, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de Fr. 50.000,— à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie pour la Fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

B) *Fondation Amiel.* — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, Mme Laure STROEHLIN-AMIEL a constitué un fonds inaliénable de Fr. 25.000,— capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir des intérêts qui sont affectés à un prix de Fr. 2.000,— à décerner tous les deux ans, ensuite d'un concours, par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par Mme STROEHLIN-AMIEL, en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric AMIEL, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal en date du 8 mai 1885.

Le compte rendu de l'année 1943 contient des renseignements sur l'emploi des fonds de ces deux Fondations depuis 1931. Celui de 1945 expose les conditions dans lesquelles le Conseil administratif a été appelé à donner son approbation, en ce qui concerne la Ville de Genève, au projet d'acte de constitution du Fonds général de l'Université auquel ont été attribués les revenus des Fondations Disdier et Amiel qui ont été capitalisés par l'Université.

CHAPITRE X

# FONDATIONS LISSIGNOL, CHEVALIER ET CH. GALLAND

Les membres permanents des commissions A pour les bourses de peinture, sculpture et pour les concessions d'ateliers, et B pour les bourses d'art décoratif, sont MM. Noul, conseiller administratif délégué aux Musées et collections, Deonna, directeur du Musée d'Art et d'Histoire, et Haberjahn, doyen de la section des arts industriels de l'Ecole des arts et métiers. Les membres temporaires ont été désignés par le Conseil administratif pour 1947 en la personne de :

*Commission A.* — MM. Herbert THEURILLAT, Henri KÖNIG, Carl ANGST, Eric PONCY, Eugène MARTIN. Suppléants : MM. René GUINAND, et Willy WUILLEUMIER.

*Commission B.* — MM. Marcel FEUILLAT, Charles IMBERT, Jean HAUCK, Mme Elisabeth JUILLERAT-MOTTU, M. Charles CONSTANTIN. Suppléants : MM. André LAMBERT et Jean DUVOISIN.

Le thème du concours Charles Galland, consacré aux arts de la parure et arts du feu, groupait les techniques suivantes : 1. Bijouterie-joaillerie-orfèvrerie ; 2. Emaillerie-peinture sur émail ; 3. Céramique ; 4. Vitrail ; 5. Mosaïque d'émaux (éventuellement de marbre).

Le 10 décembre, le Conseil administratif a ratifié les propositions des commissions et a décidé d'attribuer les bourses suivantes :

*a)* Bourses Lissignol-Chevalier *(bourses de Fr. 1.250,—).*

à M. Luc-Gérard Bois, Genevois, peintre, 1re année ;
M. Albert Schupbach, Bernois, peintre, 2me année ;
M. Gérard-Marius Musy, Fribourgeois, sculpteur, 3me année ;
M. Maurice Redard, Vaudois, peintre, 1re année ;
Mlle Rita Gallmann, Zurichoise, peintre, 2me année ;
Mme Geneviève Bourquin, Genevoise, peintre, 2me année ;
sur 11 candidats admis à concourir.

Ateliers de la maison du Faubourg, aucun candidat inscrit.

*b)* Bourses Charles Galland *(bourses de Fr. 1.250,—).*

décernées pour les techniques suivantes :

1. Bijouterie-joaillerie-orfèvrerie, à M. Otto Vautier, Vaudois, bijoutier-joaillier, 1re année.
2. Emaillerie, peinture sur émail, à Mlle Marguerite Koch, Genevoise, peintre, 1re année.

Une exposition publique des œuvres présentées fut ouverte au Musée Rath, du samedi 13 au dimanche 21 décembre 1947.

---

CHAPITRE XI

# STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel Ladé

---

Les services techniques de la Ville ont continué les travaux d'aménagement du stade municipal de Richemont qui est maintenant achevé et pourra être mis à la disposition des sociétés au printemps 1948.

Au stade de Champel, ils ont également poursuivi l'aménagement des divers emplacements d'athlétisme, de basket-ball et de football. La construction des vestiaires a commencé et les terrains pourront à leur tour être concédés aux groupements sportifs dans le courant de 1948.

Un bâtiment de vestiaires et de douches a été aménagé au stade du Bois des Frères et il est d'une grande utilité pour les clubs jouant sur ce terrain, car leurs membres ne disposaient jusqu'à ce jour que d'installations rudimentaires.

Au stade municipal de Frontenex, une remise en état d'une partie du terrain B, près du jeu de basket-ball, a été terminée.

A Varembé, un grillage a été élevé sur le mur mitoyen séparant le stade des propriétés voisines. Des arbres ont également été plantés pour créer un ombrage sur l'emplacement entre les deux terrains de football. Afin de permettre l'organisation de manifestations athlétiques en nocturne, une nouvelle étude a été entreprise en vue de l'installation d'un éclairage électrique de la piste.

Un second projet est à l'examen pour l'aménagement d'un jeu de football au haut de la propriété Trembley. Dans ce parc, le terrain scolaire de handball qui avait été désaffecté durant la période d'extension des cultures a été engazonné à nouveau et sera mis au printemps 1948 à la disposition des jeunes.

Au parc des Eaux-Vives, il a été procédé à la réfection des terrains et à la transformation des panneaux de basket-ball.

Le matériel des stades a été grandement amélioré et il a été acquis des machines à marquer, des tuyaux d'arrosage ainsi qu'une nouvelle faucheuse à moteur.

Au terrain de sport des Cropettes, des réfections ont été faites au petit vestiaire.

Les clôtures de la Plaine de Plainpalais sont souvent détériorées par des personnes qui tentent de pénétrer sur les terrains réservés aux joueurs de football et une remise en état générale a été faite.

Le terrain de sport du quai Charles Page a été mis à la disposition des boxeurs pour des matches professionnels durant la saison d'été.

Au Tennis-Club de Genève (Parc des Eaux-Vives), le bouilleur des douches a été remplacé. Il a été également procédé à des travaux d'entretien de quelques allées.

D'entente avec l'Etat, la construction d'un nouveau vestiaire a été décidée au terrain du Club hygiénique de Plainpalais, à la route des Acacias. La Ville aura à supporter la moitié des frais d'aménagement.

Le Conseil administratif a entrepris de nouveaux pourparlers avec l'autorité cantonale afin d'obtenir la réalisation, dans le plus court délai, du Centre municipal d'éducation physique aux Vernets et la création d'une grande halle de compétitions pouvant contenir 6.000 spectateurs. La Ville de Genève se préoccupe fortement de la question et elle a été saisie de plusieurs projets de groupements privés. L'un d'entre eux comporte l'aménagement d'un Palais des sports dans le quartier de Cornavin.

La création d'un cynodrome à Frontenex a fait l'objet de diverses études. Il a fallu cependant renoncer provisoirement à cette suggestion qui eût certainement intéressé de nombreux sportifs.

MM. les conseillers administratifs F. Cottier et M. Raisin ont été désignés pour représenter la Ville dans la commission du Contrôle médico-sportif qui relève du Département de l'instruction publique et dont le règlement a obtenu l'approbation de l'Etat et des autorités municipales. Ces dernières auront très certainement des charges supplémentaires en 1948.

Le défaut d'une salle pour les rencontres importantes de basket-ball s'est particulièrement fait sentir et il a fallu envisager l'organisation du championnat d'hiver dans diverses salles de gymnastique, celles de Malagnou et des écoles des Eaux-Vives, du Mail et de la rue de Berne.

Comme chaque année des travaux d'entretien et de remise en état ont été effectués sur tous les emplacements de sport.

Des tractations ont été entreprises afin d'obtenir de l'Etat qu'il renonce à une partie du Parc Bertrand comme emplacement réservé à l'instruction préparatoire, car la Ville compte mettre à la disposition du Département militaire le haut du Parc Geisendorf.

Disons que du fait de la création de nouveaux clubs et du nombre d'équipes toujours croissant dans chaque société, le manque de terrains de football et de basket-ball se fait de plus en plus sentir. Il n'est pas aisé d'y remédier.

D'importantes manifestations sportives ont eu lieu pendant les mois d'été. Nous signalons principalement les Jeux de Genève qui rencontrèrent le plus franc succès. C'est, comme à l'ordinaire, le football et le cyclisme qui réunirent le plus grand nombre de spectateurs. Le Concours hippique international d'automne fut des mieux réussis. Parmi les manifestations qui reçurent une subvention de la Ville, nous pouvons aussi citer l'arrivée du Tour de Suisse, le Championnat du monde de la « Snipe International Racing Association » et le championnat d'Europe de boules ferrées. Comme à l'ordinaire ce fut le Comité genevois des sports, dont M. Michel Barambon est le président, qui s'occupa tout particulièrement des Jeux de Genève.

Le chef du Service des stades a été désigné pour représenter la Ville à la commission consultative pour l'attribution des revenus du Sport-Toto.

M. Alfred Jousson, jardinier au Service des parcs et promenades, a été permuté en qualité de gardien du stade municipal de Richemont, dès juillet 1947.

---

CHAPITRE XII

# HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

(Ce service comprend les naturalisations et options)

Chef de service : M. Marcel DÉPRAZ

---

*Personnel.* — A fin 1947, il y avait 45 employés réguliers et temporaires.

Le 6 janvier, nous avons eu à déplorer la mort de M. Louis Mathonnet, agent municipal, entré dans l'administration en 1934. Il a laissé un bon souvenir parmi ses collègues. M. Louis Gentil, agent municipal, a permuté en qualité d'huissier du Conseil administratif dès juillet. M. Marcel Amici, nommé garde de promenades en février, a donné sa démission à fin septembre. Trois gardes de promenades ont permuté comme agents municipaux.

MM. Henri Grau et Marc Magnin sont nommés gardes de promenades.

## *a)* HALLES ET MARCHÉS

*Halles (marchés permanents).* — Halle de l'Ile : nous avons loué 71 cases à 60 négociants (1946 : 58 cases) ; 32 greniers à 28 locataires (1946 : 28 greniers). Tous les compartiments frigorifiques sont loués.

Halle de Rive : 64 cases à 46 négociants. Toutes les cases et magasins sont loués. Différents travaux ont été exécutés : installation d'un grillage aux cases du centre; transformation d'une case et nouvelle construction en béton.

Dès le 1er octobre, les propriétaires de compartiments frigorifiques de la halle ont payé une redevance pour la location de l'emplacement qui jusqu'à ce jour avait été concédé gratuitement. Un rajustement des prix de location des magasins et cases a été approuvé par le Bureau cantonal du contrôle des prix. Ce nouveau tarif entrera en vigueur le 1er janvier 1948.

Une maison spécialisée était chargée de la dératisation de cette halle. Les résultats n'étant pas satisfaisants, nous avons procédé nous-mêmes à ce travail au moyen de trappes à rats qui seront posées régulièrement aux endroits nécessaires.

Halle de l'Ile : travaux en cours pour le rétablissement du passage transversal, entre les couloirs, facilitant l'accès pour le public.

*Marchés.* — La pose et l'enlèvement des poteaux de signalisation qui était faite par les agents municipaux en uniforme, a été confiée aux peseurs, employés temporaires chargés de l'entretien des balances.

L'emplacement du marché de gros primeurs situé entre les places Lac et Rhône a été loué entièrement à de nouveaux locataires marchands-primeurs. La sonnette annonçant l'ouverture et la fermeture du marché de gros étant trop faible, nous avons fait installer un nouveau signal plus puissant qui donne satisfaction.

A la suite d'une pétition des habitants du quartier de Sécheron, demandant la création d'un marché de détail, le Conseil administratif étudie l'installation de ce marché à la rue des Garages où environ 90 locataires pourraient être placés.

La revision des prix de location à l'abonnement et aux tickets sur nos marchés, en vigueur depuis le 1er janvier, s'est traduite par une augmentation très sensible de nos recettes.

Le local situé dans l'édicule du Rond-Point, servant à l'entrepôt du matériel du marché de Plainpalais, a été modifié et rendu plus pratique, notamment en ce qui concerne l'emploi des balances.

Sur tous les marchés de détail, le non-dépassement des prix maxima a été surveillé et contrôlé par les agents municipaux chargés de la police des marchés.

Les marchés de gros et détail ont nécessité la présence de 25 agents municipaux, soit :

| Marchés | Agents | Marchés | Agents |
|---|---|---|---|
| Helvétique | 3 à 4 | Chapelle Anglaise | 1 |
| Madeleine-Longemalle | 1 | Saint-Jean | 1 |
| Coutance-Grenus | 2 à 3 | Pré-l'Evêque | 1 |
| Iles-Moulins-Frises | 2 | Gervais-Ponts-Vallin | 1 |
| Prairie | 2 | Gd-Quai (primeurs et maraîchers | 4 à 5 |
| Plainpalais | 4 | | |

Pendant l'année écoulée, la fréquentation de nos marchés tant par les locataires que par les acheteurs a été intense, la saison ayant été très favorable. De nombreux nouveaux locataires ont contracté des abonnements sur nos marchés, soit au bureau, soit par correspondance.

Nous avons loué 2200 emplacements de marchés (1946 : 2178) à 970 locataires (1946 : 938).

La location au jour le jour (ticket) s'est effectuée régulièrement, avec perception du prix des places et remise de tickets correspondant au prix de la location ; les vendeurs doivent être en possession d'une carte de légitimation. Notre bureau a renouvelé 563 cartes et délivré 179 nouvelles cartes.

Le placement de ces vendeurs a lieu dans l'ordre de nationalité : genevois, confédérés et étrangers. Les agents municipaux ont délivré 47.000 tickets de Fr. 0,10 à Fr. 2,—.

Les posticheurs (camelots) ont été au nombre de 23, occupant différents emplacements réservés pour ce genre de vente. Il a été délivré 756 quittances.

Le marché aux sapins a eu lieu du 17 au 26 décembre sur les emplacements habituels. Nous avons loué 46 emplacements représentant une superficie de 2245 m².

Les mercuriales hebdomadaires ont été établies par notre service pour les bureaux officiels.

Les agents municipaux chargés de la police sur les marchés ont dressé 331 procès-verbaux de contravention (1946 : 165). Une plainte a été déposée par un agent municipal contre une locataire, pour insultes. Une sanction sévère a été infligée à cette personne, indépendamment d'une peine de prison à laquelle cette locataire a été condamnée.

Comme chaque année un certain nombre de places sont mises à la disposition des œuvres de bienfaisance, sur différents marchés.

Il a été procédé à 34 mises en fourrière pour matériel ou marchandises abandonnés sur les marchés. Les marchandises périssables ont été distribuées à des œuvres de bienfaisance.

### *b)* Enquêtes

Dès le mois d'octobre, le bureau des enquêteurs qui était au 2me étage de l'immeuble, a été transféré au rez-de-chaussée. Il a été effectué 3.206 enquêtes (1946 : 2.685) dont :

960 par les enquêteurs en civil (1946 : 922)
2.246 par les agents municipaux (1946 : 1.763)

Ces enquêtes se répartissent comme suit :

*Administration fédérale* (militaire) :

| | | |
|---|---|---|
| Assurance militaire | 16 | |
| Justice militaire | 16 | |
| Commandants d'unités | 1 | |
| Certificats d'indigence pour chaussures | 1 | |
| Taxe militaire | 182 | |
| Attestations solvabilité pour achat de moto | 9 | |
| et pour effets militaires | 92 | |
| Œuvres sociales de l'Armée | 53 | 370 |
| *Caisse de compensation* | | 207 |
| *Office fédéral de l'industrie, arts et métiers, à Berne :* | | |
| Statistique mensuelle des prix des denrées | | 12 |
| *Département fédéral de l'économie publique :* | | |
| Office de guerre pour l'alimentation, renseignements sur personnes | | 115 |
| *Administration fédérale des finances :* | | |
| Renseignements divers | | 7 |
| *Office fédéral du personnel :* | | |
| Renseignements sur personnel licencié | | 5 |
| *Administration cantonale :* | | |
| Département de justice et police : | | |
| Demandes d'assistance judiciaire | | 294 |
| *Administration municipale :* | | |
| Bibliothèques, recherches de livres | | 139 |
| Conseil administratif : | | |
| Attestations diverses | 69 | |
| Candidats sapeurs-pompiers et sauveteurs auxiliaires | 24 | |
| Recherches d'adresses | 61 | |
| Certificats indigence | 19 | |
| Demandes d'emplois divers | 114 | |
| Fonds secours scolaires divers | 61 | |
| Fonds divers | 25 | |
| Renseignements divers | 30 | 403 |
| Halles et marchés, renseignements sur débiteurs | | 10 |
| Loyers et Redevances : | | |
| Locations appartements, kiosques, etc | 20 | |
| Plaintes de locataires | 12 | |
| Renseignements sur débiteurs | 12 | |
| Emplois gardes de bains | 3 | 47 |
| A reporter | | 1.609 |

| | | |
|---|---|---|
| Report . . . . . | | 1.609 |
| Naturalisations : | | |
| Préavis municipaux . . . . . | 124 | |
| Avis préalables (art. 2 et 3) . . . . . | 29 | |
| Dossiers pour Conseil municipal . . . . . | 6 | |
| Avis préalables (art. 5) . . . . . | 56 | 215 |
| Service social : | | |
| Allocations familles nombreuses . . . . . | 300 | |
| Demandes de secours. . . . . | 804 | |
| Assurance scolaire . . . . . | 103 | 1.207 |
| *Autorités cantonales et municipales suisses :* | | |
| Renseignements divers . . . . . | | 90 |
| *Hôpitaux et asiles suisses :* | | |
| Renseignements sur situation . . . . . | | 62 |
| *Direction des postes :* | | |
| Renseignements sur situation . . . . . | | 4 |
| *Consulats suisses :* | | |
| Renseignements divers . . . . . | | 2 |
| *Autorités et administrations étrangères :* | | |
| Renseignements divers . . . . . | | 17 |
| Total. . . . . | | 3.206 |

Nous avons enregistré 11 déclarations définitives d'option (4 jeunes filles et 7 jeunes gens) ainsi que 4 avis de situation, conformément à la Convention franco-suisse du 29 juillet 1879.

Le contrôle des chevaux est toujours maintenu et les états sont régulièrement tenus à jour. Toutes les mutations de chevaux achetés, vendus, morts ou abattus, doivent être signalées à l'Officier de fourniture des chevaux de l'arrondissement de Genève. Depuis le 29 mars, une attestation doit être remise à tout propriétaire qui veut vendre un cheval en dehors de la commune.

Pour chaque mutation, le teneur de contrôle doit transmettre les pièces d'identité du cheval à la commune où il a été vendu.

Les teneurs omettant souvent de faire le nécessaire, notre service a expédié 49 lettres de réclamation.

Durant l'année, 152 mutations ont été enregistrées. Au 31 décembre, 98 chevaux étaient inscrits sur les états, soit 84 aptes au service et 14 inaptes, appartenant à 34 propriétaires.

L'inspection annuelle des chevaux a eu lieu le 15 mars à la Promenade des Bastions. Le teneur de contrôle ainsi que son suppléant y ont pris part et le recensement, la vérification du ferrage et du marquage auxquels a procédé le personnel du service, ont été faits sous leurs ordres.

Le personnel du bureau a préparé la liste des jurés pour 1948, pour le Conseil municipal qui l'a transmise au Département de l'intérieur et de l'agriculture.

Chaque mois nous avons transmis une statistique des prix au Département fédéral du travail à Berne.

Dans sa séance du 21 mars 1947, le Conseil administratif a décidé d'exiger du candidat à la naturalisation, au moment du dépôt de sa demande au service municipal des naturalisations, un émolument restant acquis à la Ville de Genève, pour l'accomplissement des formalités nécessaires, fixé comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Pour un confédéré né dans le canton de Genève . . . . . | Fr. | 12,50 |
| Pour un confédéré né hors du canton de Genève . . . . . | » | 25,— |
| Pour un étranger né dans le canton de Genève. . . . . | » | 50,— |
| Pour un étranger né hors du canton de Genève . . . . . | » | 100,— |

### c) Surveillance

Les agents municipaux et gardes de promenades ont dressé 550 procès-verbaux de contravention (1946 : 379) aux lois et règlements cantonaux et municipaux, soit :

| | |
|---|---|
| 513 | contraventions payées. |
| 10 | transmises à la Protection des mineurs. |
| 25 | transmises au Département de justice et police pour suites légales. |
| 2 | annulées. |
| Total. . . 550 | |

dont 218 concernant les parcs et promenades (1946 : 213) se répartissant comme suit :

| | |
|---|---|
| 64 | chiens non tenus en laisse. |
| 142 | circulation à bicyclette. |
| 6 | dégâts aux fleurs et arbustes. |
| 1 | jeu de football. |
| 5 | motifs divers. |
| Total. . . 218 | |

Nous assurons la surveillance de 47 parcs, promenades, squares, places et décorations. Ce travail est effectué par six gardes seulement. Dès 1948, ce nombre sera porté à 10 gardes et la surveillance sera plus efficace.

Il a été trouvé par notre personnel 186 objets qui ont été transmis au Bureau cantonal des objets trouvés ou restitués à leur propriétaire.

Les agents municipaux ont assuré les services de surveillance pour toutes les manifestations, représentations, conférences et concerts au Grand Théâtre et Victoria-Hall, ainsi que pour les 91 bals qui ont eu lieu dans les salles communales de Plainpalais, Eaux-Vives, Faubourg et Môle de 24 h. à 5 h. Ils ont également participé avec les gardes de promenades à différents services, soit : arrivée du Tour de Suisse, critériums cyclistes aux Bastions et au Quai G. Ador, Fêtes de Genève, pour la protection des pelouses et des parterres fleuris ; aux réceptions qui ont eu lieu au Grand Théâtre, Palais Eynard, La Grange et au Salon de l'auto ; aux promotions des écoles enfantines et primaires ; aux concerts payants et gratuits donnés dans les différentes promenades, en particulier à la Promenade du Lac par l'Orchestre d'été de l'Orchestre romand.

Ces services se répartissent comme suit :

| | Services | Présences |
|---|---|---|
| Théâtre | 92 | 276 |
| Victoria-Hall | 68 | 193 |
| Concerts gratuits | 114 | 229 |
| Concerts payants | 5 | 25 |
| Bals | 87 | 87 |
| Réceptions | 63 | 113 |
| Surveillance, rempl. gardes halles | 524 | 524 |
| Rondes parcs et levées marchés | 104 | 104 |
| Jardin botanique | 55 | 55 |
| Services parcs du dimanche et suppl. de semaine | 216 | 216 |
| Total. | 1.328 | 1.822 |

*Services spéciaux :*

| | | |
|---|---|---|
| Loterie romande | 1 | 5 |
| Etal de basse-boucherie | 52 | 52 |
| Inspection des chevaux (Bastions) | 1 | 4 |
| Service funèbre (honneurs) | 1 | 14 |
| Fêtes de Genève | 4 | 66 |
| Salon de l'auto | 1 | 12 |
| Critérium cycliste aux Bastions | 1 | 5 |
| Critérium cycliste au Quai G. Ador | 1 | 4 |
| Arrivée Tour de Suisse (Botanique) | 1 | 6 |
| Location Grand Théâtre | 13 | 19 |
| Surveillances spéciales Cropettes (dégâts) | 2 | 2 |
| Service parc Geisendorf, ouverture et fermeture | 21 | 21 |
| Aula de l'Université, anniversaire Caisse Hypothécaire | 1 | 5 |
| Concerts musique des « Carabinieri » | 2 | 12 |
| Recensement du bétail | 1 | 36 |
| Recensement des cultures | 1 | 15 |
| Promotions écoles enfantines (Bastions) | 1 | 30 |
| Distributions des prix écoles primaires | 6 | 32 |
| Promotions écoles primaires | 1 | 31 |
| Montage du champ de foire (Plainpalais) | 3 | 6 |
| Cirque Knie | 19 | 19 |
| Divers | 2 | 3 |
| Total général | 1.464 | 2.221 |

Du 19 au 29 avril, nous avons procédé au recensement du bétail. Plusieurs agents municipaux ont été chargés du travail sur place et le personnel du bureau a effectué les récapitulations générales. Du 19 au 27 juin, un agent municipal a été désigné pour participer au recensement des cultures, avec le service des promenades.

Le service de surveillance à l'étal de basse-boucherie a été assuré chaque samedi par un agent municipal ; notre bureau contrôle la distribution des cartes destinées à l'achat de viande.

CHAPITRE XIII

# ABATTOIR

Directeur : M. E. LANDRY

*Abatage*

| Espèces | Genève | Autres cantons | Etranger | Total 1947 | Total 1946 | plus | moins |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Gros bétail . . . . . | 1.256 | 2.154 | 3.196 | 6.606 | 5.113 | 1.493 | — |
| Chevaux . . . . . | 159 | 28 | — | 187 | 216 | — | 29 |
| Porcs . . . . . | 199 | 7.011 | 461 | 7.671 | 6.001 | 1.670 | — |
| Veaux . . . . . | 3.357 | 12.328 | — | 15.685 | 12.796 | 2.889 | — |
| Moutons . . . . . | 10.481 | 2.372 | — | 12.853 | 13.675 | — | 822 |
| Chèvres . . . . . | 27 | 3 | — | 30 | 56 | — | 26 |
| | 15.479 | 23.896 | 3.657 | 43.032 | 37.857 | 6.052 | 877 |

Soit en plus pour 1947, 5.175 têtes (13,67%) et Fr. 30.551,20 (20,32%). Cette activité, comparable à celle de 1941, n'atteint pas encore le niveau d'avant la guerre. Son accroissement est dû d'abord à l'apport de bétail étranger (45% du gros bétail abattu à Genève), qui, joint aux fortes quantités de viande congelée importée, a permis de supprimer le rationnement de toutes les viandes dès le mois de septembre. En février, la viande de mouton avait déjà été libérée. De plus, dès le mois d'août, du fait de la sécheresse générale, l'offre de bétail indigène et étranger se fit abondante, dépassant même les possibilités d'abatage et de stockage de nos installations.

Le bétail étranger nous est venu des pays suivants : 279 bœufs du Danemark, 455 d'Irlande et 22 de Hongrie ; 421 porcs de Yougoslavie et 40 de Turquie.

Le tout a été acheminé sur nos voies par 309 wagons, auxquels s'ajoutent 6 wagons de pommes de terre à entreposer au frigorifique.

*Nouvel abattoir.* — Les travaux continuent (on en verra les détails au chapitre III Service immobilier). Si la pénurie de ciment nous a empêché d'utiliser complètement les conditions météorologiques d'une année exceptionnellement favorable et de terminer le gros œuvre des derniers bâtiments, nous avons eu le plaisir de pouvoir mettre en activité une partie de l'installation frigorifique. La section *Viande* de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, à court d'entrepôts, nous a alloué une somme forfaitaire pour couvrir les frais des installations provisoires nécessaires à cette exploitation hâtive. Le fonctionnement des machines a été satisfaisant et dès le début de novembre nous avons congelé et stocké de la viande provenant de l'abattoir, de la viande congelée d'importation et même, dans un local maintenu à 0 degré, une forte quantité de viande salée.

*Examen trichinoscopique.* — Les 461 porcs étrangers tués à Genève et la viande de 828 moitiés de porcs congelés importés ont été examinés quant à la trichine. 4 moitiés atteintes ont été séquestrées et détruites. Cet examen nécessite une aide nombreuse que nous avons trouvée sur place et dont le payement absorbe le plus clair de la taxe spéciale perçue pour cet examen.

*Basse-boucherie.* — Nous avons vendu à cet étal, 105 têtes de gros bétail, 127 veaux et demi, 151 moutons, 22 porcs et demi et 1.100 kg de poulets d'importation. Le tout a produit Fr. 102.188,20, dont 89.318,60 ont été remis aux propriétaires. Le reste n'a pas suffi (selon des comptes dont nous n'avons pas encore reçu le détail), à couvrir les frais d'exploitation ; mais le compte réserve pourra certainement couvrir le déficit (le premier depuis 10 ans d'activité).

*Incendie.* — Le 28 novembre à 5 h. 45, un incendie a éclaté dans des greniers de séchage et a détruit presque entièrement la lignée des locaux situés à l'ouest de la tour de l'horloge. La cause du sinistre est attribuable à la dislocation de la maçonnerie réfractaire d'un four de séchage construit

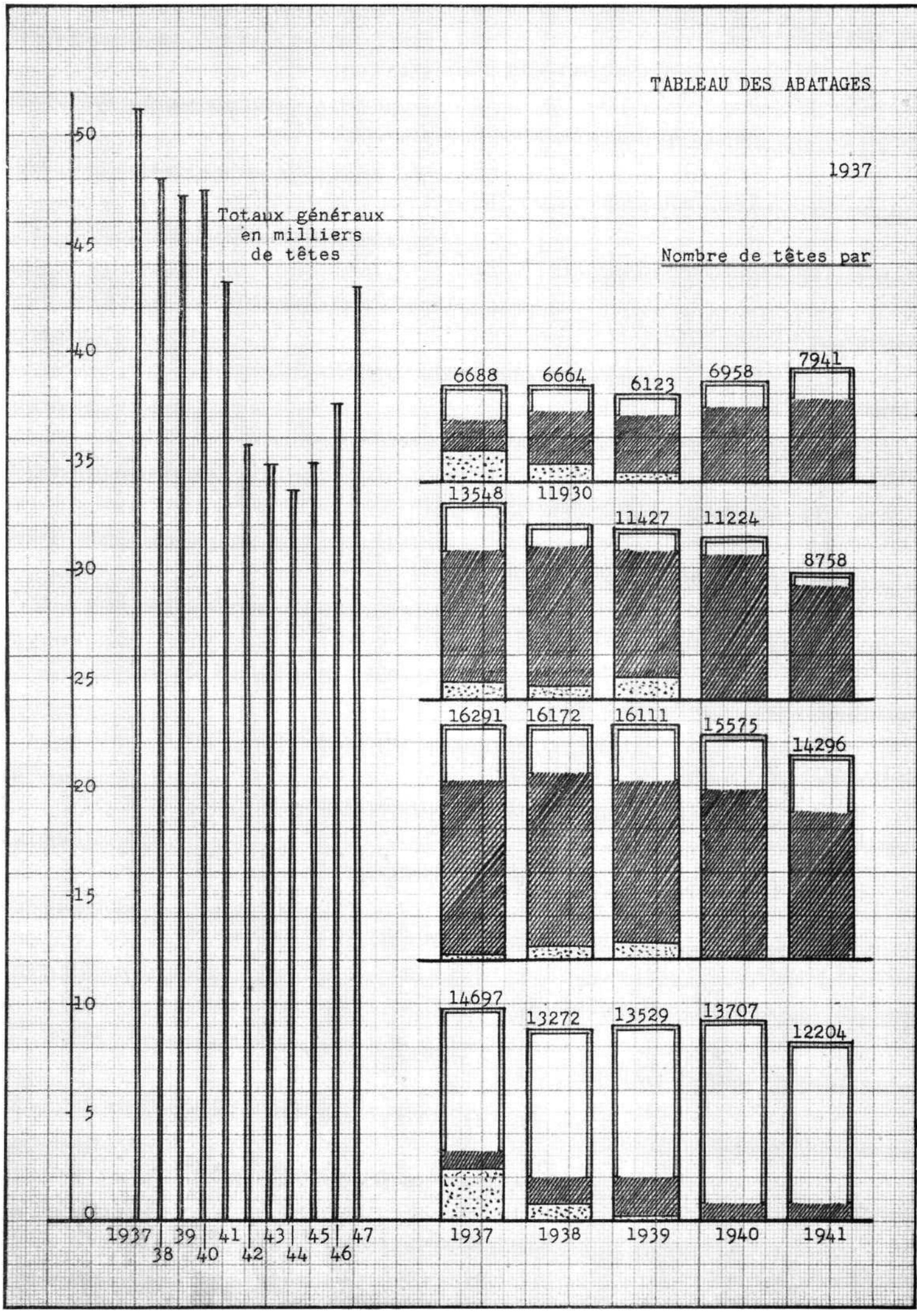
TABLEAU DES ABATAGES
1937
Totaux généraux en milliers de têtes
Nombre de têtes par
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0
1937
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
6688
6664
6123
6958
7941
13548
11930
11427
11224
8758
16291
16172
16111
15575
14296
14697
13272
13529
13707
12204
1937
1938
1939
1940
1941

PENDANT LES ANNEES

à 1947

catégories et par provenances.

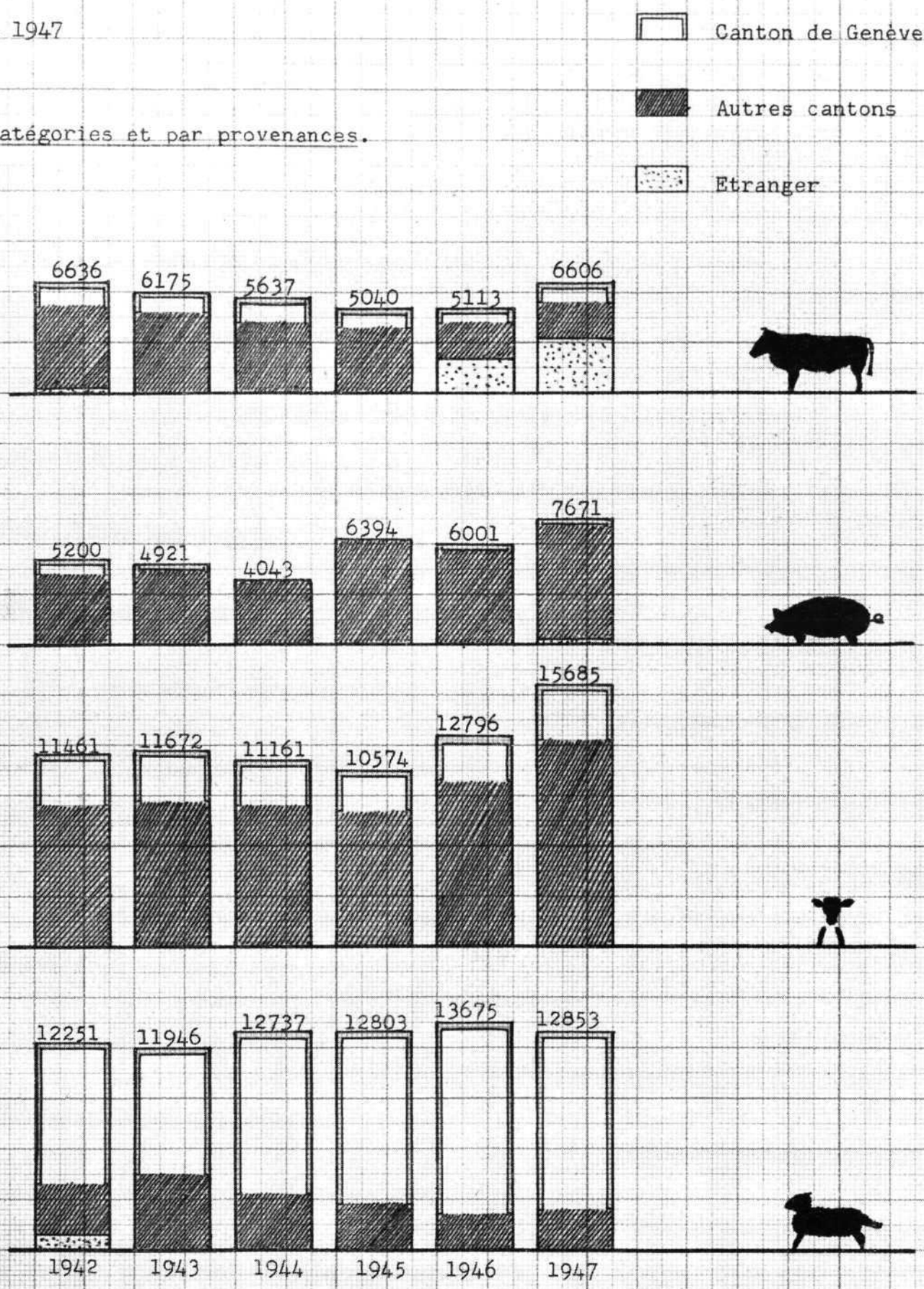

en 1943. Les dégâts à la propriété de la Ville et à celle des divers locataires sont couverts par des assurances dans la forte majorité des cas. Cependant un locataire non assuré s'est retourné contre la Ville. Sa réclamation, dont le bien fondé reste à démontrer, est à l'étude. La solution n'interviendra qu'en 1948.

*Travaux.* — A part les travaux d'entretien courant, nous avons procédé aux réparations suivantes :

Réparation au plancher de la balance du bétail vivant.
Réparation de la balance Studer.
Réparation de plusieurs treuils et grues à la halle des porcs et du gros bétail.
Réparation de couvre-canaux.
Réfection du dallage ciment dans les rues A et B et dans le couloir de l'atelier de triperie.
Remasticage des verres de la marquise du poids public et de plusieurs fenêtres aux appartements Meyer et Dumazel.
Recharge d'une fuite de la paroi de la chaudière à charbon.
Après cette réparation la chaudière a été essayée à la pression hydraulique à 8 kg, pour contrôle.

*Départ de la fabrique de glace.* — Arrivée à échéance le 27 novembre, la convention de 1897 entre la Ville et la Société des Gares Frigorifiques, Ports-francs et Glacières de Genève (S.G.F.) avait été dénoncée. La S.G.F. a créé à Cornavin une fabrique de glace et a cessé d'exploiter, sauf cas exceptionnels, celle des abattoirs de la Jonction. Elle continue néanmoins à assurer le froid nécessaire à notre établissement tant qu'il est en activité.

*Personnel.*

Décès. — Nous avons eu le regret de perdre en la personne de Monsieur A. Rentsch, décédé le 3.IX.1947, un peseur en fonction depuis 20 ans à l'abattoir.

Licenciement. — Le 24.XI.1947, Monsieur E. Burri, employé surnuméraire, a quitté le service de la Ville, devançant ainsi la date de son licenciement, prévue au 31.XII, par décision du C.A. du 3. VI.1947.

Promotions. — En remplacement de M. A. Rentsch, M. Adrien Dumazel, chauffeur dès le 1.X. 1938 a été nommé peseur le 15.IX.1947. M. Jules Goury, ouvrier temporaire dès le 3.IV.1939, puis régulier dès le 1.I.1940, a été nommé chauffeur, avec réserve quant à son emploi de la Praille. En prévision du transfert prochain, il n'a pas semblé opportun d'exiger que MM. Dumazel et Goury déménagent. M. Dumazel conserve donc à l'abattoir l'appartement réservé au chauffeur.

Nominations. — Le 1.I.1947, M. Hercule Deforel a débuté pour une année à titre d'épreuve en qualité de surveillant de l'entrée. Le 27.XII.1947, M. Henri Curchod, employé jusqu'ici aux Services économiques a été nommé commis de bureau avec entrée en fonctions le 1.I.1948.

*Décisions administratives. — 10 octobre 1947.* Convention avec la Société des Gares Frigorifiques pour l'exploitation des locaux frigorifiques de la Praille.

*21 octobre 1947.* Convention avec la *Société des Gares Frigorifiques* pour la fourniture de froid à l'Abattoir de la Jonction après l'échange de la convention de 1897 et jusqu'à la désaffectation de cet établissement (voir sous départ de la fabrique de glace).

CHAPITRE XIV

# A. SECOURS CONTRE L'INCENDIE ET DIVERS

Chef de service : Major Arnold Bœsiger

*Effectif du bataillon :*

| | | |
|---|---|---|
| Etat-major | 6 | hommes |
| Poste permanent (off. compris dans E.M.) | 20 | » |
| Cp. 1 - Eaux-Vives | 52 | » |
| Cp. 2 - Cité rive droite | 63 | » |
| Cp. 3 - Cité rive gauche | 48 | » |
| Cp. 4 - Petit-Saconnex | 81 | » |
| Cp. 5 - Plainpalais | 80 | » |
| Total | 350 | hommes |

*Répartition de l'effectif :*

| | | |
|---|---|---|
| Officiers | 31 | hommes |
| Sous-officiers | 68 | » |
| Appointés | 27 | » |
| Sapeurs | 224 | » |
| Total | 350 | hommes |

## I. Poste permanent

*Interventions :* Le Poste permanent a été alarmé 924 fois, totalisant 2591 présences.

| | Incendies | Feux de cheminées et refoul. de cheminées | Fausses alertes * | Fausses alertes malicieuses | Totaux Inter-ventions | Totaux Présences |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ville de Genève | 212 | 311 | 36 | 3 | 562 | 1.799 |
| Chêne-Bougeries | 4 | 3 | — | — | 7 | 18 |
| Carouge | 10 | 16 | — | — | 26 | 81 |
| Lancy | 3 | 6 | 1 | — | 10 | 27 |
| Communes rurales | 6 | 1 | — | — | 7 | 27 |
| France | 3 | — | — | — | 3 | 13 |
| Totaux | 238 | 337 | 37 | 3 | 615 | 1.965 |

* Appels pour lesquels la permanence s'est rendue sur place mais sans intervention effective.

Pour tout le canton :

| | Interventions | Présences |
|---|---|---|
| Fermetures de concessions d'eau | 54 | 67 |
| Fermetures de concessions de gaz | 11 | 28 |
| Sauvetages de vies humaines | 68 | 150 |
| Sauvetages d'animaux | 1 | 3 |
| Inondations | 49 | 98 |
| Interventions diverses | 125 | 274 |
| C.G.T.E. | 1 | 6 |
| Total général | 924 | 2.591 |

TABLEAU COMPARATIF DES INTERVENTIONS DU POSTE PERMANENT DE 1942 A 1947

| | 1942 | 1943 | 1944 | 1945 | 1946 | 1947 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Incendies | 105 | 137 | 167 | 179 | 213 | 238 | 1.039 |
| Feux de cheminées et refoulements de cheminées | 137 | 157 | 265 | 247 | 396 | 337 | 1.539 |
| Fausses alertes | 123 | 176 | 166 | 175 | 19 | 40 | 699 |
| Fermetures de concessions d'eau | 44 | 19 | 20 | 61 | 44 | 54 | 242 |
| Fermetures de concessions de gaz | 7 | 6 | 6 | 7 | 10 | 11 | 47 |
| Sauvetages de vies humaines | 52 | 52 | 57 | 57 | 62 | 68 | 348 |
| Sauvetages d'animaux | — | 1 | — | — | — | 1 | 2 |
| Inondations | 35 | 25 | 95 | 99 | 69 | 49 | 372 |
| Interventions diverses | 82 | 100 | 104 | 105 | 105 | 125 | 621 |
| C.G.T.E. | — | — | 5 | 1 | 1 | 1 | 8 |
| Total | 585 | 673 | 885 | 931 | 919 | 924 | 4.917 |

*Relevé des causes d'incendies.* — 135 imprudences, 15 inconnues ou indéterminées, 20 suites d'accidents, 9 malveillances, 3 défauts de construction, 2 combustions spontanées, 5 cheminées fissurées, 22 courts-circuits, 10 retours de flammes, 4 cendres chaudes, 3 négligences, 1 huile surchauffée, 4 feux de cheminées, 5 défauts d'installation. Total 238 incendies.

*Détail des interventions diverses dans tout le canton.* — 65 pannes d'ascenseurs, 28 émanations de gaz divers et d'acides, 13 objets menaçant de tomber sur la chaussées, 12 chaudières surchauffées, 4 explosions diverses, 1 accident de la circulation, 2 interventions pour la police (évacuation et recherches). Total 125 interventions.

*Divers.* — Le 27 juillet, la permanence a assuré le service des secours contre l'incendie sur le territoire de la commune de Thônex ; le 3 août sur celui de la commune de Genthod.

*Acquisition de matériel d'une certaine importance.*

1 lot de fournitures pour tailleurs.
1 lot d'outillages divers pour les ateliers de mécanique, menuiserie, serrurerie, forge, sellerie, peinture et réparation de tuyaux.
1 lot de bois de travail, peinture et fournitures tailleurs.
1 fourgon de premiers secours Saurer, moteur Diesel, 4 cylindres, 55 CV, entièrement aménagé par le personnel du P.P.
4 lances américaines Fognozl (brouillard d'eau).
4 extincteurs à mousse.
1 rectifieuse universelle électrique.
Etablissement de 3 bouches à eau au quai Capo d'Istria, boulevard de la Cluse et Clos Belmont.
24 cartouches de potasse pour appareils contre les gaz.
8 vestes cuir.
3 roues montées sur pneumatiques pour 1 moto-pompe.
1 lampe au néon pour feux de caves.
22 complets bleus de travail.
2 cylindres pour oxygène médicinal.
6 draps de lits.
23 manteaux de drap.

1 groupe automatique (compresseur) air comprimé pour le gonflage des pneus et atelier de peinture.
60 kg. de poudre pour extincteurs.
20 charges d'extincteurs.
60 m. de tuyau chanvre 35 mm.
56 m. de drap pour uniformes.
600 boutons pour réparations de tuyaux.
2 projecteurs portatifs BAG électriques.
48 plaques repères de bouches à eau.

*Automobiles.* — La voiture de premiers secours « Pic-Pic » dont la construction remonte à 1906 a été désaffectée et remplacée par un fourgon Saurer.

*Caserne.* — Nous nous trouvons dans l'obligation de signaler à nouveau la nécessité d'envisager la construction d'une caserne, vu l'exiguité des locaux actuels en raison de l'acquisition de nouveaux engins et de l'augmentation de l'effectif du P.P. Pour le nettoyage et l'entretien du matériel roulant, nous sommes obligés de faire le parc des voitures dans la rue.

*Travaux.* — Outre les nombreux travaux d'ateliers, construction de matériel et réparation, la permanence a procédé à la revision, à l'entretien et à la réparation du matériel de secours contre l'incendie de 161 bâtiments officiels et divers dont 160 extincteurs et 7.740 mètres de tuyaux, ainsi que 6.445 mètres de tuyaux du service du feu. D'autre part, il a été procédé à l'inspection du matériel de secours contre l'incendie dans 52 bâtiments divers.

## II. Compagnies du Bataillon

*Récapitulation des services :*

| | Nombre | Présences |
|---|---|---|
| Incendies | 67 | 479 |
| Gardes | 2.098 | 3.670 |
| Exercices obligatoires | 10 | 1.793 |
| Ecoles de sous-officiers et recrues | 1 | 256 |
| Totaux | 2.176 | 6.198 |

*Incendies :*

a) *Alarme des compagnies :*

| | |
|---|---|
| 29 janvier, rue de Coutance, 12, feu de combles | 60 |
| 7 février, rue du 31-Décembre, feu d'ateliers | 17 |
| 20 février, rue Gœtz-Monin, 24, feu d'appartement | 15 |
| 28 février, rue de la Violette, 15, feu de combles | 54 |
| 9 mai, rue du Jura, 13, feu d'ateliers | 20 |
| 5 juin, rue de Carouge, 74, feu d'ateliers | 40 |
| 30 juillet, rue des Charmilles, 17, feu de combles | 13 |
| 9 septembre, rue Gourgas, 10 et 16, feux de caves | 31 |
| 30 septembre, rue Gœtz-Monin, 1, feu d'atelier | 30 |
| 28 novembre, avenue Sainte-Clotilde, feu d'entrepôts | 21 |
| | 301 |

b) *Présence sans alarme :*

| | |
|---|---|
| 57 interventions | 178 |
| Total des présences | 479 |

TABLEAU COMPARATIF DES SERVICES ASSURÉS PAR LE BATAILLON DE 1942 A 1947

| | 1942 | 1943 | 1944 | 1945 | 1946 | 1947 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Incendies (alarme des cp.) | 4 | 5 | 10 | 12 | 6 | 10 | 47 |
| Sans alarme | 23 | 35 | 39 | 33 | 47 | 57 | 234 |
| Gardes | 2.088 | 2.056 | 2.099 | 2.182 | 2.124 | 2.098 | 12.647 |
| Exercices obligatoires | 14 | 9 | 6 | 6 | 10 | 10 | 55 |
| Exercices volontaires | — | — | — | 1 | — | — | 1 |
| Ecoles sous-officiers et recrues | 1 | 1 | 1 | 3 | 1 | 1 | 8 |
| Inspection des bouches à eau | — | 1 | 1 | — | — | — | 2 |
| Cortèges et services d'ordre | 1 | — | 1 | — | 1 | — | 3 |
| Totaux | 2.131 | 2.107 | 2.157 | 2.237 | 2.189 | 2.176 | 12.997 |

*Service de préservation :*

| | Services | Présences | Rondes |
|---|---|---|---|
| Grand Théâtre | 124 | 616 | — |
| Alhambra | — | — | — |
| Amis de l'Instruction | 43 | 86 | 14 |
| Casino de Saint-Pierre | 1 | 1 | — |
| Casino-Théâtre | 254 | 508 | 70 |
| Cercle de l'Espérance | 14 | 28 | — |
| Cercle de l'Union | 1 | 1 | — |
| Apollo | 468 | 577 | 101 |
| La Comédie | 184 | 368 | 49 |
| Convois d'enfants de l'étranger | 4 | 4 | — |
| Kursaal | 187 | 374 | 45 |
| Palais des Expositions | 79 | 218 | 43 |
| Ecole des Asters | 4 | 8 | — |
| Ecole des Crêts | 1 | 2 | — |
| Ecole de Saint-Jean | 4 | 8 | — |
| Ecole de Sécheron | 2 | 4 | — |
| Salle Carry | — | — | — |
| Salle du Conseil Général (Agence centrale des prisonniers de guerre) | 548 | 548 | 92 |
| Salle communale des Eaux-Vives | 37 | 74 | 21 |
| Salle du Faubourg | 32 | 37 | 17 |
| Salle du Môle | 14 | 17 | 8 |
| Salle communale de Plainpalais | 68 | 150 | 35 |
| Salle de la Réformation | 5 | 10 | — |
| Services divers | 24 | 89 | 1 |
| Totaux | 2.098 | 3.730 | 496 |

*Rondes et piquet.* — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles, soit 517 services, ainsi que le service de piquet les dimanches et jours fériés avec 66 présences.

*Entretien du matériel des compagnies et des dépôts.* — Le nettoyage du matériel après incendies et l'entretien des dépôts ont nécessité 612 présences. Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

*Bouches à eau du service du feu.* — Au 31 décembre 1947, le nombre de ces bouches s'élevait à 1812.

*Solde.* — Dès le 1er janvier 1947, la solde des services de garde effectués par le personnel du bataillon a été augmentée de Fr. 1,— par service et par homme, ainsi que celle des exercices qui a été augmentée de Fr. 1,— par présence et par homme — décision du Conseil administratif du 8 octobre 1946.

SAUVETEURS AUXILIAIRES

| | Services d'incendie | | Services commandés | |
|---|---|---|---|---|
| | Nombre | Présences | Nombre | Présences |
| Cp. 1 Eaux-Vives - 34 hommes . . . . . | 2 | 4 | 11 | 367 |
| Cp. 2 et 3 Cité - 60 hommes. . . . . | 8 | 32 | 11 | 488 |
| Cp. 4 Petit-Saconnex - 35 hommes . . . . . | 2 | 8 | 20 | 297 |
| Cp. 5 Plainpalais - 39 hommes. . . . . | 6 | 62 | 15 | 338 |
| Totaux. . . . . | 18 | 106 | 57 | 1.490 |

## B. ÉCLAIRAGE DE LA VILLE ET DÉFENSE AÉRIENNE

*Eclairage public.* — Les dépenses de ce poste se sont élevées, en 1947, à la somme de Fr. 535.532,60.

A la suite de nombreuses réfections de façades et de construction de nouveaux immeubles, nous avons dû faire procéder à des déplacements temporaires de lignes et appareils d'éclairage. Le prix des lampes a subi une hausse de 12% depuis le 18 avril.

Remise en état des prises et lignes d'éclairage du marché de gros du Grand-Quai, partie comprise entre les places du Port, du Lac et le débarcadère de la promenade du Lac.

Remplacé toute la câblerie de l'éclairage au néon de la toiture du Kursaal. Cette installation était devenue dangereuse par ses nombreuses pertes de courant ; elle existait depuis 1937.

Peinture de candélabre qui en avaient un urgent besoin. Remplacé l'éclairage par lampes à incandescence des stations de la place des Eaux-Vives et de Chantepoulet, par des tubes au néon.

Installé l'éclairage sur l'emplacement de water-polo et de quelques cabines des bains de la Jetée des Pâquis.

Modifié l'éclairage du kiosque à musique de la promenade du Lac (Jardin Anglais) et de l'emplacement du C.A.P., boulevard Carl Vogt.

Renforcé l'éclairage de la rue du Rhône. Fourni et posé 4 projecteurs à basse tension au Victoria-Hall. Fourni et posé 12 armatures à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire. Fourni 2 projecteurs au Grand Théâtre.

Modifié l'éclairage du boulevard Georges Favon, depuis la place du Cirque au Rond-Point de Plainpalais, et celui de l'avenue Henri Dunant.

*Protection antiaérienne.* — La Ville a payé sa participation annuelle aux frais du bataillon de P.A.

Entretien courant des postes sanitaires.

Les travaux de démolition et réaffectation d'abris publics ont été pris sur les crédits précédemment votés.

CHAPITRE XV

# ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Tout ce qui a trait à l'enseignement, y compris le corps enseignant, relève du Département de l'instruction publique (voir le rapport de gestion du Conseil d'Etat).

Dans le présent chapitre, il est donné des renseignements sur les bâtiments et le matériel scolaires que la loi met à la charge de la municipalité ; le Service social (chapitre IV) traite des œuvres sociales de l'enfance.

### Fêtes des écoles

La fête des écoles enfantines et de la 1re année des écoles primaires eut lieu le jeudi 3 juillet.

Le cortège fleuri réunit 2.084 enfants, soit 498 pour la Cité, 699 pour Plainpalais, 309 pour les Eaux-Vives et 578 pour le Petit-Saconnex. La belle fête des tout petits eut lieu au Jardin des Bastions et remporta son habituel succès.

Le programme des fêtes des Promotions et cérémonies de distribution de prix aux élèves des écoles primaires comportait :

1. Les cérémonies de distribution qui eurent lieu le samedi après-midi 5 juillet pour les 761 élèves des classes de fin de scolarité et le dimanche matin 6 juillet pour les 5.554 élèves des 2mes aux 7mes années des écoles primaires de la ville

2. L'après-midi du dimanche fut réservé aux cortèges et aux fêtes mêmes qui eurent lieu à la Plaine de Plainpalais pour les élèves de la Cité (930 filles et 907 garçons) et de Plainpalais (872 filles et 794 garçons), au parc de la Maison de retraite pour les 608 filles et les 688 garçons du Petit-Saconnex et au parc des Eaux-Vives pour les 384 filles et 371 garçons des écoles eaux-viviennes.

Le concours de composition française réservé aux élèves des 6mes années primaires eut cette année pour titre : « Au Jardin botanique » ou « L'étang du Jardin botanique ».

La Ville a prévu en 1947 un crédit spécial permettant l'achat d'environ 1.000 livres qui ont été offerts comme prix aux élèves les plus méritants de chaque classe.

Les enfants invités à ces fêtes eurent la joie de voir circuler dans les cortèges et dans les emplacements des Bastions et de la Plaine de Plainpalais un « Spanisch Brötli Bahn » miniature. Les plus petits purent même jouer le rôle de gracieux voyageurs sous la conduite d'un personnel travesti très jeune puisqu'il fut choisi parmi les élèves eux-mêmes. C'est dire avec quel enthousiasme cette innovation fut accueillie.

Les réceptions de la Ville en l'honneur du corps enseignant qui, par suite des circonstances, avaient dû être supprimées toutes ces dernières années, purent être rétablies en 1947. Ces réceptions furent organisées au Palais Eynard pour le corps enseignant des écoles enfantines, au Victoria-Hall, au Grand Théâtre, au Château du Parc des Eaux-Vives et à la grande salle des Crêts pour les maîtres et maîtresses des écoles primaires.

## Bâtiments et mobiliers scolaires

(Loi sur l'instruction publique du 6 novembre 1940)

### Arrondissement Cité

*Ecole de la rue de Berne.* — Remise à neuf des salles nos 7-8-14-15-17 (peinture, menuiserie, transformation de l'installation électrique et pose de linos). Modernisation de trois salles, pour la rythmique, l'épidiascope et le musée. Création d'un bureau de direction. Transformation de 2 classes à l'usage des fanfares. Divisé le bâtiment, construction de murs de refend et porte à chaque arasée dans les vestibules.

*Ecole des Casemates.* — Remise en état complète de la clôture en treillis du préau (garage). Refait les peintures de jeux sur le Kork-linoléum dans la salle de gym. Réparation des stores, des linos et de l'installation sanitaire. Remise en état du monte-charge.

*Ecole des Cropettes.* — Modernisation de l'appartement du concierge et installation d'une chambre de bain. Réparation des linos. Réfection complète de la canalisation et création d'une cheminée dans le préau.

*Ecole du boulevard James Fazy.* — Aménagement d'un local médical au rez-de-chaussée. Installation de deux cuisinières électriques au rez-de-chaussée et 1er étage. Au rez-de-chaussée également, pose d'une essoreuse et d'un cumulus de 800 litres.

*Ecole du Grutli.* — Modernisation de l'installation électrique des ateliers (fourniture de 35 réflecteurs. Aménagement d'une salle des maîtres et installation d'un garage avec griffes « Velopa », au rez-de-chaussée.

*Ecole de Malagnou.* — Au rez-de-chaussée, création d'un appartement moderne de 4 pièces et loge destiné au concierge, ainsi que l'aménagement d'un bureau à l'usage de la directrice. Pose de linos dans une classe et modernisation de l'éclairage dans une autre au 3e étage. Installation de 8 cordes à grimper dans la salle de gym. Réfection de la cuisine ménagère en sous-sol.

*Ecole de la rue de Neuchâtel.* — Remise en état complète de l'appartement du concierge (peinture, pose de linos et installation d'un bouilleur. Réfection complète des sous-sol.

*Ecole de la rue Necker.* — Pose de stores neufs dans une classe et revision générale. Réfection complète et modernisation de l'éclairage d'une classe.

*Ecole de Saint-Antoine.* — Au 1er étage création d'un bureau destiné à l'inspectrice des écoles enfantines.

### Arrondissement Eaux-Vives

*Ecole des Eaux-Vives.* — Création d'un appartement de 4 pièces destiné au concierge et situé au 3me étage. Modification de l'installation téléphonique des bâtiments 2 et 3.

*Ecole de la rue Montchoisy.* — Réfection d'une partie de l'application en ciment ligneux sur la terrasse, remplacé les bandes à gravier, chéneaux, etc. Remise à neuf de la salle de jeux.

*Ecole du XXXI-Décembre.* — Refait les peintures dans les salles nos 2 et 5. Transformation de l'éclairage de la salle no 2.

*Ecole de Villereuse.* — Pose de linos Jaspé dans 5 classes.

### Arrondissement de Plainpalais

*Ecole de la rue Hugo de Senger.* — Réparation du jeux de basket-ball dans la salle de gym.

*Ecole du Mail.* — Réfection de la toiture et des stores. Ameublement de 4 classes soit 128 pupitres individuels. Installation d'une chaudière à la buanderie et modification des douches des salles de gymnastique.

*Ecole du boulevard Carl Vogt.* — Remise à neuf de 5 classes, modernisation de l'éclairage, pose de rayonnages et armoires, etc. Réparation du dallage du préau. Meublé une classe de pupitres individuels.

*Salle de gym des Vieux Grenadiers.* — Fourniture d'engins de gymnastique.

### Arrondissement du Petit-Saconnex

*Ecole de Saint-Jean.* — Préau couvert ; enlevé les pavés de bois et création d'un sol en béton. Remplacé la canalisation dans une partie du sous-sol dans le préau côté Saint-Jean par des tuyaux cylindriques en ciment et création d'une cheminée.

*Ecole primaire de Sécheron.* — Continué l'aménagement de la scène, création de panneaux mobiles en jute sur rails et modernisation de l'éclairage.

*Ecole des Crêts.* — Refait les peintures des fenêtres des façades du bâtiment enfantin.

*Ecole des Charmilles.* — Pose d'un carrelage dans les halls d'entrée.

### Divers

Fourniture de matériel de jeux pour salles de gymnastique.

| | |
|---|---|
| Nombre de sociétés ou groupements ayant utilisé des locaux . . . . . | 184 |
| Nombre de séances tenues par ces groupements ou sociétés . . . . . | 9730 |
| Nombre de concessions diverses . . . . . | 128 |

### Colonies de vacances

*Colonie de Saint-Gervais « La Rippe ».* — Pose d'un carrelage dans le grand réfectoire. Remise en état de la clôture entourant le bâtiment.

*Colonie des Eaux-Vives « Lucinges ».* — Travaux d'aménagement dans le bâtiment.

*Colonie de Plainpalais aux « Plattets » Bassins.* — Terminé les travaux de la 2me étape du bâtiment en annexe.

*Ecole d'altitude de Montana.* — Fourniture d'un aspirateur et d'une cireuse.

CHAPITRE XVI

# SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de service : M. Eric Bois

*Personnel.* — Aucun changement n'est survenu dans l'effectif du personnel au cours de cette année. Mais par suite de la suppression des chômeurs, nous éprouvons de grosses difficultés pour assurer notre service et il arrive souvent que nous devions exécuter trop rapidement certains travaux ou diminuer les soins que nous devons donner à l'entretien de nos parcs et promenades. En effet, chaque année nos décorations s'étendent, ainsi que les surfaces à entretenir et chaque année nous sommes constamment sollicités pour augmenter encore les décorations dans tous les quartiers de notre ville. D'autre part, les nouvelles prescriptions concernant les jours de congé augmentent le nombre de ceux-ci et nous privent ainsi de la main-d'œuvre qui nous est nécessaire, sans que nous ayons aucune compensation avec de la main-d'œuvre supplémentaire.

Vu l'augmentation considérable de nos travaux, nous indiquerons uniquement les plus importants en laissant de côté tous ceux qui appartiennent à l'entretien normal et qui se renouvellent chaque année.

*Roseraie du Parc de La Grange.* — La roseraie continue de se développer et attire un nombre toujours plus considérable de visiteurs de notre ville, comme de l'étranger. De nombreuses personnalités suisses et étrangères sont venues spécialement pour la voir, ainsi que de nombreuses sociétés genevoises et confédérées. Toutes ces personnes ont visité cette roseraie accompagnées de représentants de notre service.

Profitant de la création de la roseraie actuellement la plus importante d'Europe, la Société d'horticulture de Genève et la Société helvétique d'horticulture ont demandé à la Ville de Genève d'organiser à côté de celle-ci un *Concours international de roses nouvelles*, et sur la réponse affirmative qui leur a été donnée, ces deux sociétés ont nommé un comité présidé par le chef du Service des Parcs et promenades et dont le secrétaire est M. A. Auberson, technicien-paysagiste du dit service. Les rosiers sont plantés et suivis par le service des Promenades. Ce concours a remporté un vif succès dès la première année et des rosiers nouveaux ont été envoyés de France, d'Espagne, du Portugal, de Hollande et des Etats-Unis. Il attirera beaucoup d'étrangers à Genève, comme celui de Bagatelle à Paris. Les rosiers sont jugés la première année par des spécialistes genevois et la seconde par un jury international qui attribue définitivement les récompenses. Les résultats du premier concours seront publiés en juin 1948. Tous les journaux horticoles étrangers ont déjà parlé du concours et de la roseraie en illustrant leurs articles de photographies fournies par notre service.

Deux statues ont trouvé place dans la roseraie, soit « La Mélancolie » du sculpteur C. Angst, et « Le joueur de flûte » du sculpteur K. Koenig, augmentant ainsi son intérêt par des pièces artistiques de valeur.

*Serres de Beaulieu.* — La construction des serres pour lesquelles un crédit spécial avait été voté par le Conseil municipal en 1946 a commencé au printemps et a été terminée en décembre, nous permettant d'abandonner les Cropettes en janvier 1948. Nous nous trouvons ainsi en possession de nouvelles installations modernes adaptées exactement à nos besoins. Une partie seulement des couches a été construite, soit un tiers, la construction des autres ayant été retardée à cause de terrassements très importants à effectuer par nos propres moyens. Ce n'est qu'en 1948-49 qu'il sera possible de les édifier. A ce moment-là il sera alors possible d'envisager la suppression des installations de la Perle du

Lac et cette concentration nous rendra de grands services. Nous n'aurons plus alors que deux centres de culture, soit au Parc de La Grange pour la rive gauche et à Beaulieu pour la rive droite, ce qui augmentera la rationalisation d'un de nos plus importants services. Il reste encore des terrassements à exécuter. Ils sont réalisés au fur et à mesure de nos possibilités à trouver la terre végétale nécessaire et les plantations prévues se feront fin 1948 en tenant compte de la future destination de cette propriété comme parc public.

*Parc des Eaux-Vives.* — En mars-avril, la floraison des 20.000 tulipes, narcisses et jonquilles donnés en automne 1946 par la Hollande, a produit un effet resplendissant dans la pelouse centrale, attirant des milliers de personnes. En mai, nous avons reçu encore de Hollande, 610 rhodendrons et azalées japonais que nous avons plantés en sous-bois à l'entrée du parc, dans un terrain préparé à cet effet et dans des terres spéciales, indispensables. Dès leur première année, ces grandes masses de fleurs, rarement plantées chez nous à cause de leur prix élevé et de leur culture difficile, ont été très admirées. Nous espérons qu'elles s'adapteront à nos conditions climatériques un peu particulières et qu'elles se développeront normalement.

*Stade de Richemond.* — Nous avons planté des haies, des arbres et des arbustes tout autour du terrain de jeux, soit une partie au printemps et l'autre en automne et nous avons planté aussi des arbres au *stade de Varembé.*

*Aménagements divers.* — Quai Gustave Ador. Refait des pelouses dont le gazon avait été dévoré par les vers blancs ; rue Adhémar Fabri, placé des bordurettes autour de la pelouse ; école des Charmilles, transformé le préau d'entrée en pelouse et planté une haie ; Plaine de Plainpalais, placé quatre disques interdisant la circulation des véhicules et bicyclettes ; parc Bertrand, placé six bancs nouveaux sous les arbres, payés en partie par l'association des intérêts de Champel ; à Cornavin, transformé la plantation des arbustes qui ne nous donnait pas satisfaction ; Bois de la Bâtie, coupe d'arbres suivant les directives de l'inspecteur cantonal des forêts.

*Elargissement de la rue de la Servette.* — Par suite des travaux d'élargissement, nous avons réparé et replanté le long des propriétés. Ce travail ne sera terminé qu'en 1948. Il est très important.

Tous ces travaux et bien d'autres ont occasionné la plantation de nombreux arbustes, soit : Mon Repos, 11 ; Jardin Anglais, 3 ; Parc La Grange, 89 ; Ariana, 53 ; Charmilles, 75 ; place Claparède, 8 ; Monument Jérémie, 5 ; Temple de Plainpalais, 13 ; Parc des Eaux-Vives, 52 ; Grand-Pré, 9 ; Bastions-Réformateurs, 300 ; Pré-Jérôme, 44 ; Crêts de Saconnex, 40 ; Cornavin, 140 ; Servette, 385 ; Tertasse, 9 ; Services industriels, 32 ; stade de Richemond, 217 ; soit 1.485 arbustes, plus les 610 rhododendrons, total plantés 2.095.

*Arbres arrachés.* — Parc de La Grange, 9 marronniers dangereux ; Bastions, 2 marronniers secs, 1 gleditschia sec ; quai du Seujet, 1 érable gênant la circulation ; place Dorcière, 2 érables secs ; Crêts de Saconnex, 1 orme sec ; Treille-Calabri, 1 gros orme sec ; place des XXII-Cantons, 2 érables, pour construction d'une cabine électrique souterraine ; Charles Martin, 11 tilleuls dangereux ; Charmilles, 1 poirier sec ; square Mont-Blanc, 1 marronnier dangereux ; avenue de Châtelaine, 3 ormeaux secs ; Plaine de Plainpalais, 3 ormes ; Perle du Lac, 1 gros peuplier blanc brisé par l'orage ; place des Eaux-Vives, 1 orme cassé par l'orage ; rue de Candolle, 1 orme brisé par l'orage ; total : 40.

*Arbres plantés.* — Crêts de Saconnex, 1 tilleul ; Parc de La Grange, 10 marronniers ; 4 pins ; Parc Bertrand, 3 pins, 3 bouleaux ; stade de Richemond, 29 arbres variés ; crèche des Eaux-Vives, 1 tilleul ; Servette-Carteret, 4 ; Treille, 3 marronniers ; place des Eaux-Vives, 1 celtis ; rue de Candolle, 1 celtis ; square du Mont-Blanc, 1 érable de Virginie ; Bastions, 3 marronniers ; Plaine de Plainpalais, 4 marronniers ; stade de Richemond (automne), 6 arbres variés ; place du Cirque, 4 marronniers ; stade de Varembé, 13 arbres variés ; La Grange (automne), 7 bouleaux, 2 pommiers ornement ; rue de Lyon, 3 celtis ; rue Cavour, 1 érable ; Pré-Jérôme, 4 érables ; total : 108 arbres.

*Dégâts et maladies.* — Il a été enlevé 1.522 nids de chenilles processionnaires des pins au printemps ; il y a donc forte diminution des parasites (3.125 nids en 1946) grâce aux mesures édictées par le Département de l'agriculture imposant l'échenillage dans le canton.

Les traitements contre les galéruques des ormeaux ont été faits à la Plaine de Plainpalais, aux Bastions et à la Treille et nous avons été un jour traiter ceux de la ville de Morges, car il n'y a que la ville de Genève qui possède en Suisse une soufreuse à moteur spéciale pour effectuer ce travail.

Le 5 août, entre 4 et 5 heures du matin, et pendant vingt minutes environ, un véritable cyclone a traversé notre canton, brisant des branches, cassant quelques arbres, arrachant feuilles et fleurs. Il a fallu une semaine de travail pour remettre nos parcs en état.

*Bancs et jeux d'enfants.* — A part les six nouveaux bancs placés au parc Bertrand, nous avons reverni 133 bancs et en particulier tous ceux des parcs de Sécheron (sauf Mon Repos fait en partie), et tous ceux autour de la Plaine de Plainpalais. La dépense seule nous arrête dans cet entretien nécessaire, mais la peinture d'un banc qui nous revenait à Fr. 20,— à 25,— environ en 1938, coûte actuellement Fr. 60,— à 80,—. Notre service de menuiserie a construit six glissoires neuves qui ont été placées dans les parcs pour le bonheur des enfants. Ce service, ainsi que celui du peintre, a permis l'entretien normal de notre petit matériel ainsi que des bancs de bois. Tous ceux du quai Wilson en particulier ont été changés et remplacés avec un nouveau système de fixation qui les protège de la pourriture.

*Canalisations.* — Nous avons eu de nombreux ennuis avec nos canalisations, spécialement au parc des Eaux-Vives, à la Perle du Lac et aux Cropettes. Il a été nécessaire de débarrasser les tuyaux envahis de racines et de refaire à neuf de longues sections d'égouts complètement disloquées et vétustes, ce qui a occasionné des dépenses importantes. Il en a été de même en ce qui concerne les canalisations d'arrosage au parc Mon Repos, au quai Wilson et au quai Gustave Ador principalement. De longues sections sont en mauvais état, les tuyaux étant rongés par la rouille. Chaque année nous sommes dans l'obligation de remplacer d'assez grandes longueurs et là aussi, il y a de gros frais qui malheureusement se renouvellent chaque année. Cela provient surtout de ce que les canalisations posées dans les parcs lorsqu'ils étaient propriétés particulières, n'ont pas été exécutées dans toutes les règles de l'art et en utilisant trop souvent un matériel de qualité inférieure. En ce qui concerne les tuyaux de caoutchouc, nous avons pu à nouveau nous procurer les longueurs nécessaires en bonnes qualités. Seuls les prix nous ont empêchés de couvrir la totalité de nos besoins (en 1938, Fr. 3,50 le mètre, en 1947, Fr. 9,— à 10,—).

*Colassages.* — En 1947, les produits bitumeux ayant été libérés, nous avons recommencé à réparer nos allées en allant au plus pressé et si la totalité des chemins n'a pas été remise en état, c'est que nous avons été obligés de nous arrêter lorsque nos crédits ont été épuisés. Une partie du travail a été exécutée par un entrepreneur et une autre partie par une équipe spécialisée de notre personnel avec une machines à colasser acquise en hiver 1946-47. Nous avons réparé en entier les parcs de Sécheron, sauf une petite partie de la Perle du Lac et de la campagne Barton, les deux tiers du parc des Eaux-Vives, la totalité du Jardin Anglais, de l'Ile Rousseau et du jardin de Saint-Jean et une petite partie du jardin des Cropettes. Là encore l'augmentation des prix des bitumes, des graviers et de la main-d'œuvre, freine une remise en état plus rapide. Nous espérons qu'en 1948, les réparations seront terminées et qu'ils nous sera enfin possible de refaire ensuite à neuf des sections complètes d'allées qui en ont un urgent besoin.

*Séchage des fruits et légumes.* — Ce service de guerre qui déjà en 1946 n'avait marché qu'au ralenti, a été complètement supprimé en 1947, libérant notre personnel régulier et faisant disparaître une dépense assez importante.

*Magasin de vente de Beaulieu.* — Ce service assuré par nos soins depuis 1940 a été sous notre direction pendant toute l'année 1947 et a passé entièrement au Service social dès le 1er janvier 1948 avec le jardinier qui en était responsable depuis plusieurs années. Nous nous plaisons à souligner encore une fois, au moment où nous en sommes déchargés, les excellentes relations qui n'ont cessé de régner entre le Service social et le Service des promenades qui ont toujours travaillé en complet accord. (Voir statistiques 1947 sous Service social.)

*Matériel.* — Notre service a acquis une tronçonneuse à moteur Dolmar pour scier les troncs d'arbres ; elle nous rend d'inappréciables services. Nous avons aussi acheté une tondeuse à moteur Jacobson et une machine à colasser. Ce n'est que grâce à l'emploi toujours plus généralisé de machines que nous arrivons à suppléer à peu près au manque de main-d'œuvre.

*Décorations.* — Celles-ci progressent sans cesse et en été, ce sont elles qui absorbent presque toute notre main-d'œuvre alors que nous avons en permanence 12 hommes en congé de juin à septembre. D'autre part, un été d'une sécheresse exceptionnelle a beaucoup compliqué notre tâche. Nous attirons l'attention sur le fait que nous sommes arrivés au maximum de ce que nous pouvons entretenir et que si nous devons augmenter nos prestations, il sera indispensable de prévoir du personnel supplémentaire.

Nous avons planté 155.847 plantes au printemps, 173.063 en été, 6.000 en automne, avec 20.000 plantes pour les remplacements, soit en tout 354.910 plantes, plus 32.000 rosiers et 610 rhodendrons, ce qui donne un total de 387.520 plantes auxquelles il faut ajouter les plantes vertes de décoration (palmiers, lauriers, etc.), et les plantes cultivées pour la fleur, en tout 25.000 environ.

D'autre part nous avons exécuté 206 décorations en plantes vertes dans des salles de spectacle, concerts, réunions, etc., et 107 décorations florales pour les réceptions officielles de la Ville et de l'Etat. Nous avons aussi participé hors concours au Corso fleuri avec une vieille diligence et obtenu un grand prix d'honneur avec félicitations. Tous ces travaux absorbent aussi une main-d'œuvre importante, spécialement les décorations de salles qui demandent de gros camionnages.

Le chef de service a donné trois conférences avec projections en couleurs sur les parcs, à Saint-Jean, à Chêne-Bourg et à la Salle centrale. Il a présidé à Lyon le jury du concours de la plus belle rose de France, a visité les serres de la ville de Paris, à Auteuil et les parcs principaux de Paris et participé avec M. J. Bocquet, jardinier-chef, à un voyage d'études en Belgique avec la commission de l'Ecole d'horticulture dont il fait partie ; il a en outre présidé le jury du Corso fleuri à Genève.

En terminant, nous tenons à rendre hommage au travail des jardiniers de la Ville de Genève ; leur activité, l'intérêt qu'ils mettent à leur ouvrage et à nous seconder pour exécuter les tâches qui leur sont confiées méritent certainement d'être relevés comme il convient.

CHAPITRE XVII

# ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Jean NIGGLI, officier d'état civil

---

Cette année, nous avons célébré 1.276 mariages, en diminution de 4 sur l'an passé.

1.929 promesses de mariage ont été publiées contre 1.912 en 1946 (+17).

431 divorces ont été enregistrés soit 5 de moins que pour l'exercice précédent.

Les inscriptions de naissances se sont élevées à 2.115 (—2).

Les décès, en augmentation de 24 se sont élevés à 1.886.

6.628 expéditions d'actes ont été effectuées, soit 739 de plus qu'en 1946 :

| | | |
|---|---|---|
| 3.161 | (2.889) | actes de naissance, |
| 1.373 | (1.414) | actes de décès, |
| 1.318 | (1.389) | actes de mariage, |
| 459 | (457) | actes de famille et certificats d'état civil, |
| 106 | (77) | livrets de famille (duplicata), |
| 211 | (173) | autorisations de mariage. |
| 6.628 | (6.399) | |

La somme produite par la délivrance de ces actes s'est élevée à Fr. 20.445,55, en augmentation de Fr. 671,15.

Nous avons en outre délivré gratuitement :

| | | |
|---|---|---|
| 328 | (288) | actes de famille, naissance, mariage et décès, et |
| 464 | (480) | certificats de publication de mariage. |

Le tronc de la salle des mariages a produit Fr. 907,50 versés à l'Hospice général.

Cette année, le nombre des mariages célébrés en dehors des jours et heures officiels a été de 82, en augmentation de 20 sur l'exercice écoulé, et ont produit la somme de Fr. 820,—.

Nous avons célébré 2 mariages à domicile pour cause de maladie d'un des fiancés et 1 mariage « In extremis ».

1 cas de bigamie a été signalé à l'Autorité de surveillance puis transmis au Parquet de M. le Procureur général pour donner suite.

La reprise des relations diplomatiques avec la plupart des Etats européens et d'Outre-Mer, à l'exception des zones d'occupation russe ont quelque peu facilité notre tâche, quoique de nombreux cas d'étrangers non reconnus par leur gouvernement actuel nous ont obligé à recourir maintes fois à des requêtes en dispenses de formalités dans leur pays d'origine.

Ces requêtes, y compris celles pour dispense d'âge de fiancés mineurs se sont élevées à 50, contre 66 l'an passé.

Les opérations de l'office se résument ainsi :

| | | Augm. | Diminution |
|---|---|---|---|
| 1. Déclarations de naissances | 2.115 | — | 102 |
| 2. Déclarations de décès | 1.886 | 24 | — |
| 3. Mariages célébrés | 1.276 | — | 4 |
| 4. Divorces enregistrés | 431 | — | 5 |
| 5. Annulation de mariage | 0 | — | — |
| 6. Publications de mariage | 1.929 | 17 | — |
| 7. Expéditions d'actes | 6.628 | 229 | — |
| 8. Livrets de famille (y comp. dupl.) | 1.322 | — | 35 |
| 9. Légitimations par mariage subs. | 47 | 4 | — |
| 10. Communications d'actes d'office | 7.417 | 321 | — |
| 11. Communications décès Justice de Paix | 1.886 | 24 | — |
| 12. Communications décès successions | 1.886 | 24 | — |
| 13. Créations nouvelles fiches RF | 1.283 | 252 | — |
| 14. Extraits du registre des familles et certificats d'état civil | 459 | 2 | — |
| 15. Modifications d'actes par ordonnances du Département | 433 | 137 | — |
| 16. Reconnaissance d'enfants naturels | 18 | — | 7 |
| 17. Opposition à la reconnaissance | 0 | — | — |
| 18. Annulation de reconnaissance | 0 | — | — |
| 19. Délivrances de certificats religieux | 1.276 | — | 4 |
| 20. Bulletins de baptême | 1.300 | 190 | — |
| 21. Fiches de statistique fédérale | 5.277 | — | 150 |

Le total des fiches de familles s'élève à 34.415.

Cette année encore, notre service a eu recours à l'aide d'un employé supplémentaire durant quelques mois pour la mise à jour du fichier-répertoire général.

CHAPITRE XVIII

# POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service : M. Marcel HENNINGER

## A. Pompes funèbres

Le service des Pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1947, 1.415 convois dont 280 d'incinérations (1.348 et 259 en 1946), soit :

| | | |
|---|---|---|
| Convois payants d'adultes . . . . . | 1.068 | (1.026) |
| Convois payants d'enfants . . . . . | 29 | (42) |
| Convois gratuits : adultes 302 ; enfants 16. . . . . | 318 | (280) |

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de Saint-Georges, s'est élevé à 1.989, dont 574 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières. Les convois effectués par le service des Pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

Saint-Georges 473, Crématoire 280, Châtelaine 51, Petit-Saconnex 252, Aïre 3, Anières 1, Avully 2, Bernex 13, Carouge 73, Carouge-Isr. 3, Cartigny 5, Céligny 3, Chancy 2, Chêne-Bougeries 29, Chêne-Bourg 13, Compesières 6, Chambésy 5, Choulex 2, Collex-Bossy 3, Collonge-Bellerive 4, Cologny 7, Corsier 2, Dardagny 1, Genthod 5, Gy 1, Hermance 2, Jussy 1, Lancy 21, Meinier 2, Meyrin 2, Onex 5, Perly 1, Peissy 2, Grand-Saconnex 5, Satigny 4, Thônex 22, Troinex 1, Vandœuvres 2, Vernier 5, Veyrier 14, Veyrier-Isr. 28, Vésenaz 3, Versoix 5, Sézegnin 1.

Nous avons été chargés de 50 transports de corps : 35 en Suisse et 15 à l'étranger.

Des urnes ont été expédiées en divers pays.

Les convois payants se répartissent comme suit :

| | 1re | 2me | 3me | 4me | 5me | 6me | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Adultes. . . . . | 95 | 265 | 422 | 151 | 114 | 21 | 1.068 |
| Enfants 0 à 1 an . . . . . | | | | 20 | | | 20 |
| Enfants 6 à 13 ans. . . . . | | 1 | | 1 | | | 2 |
| Enfants 1 à 6 ans. . . . . | 2 | 1 | 3 | 1 | | | 7 |

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes : Genève 221 ; autres communes 52 ; police 45.

Répartition des convois gratuits et officiels par nationalité : Genève 130 ; confédérés 123 ; France 22 ; Italie 22 ; Allemagne 4 ; divers 17.

Le corps des porteurs a effectué 4.807 courses contre 4.466 en 1946. Il comprend 3 porteurs à la course et 9 manœuvres-porteurs du service des cimetières.

Le service a fourni 1.383 cercueils (1.315 en 1946), 1.215 corbillards-auto (1.136 en 1946), 1.393 voitures-auto (1.335), 16 corbillards chevaux (64), 4 voitures chevaux (32), 119 fourgons auto (96), et 938 draps mortuaires (874).

Notre service chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police a effectué 176 opérations dont 130 de jour, 20 de nuit et 26 à l'Hôpital cantonal.

Par l'intermédiaire de son service de Pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants : Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Infirmerie du Prieuré, Maison de retraite, Asile de Loex, Asile de Vessy, Institut Victor-Emmanuel.

Les chevaux du service des Pompes funèbres ont accompli 398 journées de travail pour le service des cimetières.

Le service des convois à chevaux a été assuré avec notre matériel. Nos chevaux ont été également utilisés par les entreprises privées de Pompes funèbres. Dès 1948, le service des convois funèbres par chevaux sera supprimé.

Pour l'ensemble du service le chiffre d'affaires s'est élevé à Fr. 711.046,10 contre Fr. 629.440,40 en 1946.

Le bénéfice pour 1947 s'élève pour les Pompes funèbres et le crématoire à Fr. 82.687,90 contre Fr. 33.038,65 en 1946.

## B. Cimetières

Cimetière de Saint-Georges. — 1.219 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1.160 en 1946.

Il a été procédé à 57 exhumations dont 8 avant terme. Les marbriers ont posé 642 monuments, en ont transféré 54 sur d'autres tombes et sorti 4 du cimetière.

596 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers, 165 aux marbriers et 12 aux familles, soit au total 773.

Les tombes des soldats morts en service 1914-1918 ainsi que celles de ceux de la guerre 1939-1945 qui ne sont pas entretenues par les familles, sont fleuries et entretenues par les soins de nos services dans tous les cimetières de la ville.

Nous avons procédé à la désaffectation des quartiers 40-41 et 42 dans le cours de l'année.

Les quartiers 28-29 et 30 ont été garnis de buis, d'ifs et de thuyas.

La transformation de la partie Est se poursuit et nous y avons construit deux pièces d'eau et deux bassins.

Cimetière de Chatelaine. — 94 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 151 en 1946.

Nous avons procédé à 29 exhumations dont 8 avant terme et 4 d'urnes. 41 urnes ont été inhumées durant l'année écoulée. 206 monuments ont été posés par les marbriers, 23 ont été transférés sur d'autres tombes et 1 a été sorti du cimetière. Nous avons délivré 104 permis d'orner aux jardiniers. Le quartier des cendres à l'entrée du cimetière a été complètement aménagé et nous avons dû procéder à la mise à l'alignement de 12 tombes.

L'égout d'évacuation des eaux du cimetière a été changé du mur de clôture à son écoulement sur la voie ferrée au travers du chemin Furet.

Nous avons posé la statue du sculpteur Guerry à l'entrée du cimetière. Les fondations ont été exécutées par notre personnel ainsi que les garnitures de fleurs à sa base.

Des fuites d'eau constatées dans diverses avenues du cimetière nous ont obligé à changer plusieurs longueurs de tuyau de fer galvanisé. Un écoulement spécial a été construit pour conduire l'eau des anciens égouts dans le drainage du quartier 18, afin de dessécher l'emplacement des tombes réservées le long du mur sud.

Réfection des chemins du quartier 7, du quartier des cendres A et de l'emplacement des caveaux.

Plantation d'ifs le long de l'emplacement concédé aux jardiniers à l'extérieur du cimetière.

Deux fossoyeurs attribués au cimetière de Châtelaine ont été transférés à celui du Petit-Saconnex.

Cimetière du Petit-Saconnex. — 312 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière contre 276 en 1946.

Il a été procédé à 12 exhumations à terme, 2 avant terme. Les marbriers ont posé 246 monuments et en ont transférés 6 sur de nouvelles tombes. 2 monuments ont été sortis. Nous avons délivré 258 permis d'orner aux jardiniers et nous avons inhumé dans ce cimetière 24 urnes.

La fermeture du cimetière de Châtelaine a fait augmenter le chiffre des inhumations dans le cimetière du Petit-Saconnex.

Cimetière de Plainpalais. — Durant le cours de l'année, nous avons inhumé 2 urnes dans ce cimetière. Nous avons terminé la désaffectation de la partie du cimetière catholique nécessaire à la percée de la rue des Rois, où nous avons encore dû exhumer et transférer 3 tombes dans une autre partie du cimetière.

**Crématoire**

Durant le courant de l'année écoulée, nous avons procédé à 383 incinérations dont 7 d'ossements. Elles se répartissent comme suit : 196 femmes, 178 hommes et 2 enfants.

La chapelle du crématoire a été décorée 7 fois et l'orgue a été utilisé 49 fois.

Nous avons procédé à la réfection complète du four nº 1.

Destination des cendres. — Columbarium 63, Châtelaine 33, Petit-Saconnex 15, canton de Genève 39, Suisse 23, Saint-Georges 47, Plainpalais 2, Etranger 8, Désintéressées 33, Domiciles 72, Cendres Saint-Georges 40, Dépt. prov. 8.

Les cimetières comptent au total 39.784 tombes et cases du Columbarium se répartissant comme suit :

| | Saint-Georges | Châtelaine | Petit-Saconnex | Plainpalais |
|---|---|---|---|---|
| Adultes à la ligne | 21.466 | 5.008 | 4.101 | 589 |
| Quartiers réservés | 1.769 | 372 | 710 | |
| Caveaux | 114 | 167 | 229 | |
| Grands enfants | 420 | 133 | 94 | 22 |
| Petits enfants | 1.806 | 190 | 171 | 45 |
| Cendres | 685 | 149 | 199 | |
| Columbarium | 1.345 | | | |
| | 27.605 | 6.019 | 5.504 | 656 |

Tombes a l'entretien. — Saint-Georges, 3.632 ; Petit-Saconnex, 1.190 ; Châtelaine, 1.343 ; Plainpalais, 201 ; total 6.366.

---

CHAPITRE XIX

# RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

ET

CHAPITRE XX

# AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui)

---

CHAPITRE XXI

# SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le compte rendu spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services)

---

CHAPITRE XXII

# DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

*Rapport de gestion pour l'année 1947 établi par le Département des travaux publics*

## SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

### VILLE

EFFECTIF. — L'effectif ouvrier de la voirie qui était de 234 hommes au 31 décembre 1946, comptait au 31 décembre 1947 242 hommes.

Au cours de l'année, nous avons occupé 55 chômeurs en moyenne par jour, pour remplacer à la levée des ordures ménagères les cantonniers en congé ou occupés aux travaux spéciaux ou saisonniers.

RÉSULTAT FINANCIER. — Voir tableau financier 1947, page 137.

La dépense se décompose comme suit pour les postes suivants :

SALAIRES DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

| | | |
|---|---|---|
| Chômeurs occupés à la levée des ordures ménagères | Fr. | 277.978,90 |
| Chantier du quai du Cheval-Blanc | » | 16.768,10 |
| Indemnités pour vacances | » | 5.239,70 |
| Avenue de Champel | » | 1.032,25 |
| | Fr. | 301.018,95 |

ENTRETIEN DES LATRINES ET URINOIRS

| | | |
|---|---|---|
| Nettoyage W.C. | Fr. | 46.970,70 |
| Entretien et réparation | » | 2.708,55 |
| | Fr. | 49.679,25 |

FONTAINES, HYDRANTS, FOURNITURE D'EAU

| | | |
|---|---|---|
| Entretien | Fr. | 3.683,30 |
| Fourniture d'eau | » | 86.268,55 |
| Entretien des hydrants | » | 19.380,— |
| | Fr. | 109.331,85 |

ENLÈVEMENT DES NEIGES

| | | |
|---|---|---|
| Achat et entretien de l'outillage et matériel | Fr. | 1.189,05 |
| Main-d'œuvre | » | 107.286,20 |
| Matériaux | » | 4.624,50 |
| Camionnage | » | 26.260,50 |
| Heures supplémentaires de cantonniers | » | 6.442,25 |
| Frais divers | » | 3.892,50 |
| | Fr. | 149.695,— |

ENTRETIEN DES GARAGES ET DÉPÔTS

| | | |
|---|---|---|
| Entretien | Fr. | 5.002,95 |
| Chauffage | » | 3.142,55 |
| Eclairage | » | 2.017,25 |
| Téléphone | » | 3.160,70 |
| Location | » | 95,— |
| Frais divers | » | 1.726,80 |
| | Fr. | 15.145,25 |

## DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 1947

| | |
|---|---|
| Elargissement et rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré (arr. municipal du 27.5 1941) | Fr. 104.527,40 |
| Achèvement du quai Gustave Ador entre le débarcadère des Mouettes et le Port-Noir (arrêté municipal du 27.5 1941) | » 1.868,— |
| Réfection de la chaussée du boulevard Georges Favon entre la place du Cirque et la rue du Stand (arrêté municipal du 10.9.1946) | » 88.486,70 |
| Aménagement de la rue de Lausanne entre les rues de la Navigation et du Prieuré (arrêté municipal du 3.10.1946) | » 18.456,40 |
| Elargissement de la rue de la Servette entre les rues de la Poterie et Carteret (arrêté municipal du 20.12.1946) | » 174.706,25 |
| Aménagement de la rue Ferrier entre les rues Rothschild et du Valais (arrêté municipal du 11.7.1947) | » 11.675,80 |
| Acquisition d'un camion à ordures Ochsner et de matériel destiné au déblaiement des neiges (arrêté municipal du 11.7.1947) | » 8.528,— |

## CRÉDITS SPÉCIAUX

*Elargissement et rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré* (arrêté municipal du 27.5.1941, Fr. 422.000,—) et arrêté municipal du 19.2.1946 Fr. 136.000,—

| | |
|---|---|
| Crédits | Fr. 558.000,— |
| Dépenses | » 536.638,85 |
| Solde disponible | Fr. 21.361,15 |

A fin 1947 la participation des propriétaires s'élevait à Fr. 7.211,30.

*Aménagement du quai Gustave Ador entre le débarcadère des Mouettes et le Port-Noir* (arrêté municipal du 27.5.1941).

| | |
|---|---|
| Crédit | Fr. 130.000,— |
| Dépenses | » 105.430,70 |
| Solde disponible | Fr. 24.569,30 |

*Elargissement de la rue des Pâquis, entre la place de la Navigation et la rue J.-A. Gautier* (arrêté du Conseil municipal du 16.5.1944).

| | |
|---|---|
| Crédit | Fr. 88.000,— |
| Dépenses | » 63.468,60 |
| Solde disponible | » 24.531,40 |

*Réfection de la chaussée du boulevard Georges Favon, entre la place du Cirque et la rue du Stand.*

| | |
|---|---|
| Crédit | Fr. 161.000,— |
| Dépenses | » 125.494,70 |
| Solde disponible | Fr. 35.506,30 |

*Participation de la Ville de Genève aux frais de l'aménagement de l'hôtel Carlton* (arrêté municipal du 21 juin 1946).

| | |
|---|---|
| Crédit | Fr. 150.000,— |
| Dépenses | » 150.000,— |

Compte bouclé.

*(Voir suite page 138).*

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE

*Résultat financier de 1947*

ENTRETIEN GÉNÉRAL DES ROUTES

| | | DÉPENSES | | | | RECETTES | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Budget | Dépensé | En plus | En moins | Budget | Encaissé | En plus | En moins |
| 1. | A. Traitement du personnel | 1.227.958,— | 1.164.790,30 | — | 63.167,70 | — | — | — | — |
| | B. Personnel temporaire chômeurs | 200.000,— | 301.018,95 | 101.018,95 | — | — | — | — | — |
| | C. Indemnité de gardiennage | 600,— | 600,— | — | — | — | — | — | — |
| | D. Indemnités pour heures supplémentaires et travaux spéciaux | 12.000,— | 14.263,65 | 2.263,65 | — | — | — | — | — |
| | E. Indemnités de décès | 300,— | 300,— | — | — | — | — | — | — |
| | F. Frais de déplacements | 3.600,— | 1.609,95 | — | 1.990,05 | — | — | — | — |
| | G. Pension d'un ouvrier | 600,— | 1.050,— | 450,— | — | — | — | — | — |
| | H. Participation aux caisses-maladie | 6.500,— | 7.404,37 | 904,37 | — | — | — | — | — |
| | I. Déplacements des ouvriers | 4.000,— | 3.505,75 | — | 494,25 | — | — | — | — |
| | J. Part de la Ville (2%) à la caisse de compensation | 50.000,— | 57.972,90 | 7.972,90 | — | — | — | — | — |
| | K. Allocations de vie chère | 420.000,— | 577.969,15 | 157.969,15 | — | — | — | — | — |
| | L. Allocations pour enfants | 53.000,— | 55.785,05 | 2.785,05 | — | — | — | — | — |
| | M. Allocations familiales | 40.000,— | — | — | 40.000,— | — | — | — | — |
| 1. bis | Allocations d'hiver | — | 123.287,— | 123.287,— | — | — | — | — | — |
| 2. | A. Achat et entretien de l'outillage, matériel et machines | 40.000,— | 44.996,50 | 4.996,50 | — | — | — | — | — |
| | B. Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages, pneumatiques pour les camions | 160.000,— | 159.781,75 | — | 218,25 | — | — | — | — |
| | C. Entretien des camions, tricars, rouleaux | 50.000,— | 44.557,45 | — | 5.442,55 | — | — | — | — |
| | D. Poteaux indicateurs, limites et signalisations | 5.000,— | 6.944,10 | 1.944,10 | — | — | — | — | — |
| | E. Noms de rues | 1.000,— | 1.011,35 | 11,35 | — | — | — | — | — |
| | F. Numéros de maisons | 400,— | 684,— | 284,— | — | — | — | — | — |
| | G. Matériel de fêtes et décorations | 25.000,— | 22.248,95 | — | 2.751,05 | — | — | — | — |
| 3. | A. Assurance du personnel | 53.000,— | 66.949,95 | 13.949,95 | — | — | — | — | — |
| | B. Assurance incendie, véhicules et dépôts | 3.500,— | 3.785,80 | 285,80 | — | — | — | — | — |
| | C. Assurance R.C. véhicules | 16.000,— | 10.632,95 | — | 5.367,05 | — | — | — | — |
| | D. Assurance R.C. routes | 6.000,— | 4.999,20 | — | 1.000,80 | — | — | — | — |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7. | A. Routes et chaussées | 200.000,— | 195.208,95 | — | 4.791,05 | — | — | — | — |
| | B. Trottoirs et gondoles | 50.000,— | 49.632,35 | — | 367,65 | — | — | — | — |
| | C. Refuges | 2.000,— | 1.736,95 | — | 263,05 | — | — | — | — |
| | D. Ponts et quais | 35.000,— | 34.776,45 | — | 223,55 | — | — | — | — |
| | E. Egouts et canaux | 35.000,— | 30.000,— | — | 5.000,— | — | — | — | — |
| | F. Cylindrage et revêtements | 200.000,— | 195.658,75 | — | 4.341,25 | — | — | — | — |
| | G. Fontaines, hydrants, fourniture d'eau | 110.000,— | 109.331,85 | — | 668,15 | — | — | — | — |
| | H. Entretien des latrines et urinoirs | 50.000,— | 49.679,25 | — | 320,75 | — | — | — | — |
| 9. | Entretien des garages et dépôts | 15.000,— | 15.145,25 | 145,25 | — | — | — | — | — |
| 10. | Loyer de la voirie boulevard Saint-Georges | 20.000,— | 20.000,— | — | — | — | — | — | — |
| 11. | Frais généraux payés à l'Etat | 200.000,— | 200.000,— | — | — | — | — | — | — |
| 13. | Participation pour le personnel ouvrier faisant partie de la C.I.A. | 35.000,— | 46.535,— | 11.535,— | — | — | — | — | — |
| | Participation à la Caisse d'assurance du personnel pour les ouvriers provenant des communes fusionnées | 45.000,— | 40.424,85 | — | 4.575,15 | — | — | — | — |
| 13. bis | Part de la Ville aux allocations familiales | 35.000,— | 50.576,10 | 15.576,10 | — | — | — | — | — |
| 14. | Versement de la C.G.T.E. pour entretien des chaussées | — | — | — | — | 15.000,— | 30.000,— | 15.000,— | — |
| 15. | Vente des gadoues | — | — | — | — | 3.000,— | 2.769,75 | — | 230,25 |
| 16. | Vente de vieux matériel et recettes diverses | — | — | — | — | 1.000,— | 4.692,— | 3.692,— | — |
| 18. | Part des propriétaires pour établissement de trottoirs et égouts | — | — | — | — | 2.000,— | 10.749,95 | 8.749,95 | — |
| 19. | Vente de numéros de maisons | — | — | — | — | 200,— | 241,— | 41,— | — |
| 20. | Remboursement de la caisse de compensation sur salaires du personnel mobilisé | — | — | — | — | — | 2.942,50 | 2.942,50 | — |
| 21. | Retenue sur salaire des mobilisés | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 21 bis. | Remboursement de la Caisse des allocations familiales | — | — | — | — | 25.000,— | 45.270,50 | 20.270,50 | — |
| 4. | Part du personnel ouvrier aux primes de l'assurance accidents non professionnels | — | — | — | — | 10.000,— | 13.651,55 | 3.651,55 | |
| 5. | Indemnités de la Caisse nationale | — | — | — | — | 17.000,— | 17.824,65 | 824,65 | — |
| 6. | Récupérations diverses du service des assurances | — | — | — | — | 100,— | 437,90 | 337,90 | — |
| 7. | Enlèvement des neiges | 20.000,— | 149.695,— | 129.695,— | — | — | — | — | — |
| 8. | Travaux neufs | 20.000,— | 20.000,— | — | — | — | — | — | — |
| | Totaux Francs | 3.450.458,— | 3.884.549,82 | 575.074,12 | 140.982,30 | 73.300,— | 128.579,80 | 55.510,05 | 230,25 |

*Reconstitution des crédits d'entretien des chaussées par suite des prélèvements faits pour les travaux route de Lyon* (arrêté municipal du 3.10.1946).

| | |
|---|---|
| Crédit | Fr. 139.500,— |
| Dépenses | » 37.000,— |
| Solde disponible | Fr. 102.500,— |

*Aménagement de la rue de Lausanne entre les rues de la Navigation et du Prieuré* (arrêté municipal du 3.10.1946).

| | |
|---|---|
| Crédit | Fr. 175.000,— |
| Dépenses | » 55.201,85 |
| Solde disponible | Fr. 119.798,15 |

*Elargissement de la rue de la Servette entre les rues de la Poterie et Carteret* (arrêté municipal du 30.12.1946).

| | |
|---|---|
| Crédit | Fr. 299.000,— |
| Recettes | » 8.000,— |
| | Fr. 307.000,— |
| Dépenses | » 176.206,25 |
| Solde disponible | Fr. 130.793,75 |

A fin 1947, les participations des propriétaires s'élevaient à Fr. 551,85.

*Aménagement de la rue Ferrier entre les rues Rothschild et du Valais* (arrêté municipal du 11.7.1947).

| | |
|---|---|
| Crédit | Fr. 56.000,— |
| Dépenses | » 12.605,85 |
| Solde disponible | Fr. 43.394,15 |

A fin 1947, les participations de propriétaires s'élevaient à Fr. 2.600,—.

*Acquisition d'un camion à ordures et de matériel destiné au déblaiement des neiges* (arrêté municipal du 11.7.1947).

| | |
|---|---|
| Crédit | Fr. 44.000,— |
| Dépenses | » 8.528,— |
| Solde disponible | Fr. 35.472,— |

# RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN 1947

*Prévisions budgétaires*

Le budget prévoyait :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dépenses administratives . . . . . | Fr. 28.430.105,15 | | |
| Amortissement des emprunts consolidés . . . . . | » 3.986.000,— | = | Fr. 32.416.105,15 |
| Recettes administratives. . . . . | Fr. 26.660.412,55 | | |
| Amortissement des Services industriels . . . . . | » 4,021.886,60 | = | » 30.682.299,15 |
| d'où devait résulter un déficit de . . . . . | | | Fr. 1.733.806,— |
| auquel il convient d'ajouter les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal . . . . . | | | » 481.561,60 |
| Le déficit total aurait donc dû être de . . . . . | | | Fr. 2.215.367,60 |

*Résultats généraux*

En réalité,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Les recettes administratives ont été de . . . . . | Fr. 31.963.190,93 | | |
| et les amortissements des Services industriels de . . . . . | » 4.113.032,05 | = | » 36.076.222,98 |
| Les dépenses administratives se sont élevées à . . . | Fr. 31.881.139,27 | | |
| et les amortissements des emprunts consolidés à . . . . . | » 3.986.000,— | = | Fr. 35.867.139,27 |
| laissant apparaître un boni de trésorerie de . . . . . | | | Fr. 209.083,71 |

*Résultats administratifs*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Les recettes administratives, amortissements des Services industriels déduits, se sont élevées à . . . . . | | | Fr. 31.963.190,93 |
| Les dépenses administratives, sans les amortissements des emprunts consolidés, se sont élevées à . . . . . | | | » 31.881.139,27 |
| laissant apparaître une différence de . . . . . qui représente le boni réel de 1947. | | | Fr. 82.051,66 |
| Le déficit prévu au budget de 1947 s'élevait à . . . | Fr. 1.769.692,60 | | |
| plus les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal . . . . . | » 481.561,60 | soit. . | » 2.251.254,20 |
| D'où il résulte une amélioration sur les prévisions de . . . . . | | | Fr. 2.333.305,86 |

## CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE ET DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

Les comptes de l'exercice 1947 présentent un déficit de Fr. 19.217,05, soit près de Fr. 3.000,— de plus qu'en 1946.

Les circonstances défavorables, dont nous avons fait mention dans nos précédents rapports, ne se sont pas modifiées, et bien que la délivrance des feuilles maladie ait subi un léger recul en 1947 (soit 16 feuilles de moins), les dépenses pour frais médicaux et pharmaceutiques, indemnités de chômage et de décès s'élèvent pour ce dernier exercice à Fr. 186.678,90 contre Fr. 184.927,55 pour 1946.

Il y a lieu de remarquer que les postes « Hôpitaux, établissements pour tuberculeux, indemnités de chômage » totalisent à eux trois une augmentation de Fr. 10.000,— et si nous pouvons enregistrer avec satisfaction une diminution d'environ Fr. 8.000,— pour les médecins et les pharmaciens, il n'en reste pas moins que la situation n'a pratiquement pas changé, et qu'elle demeure pour nous l'objet d'un constant souci.

Le déficit de l'exercice écoulé sera porté en déduction du compte Capital, lequel s'établira comme suit, au 31 décembre 1947 :

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Capital au 31 décembre 1946 | Fr. | 85.099,80 |
| + | Versements des Administrations pour amortir le déficit de 1946 : | | |
| | Ville de Genève | » | 3.777,55 |
| | Services Industriels | » | 6.222,45 |
| + | Montant de la cotisation extraordinaire perçue en 1947, pour couvrir le déficit de 1946 | » | 6.293,60 |
| | | Fr. | 101.393,40 |
| — | Perte de l'exercice 1947 | » | 19.217,05 |
| | Capital au 31 décembre 1947 | Fr. | 82.176,35 |

*Effectif :*

Le mouvement des membres s'est développé de la manière suivante :

| | En service et divers | | Retraités | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | |
| A fin 1946 | 1.489 | 37 | 364 | 31 | 1.921 |
| A fin 1947 | 1.502 | 40 | 370 | 29 | 1.941 |
| En plus à fin 1947 | | | | | 20 |

Quant aux décès, de 24 en 1945 et de 32 en 1946, ils ont été de 34 pour 1947.

La délivrance des feuilles maladie, qui avait été de 2.207 en 1946, totalise un chiffre de 2.191 pour 1947. En voici la répartition :

| | 1947 | 1946 |
|---|---|---|
| Ville | 461 | 459 |
| Services Industriels | 1.233 | 1.223 |
| Etat | 83 | 82 |
| Retraités | 398 | 431 |
| Divers | 16 | 12 |
| Totaux | 2.191 | 2.207 |

soit 16 feuilles en moins en 1947.

Le Comité proposera le maintien du frein mutualiste au taux actuel, soit 25 %.

La couverture du déficit sera réalisée par la perception d'une cotisation extraordinaire, dont le montant reste à fixer.

## CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL
(retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration, pour leurs assurés.

Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de gestion pour 1947 :

*Délégués de la Ville :* M. Jules PENEY, conseiller administratif et M. Humbert SESIANO.
*Délégués des Services industriels de Genève :* MM. Léon CORBOUD et Albert DUPONT.
*Délégués de l'Etat :* MM. Pierre JACCOUD et Paul MANTEL.
*Délégués du personnel :* MM. Georges GENEVARD, Edmond CHOMETY, Ernest GEISER, René BUDRY, Marcel BURTIN et André GAILLARD.
*Président :* M. Léon CORBOUD.
*Secrétaire :* M. Georges GENEVARD.

Nous extrayons du rapport du Comité de gestion les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. *Assurés en activité de service :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| A fin 1946 | | | 383 |
| Entrés en 1947 : | nouveaux membres | 1 | |
| | déposants devenus assurés | 10 | |
| | Mutations | 1 | 12 |
| | | | 395 |
| Sortis en 1947 : | départs | 8 | |
| | décès | 2 | |
| | pensionnés | 6 | 16 |
| | Total à fin 1947 | | 379 |

B. *Déposants en activité de service :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| A fin 1946 | | | 105 |
| Entrés en 1947 : | nouveaux membres | | 37 |
| | | | 142 |
| Sortis en 1947 : | départs | 9 | |
| | décès | 3 | |
| | déposants devenus assurés | 10 | 22 |
| | Total à fin 1947 | | 120 |

C. *Pensions accordées en 1947 :*

*Pension :* de retraite, 5 ; d'invalidité, 1 ; pour suppression de poste, 0 ; de veuves d'assurés décédés en activité de service, 1 ; de veuves de pensionnés décédés, 11 ; d'enfants d'assurés décédés en activité de service, 0 ; d'enfants de pensionnés décédés, 0.

# TABLE DES MATIÈRES

**Année 1947**


| | | Pages |
|---|---|---|
| Chap. I. | — ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 3 |
| | I. Autorités municipales. — Administration générale | 3 |
| | Rapports avec les autorités cantonales et fédérales | 5 |
| | Règlements municipaux | 6 |
| | Services municipaux | 6 |
| | Fêtes et cérémonies | 10 |
| | Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers | 14 |
| | Naturalisations | 14 |
| | Economat | 15 |
| | Referendum | 15 |
| | Union des villes suisses | 15 |
| | Prix de la Ville de Genève | 16 |
| | Don de M. N. | 17 |
| | Rencontres internationales de Genève | 17 |
| | Promotions civiques | 18 |
| | Fondation Adolphe de Rothschild | 18 |
| | Tourisme | 18 |
| | Journal des Musées | 18 |
| | Chauffage des bâtiments municipaux | 19 |
| | Décoration | 19 |
| | Services économiques | 19 |
| | II. Conseil municipal | 23 |
| | Arrêtés pris par le Conseil municipal | 24 |
| | III. Situation démographique de la Ville de Genève | 28 |
| Chap. II. | — FINANCES | 30 |
| | A. Comptabilité générale | 30 |
| | B. Caisse municipale | 30 |
| | C. Service des titres et coupons | 30 |
| | D. Impôts municipaux | 30 |
| | E. Loyers et redevances | 32 |
| Chap. III. | — SERVICE IMMOBILIER DES ÉTUDES ET BATIMENTS | 34 |
| | Section I. *Service immobilier* | 35 |
| | Section II. *Etudes et constructions* | 42 |
| | Section III. *Bâtiments, entretien et divers* | 44 |

Pages

Chap. IV. — SERVICE SOCIAL . . . . . 53

*Prestations accordées dans le domaine de la prévoyance et de l'aide à apporter à la famille* . . . . . 56
*Participation à l'aide à la vieillesse* . . . . . 63
*Œuvres subventionnées* . . . . . 63

Chap. V. — SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS . . . . . 68

*Concerts et représentations théâtrales populaires* . . . . . 68
*Orchestre de la Suisse romande* . . . . . 70
*Concours international d'exécution musicale* . . . . . 71
*Conservatoire de musique* . . . . . 71
*Grand Théâtre* . . . . . 72
*Théâtre de La Comédie*. . . . . 74
*Victoria-Hall* . . . . . 75
*Kursaal* . . . . . 76

Chap. VI. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE . . . . . 77

Chap. VII. — BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES . . . . . 81

Chap. VIII. — MUSÉES ET COLLECTIONS . . . . . 83

A. Musée d'art et d'histoire . . . . . 83
B. Musée Rath . . . . . 88
C. Musée Ariana (Fondation G. Revilliod) . . . . . 89
D. Musée d'ethnographie . . . . . 89
E. Muséum d'histoire naturelle . . . . . 93
F. Conservatoire et jardin botaniques . . . . . 100

Chap. IX. — PRIX UNIVERSITAIRE . . . . . 104

Chap. X. — FONDATIONS LISSIGNOL, CHEVALIER ET CH. GALLAND. . . . 104

Chap. XI. — STADES MUNICIPAUX . . . . . 105

Chap. XII. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE . . . . 107

Chap. XIII. — ABATTOIR . . . . . 113

Chap. XIV. — A. SECOURS CONTRE L'INCENDIE ET DIVERS . . . . . 117
B. ÉCLAIRAGE DE LA VILLE ET DÉFENSE AÉRIENNE . . . . 121

Chap. XV. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES . . . . . 122

Chap. XVI. — SERVICE DES PARCS ET PROMENADES . . . . . 125

Chap. XVII. — ETAT CIVIL . . . . . 129

Chap. XVIII. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES . . . . . 131

Chap. XIX. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES . . . . . 133

Chap. XX. — AMORTISSEMENTS . . . . . 133

Pages

Chap. XXI. — SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE . . . . . 133

Chap. XXII. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS . . . . . 134

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN 1947 . 139

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE ET DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE . . . . . 140

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (Retraite et invalidité) . . . . . 141

TABLE DES MATIÈRES . . . . . 142